

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2024



**GROUPE
SAVENCIA**
Saveurs & Spécialités

Sommaire

INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
ENVIRONNEMENT	16
SOCIAL	45
GOUVERNANCE	75



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Cette édition 2024 de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) de SAVENCIA Saveurs & Spécialités a été élaborée dans un format différent des années précédentes. En effet, afin d'anticiper le nouveau cadre réglementaire européen CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive), qui sera applicable sur le périmètre SAVENCIA Saveurs & Spécialités à partir de l'exercice 2027, nous avons fait le choix, dès cette année, de présenter ce document dans un format se rapprochant de celui d'un rapport de durabilité en suivant la même démarche que celle mise en œuvre pour la DPEF afin d'assurer une continuité dans le suivi des politiques, actions et des indicateurs produits.

1.1. MODALITÉS DE REPORTING

Les modalités de reporting ont été définies conformément aux référentiels et pratiques en vigueur. Les hypothèses méthodologiques retenues dans la définition des indicateurs sociaux, environnementaux et sociétaux pourront être revues et ajustées en fonction des évolutions de périmètre, de réglementation et d'interprétations de place.

Cette Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), élaborée conformément à la directive européenne 2014/95/UE sur la publication d'informations non financières (NFRD), en respectant les dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce. Il s'agit du cadre réglementaire ayant servi de référence pour les travaux menés par le vérificateur.

La collecte des indicateurs Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) est pilotée par les Directions métiers, dans leurs domaines respectifs. Elles s'appuient sur leur réseau d'experts locaux qui sont les contributeurs des données.

La Direction RSE est l'interlocuteur privilégié des vérificateurs externes.

Deux guides de reporting environnemental et social définissent les indicateurs de performance environnementaux et sociaux du Groupe.

Les données sont collectées et consolidées au moyen d'un outil spécifique du Groupe pour l'ensemble des filiales.

Un questionnaire annuel est adressé et renseigné par toutes les filiales du périmètre RSE, tous types de sites confondus : production, logistique et commercial. Il permet de collecter l'ensemble des informations requises.

La nature des travaux réalisés par le vérificateur et ses conclusions sont présentées en annexe.

1.1.1. Bases générales pour la préparation des états de durabilité

Les données présentées dans ce rapport sont consolidées pour SAVENCIA Fromage & Dairy sur l'année 2024, à savoir du 1er janvier au 31 décembre 2024.

Les travaux menés dans le cadre de l'analyse de double matérialité pour identifier les impacts, risques et opportunités matériels pour SAVENCIA Saveurs & Spécialités ont pris en compte la chaîne de valeur, tant amont qu'aval. Le périmètre des différentes politiques, actions, cibles et métriques dépend des périmètres des Impacts, Risques et Opportunités identifiés et est précisé dans les paragraphes correspondants.

Nous n'avons pas omis d'information particulière liée à la confidentialité.

1.1.2. Précisions méthodologiques

Certains indicateurs ont fait l'objet d'estimations :

- Dans le cadre du calcul du bilan carbone de SAVENCIA Fromage & Dairy, une estimation a été réalisée pour les données de l'année 2024 compte-tenu de l'indisponibilité d'une partie des informations nécessaires à son calcul. Les données d'activité des principaux postes ont été mises à jour. C'est notamment le cas des scopes 1 et 2, du poste 3.1 (Achats de Lait, Achat de crème France, Achat de packaging) du poste 3.3 (Amont des énergies) et une partie du poste 3.4 (Collecte de lait). Pour les autres postes, une extrapolation des émissions 2024 a été réalisée à partir d'un ratio physique (Volumes vendus 2024/ Volumes vendus 2023) ce qui explique une très légère baisse de tous les autres postes secondaires.
- L'indicateur relatif à la consommation d'eau totale en m³ est publié uniquement en lien avec les prélèvements d'eau.

1.2. GOUVERNANCE

1.2.1. Rôle des organes d'administration, de direction et de surveillance

Le Groupe SAVENCIA, est constitué de deux pôles : Savencia Fromage & Dairy et Savencia Gourmet.

La société Savencia Holding SCA, qui regroupe ces deux pôles, est dotée d'une gouvernance structurée qui vise à garantir la bonne conduite des affaires.

Savencia Holding SCA

La Gérance de Savencia Holding SCA, est en charge de la gestion de la société et de la mise en œuvre de sa stratégie globale. Il représente la société vis-à-vis des tiers.

Le Conseil de Surveillance contrôle la qualité de la gestion des affaires du Groupe SAVENCIA et s'assure du respect des grandes orientations définies par les actionnaires, permettant d'assurer la pérennité et l'autonomie du Groupe. Il exerce son contrôle et porte une appréciation sur la conduite des affaires par la Gérance.

SAVENCIA Fromage & Dairy

Le Conseil d'Administration de SAVENCIA Fromage & Dairy détermine les orientations stratégiques de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées générales et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle, par ses délibérations, les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration est investi par la Loi, ses statuts et son règlement intérieur, de pouvoirs spécifiques.

Dans le cadre de ses missions, le Conseil a les pouvoirs suivants, sans que cette liste soit exhaustive :

- Il fixe les objectifs de la Société et en définit les orientations stratégiques, dans le respect de la Culture et des valeurs du Groupe ;
- Il désigne les mandataires sociaux chargés de diriger la Société dans le cadre de la stratégie retenue ;
- Il choisit le mode d'organisation (dissociation des fonctions de Président et de Directeur Général ou unicité de ces fonctions) ;
- Il arrête les comptes sociaux et établit les comptes consolidés annuels ; il contrôle la gestion et vérifie la fiabilité et la clarté des informations fournies aux actionnaires ainsi qu'aux marchés, à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes ;
- Il analyse, en lien avec la stratégie, les opportunités et les risques dans le champ d'activité de la Société ainsi que les mesures prises en conséquence ;
- Il veille à inscrire les performances financières et extra-financières de la Société dans une perspective à long terme ;
- Il veille à la mise en œuvre d'une politique de non-discrimination et de diversité en son sein ;
- Il s'assure de la mise en place d'un dispositif de prévention et de détection de la corruption et du trafic d'influence et reçoit toutes les informations nécessaires à cet effet.

Il appartient également au Conseil d'Administration d'être le garant de la pérennité de l'indépendance du Groupe. A ce titre, le Conseil accompagne le Président dans l'exercice de cette mission.

Les Administrateurs représentent l'ensemble des actionnaires et agissent dans l'intérêt de la Société. Ils doivent maîtriser les enjeux stratégiques des marchés sur lesquels intervient la Société. Le Conseil est doté d'un administrateur représentant les salariés actionnaires. Le Conseil d'Administration procède à l'évaluation de sa capacité à répondre aux attentes des actionnaires qui lui ont donné mandat d'administrer la Société, en passant en revue sa composition, son organisation et son fonctionnement.

Le Conseil d'Administration porte une attention particulière à la sélection de ses membres afin que chacun d'entre eux renforce les compétences de l'ensemble, tant en termes de culture d'entreprise familiale, que de connaissance du Groupe ou du secteur, de savoir-faire technique ou d'expériences de marchés. Le Groupe est par ailleurs particulièrement attaché et attentif au principe de non-discrimination dans la multiplicité des aspects que celui-ci peut refléter. Ainsi, dans le cadre de sa mission permanente, le Comité de Management et des Rémunérations définit les profils nécessaires, puis évalue les différents candidats identifiés afin de s'assurer de leur capacité à

contribuer aux enjeux stratégiques et à s'intégrer à la Culture et aux Valeurs du Groupe. Ils peuvent avoir développé une expérience à l'intérieur du Groupe ou dans des entreprises industrielles ou encore de services (cabinet de conseil en stratégie et/ou en audit, de banques, d'assurances...), entreprises françaises, européenne ou mondiale, du secteur agroalimentaire ou non. A date, les expériences des membres du Conseil d'Administration de SAVENCIA Fromage & Dairy sont variées et couvrent les domaines suivants : Ressources Humaines, Culture et Organisation ; Stratégie et Évaluation des sociétés ; Industriel et RSE ; Finance et Assurance ; Audit, Comptabilité, Risques et Contrôle interne ; Juridique ; Gestion d'Entreprises Familiales ; Secteur Agroalimentaire ou non ; Connaissance interne du Groupe ou benchmark externe ; Marketing et Commercial... Par ailleurs, de par leurs expériences professionnelles, ils apportent au Conseil d'Administration une connaissance des marchés Français, Européen ou Internationaux en ligne avec l'implantation géographique internationale du Groupe. Enfin, le Comité de Management et des Rémunérations s'assure que les règles sur la proportion des administrateurs de chaque sexe au sein du Conseil d'Administration soient respectées.

Conformément aux dispositions des statuts et à la Loi, le Conseil s'est doté de Comités spécialisés dont l'objectif est de l'assister sur les sujets dont ils ont la responsabilité et qui portent sur la conduite des affaires. Les membres de ces Comités sont choisis en fonction de leurs compétences et de la pertinence de leurs parcours.

Le nombre de membres exécutifs et non exécutifs

Type de membre	2024
Nombre de membres non exécutifs	16
Nombre de membres exécutifs	0

Le nombre d'administrateurs non exécutifs présenté inclut l'administrateur représentant les salariés actionnaires mais n'inclut pas le censeur.

Répartition hommes-femmes dans les organes d'administration, de gestion et de surveillance

Genre	2024
Femme	7
Homme	9
Taux de diversité des sexes au sein du conseil d'administration	43,7 %

Pourcentage de membres indépendants dans les organes d'administration, de gestion et de surveillance

	2024
Pourcentage de membres du conseil d'administration indépendants	56,2 %

Le Comité d'Audit et des Risques SAVENCIA Fromage & Dairy (CAR)

Ce Comité joue un rôle déterminant dans la sécurisation de la conduite des affaires de SAVENCIA :

- Il assiste le Conseil dans ses travaux d'arrêtés des comptes ;
- Il apprécie le processus d'élaboration de l'information financière et extra-financière et, le cas échéant, formule des recommandations afin d'en garantir l'intégrité ;
- Il analyse les procédures de la Société visant à identifier et hiérarchiser les principaux risques encourus par le Groupe, de s'assurer de la pertinence et de l'efficacité des systèmes de contrôles internes et externes ;

- Il s'assure de la mise en place d'un plan de vigilance, du suivi et de l'actualisation permanente des cartographies des risques et des dispositifs de prévention et de détection de la corruption et du trafic d'influence, de la pertinence des mesures prises pour veiller au respect de la déontologie boursière ainsi que de la conformité des pratiques du Groupe, en toutes circonstances, aux réglementations applicables ;
- Il apprécie le degré de sécurité des systèmes d'information, tant face aux risques d'agression qu'au plan de sa fiabilité opérationnelle ;
- Il contrôle les conditions d'exercice de la mission des Commissaires aux Comptes (CAC).

Le Comité de la Responsabilité Sociale et Environnementale SAVENCIA Fromage & Dairy (CRSE)

Ce Comité a un rôle majeur dans l'appréciation des politiques RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) conduites par le Groupe. Il a pour mission d'anticiper les opportunités, les enjeux et les risques pour SAVENCIA et ainsi veiller à une conduite des affaires saine et durable. Le Comité apprécie les politiques menées ainsi que l'avancement des principaux plans d'action. Pour accomplir cette mission, le CRSE peut entendre les Commissaires aux Comptes, les Dirigeants Mandataires sociaux, les Directeurs RSE, de la Conformité, des Ressources Humaines, des Opérations ainsi que des experts externes, sans que cette liste soit limitative. Ces interventions sont organisées pour apporter les éclairages nécessaires et partager les positionnements stratégiques choisis et envisagés en matière RSE. Les travaux réalisés sont restitués au Conseil d'Administration de SAVENCIA Fromage & Dairy.

Le Comité de Management et des Rémunérations SAVENCIA Fromage & Dairy (CMR)

Ce Comité œuvre pour la bonne conduite des affaires dans le domaine des Ressources Humaines :

- Il formule des recommandations au Conseil d'Administration sur la nomination, le renouvellement et la préparation de la succession des Administrateurs, Censeurs et des Dirigeants mandataires sociaux ;
- Il étudie et recommande la définition des rémunérations et avantages annexes des Dirigeants mandataires sociaux ainsi que des modalités de répartition des rémunérations allouées aux Administrateurs et aux Censeurs ;
- Il assiste le Conseil d'Administration dans l'appréciation de la politique de Ressources Humaines du Groupe.

Les instances de Direction du Groupe : COMEX de SAVENCIA Fromage & Dairy et CODIR de SAVENCIA Gourmet

Le COMEX de SAVENCIA Fromage & Dairy est organisé autour de son Directeur Général épaulé par le Secrétaire Général. Il est composé des personnes en charge des fonctions Ressources Humaines, Gestion Finance, Stratégie et Transformation, Croissance Durable, RSE ainsi que des responsables opérationnels des activités du Groupe.

SAVENCIA Gourmet

SAVENCIA Gourmet, de par sa structure juridique de Société par Actions Simplifiée, dispose d'une gouvernance spécifique à savoir :

Le Comité de Direction de SAVENCIA Gourmet est organisé autour de deux Directeurs Généraux qui se répartissent les activités du périmètre.

Les fonctions suivantes y sont représentées : Stratégie et Transformation, Ressources Humaines, Gestion Finance, Marketing, RSE, Industriel et IT.

1.2.2. Intégration des performances en matière de durabilité dans les mécanismes d'incitation

Le Groupe applique un système de rémunération adapté aux périmètres et aux niveaux de responsabilité des postes, et qui inclut notamment un système de part variable annuelle. Cette approche vise à associer l'ensemble du management à l'atteinte d'objectifs stratégiques pour le Groupe. Il est composé de trois types d'objectifs : objectifs financiers, objectifs extra financiers et objectifs personnels.

Depuis deux ans, il a été décidé que les objectifs RSE portent sur la Sécurité.

En 2024, les objectifs « Sécurité » des filiales s'articulent autour du déploiement des « essentiels sécurité ». Chaque Essentiel Sécurité cible un risque propre à nos métiers et vise à prévenir les accidents et les blessures. Il se décline en un ensemble de règles applicables par tous et en toute circonstance au niveau du Groupe comme le standard LOTO (Lock Out Tag Out) est en cours de déploiement dans nos usines. Il s'agit d'une procédure de sécurité utilisée pour prévenir les accidents et les blessures qui peuvent être causés par la libération involontaire d'énergie par des machines ou des équipements. La procédure consiste à isoler les sources d'énergie qui alimentent la machine ou l'équipement, puis à verrouiller et étiqueter ces sources afin d'éviter qu'elles ne soient accidentellement mises sous tension.

Ces critères RSE pourront évoluer au cours des prochaines années en fonction des priorités sur lesquelles nous souhaiterons mettre l'accent.

Pourcentage de la rémunération variable dépendant d'objectifs et (ou) d'impacts liés au développement durable

	2024
Pourcentage de la rémunération variable dépendant d'objectifs et (ou) d'impacts liés au développement durable	20 %

Ce pourcentage de rémunération variable dépendant d'objectifs liés au développement durable peut parfois être supérieur lorsque des objectifs RSE spécifiques sont intégrés dans les objectifs personnels de collaborateurs. Cela peut notamment être le cas au niveau des Directeurs d'usine pour lesquels des objectifs sont liés à des performances énergétiques ou de réduction de prélèvements d'eau par exemple.

L'atteinte des objectifs est évaluée en fin d'année.

1.2.3. Déclaration sur la vigilance raisonnable

SAVENCIA veille à exercer une diligence raisonnable selon les Principes directeurs de l'OCDE qui invitent les entreprises à agir de manière responsable, en préservant l'environnement et en respectant les droits des personnes concernées par l'activité de l'entreprise, qu'il s'agisse des travailleurs, des communautés ou des consommateurs. Il s'agit de mettre en œuvre un processus visant à identifier et prévenir ou atténuer les atteintes potentielles aux personnes et à l'environnement, et à remédier aux préjudices survenus.

Cette démarche rejoint celle exigée au titre du Devoir de vigilance auquel est soumis le Groupe et qui est formalisée dans son Plan de vigilance.

Les éléments essentiels de cette diligence raisonnable sont récapitulés dans le tableau ci-dessous :

Éléments essentiels de la démarche raisonnable	Paragraphe de la déclaration relative à la durabilité
a. intégrer la diligence raisonnable dans la gouvernance, la stratégie et le modèle économique	1.2.1 Rôle des organes d'administration et de gouvernance 1.3.1 Stratégie,, modèle économique et chaîne de valeur
b. collaborer avec les parties intéressées concernées à toutes les étapes de la diligence raisonnable	1.3.2 Intérêts et points de vue des parties prenantes
c. identifier et évaluer les incidences négatives	1.4 Analyse de double matérialité
d. prendre des mesures pour remédier à ces incidences négatives	Plan de vigilance
e. suivre l'efficacité des ces efforts et communiquer	Plan de vigilance

1.2.4. Gestion des risques et contrôles internes concernant l'information en matière de durabilité

La collecte des informations en matière de durabilité est pilotée par les Directions métiers, dans leurs domaines respectifs. Elles s'appuient sur leur réseau d'experts locaux qui sont les contributeurs des données.

Deux guides de reporting, environnemental et social, définissent les indicateurs de performance environnementaux et sociaux du Groupe.

Les données sont remontées et consolidées au moyen d'outils spécifiques du Groupe pour l'ensemble des filiales. Un questionnaire annuel est adressé et renseigné par toutes les filiales du périmètre, tous types de sites confondus : production, logistique, commercial et administratif. Un premier niveau de contrôle automatisé dans l'outil permet de vérifier l'exhaustivité et la cohérence des réponses.

Au niveau Groupe, les responsables du reporting extra- financier, au sein de la Direction RSE Groupe, consolident les données collectées afin de générer les indicateurs Groupe présentés dans ce rapport.

Ils assurent également le contrôle des données, en validant leur cohérence et leur vraisemblance. Pour ce faire, des tests de cohérence sont réalisés sur les indicateurs, les variations sont mises en évidence et justifiées.

Les écarts significatifs identifiés sont analysés avec le contributeur de la donnée.

Ces contrôles permettent d'assurer une meilleure fiabilité de la donnée.

Une procédure de contrôle a été initiée afin de permettre aux filiales, sur la base d'une auto-évaluation de mesurer leur niveau d'appropriation du reporting extra-financier. Cette procédure de contrôle interne a également été déclinée par métier afin d'assurer la bonne appropriation par les filiales des thématiques RSE.

Le Groupe n'emploie pas de méthode de classement des risques liés à la qualité des données ESG, mais s'inscrit dans un processus d'amélioration continue de la qualité des données remontées dans le cadre du reporting RSE.

1.3. STRATÉGIE ET MODÈLE D'AFFAIRES

1.3.1. Stratégie, modèle économique et chaîne de valeur

Centré sur les spécialités fromagères et laitières, SAVENCIA Fromage & Dairy est l'un des principaux transformateurs de lait mondiaux, le 2ème groupe fromager français et le 5ème mondial en chiffre d'affaire. Groupe familial indépendant, il est coté sur Euronext Paris.

Avec 22 751 collaborateurs salariés et non-salariés (*en ETP moyen annuel* – la définition se trouve dans la partie 3.1.1.3 Caractéristiques des salariés de l'entreprise) dans le monde, un chiffre d'affaires de 7,1 milliards d'euros, SAVENCIA Fromage & Dairy commercialise ses produits et solutions dans 120 pays.

En 2024, SAVENCIA Fromage & Dairy a acheté 5 milliards de litres de lait dans le monde auprès d'exploitations laitières bovines, ovines et caprines. La France représente la plus grande partie de ses approvisionnements laitiers mondiaux et tout le lait que nous transformons dans l'Hexagone est d'origine française.

Dans chacun des pays où le Groupe est présent, il propose aux consommateurs des produits de marques premium qui appartiennent souvent au patrimoine de leur pays. Son développement s'appuie sur une connaissance approfondie des goûts et des usages locaux, un savoir-faire fromager, une large maîtrise des technologies fromagères et laitières, et une recherche de pointe sur les constituants du lait.

L'information sectorielle est établie sur la base du reporting interne utilisé par le Directeur Général, principal décideur opérationnel.

Les secteurs opérationnels sont au nombre de deux :

- Les Produits Fromagers : ce secteur regroupe la production et la distribution de fromages de marque et spécialités fromagères sur la plupart des marchés.
- Les Autres Produits Laitiers : ce secteur regroupe la production et la distribution des crèmes fraîches et beurres de grande consommation, des produits pour la restauration commerciale (crèmes fraîches et UHT, préparations pour desserts, beurres pâtisseries) et des préparations à base de lait pour l'hôtellerie. Cette activité regroupe également les beurres techniques et les protéines laitières à haute spécificité pour les industries alimentaires, les industries de la nutrition et de la santé.
- Les Activités Non Laitières : ce secteur regroupe la production et la distribution de produits sucrés, de produits de la mer et la charcuterie.

NOTRE VOCATION

Entreprendre pour bien nourrir l'Homme

RESSOURCES

26 413 COLLABORATEURS engagés autour de nos valeurs communes. 61% d'hommes / 39% de femmes.

Des **MARQUES FORTES ET UNIQUES**, dont des marques patrimoniales locales, des marques d'origine et AOP.

5 milliards de litres de lait achetés, collectés auprès d'**ÉLEVEURS LAITIERS** partenaires de Savencia Fromage & Dairy. Des **PRODUCTEURS DE CACAO** en partenariat long terme avec Valrhona.

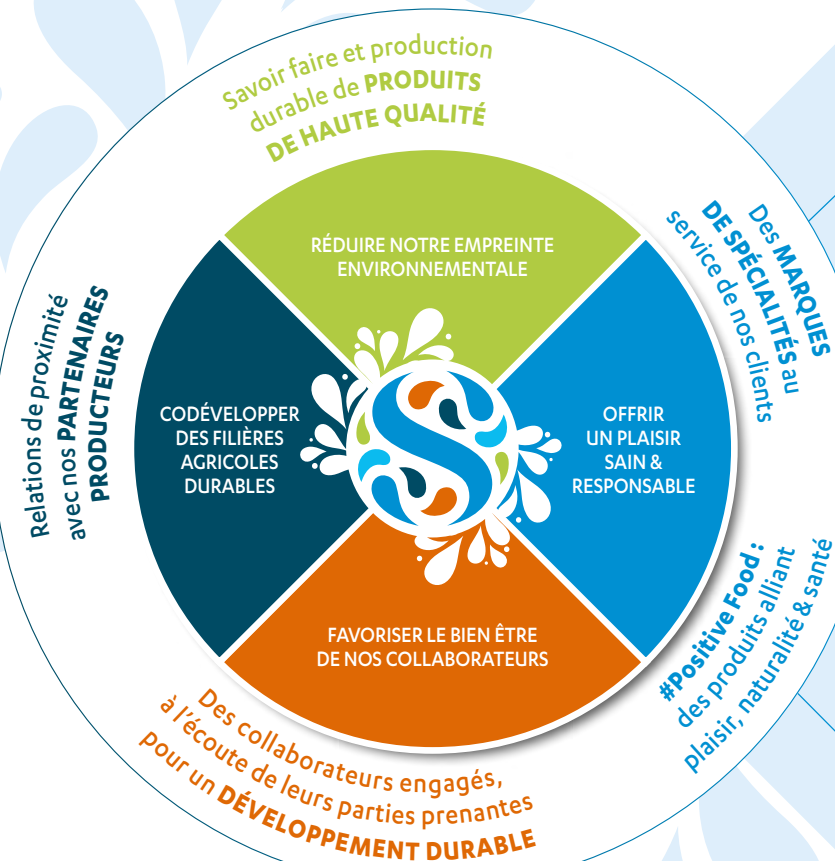
Des expertises qualité, R&D et métiers dans nos **SITES DE PRODUCTION** à travers le monde. Une amélioration continue de la gestion des ressources naturelles.

Une stratégie omnicanale, avec des **RÉSEAUX COMMERCIAUX** et clients partenaires dans le monde.

Un **MODÈLE « GLOCAL »** avec des expertises globales partagées et des filiales locales en forte proximité avec leurs marchés.

La stabilité d'un **ACTIONNARIAT FAMILIAL** contrôlant Savencia Fromage & Dairy, coté en bourse.

CRÉATION DE VALEUR



NOTRE CULTURE

Valeurs : tolérance, courage, honnêteté, loyauté

Principes d'action : subsidiarité, collégialité, autonomie

MODÈLE

D'AFFAIRES

NOTRE STRATÉGIE

Créer de la valeur par la différenciation de spécialités et l'innovation



Retail

Produits fromagers
Beurre, crème, infantile
Charcuterie, produits de la mer
Chocolat GMS, boutiques & E Commerce



Food service

Fromages, beurre, crème, cheese sauces
Chocolat et préparations sucrées



Industrie

Ingrédients laitiers et solutions nutritionnelles
Beurres techniques



Un groupe, 2 entités

Savencia Fromage & Dairy, 5^e groupe laitier mondial en chiffre d'affaires et 2^e groupe fromager.

Savencia Gourmet, acteur international du Food service premium et de la gastronomie sucrée, et en France offre de marques GMS de charcuterie, produits de la mer et chocolat.

VALEUR PARTAGÉE

POUR LES COLLABORATEURS :

une politique RH reconnue avec 17 pays certifiés Top Employer 2024-2025. Engagement pour l'emploi des jeunes avec 620 contrats d'apprentissage en 2024. 47% de femmes parmi les managers.

POUR LES PRODUCTEURS :

352 jeunes agriculteurs ont bénéficié d'au moins un accompagnement financier à l'installation. Soutien des producteurs de cacao dans le cadre du plan « Live Long ».

POUR LES CONSOMMATEURS :

amélioration nutritionnelle et clean label des produits, accompagnement à une consommation responsable via notre démarche #PositiveFood.

POUR L'ENVIRONNEMENT :

Réduction de 21% de nos émissions scope 1 & 2 (market based) en 2024 vs 2019. Réduction de 10% de nos prélèvements en eau par tonnages fabriqués entre 2015 et 2024.

POUR LA SOCIÉTÉ ET LES COMMUNAUTÉS :

nous contribuons au développement des territoires locaux. 64% de nos filiales soutiennent des actions de solidarité.



Avec sa vocation « Entreprendre pour bien nourrir l'Homme » et sa démarche RSE Oxygen, le Groupe est engagé à entreprendre durablement, dans le respect des hommes et de la planète.

La démarche Oxygen du Groupe se décline autour de quatre axes :

- Un plaisir sain et responsable : SAVENCIA souhaite contribuer aux objectifs de santé publique en proposant des produits, alliant plaisir et santé, favorisant une alimentation diversifiée, saine et durable.
- Des filières agricoles durables : en partenariat avec nos fournisseurs de matières premières agricoles, nous visons à développer un approvisionnement plus durable et créateur de valeur pour assurer la pérennité de la filière laitière.
- L'empreinte environnementale : conscient des enjeux mondiaux relatifs aux émissions de gaz à effet de serre, de la pression sur la ressource eau, de la nécessité de lutter contre le changement climatique, SAVENCIA cherche à réduire l'empreinte environnementale de ses activités.
- Le bien-être de nos collaborateurs : la sécurité, la santé, le bien-être, et l'engagement solidaire de nos collaborateurs sont des préoccupations de tous et à tous les niveaux de l'organisation.

Le Groupe poursuit actuellement ses réflexions stratégiques pour construire la suite du plan Oxygen, qui se termine en 2025. L'ambition du Groupe est de capitaliser sur les plans d'action engagés, tout en intégrant les résultats des travaux de consultation conduits en 2024 avec nos parties prenantes stratégiques. Cela permettra de mettre en adéquation leurs attentes actuelles et futures avec des propositions d'engagements renouvelés aux ambitions renforcées.

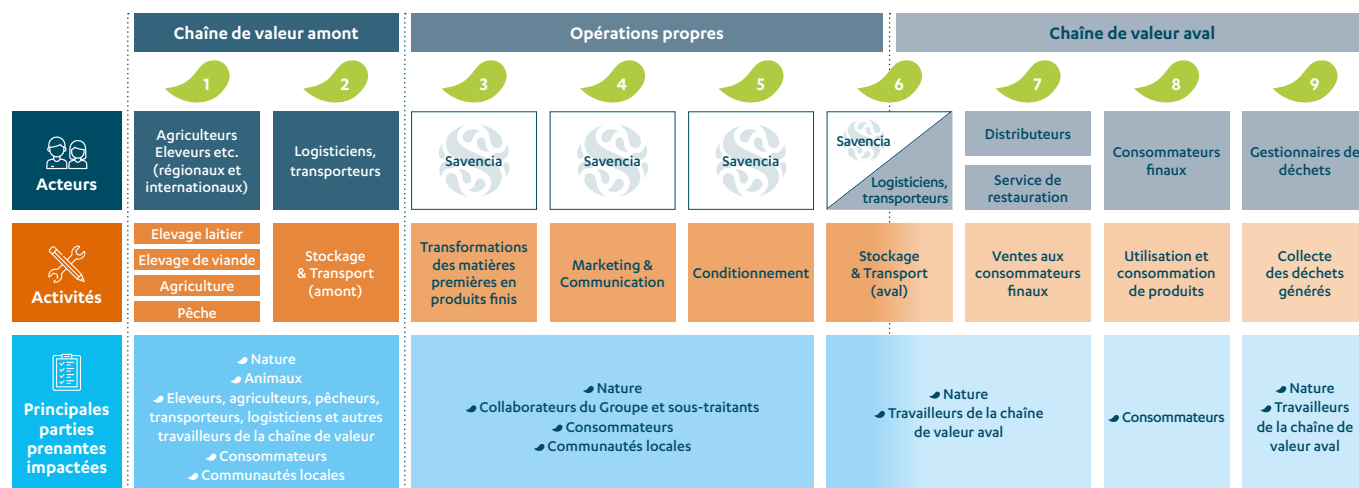
Piliers Oxygen	Thématiques
Un plaisir sain et responsable	Changement climatique Pollution Utilisation des ressources et économie circulaire Consommateurs et utilisateurs finaux Conduite des affaires
Des filières agricoles durables	Changement climatique Pollution Eau et Ressources hydriques Biodiversité et écosystèmes Utilisation des ressources et Economie circulaire
L'empreinte environnementale	Changement climatique Pollution Eau et Ressources hydriques Biodiversité et écosystèmes Utilisation des ressources et Economie circulaire Travailleurs de la chaîne de valeur Communautés affectées Conduite des affaires
Le bien-être de nos collaborateurs	Travailleurs de l'entreprise

Zone géographique	Nombre de salariés et non-salariés en ETP moyen annuel
Europe	19 326,8
Afrique, Asie Pacifique et Moyen-Orient	1 409,3
Amériques	5 676,7

Stratégie, modèle d'entreprise et chaîne de valeur	2024
Nombre total de salariés et non-salariés (ETP moyen annuel)	26 412,9
Chiffre d'affaires (M€)	7 140

SAVENCIA Fromage & Dairy n'exerce aucune activité dans les secteurs du pétrole, du gaz, de la chimie, du charbon, du tabac, des armes.

CHAÎNES DE VALEUR DU GROUPE SAVENCIA



1.3.2. Intérêts et points de vue des parties prenantes

SAVENCIA coopère avec de nombreuses parties prenantes et développe des relations durables avec ses partenaires.

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan Oxygen, nous avons effectué en 2018 une première consultation d'envergure de nos principales parties prenantes internes et externes, dont une mise à jour a été réalisée en 2021. A cet effet, une cartographie des parties prenantes a été élaborée en fonction de critères tels que la légitimité, la représentativité ou bien encore la manière dont elles pourraient être affectées par nos activités.

Nos principales parties prenantes ainsi identifiées sont :

- en interne : nos collaborateurs, nos partenaires sociaux, nos dirigeants et nos actionnaires ;
- en externe : nos producteurs, nos consommateurs, nos fournisseurs, nos clients mais également les communautés locales, institutions publiques, les partenaires financiers et des ONG.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la Corporate Sustainability Reporting Directive (CSRD) pour SAVENCIA Fromage & Dairy, des travaux ont été menés en 2024 afin de réaliser une analyse de double matérialité permettant d'identifier les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Cette analyse a été réalisée au niveau Groupe afin de mutualiser les travaux réalisés et intégrer l'ensemble de la chaîne de valeur du Groupe. Des contributeurs internes, experts métiers, ont ainsi été associés aux différentes étapes du projet en fonction de leur domaine de compétence et d'expertise professionnelle. Des interviews ont été réalisées et des ateliers pluridisciplinaires ont été organisés avec des parties prenantes internes afin d'évaluer les risques et les opportunités pour Savencia et les impacts de Savencia sur l'environnement externe. Leur implication aux différentes étapes du projet assure la cohérence et la pertinence de la consultation.

Les intérêts et les points de vue des parties prenantes externes ont été pris en compte à partir d'analyse bibliographiques telles que des parutions à la fois d'ONG (Coalition Eau, Greenpeace, Action contre la Faïm...), de sources institutionnelles (Ministères, OCDE,...), ou d'autres structures (INRAE, INRS, C3D, Global Development Institute...). Elles ont également été consultées directement dans les modalités décrites ci-après.

Nos filiales entretiennent un dialogue actif avec leur écosystème au niveau local. Les modalités de dialogue sont adaptées en fonction de la typologie d'interlocuteurs et prennent différentes formes : échanges téléphoniques, réunions, visite de sites, échanges d'expériences ou bien encore de groupes de travail. Un de nos sites en Argentine a par exemple mis en place un système de "boîte aux lettres" dans laquelle les habitants peuvent faire des suggestions ou déposer des réclamations.

Le Groupe est par ailleurs régulièrement sollicité par ses clients de la grande distribution sur ses actions en matière de durabilité. Ces échanges ont lieu au travers de questionnaires, mais également dans le cadre de rendez-vous commerciaux spécifiques, dédiés aux thématiques de Responsabilité Sociétale des Entreprises. Ces réunions sont l'occasion de présenter la démarche et d'échanger autour de sujets communs tels que la décarbonation du scope 3 des émissions de gaz à effet de serre. Ce scope inclut en effet les émissions indirectes se produisant dans la chaîne de valeur telles que celles liées à la production des matières premières, le transport, et la gestion des déchets. Des initiatives conjointes voient le jour afin d'optimiser les chaînes logistiques, promouvoir des pratiques agricoles durables, et

encourager les consommateurs à adopter des comportements plus respectueux de l'environnement.

L'écoute consommateurs est une priorité du Groupe, nous utilisons différents canaux pour échanger avec eux, notamment les réseaux sociaux et les services clients accessibles par téléphone ou par email. Sur chacun des marchés, des équipes dédiées assurent, au niveau local, cette mission. Le Groupe recueille les avis et les retours des consommateurs pour améliorer ses produits et services. Cette approche interactive permet à SAVENCIA de rester à l'écoute des attentes de ses clients et de renforcer la confiance et la fidélité envers ses marques. (cf. 3.4.1.1 Prise en considération des intérêts des consommateurs).

Le Groupe échange également de manière régulière avec ses principaux fournisseurs, avec qui il s'inscrit dans la durée et dans une démarche de progrès partagée afin de promouvoir des achats responsables et répondre aux différents enjeux sociétaux. (cf. 4.3 Gestion des relations avec les fournisseurs)

SAVENCIA Ressources laitières, filiale en charge de la collecte du lait auprès des producteurs laitiers à travers le monde, a mis en place en France, depuis 2023, une consultation de ses parties prenantes, qui inclut des représentants de ses structures partenaires, de ses fournisseurs de lait et de la filière laitière française. Ce comité se réunit 1 à 2 fois par an pour discuter des enjeux agricoles auxquels font face notre approvisionnement laitier et nos partenaires producteurs. Ce dialogue nous permet de confronter notre stratégie d'entreprise aux avis de nos parties prenantes et d'ajuster ainsi nos actions en conséquence.

SAVENCIA Fromage & Dairy et ses filiales sont également adhérents de plusieurs associations professionnelles représentant l'Industrie laitière, dans les différents pays où le Groupe opère. Ces fédérations, aux formes juridiques diverses, veillent à ce que les intérêts de l'industrie laitière soient pris en compte dans l'élaboration des politiques publiques. Le champ couvert par ces associations est large. Il couvre plusieurs domaines d'action, dans les états où les régions concernées, tels que la durabilité et les normes environnementales, la législation alimentaire, les normes produits, la santé et le bien-être des animaux, la santé et la nutrition, la protection des termes laitiers, ainsi que les politiques commerciales.

La collaboration de tous les acteurs est essentielle afin de créer une chaîne de valeur plus respectueuse des hommes et de la planète et de répondre ainsi aux attentes croissantes des consommateurs et des différentes parties prenantes en la matière.

Le dialogue social est également adapté à chaque métier et aux spécificités locales des organisations selon le principe de subsidiarité. Celui-ci est structuré en France, autour des différentes instances représentatives telles que notamment, les Comités d'Entreprise, les Comités de Santé Sécurité et Conditions de Travail, les réunions de Délégués du Personnel ou bien encore les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) (cf. pour plus de détails la partie 3.1.1.6 Dialogue social et processus de dialogue avec le personnel de l'entreprise et ses représentants au sujet des impacts). A l'international, le dialogue social repose également sur plusieurs principes et structures visant à favoriser une communication efficace et constructive entre la direction et les employés dans les différentes filiales à travers le monde. Le Comité d'Entreprise Européen (CEE) permet de représenter les intérêts des salariés au niveau européen. Des enquêtes d'opinion internes sont réalisées dans la quasi-totalité des filiales de SAVENCIA selon la méthodologie du Great Place To Work®. Le questionnaire est construit autour de cinq grandes dimensions : la crédibilité, le respect, l'équité, la fierté et la convivialité. Ces enquêtes aident à mesurer le niveau d'engagement et de satisfaction des collaborateurs, les points forts

et les domaines à améliorer. Les filiales intègrent ainsi les attentes de leurs collaborateurs notamment en matière de qualité de vie au travail et identifient les actions à déployer afin d'y répondre.

SAVENCIA communique également de manière transparente sur ses objectifs, ses progrès mais aussi sur les défis auxquels il doit faire face, notamment en matière de durabilité. Les informations pertinentes sont partagées permettant ainsi une compréhension mutuelle des enjeux de transformation nécessaires, dans un cadre de dialogue structuré et constructif.

1.4. ANALYSE DE DOUBLE MATÉRIALITÉ

1.4.1. Description des processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités significatifs

1.4.1.1. Identification des enjeux, impacts, risques et opportunités

L'analyse de double matérialité de SAVENCIA a été conduite d'octobre 2023 à mars 2024. Cette analyse a été réalisée sur l'ensemble des activités du Groupe et de sa chaîne de valeur.

Une liste de sujets de durabilité a été construite à partir de cinq sources principales :

- La liste des enjeux de durabilité précisée dans l'AR 16 de l'Annexe A à l'ESRS 1 dans le cadre des travaux mutualisés avec Savencia Fromage & Dairy ;
- Les standards des référentiels GRI et SASB ;
- Une analyse comparative avec les enjeux identifiés par six pairs/concurrents selon les différentes activités ;
- Notre veille réglementaire ;
- Les résultats des précédentes analyses de risques, notamment la cartographie des risques de vigilance pour laquelle une révision est prévue prochainement.

A la suite de ce travail, 24 enjeux ont été identifiés.

Dans le cadre de chacun de ces enjeux, une liste d'Impacts (impacts de SAVENCIA sur l'écosystème externe), Risques et Opportunités (que l'environnement externe fait courir à SAVENCIA ou les opportunités que celui-ci ouvre pour SAVENCIA) a été définie en concertation avec des experts métiers internes lors d'ateliers. Les Impacts, Risques et Opportunités (IRO) ainsi identifiés comprennent à la fois ceux communs à l'ensemble des filières agroalimentaires du Groupe, et ceux spécifiques à certaines d'entre elles afin de prendre en considération les spécificités de certaines filières.

Les IRO listés sont considérés au niveau « brut », c'est-à-dire sans prendre en considération des plans d'action mis en œuvre par SAVENCIA pour piloter ses Impacts, Risques et Opportunités matériels.

Les risques et opportunités découlent souvent d'impacts positifs ou négatifs, actuels ou potentiels. Ainsi, pour chaque impact, la question de la « contrepartie » en termes de risque ou opportunité s'est posée. Toutefois, celle-ci n'est pas toujours systématique.

Une attention particulière a porté sur l'analyse des différentes filières de l'amont agricole du Groupe (lait et matières premières agricoles), élément cœur de sa chaîne de valeur et particulièrement concernées par les IRO (Impacts, Risques, Opportunités). L'analyse des IRO sur la chaîne de valeur sera affinée dans le cadre des révisions annuelles de l'analyse.

1.4.1.2. Évaluation de la matérialité d'impact

L'évaluation de la matérialité des différents impacts a été réalisée lors d'ateliers avec les experts métiers internes et les équipes de la Direction RSE. Les impacts ont bien été considérés sur différents horizons temporels, à court, moyen et long terme.

Pour quantifier les impacts, une échelle d'évaluation sur quatre niveaux a été élaborée pour les critères d'ampleur d'étendue, de réversibilité et de probabilité pour les impacts potentiels.

Un calcul a ensuite permis de pondérer les différents scores obtenus afin d'obtenir une note finale de matérialité.

1.4.1.3. Évaluation de la matérialité financière

Lors des ateliers avec les experts métiers internes, une pré-évaluation des critères pour chaque risque et opportunité a été réalisée. Cette pré-évaluation a, par la suite, été discutée et validée avec les équipes Finance, Stratégie, Contrôle interne et Risques, durant un atelier dédié.

Un travail approfondi a été effectué, à partir des travaux réalisés par la Direction des risques et sur la base d'indicateurs financiers pour évaluer la sévérité de l'effet financier des risques et opportunités sur le Groupe.

Les effets financiers ont été évalués selon quatre niveaux, à partir d'une échelle financière coconstruite entre l'équipe projet, la Direction Financière et la Direction Risques du Groupe.

L'évaluation se décompose entre une évaluation court terme et une évaluation à moyen-long terme.

Les évaluations à court terme et long terme ont été pondérées par un calcul permettant d'obtenir un score pour chaque risque et chaque opportunité.

1.4.1.4. Définition des seuils de matérialité

Deux scénarios de seuils de matérialité ont été prévus pour la matérialité d'impact et pour la matérialité financière.

S'agissant de la matérialité financière, SAVENCIA a évalué l'ampleur de l'effet financier des questions de durabilité à partir de l'échelle suivante :

- Faible : inférieur à 20 millions d'€ de Chiffre d'affaires (CA) cumulés sur un an ;
- Modéré : entre 20 et 60 millions d'€ de CA cumulés sur un an ;
- Significatif : entre 60 et 100 millions d'€ de CA cumulés sur 1 an ;
- Majeur : supérieur à 100 millions d'€ de CA cumulés sur 1 an.

Cette échelle est cohérente avec celle utilisée dans le cadre de l'analyse cartographique.

Les IROs exclus pour chaque scénario ont été revus afin de déterminer si l'information était stratégique et prioritaire pour le Groupe selon deux critères :

- La matérialité de l'information pour les parties prenantes impactées et les utilisateurs des informations de durabilité ;
- L'alignement et la continuité avec la stratégie du Groupe.

Les résultats consolidés ont été présentés, revus et validés par les membres du comité de pilotage dédié qui regroupe l'ensemble des fonctions concernées et impliquées dans l'élaboration du rapport de durabilité. Au cours de ce comité trimestriel, les dernières réalisations ainsi qu'un point sur l'avancement du projet sont présentés. Les

démarches et méthodologies d'évaluation de la double matérialité sont également partagées au sein de cette instance.

Les résultats finaux relatifs à l'analyse de double matérialité ont été approuvés par le Comité Exécutif de SAVENCIA Fromage & Dairy le 23 avril 2024 en vue de leur publication dans le futur rapport de durabilité du Groupe SAVENCIA.

Ils ont également été approuvés par le Comité d'Audit et des Risques, le Comité de la Responsabilité Sociale et Environnementale du Conseil d'Administration, le Comité Oxygen (en charge de suivre les actions RSE) et le Comité de Direction Gourmet.

1.4.2. Résultats de l'analyse de double matérialité

Piliers Oxygen	Thématiques	IRO	IRO identifiés
Changement climatique	Atténuation du changement climatique	Impacts positifs et négatifs	(-) Emissions de gaz à effet de serre liées aux émissions directes et indirectes (scope 1,2,3) (-) Consommation d'énergie (notamment fossile) (+) Production locale d'énergie renouvelable
		Risques et opportunités	(+) Attractivité commerciale et financière liée aux objectifs climatiques du Groupe (-) Risque réputationnel en cas de non-respect des objectifs climatiques ou d'une réponse insatisfaisante aux attentes des parties prenantes sur les enjeux climatiques
	Adaptation au changement climatique	Risques et opportunités	(-) Hausse des coûts opérationnels liés à l'adaptation au changement climatique (achats d'énergie et matières premières, taxe carbone, adaptation des sites aux risques naturels, etc.)
Pollution	Pollution air, eau, sol	Impacts positifs et négatifs	(-) Pollution de l'eau, de l'air et des sols liées à l'amont agricole, au transport et à la production des emballages
		Risques et opportunités	(-) Hausse des coûts opérationnels, risques juridiques et réputationnels en cas de non-conformité avec les réglementations et les attentes des consommateurs/communautés locales en matière de pollution
	Substances préoccupantes	Risques et opportunités	(-) Hausse des coûts opérationnels, risques juridiques et réputationnels en cas de non-conformité avec les réglementations
	Microplastiques	Impacts positifs et négatifs	(-) Génération de microplastiques liée aux emballages produits
Ressources hydriques	Gestion de l'eau	Impacts positifs et négatifs	(-) Contribution à la raréfaction des ressources en eau en raison des prélèvements réalisés dans le cadre des activités de SAVENCIA et celles de sa chaîne de valeur (amont agricole dont élevage) pouvant entraîner des conflits d'usage
		Risques et opportunités	(+) Accès à des financements et réduction des coûts opérationnels grâce à la réutilisation des eaux usées traitées dans les opérations du Groupe (-) Perte de productivité en cas de restriction des prélèvements en eau, hausse des coûts ou de conflits sur les usages
Biodiversité	Biodiversité	Impacts positifs et négatifs	(-) Contribution à la dégradation des sols, à la déforestation, à la destruction des habitats, à l'appauvrissement des ressources et à l'érosion de la biodiversité animale sur les chaînes de valeur amont agricoles (soja, matières grasses végétales, pâte à papier)
		Risques et opportunités	(-) Risque de non-conformité avec les attentes réglementaires et sociétales liées à l'impact des activités du Groupe et de sa chaîne de valeur sur la biodiversité (-) Tensions sur l'approvisionnement en matières premières stratégiques (hausse des coûts/risque de rupture) liées à la perte de biodiversité et la raréfaction des ressources

Piliers Oxygen	Thématiques	IRO	IRO identifiés
Economie circulaire	Utilisation des ressources	Impacts positifs et négatifs	(+) Impact lié à la limitation du gaspillage alimentaire via des offres adaptées (allongement de durée de consommation, refonte des portions) et la récupération des invendus (-) Impacts liés à l'utilisation de matières premières vierges dans les emballages ainsi qu'à la gestion de la fin de vie des emballages
		Risques et opportunités	(+) Réduction des coûts en matières premières du fait de l'allègement des emballages (-) Hausse des coûts opérationnels, risques juridiques et réputationnels en cas de non-conformité avec les attentes réglementaires et sociétales en termes de gestion des emballages
	Gestion des déchets	Impacts positifs et négatifs	(-) Pertes alimentaires (rupture de la chaîne du froid, dégâts causés aux produits) dans la chaîne d'approvisionnement pouvant également entraîner des pertes financières pour l'écosystème
Effectifs de l'entreprise	Conditions de travail des collaborateurs du Groupe	Impacts positifs et négatifs	(+) Stabilité et conditions d'emploi contribuant à la stabilité financière, à l'insertion sociale et au bien-être des salariés (-) Pertes d'emploi en cas de plan de licenciement des collaborateurs (-) Exposition des employés à des risques d'insécurité de l'emploi lié à l'automatisation des activités
		Risques et opportunités	(+) Gain de productivité lié à l'épanouissement des collaborateurs (-) Perte de productivité en cas d'indisponibilité de la main d'œuvre saisonnière (-) Risque juridique en cas de non-respect du Code du Travail et des droits des collaborateurs, de pratiques discriminatoires ou d'inégalités de traitement
	Gestion et développement des compétences des collaborateurs	Impacts positifs et négatifs	(+) Renforcement de l'employabilité des collaborateurs lié au développement de leurs compétences tout au long de leur parcours professionnel
		Risques et opportunités	(-) Hausse des coûts de formation et recrutement liés à l'évolution des métiers du Groupe
	Santé et sécurité des collaborateurs	Impacts positifs et négatifs	(-) Exposition des employés à des risques physiques ou psychosociaux (intégrant notamment les travailleurs intérimaires et sur sites industriels) (-) Exposition des employés à des risques sécuritaires dans certaines zones d'implantation du Groupe
		Risques et opportunités	(-) Faible attractivité et difficulté de rétention du fait des contraintes liées à certains métiers au sein du Groupe, y compris main d'œuvre saisonnière
	Diversité, inclusion et respect des droits humains des collaborateurs	Impacts positifs et négatifs	(-) Exposition des employés à des risques de discrimination ou au harcèlement
		Risques et opportunités	(+) Capacité d'innovation liée à la diversité des collaborateurs au sein du Groupe (-) Risque juridique en cas de non-respect du Code du Travail et des droits des collaborateurs, de pratiques discriminatoires ou d'inégalités de traitement
Travailleurs de la chaîne de valeur	Travailleurs de la chaîne de valeur	Impacts positifs et négatifs	(+) Création d'emplois sur la chaîne de valeur (-) Impact sur les droits humains/conditions de travail (temps de travail, salaire décent, santé et sécurité, discrimination, harcèlement, travail forcé, travail des enfants)
		Risques et opportunités	(+) Préférence des consommateurs liée à la production de produits éthiques et responsables (-) Risque juridique et réputationnel en cas de non-respect des droits des travailleurs de la chaîne de valeur, et de non-maîtrise des risques santé et sécurité (intégrant les coûts de mise en conformité) (-) Pertes de revenus et tension sur l'approvisionnement en matières premières en cas de manifestations sociales sur la chaîne de valeur, de déprise agricole ou de condamnation d'un fournisseur sur les sujets de droits humains



Piliers Oxygen	Thématiques	IRO	IRO identifiés
Communautés affectées	Ancrage territorial et impact sur les communautés	Impacts positifs et négatifs	(-) Impact sur les conditions de vie des communautés locales sur les chaînes de valeurs agricoles et d'élevage (déplacement de population, précarité économique, accès limité aux ressources) (-) Impact sur les riverains et communautés locales à proximité des élevages (risque sanitaire, nuisances sonores, olfactives, lumineuses)
		Risques et opportunités	(-) Risque juridique et réputationnel en cas de non-respect des droits fondamentaux des communautés locales (-) Risque réputationnel en cas de remise en cause de la licence sociale d'opérer (atteinte des droits fondamentaux des communautés locales)
Consommateurs et utilisateurs finaux	Information des consommateurs et marketing responsable	Impacts positifs et négatifs	(-) Impact sur la protection des données personnelles des consommateurs (notamment lié aux pratiques marketing et de vente) (+) Sensibilisation et incitation des consommateurs à une alimentation saine et durable (incluant les enjeux relatifs au gaspillage alimentaire)
		Risques et opportunités	(-) Hausse des coûts et risque juridique/réputationnel suite à de potentiels retraits/rappels de produits et en cas d'allégations non conformes sur les caractéristiques des produits
	Accès à des produits sains et durables	Impacts positifs et négatifs	(+) Accès à des produits sains, durables et accessibles au plus grand nombre (produits laitiers, produits issus des filières chocolat, porc, poisson, volaille et fruits secs) (+) Valorisation des savoir-faire traditionnels et locaux, notamment via la promotion des produits labellisés et aux produits terroirs et origines
		Risques et opportunités	(+) Gain de parts de marché lié au développement d'offres de produits sains, durables et accessibles à tous, répondant aux attentes croissantes des consommateurs (-) Pertes de revenus en cas de report des consommateurs vers des produits plus abordables financièrement
	Qualité nutritionnelle des produits	Impacts positifs et négatifs	(-) Impact sur la santé des consommateurs liés à la sécurité et la composition nutritionnelle des produits
	Sécurité des denrées alimentaires	Impacts positifs et négatifs	(-) Impact sur la santé des consommateurs liés à la sécurité et la composition nutritionnelle des produits
		Risques et opportunités	(-) Hausse des coûts et risque juridique/réputationnel suite à de potentiels retraits/rappels de produits et en cas d'allégations non conformes sur les caractéristiques des produits



Piliers Oxygen	Thématiques	IRO	IRO identifiés
Conduite des affaires	Ethique des affaires	Impacts positifs et négatifs	(+) Impact sur les collaborateurs lié au sentiment de reconnaissance et d'appartenance en lien avec le modèle familial, les objectifs long terme, la culture et les valeurs du Groupe (+) Sentiment de sécurité pour l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur du fait de l'existence d'un mécanisme de remontée d'alerte et de la protection des lanceurs d'alerte (+) Satisfaction des consommateurs liée à une offre adaptée à leurs besoins et attentes (-) Impact économique sur les fournisseurs et agriculteurs lié au poids du Groupe dans les négociations et/ou pratiques de paiement (-) Hausse des coûts liés aux cyberattaques
		Risques et opportunités	(+) Gain de parts de marché renforçant la pérennité du modèle d'affaires liée à l'innovation et l'adaptation de l'offre de produits aux besoins et aux attentes des parties prenantes (-) Pertes de parts de marché ou risque réputationnel lié à l'instabilité géopolitique
		Risques et opportunités	(-) Risque juridique et réputationnel en cas de non-conformité avec les réglementations en matière d'éthique, de corruption, de bien-être animal et de non-respect des engagements vis à vis des parties prenantes
	Achats responsables	Impacts positifs et négatifs	(+) Diffusion de pratiques éthiques au sein de l'ensemble des filiales du Groupe et influence sur l'écosystème en faveur de filières plus responsables (-) Impacts environnementaux et sociaux dans la chaîne d'approvisionnement des matières agricoles et lait liés au manque de visibilité / traçabilité
		Risques et opportunités	(+) Renforcement et pérennisation des relations avec les fournisseurs via les programmes d'accompagnement et de montée en compétences, notamment sur les sujets d'agriculture biologique ou d'agroécologie (-) Hausse des coûts opérationnels, risques juridiques et réputationnels en cas de controverses ESG liées aux approvisionnements du Groupe
	Bien-être animal	Impacts positifs et négatifs	(-) Impact sur le bien-être animal sur les filières viande et lait

SAVENCIA n'a pas identifié de risque, d'impact et d'opportunités complémentaires spécifiques à l'entité.



ENVIRONNEMENT

2.1. CHANGEMENT CLIMATIQUE

2.1.1. Introduction

L'analyse de double matérialité a permis d'identifier les impacts et risques matériels suivants, directement en lien avec le modèle économique de SAVENCIA :

Thématiques	IRO	IRO identifiés
Atténuation du changement climatique	Impacts positifs et négatifs	(-) Emissions de gaz à effet de serre liées aux émissions directes et indirectes (scope 1,2,3) (-) Consommation d'énergie (notamment fossile) (+) Production locale d'énergie renouvelable
	Risques et opportunités	(+) Attractivité commerciale et financière liée aux engagements climatiques du Groupe (-) Risque réputationnel en cas de nonrespect des engagements climatiques ou d'une réponse insatisfaisante aux attentes des parties prenantes sur les enjeux climatiques
Adaptation au changement climatique	Risques et opportunités	(-) Hausse des coûts opérationnels liés à l'adaptation au changement climatique (achats d'énergie et matières premières, taxe carbone, adaptation des sites aux risques naturels, etc.)

Les IROs découlent de l'analyse de la stratégie et du modèle économique de SAVENCIA et ont vocation à orienter les décisions stratégiques du Groupe.

L'identification des IROs a été réalisée en analysant les opérations propres du Groupe ainsi que les différentes filières. L'analyse s'est appuyée sur une revue bibliographique, mais aussi sur les travaux menés avec notre assureur et les travaux sur l'incidence du changement climatique sur l'amont agricole (tels que détaillés dans la partie 2.1.3 Adaptation au changement climatique) sur différents scénarios de réchauffement climatique, notamment des scénarios à émissions élevées. Le travail a pris en considération les horizons de temps à court, moyen et long terme.

Conscient des défis posés par les émissions de gaz à effet de serre, SAVENCIA a mis en place une politique visant à atténuer son impact sur l'environnement. Ses activités, sur l'ensemble de la chaîne de valeur, peuvent contribuer au réchauffement climatique et menacer les écosystèmes. Pour y remédier, le Groupe est confronté à une

augmentation des coûts liés à la conformité et aux investissements nécessaires pour réduire ses émissions, ce qui peut influencer sa compétitivité et ses revenus.

Cependant, cette situation représente également une opportunité stratégique pour SAVENCIA. En développant des produits à plus faible empreinte carbone dans son portefeuille produits, le Groupe peut ainsi répondre aux attentes des consommateurs et des clients et ainsi, en se différenciant, se donner l'opportunité d'accroître ses parts de marché. Compte tenu de son engagement pour le climat, SAVENCIA a l'opportunité de pouvoir bénéficier de subventions dans certains pays qui permettent à SAVENCIA d'être accompagné financièrement dans sa transition.

La gestion de la consommation d'énergie est un enjeu stratégique pour le Groupe, pour des considérations à la fois environnementales et économiques. En effet, la dépendance aux énergies fossiles augmente les émissions de gaz à effet de serre, ainsi que la vulnérabilité aux fluctuations du marché énergétique. Des initiatives en matière de production d'énergie locale, notamment via la biomasse et le solaire, renforcent la résilience du Groupe et réduisent son empreinte carbone, tout en s'inscrivant dans une démarche de durabilité et d'autonomie énergétique. Ces efforts doivent cependant être évalués face à l'augmentation des coûts énergétiques, qui peuvent affecter la compétitivité du Groupe.

Le changement climatique présente également des risques pour l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, il occasionne notamment des perturbations physiques et une hausse des coûts liée à la volatilité des rendements agricoles.

Le Groupe peut toutefois atténuer ces risques en soutenant les producteurs et agriculteurs dans l'adoption de pratiques résilientes, ce qui renforce leur propre sécurité et celle des approvisionnements du Groupe. Des investissements sont nécessaires pour sécuriser l'ensemble de la chaîne de fournisseurs et la chaîne logistique approvisionnant nos clients / consommateurs.

Afin de s'adapter aux conséquences du changement climatique sur ses activités, le Groupe a fait réaliser par un cabinet spécialisé une analyse des risques climatiques afin d'identifier les principales zones de vulnérabilité.

Il n'existe pas à date de mécanisme de prise en compte du climat dans la rémunération des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance.

2.1.2. Atténuation du changement climatique

2.1.2.1. Stratégie de décarbonation pour l'atténuation du changement climatique

A. Trajectoire de décarbonation

A date, le Groupe n'a pas de plan de transition à savoir :

- Pas de cible définie à horizon 2050 ;
- Le Groupe a prévu de soumettre en 2025 une trajectoire 1.5°C et Net Zero auprès du SBTi.

Une fois que ces éléments complémentaires auront été définis, ils feront l'objet d'une validation par les instances de gouvernance.

Les éléments ci-dessous présentent la stratégie, à date, de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

SAVENCIA Fromage & Dairy s'est fixé un objectif de décarbonation « Well-Below 2°C », soit bien en-dessous de 2°C, auprès du SBTi (organisme de référence validant la compatibilité des ambitions climatiques des entreprises ou des états avec des scénarios de réchauffement climatique). A cet égard, ses objectifs sont :

- Pour le scope 1 et 2, une réduction de 27,5 % des émissions de gaz à effet de serre en absolu d'ici 2030 par rapport à 2019 ; la part des émissions relatives de cet objectif liée au scope 1 est de l'ordre de 72 % et de 28 % pour le scope 2 ;
- Pour le scope 3, une réduction en intensité de 22,5 %, ou une réduction en absolu de 13,5 % des émissions de gaz à effet de serre provenant des biens et services achetés, du carburant et des activités liées à l'énergie, du transport et de la distribution en amont, ainsi que du traitement en fin de vie des produits vendus, par tonnage fabriqué, d'ici 2030 par rapport à 2019.

En interne, les équipes de SAVENCIA sont d'ores et déjà mobilisées autour d'un objectif de réduction aligné avec une trajectoire 1.5°C estimée, établi en suivant la méthodologie SBTi, qui sera amené à être ajusté au moment de la validation de la cible. Le Groupe souhaite poursuivre ses efforts et va soumettre auprès du SBTi, en 2025, un objectif de décarbonation aligné avec une trajectoire 1.5°C ainsi qu'une trajectoire Net Zero.

En tant qu'acteur de filières agricoles, SAVENCIA est également soumis à la méthodologie FLAG du SBTi, qui s'appuie sur le Land Sector and Removals Guidance du GHG Protocol. SAVENCIA soumettra également en 2025 un objectif FLAG lors de la soumission de son objectif de décarbonation aligné avec une trajectoire 1.5°C.

B. Leviers de décarbonation

La stratégie de décarbonation de SAVENCIA couvre l'ensemble des sites à travers le monde avec une attention particulière portée sur les sites les plus émetteurs ainsi que sur ceux où sont produits les marques majeures du Groupe, notamment au travers du programme « Usine Bas carbone ».

(a) Leviers de décarbonation des scopes 1 & 2

Les scopes 1 et 2 désignent les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre associées à la consommation d'énergie du Groupe. Le scope 1 inclut les émissions provenant de la combustion de combustibles utilisées par nos installations industrielles, les émissions

liées aux consommations de carburants des véhicules détenus en propre, des émissions fugitives issues des fuites de fluides frigorigènes utilisés dans les systèmes de climatisation et réfrigérant et les émissions liées aux procédés hors énergie. Le scope 2 regroupe les émissions liées aux consommations d'électricité et de vapeur du Groupe. La stratégie de décarbonation de SAVENCIA repose sur deux leviers qui doivent permettre une réduction significative des émissions des scopes 1 & 2. Ces deux leviers, sobriété et conversion énergétique, sont déclinés en objectifs et plans d'action associés par filiale et par site industriel. Les filiales pourront décider, en fonction de leur éventuel plan de croissance, de mener des actions supplémentaires afin de tenir leurs objectifs.

Décarboner nos sites industriels :

Dans le cadre de la décarbonation de nos sites industriels, un programme « Usine Bas carbone » a été engagé sur l'ensemble des usines de SAVENCIA Fromage & Dairy. Ce programme se matérialise par une feuille de route stratégique à court, moyen et long terme. Il repose sur une démarche sobriété et sur un plan de conversion énergétique, qui vise à convertir une partie significative de notre consommation énergétique carbonée en énergie plus durable. 50 projets majeurs ont ainsi été identifiés pour atteindre notre objectif de décarbonation. Les ressources financières nécessaires ont été identifiées et intégrées à la feuille de route CAPEX de l'entreprise. Le Groupe étudiera également les possibilités de recourir aux subventions dans les régions où il opère et les décisions d'investissement seront prises sur la base de critères environnementaux, mais aussi économiques pour ne pas fragiliser la compétitivité de ses activités.

Après validation du programme et des ressources financières associées par le COMEX, un suivi régulier est assuré par un comité de suivi dédié.

1. La sobriété énergétique

La sobriété énergétique est un levier prioritaire pour la décarbonation des scopes 1 et 2, contribuant pour une part importante à l'objectif de réduction des scopes 1 & 2 d'ici 2030. Elle repose sur la réduction de la consommation d'énergie par des pratiques plus responsables et une gestion optimisée des ressources qui permettent de diminuer les émissions de gaz à effet de serre à la source. Cela inclut des actions telles que l'optimisation des processus de production pour minimiser les pertes d'énergie, le remplacement d'équipement énergivores et la sensibilisation des employés à l'importance des économies d'énergie. SAVENCIA déploie un ensemble de procédures, de standards et de bonnes pratiques visant à atteindre des valeurs de référence (dits « Best In Class » ou « BIC »).

La démarche de management de la performance industrielle (TPM+) déployée par le Groupe a pour objectif de développer et d'implémenter des méthodes permettant de délivrer de manière durable un haut niveau de performance opérationnelle. Elle est, à ce titre, un élément clé afin d'optimiser l'efficacité des équipements.

La norme ISO 50001, mise en place sur certains de nos sites, propose des lignes directrices pour un management efficace de l'énergie et participe ainsi à cette gestion raisonnée des consommations énergétiques, tout en permettant de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de polluants liées à la combustion d'énergies.

La mise en place de systèmes de gestion de l'énergie en temps réel permet de surveiller et d'ajuster instantanément la consommation énergétique. Des capteurs et des systèmes de gestion de l'énergie sont déployés sur plusieurs de nos sites. Ils permettent de détecter rapidement les anomalies et d'optimiser les performances des équipements. La réalisation d'audits énergétiques au niveau des

sites permet de mesurer les opportunités de réduction du besoin en énergies et de définir les actions à mettre en place.

Les usines SAVENCIA Fromage & Dairy ont pour objectif de réduire chaque année leurs émissions de GES en valeur absolue par la mise en place d'actions de sobriété.

2. La conversion énergétique

La conversion des équipements et des processus industriels est un levier essentiel pour la décarbonation des émissions des scopes 1 et 2. Cela implique le remplacement des technologies et des systèmes énergivores par des alternatives plus efficaces et moins polluantes. Ces initiatives nécessitent des programmes d'investissements importants pour substituer les énergies fossiles par des énergies décarbonées. L'objectif de cette démarche est d'offrir un mix énergétique décarboné, disponible, résilient et compétitif. D'ici à 2030, les actions de conversion associées aux efforts de sobriété doivent permettre au Groupe d'atteindre l'objectif de réduction d'émissions des scopes 1 & 2 de 27,5 % (SBTi WB 2°).

Le Groupe utilise principalement des énergies fossiles pour répondre à ses besoins en eau chaude et en vapeur pour les activités de pasteurisation, séchage, concentration, UHT etc. Afin de remplacer ces sources d'énergies, les équipes industrielles de SAVENCIA ont identifié deux mix énergétiques possibles pour produire de la vapeur et de l'eau chaude :

- Production de vapeur à partir de biomasse, biogaz et du solaire thermique ;
- Production d'eau chaude à partir de pompes à chaleur électriques et du solaire thermique.

Ces énergies produites localement permettront de maîtriser leurs disponibilités et leurs prix face à des crises internationales.

Plusieurs actions de conversion ont été identifiées, comme :

- le déploiement de l'osmose inverse, permettant de remplacer les concentrateurs particulièrement énergivores ;
- la valorisation de la chaleur fatale, souvent perdue dans les processus industriels ;
- la mise en place de solutions électriques permettant de valoriser l'énergie thermique tout en répondant aux besoins industriels ;
- la production de chaleur par des énergies plus durables (biomasse, biogaz etc.).

Les équipes se sont basées sur une analyse approfondie des besoins énergétiques, des spécificités et du contexte local de chaque site pour définir un programme de décarbonation adapté et efficace.

Le Groupe a segmenté son approche dans le temps en concentrant, dans un premier temps, ses efforts sur les sites les plus émetteurs, couvrant 80 % des émissions du scope 1 et 2. La démarche sera, ensuite, étendue à l'ensemble des sites SAVENCIA à plus long terme.

Le développement des énergies renouvelables :

Le développement des énergies renouvelables est un autre levier permettant de décarboner les activités du Groupe. Leur utilisation permet de réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre, tout en diversifiant les sources d'approvisionnement en énergie.

Au travers de son plan de conversion, SAVENCIA Fromage & Dairy encourage la production locale d'énergies renouvelables. Le Groupe favorise la mise en place de certains projets comme l'installation de pompes à chaleur, de chaudières biomasses ou de panneaux photovoltaïques. Ces projets sont pilotés au niveau local avec l'appui des équipes centrales qui les accompagnent et supervisent le déploiement du programme au niveau global.

Parallèlement, le Groupe a recours à l'achat d'électricité d'origine renouvelable au travers de contrats avec garantie d'origine. Cette approche est priorisée pour les sites disposant d'une électricité fortement carbonée.

A date, les leviers de décarbonation ont été identifiés mais n'ont pas fait l'objet d'une quantification précise de leur potentiel de réduction des émissions de GES mais cela constitue l'un des prochains jalons de la stratégie de décarbonation du Groupe. L'intégration de critères environnementaux, dont les émissions de GES, font désormais partie chez SAVENCIA des critères de décision dans l'affectation des CAPEX avec une double analyse désormais systématique, financière (VAN et payback) et extra financière (gains CO₂). Ce processus permet de s'assurer qu'une mesure précise des gains en termes de réduction des émissions de CO₂ a été réalisée et permet aussi de vérifier que chaque projet s'intègre dans les plans d'action prévus.

Chez SAVENCIA, le développement durable est un sujet porté par tous et à tous les niveaux de l'organisation. Au niveau central, des équipes dédiées suivent et accompagnent les sites conformément à la démarche globale mise en œuvre au travers de ce plan. Des référents environnement sont chargés de l'animation de la démarche et du pilotage des actions au niveau des sites (scope 1 et 2).

(b) Leviers de décarbonation du scope 3

Les émissions du scope 3 englobent toutes les émissions indirectes qui ont lieu dans la chaîne de valeur de l'entreprise (hors émissions scope 1 et 2). Sur la partie amont de la chaîne de valeur, cela intègre par exemple les émissions liées à l'achat de biens et services, aux transports de matières premières et des produits intermédiaires, aux déplacements professionnels, aux énergies amont et aux déchets (liste non exhaustive). L'aval du scope 3 inclut les émissions liées aux transports et au stockage de produits finis, à la transformation et fin de vie des produits (liste non exhaustive).

Les émissions du scope 3 sont plus complexes à mesurer et à piloter car elles impliquent la mobilisation des acteurs de la chaîne de valeur.

Le Groupe SAVENCIA priorise la réduction de l'empreinte carbone de trois postes d'émissions majeurs de son scope 3 : l'amont laitier, les packagings et les flux logistiques. Ces émissions représentent la très grande majorité de son scope 3. Pour atteindre ces objectifs de décarbonation, l'intégration de données spécifiques fournisseurs est essentielle, car elles seules permettent de mesurer les réductions réalisées. La mobilisation des fournisseurs autour d'indicateurs de performance opérationnels visant la décarbonation des produits achetés est un premier pas vers la mise en place de trajectoires convergentes et de projets conjoints. La volonté du Groupe est de s'assurer que ces projets permettent une réduction des émissions qui soit conforme aux standards du GHG Protocol.

Réduire les émissions liées à l'amont agricole :

Le Groupe SAVENCIA fait partie d'un secteur d'activité fortement contributeur au réchauffement climatique. A l'instar de ses pairs, le principal poste d'émissions de SAVENCIA est celui de l'amont agricole.



La réduction des gaz à effet de serre est un sujet dont SAVENCIA s'est emparé depuis plus de dix ans et sur lequel il accompagne au quotidien les producteurs. Le Groupe cherche à améliorer l'empreinte carbone avec les producteurs partenaires en mettant en œuvre l'ensemble des leviers de production laitière durable : efficacité du troupeau, alimentation, traitement des effluents d'élevage et séquestration du carbone.

SAVENCIA Fromage & Dairy a mis en place une feuille de route de décarbonation qui s'articule autour de trois volets s'inscrivant dans un parcours de cinq ans chez les producteurs partenaires :

- Accélérer le déploiement des mesures de l'empreinte carbone des exploitations, en s'appuyant sur des outils de diagnostic spécifique à la filière laitière, (CAP2'E R et Cool farm tool à l'international) ;
- Définir avec les producteurs des plans d'actions adaptés ;
- Accompagner la transition et l'innovation au sein des exploitations agricoles par des moyens techniques et financiers.

A date, les leviers de décarbonation identifiés n'ont pas fait l'objet d'une quantification précise de leur potentiel de réduction des émissions de GES, mais cela constitue l'une des prochaines étapes de la stratégie de décarbonation du Groupe.

En octobre 2024, SAVENCIA Fromage & Dairy a signé un accord avec la coopérative Agrial, avec pour objectif d'engager, d'ici fin 2026, 100 % des associés coopérateurs d'Agrial qui fournissent du lait à SAVENCIA Fromage & Dairy, dans une démarche de réduction de l'empreinte carbone. Ce partenariat, qui concerne 1300 producteurs et porte sur une collecte annuelle de 1 milliard de litres de lait (sur les 5 milliards achetés par le Groupe), est une première historique dans la filière française entre un acteur laitier et une entreprise coopérative. Les deux structures accompagneront chaque associé coopérateur dans la réalisation de ses objectifs. Cela inclura un diagnostic initial afin de déterminer le plan d'action, la mise en œuvre de leviers de progrès environnementaux, puis un diagnostic final à l'issue de cette période avec une mesure des résultats.

Pour accompagner les engagements pris par les producteurs, ceux-ci pourront bénéficier d'une « prime climat », correspondant à un soutien financier, s'articulant autour de deux axes :

- Un engagement de moyens, par la réalisation d'un diagnostic carbone dans chaque exploitation et la mise en place de plans d'actions ;
- Une prime basée sur des indicateurs liés à la performance environnementale réelle de chaque exploitation, par rapport à la moyenne de l'ensemble des exploitations laitières.

Un éleveur pourra ainsi toucher jusqu'à 4,5 €/1 000 litres de lait en fonction de la réalisation de son diagnostic carbone et de ses résultats environnementaux, à la fois autour du carbone et de la biodiversité.

Afin d'atteindre ses objectifs en matière de décarbonation, le Groupe s'appuie également sur de nouvelles technologies. Par exemple, depuis plus d'un an, SAVENCIA Fromage & Dairy a mis en place un programme multi partenarial pour tester des solutions innovantes qui permettraient de réduire les émissions de méthane des vaches. Une vingtaine d'exploitations volontaires sont impliquées sur nos zones de collecte en France et en Pologne. En France, ce test s'inscrit plus largement dans un programme d'accompagnement technique collectif autour du levier « alimentation » qui vise à réduire les émissions entériques de méthane des vaches.

L'ensemble de cette démarche est piloté par notre filiale SAVENCIA Ressources Laitières. Les Animateurs Ressources Laitières (ARL) sont en contact quotidien avec les producteurs pour les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques. Ils visitent au moins une fois par an chacune des exploitations et apportent un appui technique en fonction des besoins, y compris sur la qualité du lait. Plusieurs diagnostics, dont la majeure partie sont associés à des plans d'action, ont été réalisés depuis 2023, en France et dans la majeure partie des pays où le Groupe collecte du lait. L'objectif est d'engager l'ensemble des producteurs partenaires dans cette démarche de durabilité d'ici fin 2029.

Réduire les émissions liées au transport amont :

SAVENCIA Fromage & Dairy intègre dans ce poste les émissions de transport des produits finis (sortie usine) jusqu'aux centres de distribution des clients (scope 3). Il s'agit de trajets réalisés par des prestataires du Groupe.

Un premier référentiel méthodologique interne a été réalisé avec l'accompagnement d'un cabinet de conseil spécialisé. Ce référentiel permet l'harmonisation des méthodes de comptabilisation et l'identification de leviers de réduction compatible avec la méthodologie du Greenhouse Gas Protocol (GHG) et du Global Logistics Emissions Council (GLEC).

Sur la base de ce guide, la Direction Supply Chain et les différentes filiales logistiques du Groupe engagent des réflexions avec leurs prestataires de transports afin d'optimiser les flux logistiques et de développer l'utilisation de carburants « verts », produits à partir de sources renouvelables, telles que l'HVO 100, le bioGNV, l'Oléo 100 et le bioéthanol.

En ce qui concerne notre flotte détenue en propre (scope 1), des carburants alternatifs sont déployés : des camions sont alimentés en biocarburants comme le XTL, le B 100 et le BioGNV permettant ainsi une réduction significative des émissions. En France, notre filiale SAVENCIA Ressources Laitières a obtenu le « Label CO₂ les transporteurs s'engagent », une première nationale pour une activité de collecte de lait traduisant ainsi l'engagement pris depuis plusieurs années dans cette démarche certifiée par l'Ademe. La flotte de transports interusines de SAVENCIA Fromage & Dairy, est également labellisée « Objectif CO₂ les transporteurs s'engagent », reconnaissance d'un niveau de performance énergétique et environnementale élevé.

En 2023 Valrhona et Norohy, notre filiale spécialiste de la vanille de haute qualité, sont devenus sociétaires de Windcoo, première coopérative citoyenne de transport de marchandises à la voile. Ils ont investi dans la construction d'un voilier-cargo dont l'ambition est d'acheminer 100% du cacao Valrhona et de la vanille Norohy de Madagascar, jusqu'au port de Marseille. Une première rotation entre la France et Madagascar est prévue en 2026. Ce mode de transport devrait permettre, entre autres, de réduire fortement les émissions de CO₂ du cacao issu de la plantation Millot à Madagascar, dont Valrhona achète l'intégralité de la production depuis plus de 30 ans.

Réduire les émissions liées aux packagings :

SAVENCIA cherche à réduire l'empreinte carbone de ses emballages en utilisant plusieurs leviers stratégiques. La réduction à la source est primordiale, visant à diminuer la quantité de matériaux utilisés dès la conception. Les équipes de recherche et développement jouent un rôle crucial en innovant pour créer des emballages plus légers et moins consommateurs en ressources. Par ailleurs, l'adoption de matériaux recyclables et biodégradables est favorisée. Le Groupe a notamment pour objectif de tendre vers 100 % d'emballages recyclables ou biodégradables pour ses produits à marque à l'horizon 2025.

La complexité de ces enjeux réside dans la nécessité de concilier la réduction des matériaux, le développement de solutions recyclables et la diminution des émissions de gaz à effet de serre tout en préservant la sécurité alimentaire, la qualité produit ainsi que le processus de maturation du produit. Malgré les contraintes spécifiques au secteur agroalimentaire, les équipes de SAVENCIA restent déterminées et ont mis en place des indicateurs de performance clés pour suivre et optimiser ces efforts. En parallèle, le Groupe explore des solutions comme la consigne et reste attentif aux innovations technologiques susceptibles de remplacer certains types d'emballages. Les équipes achats, en collaboration avec les développeurs packaging, accompagnent les filiales dans la mise en œuvre de ces initiatives, assurant ainsi une approche cohérente et efficace à travers l'ensemble de l'organisation.

C. Émissions verrouillées

Le concept d'émissions verrouillées fait référence aux émissions futures de gaz à effet de serre (GES) qui sont inévitables en raison de la dépendance aux infrastructures et technologies existantes. Ces émissions sont verrouillées par des investissements passés dans des installations industrielles et des équipements qui ne peuvent pas être facilement ou rapidement remplacés par des alternatives plus durables. Elles peuvent compromettre l'atteinte des objectifs en ralentissant la transition vers des pratiques plus durables et en maintenant des niveaux élevés d'émission de GES dans l'atmosphère.

Au niveau du scope 1 et 2 :

Les installations industrielles, en particulier celles utilisées dans l'industrie agroalimentaire, représentent des investissements considérables et sont souvent conçues pour durer plusieurs décennies. En raison de leur coût élevé et de la complexité de leur remplacement, une partie des émissions de carbone est inévitablement verrouillée. Il est en effet impossible de remplacer toutes les installations en permanence pour adopter les technologies les plus récentes et les plus écologiques. Cette contrainte signifie que, malgré les efforts réalisés pour réduire les émissions de carbone, une certaine quantité de ces émissions reste inévitablement liée aux infrastructures existantes. Cependant, des améliorations progressives et des mises à jour technologiques peuvent aider à réduire l'empreinte carbone de ces installations au fil du temps, tout en tenant compte des réalités économiques et opérationnelles.

Au niveau du scope 3 :

Les émissions de carbone liées à la production de lait peuvent être réduites jusqu'à un certain point grâce à diverses pratiques durables, telles que l'amélioration de l'efficacité du troupeau, les rations, la gestion des cultures ou des pâturages et l'utilisation d'autres technologies de réduction des émissions. Cependant, la production de lait étant un processus biologique naturel des ruminants, elle implique une fermentation entérique, générant du méthane, qui représente environ 50 % des gaz à effet de serre de l'amont laitier. L'innovation et l'identification de nouvelles solutions de réduction des GES jouera un rôle crucial dans l'atteinte de nos ambitions.

Ces émissions bloquées ont été prises en compte dans la trajectoire de décarbonation de SAVENCIA Fromage & Dairy. A date, SAVENCIA Fromage & Dairy n'a pas réalisé de quantification précise de ces émissions au-delà d'une analyse qualitative. Elles seront quantifiées lors de la prochaine soumission SBTi.

D. Ressources allouées

La réalisation des objectifs de décarbonation nécessitera des ressources financières et non financières.

Le financement de la démarche d'atténuation du changement climatique est un enjeu important pour le Groupe. SAVENCIA fait face, d'une part, à la hausse des coûts d'achats des matières premières consécutive à l'intégration de critères environnementaux plus exigeants. Pour rester compétitif, il est impératif d'accroître sa performance opérationnelle, notamment industrielle pour absorber ces coûts. D'autre part, les coûts nécessaires pour adapter nos process et nos outils de production dans le cadre de la transition énergétique requiert des investissements parfois coûteux, qu'il convient de financer via de l'auto-financement et via des programmes de subventions indispensables pour préserver la compétitivité de nos opérations en particulier en France et en Europe.

Les équipes Finance et RSE du Groupe mènent par ailleurs avec l'ensemble des partenaires financiers historiques un dialogue permanent visant à considérer les doubles objectifs financiers et extra-financiers du Groupe dans les accords de financement de SAVENCIA.

(a) Ressources financières

Les CAPEX ont fait l'objet d'une première estimation qui sera revue en 2025.

Le Groupe étudiera également les possibilités de recourir aux subventions dans les régions où il opère et les décisions d'investissement seront prises sur la base de critères environnementaux mais aussi économiques pour ne pas fragiliser la compétitivité de ses activités.

L'intégration de critères environnementaux, dont les émissions de GES, font désormais partie chez SAVENCIA des critères de décision dans l'affectation des CAPEX avec une double analyse désormais systématique, financière (VAN et payback) et extra-financière (gains CO₂). Ce processus permet de s'assurer qu'une mesure précise des gains en termes de réduction des émissions de CO₂ a été réalisée et permet aussi de vérifier que chaque projet s'intègre dans les plans d'action prévus. Cette approche garantit que les investissements soient alignés avec les objectifs stratégiques de décarbonation du Groupe. Ainsi, chaque projet contribue efficacement à la transition énergétique tout en respectant les priorités et les échéances définies.

(b) Ressources humaines

L'ensemble des collaborateurs du Groupe, ainsi que les acteurs de la chaîne de valeur jouent un rôle majeur dans la réalisation des objectifs de SAVENCIA.

La Direction RSE assure un rôle transversal, garantissant le suivi des actions et l'atteinte des objectifs globaux. Attaché au principe de la subsidiarité, le Groupe est convaincu que le développement durable doit être un sujet porté par chaque collaborateur, à tous les niveaux de l'organisation. Chaque filiale dispose ainsi d'un coordinateur RSE.

(c) Exposition aux activités liées au charbon, au pétrole et au gaz

L'entreprise n'exerce pas, ne finance pas et n'est pas exposée à :

- des activités de construction ou d'exploitation d'installations de production d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux ;
- des activités de construction, de remise en état et d'exploitation d'installations de production combinée de chaleur/froid et d'électricité à partir de combustibles fossiles gazeux ;
- des activités de construction, de remise en état ou d'exploitation d'installations de production de chaleur qui produisent de la chaleur/du froid à partir de combustibles fossiles gazeux.

(d) Critères de référence de l'UE alignés sur l'Accord de Paris

SAVENCIA ne fait partie d'aucune des activités exclues énumérées, et n'est donc pas exclu des critères de référence de l'UE alignés sur l'Accord de Paris.

(e) Alignement sur la stratégie de l'entreprise et soutien de la Direction

SAVENCIA intègre la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) de manière holistique au cœur de sa stratégie. La stratégie de décarbonation fait partie intégrante de la feuille de route RSE. Celle-ci, dont la stratégie de réduction des émissions de GES, a été présentée aux organes de gouvernance du Groupe.

(f) Suivi et progrès

Pour garantir la mise en œuvre efficace de la stratégie de décarbonation de SAVENCIA, un système de contrôle complet sera mis en place pour suivre les actions et les ressources clés. Ce système utilisera des indicateurs de performance cohérents afin de fournir des informations transparentes sur les étapes franchies et les domaines nécessitant une attention particulière. Les objectifs seront révisés à la suite de la soumission au SBTi de la trajectoire 1,5°C, prévue en 2025. Le processus suivra un cycle itératif de définition des objectifs, de planification, d'actions, de mesure, d'analyse et d'ajustement si nécessaire, afin de garantir un alignement continu sur les objectifs de développement durable du Groupe.

Conformément à notre objectif de soumettre une trajectoire SBTi 1,5°C sur le périmètre Groupe, les trajectoires opérationnelles seront amenées à être ajustées. Chaque trajectoire opérationnelle est « portée » à la fois par les filiales et les directions métiers concernées.

Les objectifs scope 1 et 2 déclinés à la maille site, sont pilotés par les filiales. La cohérence globale est assurée par la Direction des Opérations, qui veille au suivi des projets et apporte un support technique.

Chaque année, les filiales présentent leurs projections d'émissions de gaz à effet de serre en prenant en compte les effets volumes, les gains issus de la mise en place des différents projets et actions de décarbonation prévus. Cette projection permet à la Direction RSE de suivre trois courbes : la trajectoire cible, la trajectoire projetée et la trajectoire réelle de chaque site de production. Ces résultats sont présentés à l'ensemble des Comités de direction (CODIR) et au COMEX. En cas d'écart significatif, des ajustements sont effectués. Les progrès sont mesurés au niveau Groupe via les reportings annuels et semestriels.

Au niveau des sites, les consommations d'énergies sont suivies et pilotées au quotidien par les équipes locales, qui veillent au respect des bonnes pratiques de sobriété.

Les émissions Scope 3 liées à l'amont agricole sont pilotées pour la France par les équipes de SAVENCIA Ressources Laitières (SRL) et en direct par les filiales hors France (avec une consolidation monde opérée par SRL). Un ensemble d'indicateurs de suivi opérationnel sécurise le déploiement de la démarche qui permettra, progressivement, d'affiner la mesure de l'empreinte carbone du Groupe en basculant progressivement de facteurs d'émissions standards vers des facteurs d'émissions spécifiques aux zones de collecte.

2.1.2.2. Indicateurs et objectifs**A. Prix du carbone**

SAVENCIA a fixé un prix interne du carbone, utilisé de manière systématique dans l'analyse de rentabilité de nos investissements et, en conséquence, dans la priorisation des investissements.

Ce prix interne du CO₂, fixé à 165€, est issu du rapport Quinet (France Stratégie : La valeur de l'action pour le climat, Alain Quinet). Ce rapport présente la valeur que devrait avoir la tonne de CO₂ afin d'engager les actions et respecter les Accords de Paris.

SAVENCIA Saveurs & Spécialités Scopes 1 & 2 en Teq.CO ₂	2019	2023	2024	%N/N-1	%N/2019
Émissions de GES du scope 1					
Total des émissions du scope 1	404 234	369 189	345 474	-6,4 %	-14,5 %
Émissions de GES du scope 2					
Total des émissions du scope 2 (en location based)	161 385	137 980	131 477	-4,7 %	-18,5 %
Total des émissions du scope 2 (en market based)	154 647	123 773	96 022	-22,4 %	-37,9 %
Émissions de GES du scope 1 et 2					
Total des émissions du scope 1 et 2 (en location based)	565 619	507 169	476 951	-6,0 %	-15,7 %
Total des émissions du scope 1 et 2 (en market based)	558 881	492 962	441 496	-10,4 %	-21,0 %



Bilan carbone SAVENCIA Fromage & Dairy (tCO ₂ eq)			Rétrospective		Année cible	
	2019**	2023	2024	%N/N-1	%N/2019	2030
Émissions de GES du scope 1						
Total des émissions du scope 1	390 746	358 580	335 624	-6,4 %	-14,1 %	/
Pourcentage des émissions du scope 1 provenant de systèmes réglementés d'échange de quotas d'émission (%)	17 %	11 %	12 %	4,3 %	/	/
Émissions de GES du scope 2						
Total des émissions du scope 2 (en location based)	158 479	134 854	129 064	-4,3 %	-18,6 %	/
Total des émissions du scope 2 (en market based)	152 913	121 526	94 290	-22,4 %	-38,3 %	/
Émissions de GES du scope 1 et 2						
Total des émissions du scope 1 et 2 (en location based)	549 225	493 434	464 688	-5,8 %	-15,4 %	/
Total des émissions du scope 1 et 2 (en market based)	543 659	480 106	429 914	-10,5 %	-20,9 %	-27,5 %
Émissions significatives de GES du scope 3						
Total des émissions du scope 3	9 580 128	8 980 487	8 809 601	-1,9 %	-8,0 %	-22,5 %*
3.1 Achats de biens et de services	8 532 926	8 029 666	7 899 656	-1,6 %	/	/
3.3 Activités liées aux combustibles et à l'énergie	96 314	95 062	85 676	-9,9 %	/	/
3.4 Transport et distribution en amont	222 246	211 659	204 475	-3,4 %	/	/
3.9 Transport en aval	223 230	184 956	179 839	-2,8 %	/	/
3.12 Traitement en fin de vie des produits vendus	209 165	197 789	185 809	-6,1 %	/	/
Autres émissions du scope 3	296 247	261 356	254 146	-2,8 %	/	/
Total des émissions de GES						
Total des émissions des scope 1, 2 et 3 (en location based)	10 129 353	9 473 921	9 274 289	-2,1 %	/	/
Total des émissions des scope 1, 2 et 3 (en market based)	10 123 787	9 460 593	9 239 515	-2,3 %	/	/

*Les objectifs scope 3 présentés sont en intensité. SAVENCIA Fromage & Dairy est engagé auprès du SBTi à réduire ses émissions de GES du champ d'application 3 provenant des biens et services achetés, des activités liées aux combustibles et à l'énergie, du transport et de la distribution en amont et du traitement en fin de vie des produits vendus, à hauteur de 22,5 % par tonnage fabriqué d'ici à 2030, par rapport à l'année de référence 2019.

**L'historique des émissions de GES a été recalculé afin d'y intégrer les précisions méthodologiques.

L'évaluation de l'empreinte carbone du Groupe a été réalisée conformément au GHG Protocol, avec l'aide et les conseils méthodologiques du cabinet Carbone 4. Les émissions du scope 1 comprennent les émissions liées à la combustion des énergies fossiles utilisées, aux procédés hors énergie (dues aux traitements des eaux usées) et aux fuites de fluides frigorigènes. La totalité des données utilisées pour ce Scope 1 correspondent aux données réelles 2024. Les émissions du scope 2 incluent les émissions liées à la production d'électricité, de vapeur, de chaleur, ou de froid, consommées par les sites. Les émissions issues des consommations d'électricité sont calculées suivant deux méthodologies distinctes :

- ➊ Location based : La méthode location-based se base sur la réalité physique. Les consommations d'électricité de chaque site du Groupe sont multipliées par un facteur d'émission correspondant à celui du pays où le site est implanté.
- ➋ Market based : La méthodologie market based se base sur la réalité du marché. Pour ce calcul, nous avons fonctionné à partir de l'ordre de mérite défini par le GHG protocol. Lorsque le fournisseur d'énergie transmet un facteur d'émission spécifique du contrat, nous utilisons cette valeur. Si cette donnée n'est pas connue, nous utilisons le facteur d'émission du mix résiduel du pays où le site est implanté. Le mix dit 'résiduel' correspond au mix de production électrique non suivie par GO/PPA. Enfin, si le mix résiduel du pays n'est pas connu, nous utilisons par défaut le facteur d'émission du réseau du pays. L'électricité issue de contrats avec des garanties d'origine d'électricité renouvelable est comptabilisée à zéro émission.

La totalité des données utilisées pour ce Scope 2 correspondent aux données réelles 2024.

Les émissions du scope 3 s'appuient sur l'ensemble des 15 catégories du GHG Protocol à l'exception des catégories 3.8 – actifs en leasing amont, 3.11 – utilisation des produits vendus, 3.13 – Actifs loués en aval et 3.14- franchises pour lesquelles les estimations ont été considérées comme étant non significatives ou non applicables à l'activité du Groupe. Dans le cadre du bilan carbone 2024, des extrapolations ont été réalisées sur certains postes à partir des données 2023 compte tenu de l'indisponibilité d'une partie des données 2024 au moment de la rédaction du rapport. C'est le cas des postes : 3.2 – immobilisation, 3.5 – déchets générés dans les activités, 3.6 – déplacement professionnels, 3.7 – déplacement domicile-travail, 3.9 – transport et distribution aval, 3.10 – transformation des produits vendus, 3.12 – fin de vie des produits vendus, 3.15 – investissements ainsi que d'une partie des postes 3.1 – achats de produits et de services et 3.4 – transport et distribution amont. Ainsi, certaines données 2024 ont été extrapolées à partir des données 2023 en utilisant un ratio physique correspondant au rapport entre le tonnage de vente en 2024 et 2023 à isopérimètre. Le calcul des émissions sur les données réelles 2024 représente 77 % du Scope 3 tandis que le calcul sur les données extrapolées représente 23 % du Scope 3.

Le principal poste d'émission de SAVENCIA Fromage & Dairy est celui des produits et services achetés (poste 3.1). Il intègre les émissions issues des achats de laits, de crèmes, d'incorporables, de packaging et de services. Ces émissions sont calculées à partir de facteurs d'émission génériques issus de base de données ou d'études faisant référence. Dans le cadre du bilan carbone 2024, les émissions liées aux achats de laits et aux achats de packaging ont été calculées sur les bases des données réelles. Les émissions liées aux achats d'incorporables, de crèmes et de services ont été estimées à partir de la méthode décrite ci-dessus. Ces émissions estimées représentent 18 % du scope 3.1 (soit 16 % du scope 3).

Le poste 3.4 est le troisième poste d'émission du Groupe après le scope 3.1 et le scope 1. Il regroupe les émissions liées à la collecte du lait, au

transport inter-usines, des produits jusqu'au centre de distribution client et des transports des incorporables et des packagings. Seules les émissions liées à la collecte de lait proviennent de données réelles 2024. Les émissions estimées représentent 82 % du scope 3.4 (soit 2 % du scope 3).

2.1.3. Adaptation au changement climatique

2.1.3.1. Politiques relatives à l'adaptation au changement climatique

Adaptation dans les sites de production :

Conscient de l'impact grandissant du changement climatique sur ses activités, le Groupe a mis en place une démarche structurée pour prévenir les risques de dommages aux biens, protéger les collaborateurs et garantir la continuité des opérations. La gestion des risques climatiques est une composante essentielle de la responsabilité sociétale.

La démarche de SAVENCIA en la matière est globale et évolutive. Elle s'inscrit dans une vision de l'adaptation au changement climatique, axée sur la résilience et la durabilité. Les méthodologies mises en œuvre par le Groupe lui permettent ainsi de s'adapter aux évolutions ou incertitudes liées au changement climatique en gérant les risques liés, y compris la capacité de réagir et de s'y adapter.

À ce jour, les efforts du Groupe se concentrent sur les risques physiques, mais les travaux se poursuivent pour intégrer également, à moyen terme, les risques de transition, en lien avec nos objectifs environnementaux et sociétaux.

Afin de mieux anticiper les risques climatiques et de s'adapter aux conséquences du changement climatique sur ses activités, le Groupe a conduit, en collaboration avec un assureur spécialisé, une analyse approfondie des risques climatiques physiques en 2022. Cette étude couvre l'ensemble des sites du Groupe, en France et à l'international, au-delà d'un certain seuil de référence de l'assureur.

Ce diagnostic intègre :

- Différents scénarios climatiques, tels que le Representative Concentration Pathways (RCP), élaborés par le Groupe d'Experts Intergouvernementaux sur l'Évolution du Climat (GIEC) :

- RCP 2.6 : +1,5 °C d'ici 2100. Ce scénario envisage une transition énergétique compatible avec des objectifs d'atténuation ambitieux tels que fixés par l'Accord de Paris. Il repose sur des hypothèses de réduction rapide de la consommation d'énergies fossiles au niveau mondial et sur le déploiement de technologies de rupture en matière d'énergies décarbonées et de captation et stockage de carbone.

- RCP 4.5 : +2,4 °C d'ici 2100. Ce scénario intermédiaire considère la mise en œuvre des politiques actuellement annoncées au niveau mondial en matière de climat – soit les « Contribution Déterminées au niveau National » des Etats.

- RCP 8.5 : +4°C d'ici 2100. Cette trajectoire constitue le pire scénario possible du point de vue du changement climatique. Il considère l'incapacité des Etats à mettre en œuvre les politiques d'atténuation annoncées et la hausse des consommations d'énergies fossiles à l'échelle planétaire.

- Plusieurs horizons temporels afin d'avoir une vision à moyen et long terme : actuel /2030/2050/2100.

Les scénarios de perte sont établis en prenant en compte trois phases :

- Une phase d'identification : cette identification est réalisée au travers des visites de risques effectuées par les ingénieurs de l'assureur du Groupe, mais également via, par exemple, les données climatiques disponibles publiquement et celles propres au modèle développé par l'assureur. Ces visites ont lieu sur les sites en France et à l'international. Elles donnent lieu à l'émission de rapports identifiant les risques majeurs par site et émettant des recommandations à mettre en œuvre en termes d'actions de prévention et de mesures de protection. Ces recommandations font l'objet d'un suivi régulier.
- Une phase de modélisation : les ingénieurs établissent des scénarios de sinistres propres à chaque site sur la base des données d'identification.
- Une phase de valorisation : le chiffrage se base sur la connaissance des capitaux de chaque site : Valeur immeuble, équipements, stocks, pertes d'exploitation (PE) sur 12 mois, actualisés chaque année, et l'application de pourcentages de pertes (l'un pour les pertes matérielles, l'autre pour la perte d'exploitation).

Cette démarche combine également trois piliers fondamentaux :

- Cartographie des risques climatiques : une vision globale et locale des zones exposées ;
- Quantification des impacts potentiels : scénarios précis basés sur des données actualisées et validées ;
- Mise en œuvre de plans d'action : des solutions concrètes pour protéger nos sites et limiter les impacts des sinistres.

Nous avons identifié les principaux risques climatiques susceptibles d'affecter nos activités sur nos sites de production, notamment les incendies, les inondations et les phénomènes climatiques extrêmes (neige, grêle, vents violents).

Nous disposons pour ces sites d'une approche complète, à savoir : une cartographie des risques notamment climatiques, la quantification du risque et son traitement.

Pour répondre à ces enjeux, des plans de prévention et de protection ont été déployés et font l'objet d'un suivi rigoureux :

- Des comités trimestriels pilotés par les Directions des opérations, des assurances, de l'immobilier et de la finance ;
- Une gouvernance intégrée au niveau Groupe, impliquant également le Comex.

Chaque plan repose sur une démarche identique comportant trois étapes :

1. Identification proactive des risques

Grâce à des visites réalisées par les ingénieurs de l'assureur, des diagnostics précis des risques majeurs sur chaque site sont établis. Ces audits donnent lieu à des recommandations d'actions, suivies et mises à jour.

2. Quantification précise des impacts

Le Groupe a développé des scénarios basés sur des outils tels que les cartes d'inondation locales et la cartographie FM Global, intégrant des variables comme :

- La hauteur d'eau estimée en cas d'inondation (100 et 500 ans) ;
- Les capitaux déclarés (bâtiments, équipements, stocks, pertes d'exploitation) ;
- Les protections existantes et leur efficacité.

3. Traitement et mise en œuvre des mesures

Les actions et mesures de prévention et de protection définies doivent être implémentées par les sites. Un suivi est effectué de manière régulière (entre deux visites et lors des visites).

Au sein de la Direction de la stratégie industrielle, la Direction Sécurité des Personnes & des Biens a élaboré une feuille de route afin de mettre en œuvre les plans d'action et les moyens nécessaires à mettre en œuvre afin de préserver les collaborateurs et les sites des conséquences de phénomènes extrêmes, liés au changement climatique. Chaque site travaille sur ses problématiques locales avec un ingénieur référent de Factory Mutual Global (FM) et les parties prenantes locales (Directeur usine, Responsable maintenance, etc..).

SAVENCIA s'est doté d'une feuille de route à court, moyen, long terme pour intensifier ses efforts en matière de prévention et de protection contre les risques climatiques. Cette feuille de route repose sur deux axes principaux :

- La prévention, avec l'élaboration de plans d'action spécifiques, comme les Plans de Prévention des Risques Naturels d'Inondation (PPRI). Tous les sites doivent appliquer ces règles de prévention.
- La protection, avec des investissements ciblés pour sécuriser les sites prioritaires identifiés par la cartographie des risques. C'est une démarche commune appliquée aux sites identifiés.

En complément, une revue annuelle est organisée avec l'assureur du Groupe pour évaluer les progrès réalisés, réviser les priorités et ajuster les plans en fonction des évolutions climatiques.

Afin de renforcer sa résilience climatique, SAVENCIA a lancé deux projets phares :

- Une cartographie élargie des risques climatiques

Le Groupe a entrepris l'élaboration d'une cartographie détaillée couvrant tous les sites, y compris ceux opérés par des tiers. Cette initiative comprend :

- Une analyse actuelle et prospective des risques climatiques (scénarios GIEC à 50, 100 et 500 ans) ;
- L'identification des risques majeurs : inondations, tempêtes, séismes, feux de forêt, etc.

Cette approche est en cours de test sur des sites logistiques majeurs et sera étendue à l'ensemble du Groupe après validation.

- Un programme spécifique pour les sites inférieurs au seuil de référence de l'assureur

Un questionnaire d'auto-évaluation dédié à l'industrie agroalimentaire, élaboré en partenariat avec FM Global, a été conçu afin d'assurer une couverture optimale des sites présentant des valeurs assurées plus modestes.

Incidence du changement climatique sur l'amont agricole :

Le changement climatique impacte directement les conditions de production laitière, notamment par l'augmentation des températures, la variabilité des précipitations et la fréquence accrue des événements climatiques extrêmes. Ces facteurs affectent, par exemple, la disponibilité et la qualité des pâturages, essentiels pour l'alimentation des troupeaux, et par conséquent, la production de lait.

Les équipes en charge des approvisionnements laitiers ont construit le programme « Terroirs de lait 2032 », qui consiste à sécuriser les approvisionnements laitiers autour des laiteries, assurer le maintien et le renouvellement des générations d'éleveurs et améliorer l'empreinte carbone avec les producteurs partenaires, en activant l'ensemble des leviers d'une production laitière durable et en prenant en compte le bien-être animal.

SAVENCIA Fromage & Dairy est présent auprès de ses éleveurs partenaires afin de coconstruire et accompagner, à la suite des diagnostics réalisés, les plans d'action proposés en s'appuyant sur l'ensemble des leviers d'optimisation spécifiques aux exploitations pour une durabilité à moyen et long terme. Les exploitations renforcent ainsi la résilience de leurs systèmes, en travaillant par exemple sur la gestion du troupeau, l'efficacité alimentaire, la fertilité des sols ou encore l'optimisation des prairies, etc.

Même si SAVENCIA ne dispose pas, à date, d'une politique formalisée concernant l'adaptation au changement climatique des éleveurs, le Groupe est attentif à l'impact du changement climatique sur sa chaîne de valeur. Il favorise la mise en œuvre de pratiques durables et innovantes tout en collaborant avec ses partenaires pour contribuer à la résilience de sa chaîne d'approvisionnement.

2.1.3.2. Actions et ressources

FM Global réalise des audits pour analyser les risques d'inondations des sites du Groupe et propose des mesures de prévention. Ces audits sont réalisés périodiquement et pour certains annuellement.

SAVENCIA possède des sites soumis à un stress hydrique sur certaines périodes de l'année. Le Plan Water Loop est particulièrement accentué sur ces usines qui ont été cartographiées. Sur ce sujet, voir la partie 2.3.2 Gestion de l'eau.

La hausse des températures impose également une adaptation de certains outils industriels. Ainsi, les installations frigorifiques, nécessaires à la conservation de nos produits, sont à présents conçues pour fonctionner avec des températures extérieures plus élevées.

2.1.3.3. Indicateurs et objectifs

Un suivi est réalisé notamment au travers des projets et des rapports émis par les assureurs. Les enjeux sont identifiés et le sujet du financement est adressé afin d'évaluer les moyens nécessaires à mettre en œuvre. Les indicateurs et objectifs relatifs à cette thématique ne sont pas disponibles à date.

2.2. POLLUTION

2.2.1. Introduction

L'analyse de double matérialité a permis d'identifier les impacts et risques matériels suivants, directement en lien avec le modèle économique de SAVENCIA :

Thématiques	IRO	IRO identifiés
Pollution air, eau, sol	Impacts positifs et négatifs	(-) Pollution de l'eau, de l'air et des sols liées à l'amont agricole, au transport et à production des emballages (-) Pollution de l'air liée au stockage réfrigéré des produits
	Risques et opportunités	(-) Hausse des coûts opérationnels, risques juridiques et réputationnels en cas de non-conformité avec les réglementations et les attentes des consommateurs/ communautés locales en matière de pollution
Substances préoccupantes	Risques et opportunités	(-) Hausse des coûts opérationnels, risques juridiques et réputationnels en cas de non-conformité avec les réglementations
Microplastiques	Impacts positifs et négatifs	(-) Génération de microplastiques liée aux emballages produits

Les IROs découlent de l'analyse de la stratégie et du modèle économique de SAVENCIA et ont vocation à orienter les décisions stratégiques du Groupe.

Les impacts et risques environnementaux liés aux polluants et à l'usage de substances préoccupantes et extrêmement préoccupantes sont évalués notamment via :

- L'audit annuel sur tous les sites industriels du Groupe ;
- L'audit multicritères des stations d'épuration ;
- Le suivi périodique des substances chimiques stockées et utilisées ;
- Le suivi des rejets en eaux et recherches de substances préoccupantes ;
- La mise en conformité aux exigences de la norme ISO 14001 ;
- Le diagnostic CAP'2ER.

Ces analyses permettent de couvrir les opérations propres du Groupe, ainsi que sa chaîne d'approvisionnement.

Dans le cadre de son analyse de matérialité, le Groupe a utilisé des sources externes afin de prendre en compte l'intérêt et les points de vue de ses parties prenantes.

SAVENCIA travaille en étroite collaboration avec ses fournisseurs de matières premières afin de limiter les pollutions. Les pratiques d'agriculture et d'élevage peuvent nécessiter l'utilisation de produits phytosanitaires, de fertilisants, d'intrants agricoles ou encore de produits pharmaceutiques, d'hormones et d'OGM pouvant entraîner une pollution de l'air, des sols et des eaux. Les résidus de ces produits peuvent également constituer des risques pour la santé humaine et animale.

De plus, la génération de microplastiques lors de la production des emballages, la consommation des produits et la fin de vie des emballages contaminent les eaux et les sols, pouvant ainsi affecter la santé des consommateurs. En outre, la responsabilité élargie du producteur sur la phase aval de la chaîne de valeur, notamment en lien avec l'élimination des microplastiques, représente un défi opérationnel et réputationnel. SAVENCIA répond à ces défis en adoptant des pratiques plus durables, en collaborant avec ses partenaires pour trouver des solutions innovantes et en investissant dans des technologies plus respectueuses de l'environnement et des consommateurs. Les activités industrielles et de transport, nécessaires à la distribution des produits, ont un impact sur la qualité de l'air, l'écosystème et la santé des employés et des communautés environnantes. De plus, ces activités peuvent perturber les habitats naturels et affecter la biodiversité. Le Groupe travaille à adapter ses technologies et ses pratiques de transport pour limiter ces impacts.

Le Groupe utilise, dans les systèmes de réfrigération des usines, des gaz réfrigérants pour maintenir les températures basses nécessaires à la sécurité alimentaire, la bonne conservation du lait, des fromages et des autres produits laitiers. En cas de fuite dans les systèmes, ces gaz pourraient contribuer à la pollution de l'air. SAVENCIA travaille pour limiter l'utilisation de ces gaz afin de réduire son impact environnemental. Par ailleurs, les pollutions de l'eau et des sols sur les sites d'extraction des matières premières vierges utilisées dans les emballages sont également une préoccupation majeure. Le Groupe met en place des mesures pour minimiser ces impacts et promouvoir une chaîne d'approvisionnement plus responsable.

Les réglementations nationales et européennes encouragent des pratiques agricoles et d'élevage plus durables, telles que la réduction de l'utilisation d'antibiotiques et la gestion responsable des effluents d'élevage. C'est une voie dans laquelle le Groupe investit en matière R&D afin de développer des solutions innovantes pour se conformer aux différentes réglementations en vigueur. La mise en œuvre de l'ensemble de ces actions, en matière de prévention des risques liés aux pollutions, au-delà d'éviter les risques réputationnels et juridiques pour le Groupe, permet de mettre en œuvre des pratiques durables et éthiques et de répondre ainsi aux attentes croissantes des consommateurs.

2.2.2. Pollution de l'air, des eaux et des sols

2.2.2.1. Politiques

Le Groupe SAVENCIA n'a pas à date de politique formalisée, mais est engagé à respecter les réglementations nationales et locales en matière de prévention et de lutte contre la pollution de l'air, de l'eau et des sols afin d'atténuer les impacts négatifs liés à ces pollutions. La formalisation de cette politique interviendra d'ici fin 2026. Conscientes de l'importance de protéger l'environnement, les filiales ont déployé de nombreux programmes et plans d'action, détaillés dans le paragraphe suivant, leur permettant de s'assurer de la conformité aux réglementations locales spécifiques et évolutives. Ces programmes sont gérés par les Directions Industrielles et Qualité, chaque directeur d'usine étant responsable du respect des réglementations locales.

2.2.2.2. Actions et ressources

Pollution de l'eau dans les activités propres :

SAVENCIA Fromage & Dairy, dans le cadre de son plan d'investissement pluriannuel concernant le remplacement d'équipements obsolètes met en œuvre les Meilleures Technologies Disponibles (MTD) comme le remplacement de machines à laver, utilisées pour le lavage du matériel, consommant moins de produits lessiviels ou de stations d'épurations nouvelles générations permettant de réduire fortement les rejets.

SAVENCIA Fromage & Dairy a notamment lancé un programme d'investissement dédié aux stations d'épuration, construit sur la base de l'audit multicritères de ses équipements : rendement d'épuration, vétusté et obsolescence, évolution de l'activité du site concerné, étude d'acceptabilité du milieu aquatique recevant les eaux usées traitées... Ainsi, dans les trois années à venir, SAVENCIA Fromage & Dairy mobilisera, dans le cadre de ce programme, des investissements sur 14 sites. Ces investissements ont fait l'objet d'une première estimation qui sera revue en 2025.

On peut notamment citer la refonte complète des stations d'épuration d'ELVIR et d'ARMOR PROTEINES, deux stations d'épurations d'une capacité de traitement de 60 000 Equivalents Habitants ayant été mises en service sur la période 2019-2021 et répondant à plusieurs objectifs tels que la réduction des rejets en phosphore dans les eaux de surface avec l'intégration d'un traitement tertiaire ayant permis de réduire de près de 40 % les rejets en phosphore pour le site ARMOR PROTEINES.

D'autre part la mise en place de prétraitement efficace de type flottation par air dissous a permis de réduire la charge à traiter en tête de filière comme c'est le cas sur un site de la Compagnie des Fromages et Richesmonts en 2022.

En 2025 une nouvelle station d'épuration permettant le traitement biologique poussé du phosphore sera démarrée en France et SAVENCIA Fromage & Dairy continuera à investir dans des traitements complémentaires de type traitement tertiaire, afin de réduire la pollution résiduelle en phosphore, DCO (Demande Chimique en Oxygène) et MES (Matières en Suspension) rejetée après traitement dans les milieux aquatiques.

Dans une autre usine en France, la construction d'une nouvelle station d'épuration a démarré en mars 2024 et sera mise en service début février 2025. Le site passera donc d'un système épuratoire reposant sur l'épandages d'effluents bruts, vers un système d'épuration biologique complet permettant le rejet des eaux usées traitées. Le procédé retenu et construit est un procédé en batch à boues granulaires ce qui permet d'assurer une empreinte au sol très faible de l'ordre de 50 % de moins qu'un procédé de traitement classique (procédé à boues activées). L'usage de boues granulaires permet également un gain en énergie électrique de l'ordre de 30 % et en produits chimiques de 40 % environ comparativement à un procédé classique. Ceci s'expliquant par l'aptitude des boues granulaires à épurer le phosphore de façon poussée sans usage de produits chimiques.

En Europe, les sites SAVENCIA Fromage & Dairy suivent également la directive européenne (2013/39/UE) qui impose le suivi périodique de 45 substances chimiques pour lesquelles une norme de qualité environnementale doit être respectée dans les eaux de surface, suivant la détection et la concentration mesurée de ces substances chimiques, un plan de suivi pérenne est adopté : fréquence d'analyse et mesures correctives.

Le Groupe poursuit également son action proactive dans la réduction à la source des substances chimiques afin de trouver de potentiels substituts.

L'amélioration de la qualité de l'eau usée traitée représente une opportunité pour SAVENCIA Fromage & Dairy d'envisager la réutilisation de l'eau usée traitée en sortie de station d'épuration (REUT), afin d'en réinjecter une partie dans son processus de production. Cela est déjà autorisé dans certains pays de l'Union Européenne et du monde, et nouvellement en France avec la publication du Décret du 24 janvier 2024 complété par l'Arrêté d'application du 08 juillet 2024 sur la réutilisation des eaux dans l'industrie agroalimentaire. Plusieurs projets de REUT sont à l'étude sur certains sites et verront le jour sur la période 2025-2028.

Pollution des sols dans les activités propres :

En ce qui concerne la pollution des sols dans les activités industrielles de SAVENCIA Fromage & Dairy, les produits chimiques sont stockés sur des systèmes de rétention permettant ainsi d'éviter la pollution des sols et de l'eau en cas de rupture du contenant. Le Groupe investit également dans la sécurisation du stockage des produits chimiques via la mise en place de systèmes de rétention et de cuves de stockage double enveloppe.

L'épandage de boues issues des stations d'épuration des sites de production est également une pratique à risque vis-à-vis de la pollution des sols. Les épandages sont suivis par le Groupe conformément à la Directive 86/278/CEE pour l'Union Européenne et transposée en France dans l'Arrêté du 8 janvier 1998. Ces textes imposent le suivi des nutriments et polluants contenus dans les boues de stations d'épuration. SAVENCIA Fromage & Dairy gère de façon proactive, notamment en Europe, les flux épandus et investit dans des équipements de déshydratation des boues permettant d'envoyer une partie des boues de station d'épuration vers des plateformes de compostage et/ou de méthanisation afin de veiller à ne pas saturer les sols en azote et en phosphore conformément aux plans d'épandages locaux.

Pollution de l'air dans les activités propres :

L'activité industrielle de SAVENCIA Fromage & Dairy nécessite une attention particulière aux rejets atmosphériques, notamment ceux des cheminées de chaudières nécessaires à la production de chaleur, ainsi que ceux des tours de séchage utilisées dans certains de nos process. SAVENCIA Fromage & Dairy respecte la réglementation locale en matière de rejets atmosphériques.

Le Groupe est également attentif au choix des gaz utilisés comme fluides caloporteurs dans ses équipements de refroidissement et de production de chaleur. Ainsi, le choix des solutions techniques prend en compte le risque chimique et le pouvoir réchauffant des gaz. Le Groupe applique ces critères pour les nouvelles installations comme pour les anciennes, pour lesquelles il existe un plan de remplacement des gaz fluorés.

Conscient des risques industriels potentiellement liés à nos activités de production, et soucieux de prévenir et protéger les personnes, les biens et l'environnement, SAVENCIA a engagé un programme de maîtrise des risques adapté aux différentes situations.

Un partenariat a été conclu avec FM Global pour conduire une véritable démarche de prévention, d'anticipation et d'amélioration.

Cette démarche s'appuie sur les leviers suivants :

- Un audit annuel sur tous les sites industriels du Groupe, conduisant à un rapport circonstancié, incluant une note d'évaluation des risques pour le site.

Compte tenu du fait que les incendies et les inondations constituent des sources potentielles de pollution des eaux et des sols, les audits portent sur le risque incendie, mais également sur tous risques industriels identifiés comme pertinents pour le site : risques climatiques, inondations, intempéries (vent chute de neige, risques de continuité de l'activité...). Ils donnent l'occasion de réaliser un inventaire complet de toutes les actions de progrès (de maîtrise et de réduction des risques) conduites sur la période écoulée. Ils incluent un échange avec les responsables du site sur les risques identifiés et les actions de prévention possibles et pertinentes.

- Un Rapport d'audit incluant une actualisation de l'évaluation du risque résiduel (Rating entre A+ B+ B- ... et D) ainsi qu'une liste

des recommandations avec l'évaluation du coût de l'action (Capex + Opex) , son impact sur l'évaluation du risque résiduel (Rating après action).

Ces actions de prévention sont ensuite intégrées dans la démarche budgétaire des sites et mises en œuvre dans les procédures habituelles.

Le Groupe s'inscrit ainsi dans une réelle démarche d'amélioration continue (Indicateur, Analyse, Action) qui lui permet de réduire année après année les risques, l'occurrence des incidents/sinistres et surtout, de manière générale leur éventuel impact et leur conséquence sur l'environnement.

Tous les nouveaux sites entrant dans le périmètre SAVENCIA sont systématiquement audités et intègrent obligatoirement le processus. Ils font souvent l'objet d'un programme renforcé de mise à niveau inclus dans le process d'acquisition.

Chaîne de valeur :

Les équipes en charge des approvisionnements laitiers accompagnent les éleveurs vers des pratiques plus durables.

Des diagnostics sont ainsi déployés progressivement auprès de nos producteurs, grâce à des outils fondés sur des règles méthodologiques et des référentiels reconnus permettant de réaliser une évaluation environnementale multicritères à l'échelle de l'exploitation. En France, l'outil CAP'2ER® (Calcul Automatisé des Performances Environnementales en Elevage de Ruminants) développé par l'Institut de l'Elevage (Idele) est utilisé afin de réaliser cet état des lieux et de construire des plans d'actions. Dans les autres pays, l'outil Cool Farm Tool est le plus couramment utilisé. Le diagnostic carbone des exploitations prend en compte les pollutions de l'air, de l'eau et des sols liées aux exploitations de nos fournisseurs de lait en évaluant divers indicateurs environnementaux. Pour la pollution de l'air, il estime les émissions de gaz à effet de serre, notamment le méthane produit par la digestion des ruminants et le protoxyde d'azote émis par les déjections. Concernant la pollution de l'eau, l'outil de diagnostic analyse les pratiques de gestion des effluents et des fertilisants, évaluant leur impact sur la qualité des eaux de surface et souterraines. Enfin, pour la pollution des sols, l'outil examine l'utilisation des terres, les pratiques de fertilisation et la gestion des déjections animales, évaluant les niveaux d'utilisation de fertilisation et de traitements phytosanitaires. En fournissant une vue détaillée des impacts environnementaux, le déploiement de ces diagnostics aide les agriculteurs à adopter des pratiques plus durables et à réduire les pollutions associées à leurs activités.

2.2.3. Substances préoccupantes et extrêmement préoccupantes

2.2.3.1. Politiques

SAVENCIA a pour objectif de contribuer à réduire l'exposition accidentelle aux substances préoccupantes et extrêmement préoccupantes, conformément au Règlement REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals) de l'Union Européenne.

Une équipe de scientifiques du Groupe élabore avec la Direction du Droit Alimentaire des Plans de Surveillance pour chacun des métiers du Groupe.

Ces plans listent une grande variété de molécules jugées nécessaires à suivre dans les produits et matières premières du Groupe, soit du fait de l'existence d'une réglementation (pesticides, dioxines, ...), soit parce

que le Groupe a jugé utile de disposer d'éléments afin d'anticiper de potentiels risques, par exemple à la suite de résultats publiés par les services de contrôle officiels (y compris concernant des dangers non réglementés) ou par l'interprofession sur nos familles de produits ou bien encore suite à des alertes ou de veille scientifique.

Ces plans ont pour objectif de garantir que, dans des conditions raisonnablement prévisibles, nos procédés sont conformes par rapport aux dangers identifiés. Ils sont mis à jour en fonction des évolutions réglementaires ou celles en cours de discussion, des différentes crises et alertes ainsi que de la littérature scientifique disponible.

SAVENCIA a mis en place un Comité appelé «Comité des Risques Emergents», se réunissant régulièrement pour analyser des problématiques émergentes (chimiques, bactériologiques, virales, fraudes, etc.). Il évalue et cible les risques émergents et préconise les points d'action clé à mener au niveau du Groupe ou d'une activité.

Le Groupe accompagne ses filiales à la sécurisation de leurs emballages en mettant à disposition des outils et des formations permettant de les accompagner dans l'étude de dossiers de conformité des emballages destinés à être au contact des denrées alimentaires, permettant ainsi l'identification et l'étude des éventuelles substances soumises à restriction. Certaines sont également suivies dans le cadre des plans de surveillance.

Le Groupe travaille en étroite collaboration avec ses fournisseurs en précisant ses attentes via des cahiers des charges ou en exigeant des certificats d'analyses attestant de l'absence de certaines substances comme les phtalates ou bisphénol A.

2.2.3.2. Actions et ressources

En 2024, un travail a été mené pour s'assurer qu'aucun de nos fournisseurs n'utilisent des substances dangereuses selon l'article 13.I de la loi AGECE française, ainsi que celles présentant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 13.II de la même loi (loi n° 2020-105 du 10 février 2020).

2.2.4. Microplastiques

2.2.4.1. Politiques

SAVENCIA Fromage & Dairy intensifie ses efforts pour minimiser la pollution engendrée par les microplastiques. Afin que nos pratiques restent alignées sur les meilleures connaissances actuelles, le Groupe suit les recommandations du groupe de travail emballages du Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (Cniel) pour prévenir, contrôler et réduire les émissions de microplastiques tout au long de la chaîne de valeur :

- Penser le recyclage à grande échelle ;
- Réduire les emballages et rationaliser leurs usages ;
- Réemployer, grâce à la recherche et au développement.

Ainsi, dans le cadre de la définition de la politique dédiée à l'écoconception des emballages pour les produits à marque SAVENCIA, le Groupe travaille sur des mesures pour réduire et éliminer le plastique, mais aussi afin de mieux comprendre et identifier les étapes de notre chaîne de valeur générant des microplastiques. (cf. 2.5.2 Economie circulaire des emballages). L'objectif est de contribuer à la protection des écosystèmes et de la santé humaine, tout en respectant les normes réglementaires en vigueur.

2.2.4.2. Actions et ressources

Les actions sont détaillées dans le chapitre E.2 Economie circulaire des emballages.

2.2.5. Indicateurs et objectifs

SAVENCIA n'a pas établi, à date, d'objectifs spécifiques concernant la pollution. Il incombe à chaque site de s'assurer de la conformité aux réglementations locales ou nationales en vigueur.

2.3. RESSOURCES HYDRIQUES

2.3.1. Introduction

L'analyse de double matérialité a permis d'identifier les impacts et risques matériels suivants, directement en lien avec le modèle économique de SAVENCIA :

Thématiques	IRO	IRO identifiés
Gestion de l'eau	Impacts positifs et négatifs	(-) Contribution à la raréfaction des ressources en eau en raison des prélèvements réalisés dans le cadre des activités de Savencia et celles de sa chaîne de valeur (amont agricole dont élevage) pouvant entraîner des conflits d'usage
	Risques et opportunités	(+) Accès à des financements et réduction des coûts opérationnels grâce à la réutilisation des eaux usées traitées dans les opérations du Groupe (-) Perte de productivité en cas de restriction des prélèvements en eau, hausse des coûts ou de conflits sur les usages

Le changement climatique, la croissance démographique et l'utilisation excessive de l'eau contribuent au stress hydrique qui progresse dans le monde.

L'eau joue un rôle essentiel dans les procédés de SAVENCIA, notamment pour assurer un haut niveau d'hygiène et de sécurité des produits, principalement lors des opérations de nettoyage. Mais elle peut aussi être utilisée comme auxiliaire technologique lors des fabrications, comme fluide caloporteur ou frigopporteur. Elle alimente également les installations de prévention et de lutte contre les incendies. Il s'agit donc d'une ressource-clé, indispensable à la continuité de l'activité et de ce fait l'activité de production du Groupe se trouverait en risque en cas de difficultés d'approvisionnement en eau.

En réponse à ces défis, le Groupe a adopté des pratiques visant à minimiser son impact sur les ressources en eau et atténuer le risque de stress hydrique. Cela inclut une surveillance accrue des situations de stress hydrique et la mise en place de mesures internes pour limiter les prélèvements dans le milieu naturel, ce qui peut, dans certains cas, induire une hausse des coûts, notamment des coûts d'investissement.

Le prélèvement soutenu de l'eau pour les activités de SAVENCIA, mais aussi dans la chaîne de valeur, notamment pour l'élevage et la production de matières premières agricoles, pourrait conduire à l'épuisement des ressources en eau locales, à des conflits d'usage et à une pénurie d'eau pour les communautés environnantes. Cependant, le Groupe voit une opportunité de réduire sa consommation d'eau et les coûts associés grâce au Plan Eau, qui encourage la réutilisation des eaux usées traitées. De plus, ce plan ouvre la voie à l'accès à de nouveaux financements pour soutenir les investissements dans la gestion circulaire de l'eau.

SAVENCIA a travaillé à l'identification des sites qui pourraient se trouver en situation de stress hydrique grâce à une matrice interne, croisant différents critères de disponibilité locale inférieure au besoin sur une période donnée (estivale en particulier), analyse de l'occurrence des arrêtés sécheresse, des cas de conflits d'usages avec d'autres parties prenantes entraînant des tensions sur l'eau, ainsi que des critères de qualité de l'eau disponible.

Deux sites du Groupe sont concernés par le Plan Eau du gouvernement français. Ce plan, lancé en mars 2023, comprend un ensemble d'actions concrètes visant à gérer de manière sobre, résiliente et concertée la ressource en eau. L'objectif de ce plan est de réduire les prélèvements d'eau de 10 % d'ici 2030, afin de répondre plus efficacement aux crises relatives à la sécheresse. Il s'agit d'une priorité de la planification écologique du gouvernement, visant à mieux mesurer les volumes prélevés et à améliorer la résilience des systèmes de gestion de l'eau.

Dans le cadre de ces analyses de la consommation et des prélèvements d'eau et de l'identification des zones de stress hydrique, le Groupe n'a pas procédé à des consultations externes, mais a recouru à des sources externes pour intégrer les intérêts et les points de vue de ses parties prenantes. Ces analyses englobent à la fois les opérations internes du Groupe et l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement.

2.3.2. Gestion de l'eau

2.3.2.1. Politiques relatives à l'eau

SAVENCIA s'attache à réduire ses besoins en eau sur ses opérations propres par son plan baptisé Water Loop, et s'est fixé l'objectif de réduire ses prélèvements en eau de 10 % à horizon 2025 versus 2015. Le Groupe a pour objectif d'aller encore plus loin dans les années à venir en amplifiant son ambition.

Ce plan s'appuie sur :

- une démarche sobriété avec un objectif pour chaque site et une cible plus ambitieuse pour les sites en situation de stress hydrique ;
- un plan de conversion, afin d'utiliser l'eau issue du lait et l'eau provenant de nos stations d'épuration a été engagé avec un programme REUSE et REUTE. Avant déploiement, nous procédons à des tests qui constituent une étape cruciale dans le processus de développement de ce type de projets innovants. Ces tests permettent de réduire les risques et de s'assurer que l'idée est viable avant de passer à des phases de développement plus avancées ;
- la mise en œuvre de ces procédures permet d'orienter les investissements vers les sites les plus consommateurs d'eau et/ou en risques de stress hydriques.

Ce plan a été validé au niveau du Comité Exécutif SAVENCIA Fromage & Dairy et les objectifs globaux ont été déclinés aux niveaux des filiales et des usines.

Les usines pilotent leurs plans d'actions afin d'atteindre leurs propres objectifs. Une équipe projet au niveau central, supervise le programme et apporte son support aux sites aussi bien en termes de méthodes que de solutions techniques.

Un Comité de Pilotage décarbonation & réduction de l'empreinte hydrique, engageant les Directions RSE, Opérations, Supply Chain, Achats et Finances permet de manager le plan et d'apporter, pour les projets majeurs, des recommandations au Comité Exécutif SAVENCIA Fromage & Dairy.

En matière de sobriété, un suivi rigoureux de la consommation d'eau par site est mise en place avec, à terme, l'ambition de développer un plan de comptage précis et des objectifs définis non seulement par site mais aussi, dans certains cas, par atelier. Le Groupe met à disposition des filiales des outils tels que le « Guide des bonnes pratiques de gestion de l'eau et des énergies » permettant de partager les bonnes pratiques en termes de suivi des consommations d'eau, de sobriété et de qualité de l'eau.

Un plan de mesure et de comptage est mis en place afin de piloter cette démarche, avec l'utilisation d'outils de gestion, permettant un suivi en temps réel des consommations d'eau. Des tests sont en cours dans certaines de nos usines.

L'optimisation des chaînes de production, notamment par la rationalisation des séries en limitant les changements de série qui nécessitent à chaque fois un lavage complet, fait également partie des actions entreprises pour réduire la consommation d'eau.

En termes de conversion, SAVENCIA renouvelle les équipements obsolètes fortement consommateurs d'eau et remplace progressivement les technologies consommatrices en eau, comme le refroidissement en boucle ouverte. Les boucles ouvertes sont des systèmes où l'eau est utilisée une seule fois avant d'être rejetée, souvent sans être réutilisée. En remplaçant ces systèmes par des boucles fermées, où l'eau est recyclée et réutilisée plusieurs fois, les usines peuvent diminuer leur consommation d'eau.

Le remplacement des évaporateurs par des systèmes d'osmose inverse dans les sites de production peut également réduire significativement la consommation d'eau. Les évaporateurs traditionnels utilisent de grandes quantités d'énergie et d'eau pour concentrer le lait en éliminant l'eau par évaporation. En revanche, l'osmose inverse utilise des membranes semi-perméables pour séparer l'eau des solides dissous sous pression, sans nécessiter de chaleur. Ce procédé est beaucoup plus économe en eau, car il permet de récupérer et de réutiliser une grande partie de l'eau extraite, réduisant ainsi la consommation globale.

Enfin, pour favoriser la réutilisation de l'eau, SAVENCIA adopte une approche vis-à-vis de la réglementation sur la réutilisation de l'eau. Des projets pilotes de réutilisation sont mis en place pour explorer et développer des solutions innovantes dans ce domaine. Ces projets visent à réutiliser l'eau issue de nos stations d'épurations, qui répond aux normes de qualité d'une eau potable. Ces projets sont travaillés en collaboration avec l'agence de l'eau, l'agence régionale de santé et la région, en cohérence avec l'arrêté du 24 janvier 2024 autorisant la réutilisation des eaux usées traitées. Ces eaux pourront ensuite être réutilisée dans le process, sous réserve d'obtention d'autorisation préfectorale. Dans le développement de la réutilisation des eaux retraitées, l'accent est mis en priorité sur les sites en situation de stress hydriques, pour qui cet enjeu est primordial.

Conscient des enjeux liés à de potentiels conflits d'usage sur la consommation d'eau, le Groupe pilote de manière plus spécifique les sites en situation de stress hydrique. Une cartographie précise des sites concernés a ainsi été réalisée. Ces sites sont d'ailleurs prioritaires pour maximiser l'opportunité de l'ouverture réglementaire de l'utilisation des eaux issues du lait (REUSE) et de sorties des stations d'épuration (REUTE).

La mise en œuvre de ces différentes stratégies permet au Groupe de diversifier les sources d'eau afin de mieux gérer les risques associés et de renforcer ainsi sa résilience face aux variations climatiques et aux pénuries d'eau.

SAVENCIA ayant pour principale activité la fabrication de produits alimentaires, la création de produits et services permettant de gérer les enjeux de préservation des ressources marines n'a pas été identifiée comme enjeu matériel dans le cadre de l'analyse de double matérialité. Par conséquent, nous ne reportons pas ici d'éléments d'information ou de politiques associés à ces enjeux.

Concernant les éléments relatifs à la qualité de l'eau, se référer à la partie 2.2.2 Pollution de l'air, des eaux et des sols.

Réduction de la consommation d'eau dans la chaîne de valeur :

Des diagnostics sont réalisés auprès de nos producteurs, grâce à des outils fondés sur des règles méthodologiques et des référentiels reconnus permettant de réaliser une évaluation environnementale multicritères à l'échelle de l'exploitation. En France, l'outil CAP'2ER® (Calcul Automatisé des Performances Environnementales en Élevage de Ruminants) développé par l'Institut de l'Élevage (Idèle) est utilisé afin de réaliser cet état des lieux et de construire des plans d'action. Dans les autres pays, l'outil Cool Farm Tool est le plus couramment utilisé. Le diagnostic intègre les questions de consommation d'eau dans l'évaluation des performances environnementales des exploitations agricoles. Il mesure la quantité d'eau utilisée pour l'irrigation des cultures fourragères, permettant aux agriculteurs de comprendre l'impact de leurs pratiques sur la consommation d'eau et de mettre en place des stratégies pour optimiser son usage, réduire les gaspillages et améliorer la gestion des ressources hydriques.

2.3.2.2. Actions et ressources

En 2024, le Groupe SAVENCIA a mené plusieurs actions ayant pour objectif de réduire les prélèvements d'eau sur plusieurs sites :

- Une de nos usines, particulièrement dépendante d'un cours d'eau situé à proximité, a réalisé une étude de désensibilisation afin de diversifier son approvisionnement en eau. Ce projet comprend plusieurs actions dont le recyclage des eaux issues du lait sur diverses applications, le déploiement d'un plan de comptage, et le démarrage fin 2024 d'une phase pilote industrielle de REUT sortie STEP.

- Dans deux autres sites, l'optimisation des procédés de récupération des eaux issues du lait, le management quotidien de l'eau.

Plusieurs projets sont également en cours afin de supprimer les boucles ouvertes (ne permettant pas de réutiliser l'eau) avec des réductions de consommation importantes.

L'estimation des gains pour ces différents projets s'élèverait à 5 % de nos prélèvements.

Pour ces différents projets, les actions sur ces sites seront orientées afin d'éviter les conflits d'usages et d'anticiper les éventuelles évolutions de réglementation.

Des diagnostics hydriques ont également été réalisés sur certains sites par un cabinet externe afin d'analyser et d'améliorer la performance de ces sites. Les résultats sont en cours d'analyse afin d'identifier les actions pouvant être mises en œuvre.

Un pilote a également été lancé sur un de nos sites sur la réutilisation des eaux traitées dès 2023. Ce projet avait pour objectif de se mettre en capacité de produire une eau répondant aux normes de qualité afin d'atteindre une capacité de production de 10m³/h à partir de l'eau de la station d'épuration du site. Ce projet a été mené avec l'accompagnement de l'agence de l'eau, de l'agence régionale de santé et de la région Bretagne. L'eau pourra ainsi être réutilisée dans les process, sous réserve d'obtention d'une autorisation préfectorale, pour une capacité de production permettant d'effacer 15 à 20 % du prélèvement en eau potable du site.

D'autres tests sont également lancés avec pour objectif de valider la qualité d'eau produite et le process adéquat pour y parvenir. Trois essais sont finalisés et les résultats sont en cours d'analyse, un est en cours et un autre démarrera en 2025.

Le déploiement de ces tests est réalisé de manière prudente et mesurée, ces pratiques tout comme cette réglementation étant récentes (Décret du 24 janvier 2024).

Au cours de l'année écoulée, SAVENCIA Fromage & Dairy a également lancé une démarche de pilotage et d'optimisation des énergies et de l'eau, afin de permettre aux sites de faire face aux enjeux environnementaux. Cette démarche consiste à :

1. Mettre en place un plan de comptage minimum sur les sites
2. Mettre à disposition des sites une plateforme permettant de mesurer, en temps réel, la consommation d'eau/énergie et ainsi d'identifier des pistes d'améliorations par usine/atelier/équipement.

Ce plan sera mis en œuvre sur l'ensemble des sites SAVENCIA entre 2025 et 2026 pour les sites majeurs et concernera l'ensemble des sites à plus long terme.

2.3.2.3. Indicateurs et objectifs

SAVENCIA s'attache à réduire ses prélèvements en eau, avec un objectif de réduction de 10 % de la quantité d'eau prélevée par tonnage fabriqué à horizon 2025 versus 2015 sur l'ensemble de nos sites à travers le monde. Il s'agit de cibles volontaires que le Groupe a souhaité se fixer afin de contribuer positivement à la préservation des ressources en eau. Le Groupe déploie également une démarche sobriété avec un objectif pour chaque site et une cible plus ambitieuse pour les sites en situation de stress hydrique.

Le Groupe n'a pas encore fixé d'objectifs spécifiques pour améliorer la qualité de l'eau. Chaque site respecte les réglementations nationales ou locales, avec des objectifs de conformité alignés sur ces réglementations.

L'indicateur utilisé pour mesurer le suivi de cet objectif correspond à la variation du volume d'eau prélevée en m³ par tonne fabriquée versus 2015. En 2024, le Groupe a réduit de 9,1 % ses volumes d'eaux prélevées par tonne fabriquée par rapport à 2015.

Cet indicateur est suivi au niveau des sites par les équipes opérationnelles et en central par les équipes en charge du contrôle et de la consolidation des données.

Le prélèvement d'eau correspond à la totalité de l'approvisionnement en eau des sites de production, prélevée dans le milieu naturel, l'eau de forage, l'eau de surface, l'eau de réseau et l'eau pluviale sont intégrées. Les consommations destinées à la production et aux consommations d'eau pour usage sanitaire sont également prises en compte. Les données sont collectées en m³ et en total annuel.

Une déclinaison de cet objectif est réalisée par site afin de rendre le pilotage de cette cible opérationnelle au niveau des filiales. Cette exigence de réduction des prélèvements d'eau est accrue pour les sites situés en zone de stress hydrique auxquels nous demandons des efforts supplémentaires, allant au-delà de ceux à fournir par les autres sites.

En ce qui concerne la consommation d'eau sur notre chaîne de valeur notamment en ce qui concerne l'élevage et la production de matières premières agricoles, le Groupe n'a pas d'objectif.

Réduction des prélèvements d'eau

	2022	2023	2024	Objectif 2025
Variation des prélèvements d'eau de nos sites de production (en m³/tonne)	-2,3 %	-7,0 %	-9,8 %	-10 %

Les informations relatives à la consommation d'eau sont collectées dans le cadre de la campagne annuelle de reporting environnement via l'outil de reporting groupe.

Les quantités d'eau entrantes sont calculées sur base des factures du fournisseur d'eau et/ou des compteurs installés dans les sites de production.

Les quantités d'eau sortantes sont mesurées grâce aux compteurs installés en sortie de site pour les sites de production, ou estimées pour les bureaux et entrepôts à partir de l'eau entrante.

2.4. BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES

2.4.1. Introduction

L'analyse de double matérialité a permis d'identifier les impacts et risques matériels suivants, directement en lien avec le modèle économique de SAVENCIA :

Thématiques	IRO	IRO identifiés
Biodiversité	Impacts positifs et négatifs	(-) Contribution à la dégradation des sols, à la déforestation, à la destruction des habitats, à l'appauvrissement des ressources et à l'érosion de la biodiversité animale sur les chaînes de valeur amont agricoles (soja, matières grasses végétales, pâte à papier)
	Risques et opportunités	(-) Risque de non-conformité avec les attentes réglementaires et sociétales liées à l'impact des activités du Groupe et de sa chaîne de valeur sur la biodiversité (-) Tensions sur l'approvisionnement en matières premières stratégiques (hausse des coûts/risque de rupture) liées à la perte de biodiversité et la raréfaction des ressources

L'analyse de double matérialité a mis en évidence un risque significatif pour l'activité du Groupe lié à la perte de la biodiversité. En effet celle-ci induit des perturbations dans les chaînes d'approvisionnement, et donc des coûts supplémentaires qui en découlent. La préservation de la biodiversité est un enjeu clef que SAVENCIA se doit d'adresser afin de renforcer sa résilience et de continuer à créer de la valeur à long terme. Au travers des actions déjà mises en place (décrites au point 2. de cette section) et de la future politique biodiversité prévue pour 2026, le Groupe vise à soutenir les pratiques agricoles durables pour contribuer à la préservation et la restauration de la biodiversité, tout en assurant une production alimentaire saine et durable.

Aucun impact, risque ou opportunité matériel n'a été identifié sur le sujet de la désertification. Les analyses actuelles ne permettent pas de conclure si les opérations de SAVENCIA affectent ou pas des espèces menacées.

Au-delà des impacts à l'échelle du Groupe, SAVENCIA porte une attention particulière aux sites situés dans les régions dont la diversité biologique est particulièrement riche ou vulnérable. Sur ce sujet, la démarche est la suivante :

- Réaliser tous les ans un état des lieux afin d'identifier les sites, à travers le monde, situés en zone dite « protégée ». Il peut s'agir de sites implantés en zones définies comme étant vulnérables, sensibles, classées Natura 2000 ou bien encore au sein de parcs naturels, forêts ou couloirs de vie sauvage. Cet inventaire est essentiel afin, d'une part, d'assurer la conformité réglementaire associée et, d'autre part, de prioriser les actions à mener sur les sites les plus matériels du point de vue de la biodiversité.
- Mettre en œuvre, si nécessaire, des mesures préventives spécifiques afin de réduire ou limiter l'impact de l'activité sur les milieux naturels et les écosystèmes.

L'état des lieux réalisé en 2024 a fait ressortir que 11 % des sites du Groupe sont situés dans ou à proximité d'une ou plusieurs zones de biodiversité sensible, listés ci-dessous. Cette analyse ne permet pas à ce stade d'obtenir la surface desdits sites.

Les filiales de SAVENCIA Fromage & Dairy vont initier les premières étapes d'une évaluation de la résilience face aux risques liés à la biodiversité et aux écosystèmes d'ici 2026.

Type de zone sensible affectée					
Zone vulnérable	Zone sensible	Natura 2000	Parc naturel	Forêts	Autres
4 %	2 %	2 %	2 %	1 %	4 %

En 2024, les filiales de SAVENCIA Gourmet ayant des activités food service ont pu initier dans une approche exploratoire les premières étapes d'une évaluation de la résilience face aux risques liés à la biodiversité et aux écosystèmes. Cette analyse a été réalisée en utilisant des outils tels que ENCORE, WWF Risk Filter et IBAT afin d'identifier les impacts et dépendances liés à la biodiversité. La portée de cette première évaluation exploratoire a couvert les sites industriels de l'entreprise et la chaîne de valeur en amont, notamment l'approvisionnement en cacao pour Valrhona. Ces premiers travaux seront poursuivis sur les prochaines années afin de compléter et affiner les politiques et plan d'actions déjà initiés les années précédentes. En fonction des retours d'expérience sur cette approche exploratoire, elle pourra être partagée avec d'autres filiales du Groupe.

2.4.2. Politiques et actions en faveur de la biodiversité et des écosystèmes

Le Groupe n'a pas, à date, élaboré de politique spécifique au niveau central sur le sujet de la biodiversité. Au même titre, aucune politique n'a été élaborée à ce jour sur les sujets suivants : déforestation, protection de la biodiversité au niveau des sites situés dans ou à proximité de zones de biodiversité sensible, pratiques d'agriculture durable et protection des océans. Le Groupe ambitionne de formaliser une politique biodiversité dédiée d'ici 2026 et de nombreuses actions sont mises en place sur ces sujets et sont décrites dans les paragraphes suivants.

A noter que le Groupe n'a pas recours à des compensations en faveur de la biodiversité dans ses plans d'action.

Dans le cadre de sa démarche de responsabilité sociétale d'entreprise et de contribution au développement de filières agricoles durables, SAVENCIA a adhéré en 2024 à l'Orée. A travers la co-construction et le partage d'expériences entre ses adhérents, cette association d'acteurs engagés a pour objectif de faire émerger des solutions concrètes, des axes de réflexion ainsi que des recommandations sur trois priorités, dont l'une d'elle est Biodiversité et économie. Nouvel adhérent depuis peu, le Groupe s'engage à ce stade principalement via la participation aux groupes de réflexion sur ces sujets.

2.4.2.1. Favoriser les pratiques agricoles durables pour préserver les habitats et la biodiversité végétale et animale dans les exploitations

Comme précisé précédemment, les impacts négatifs matériels des activités de SAVENCIA sur la biodiversité se concentrent dans sa chaîne de valeur amont. C'est donc là que sont priorisées les actions du Groupe.

Au sein de la chaîne de valeur amont agricole, les producteurs jouent, par leurs activités, un rôle majeur dans la préservation de la biodiversité. Les fermes laitières constituent des lieux privilégiés de biodiversité. En

intégrant des pratiques agricoles durables, elles favorisent à la fois la production laitière et la préservation des écosystèmes locaux. Les prairies, souvent présentes dans les exploitations laitières, constituent des habitats essentiels pour une multitude d'espèces végétales et animales si elles sont bien entretenues. Les haies, les mares et les bandes enherbées, lorsqu'elles sont bien aménagées autour des parcelles, servent de corridors écologiques, facilitant les déplacements et la reproduction de la faune.

Deux types de pratiques sont ainsi couramment mises en œuvre par les éleveurs au sein de leur exploitation :

- L'entretien des prairies pour le pâturage avec des espèces variées : les prairies entretenues avec une variété d'espèces végétales offrent une diversité d'habitats pour une multitude d'espèces animales, y compris les insectes, les oiseaux et les petits mammifères. Cette diversité d'habitats est essentielle pour soutenir des écosystèmes riches et équilibrés. Les prairies composées de différentes espèces végétales sont plus résilientes aux perturbations telles que les maladies, les ravageurs et les conditions climatiques extrêmes. Cette résilience contribue à la stabilité et à la durabilité des écosystèmes agricoles.

- La production de l'alimentation du troupeau avec des céréales et des cultures différentes : les différentes cultures ont des systèmes racinaires variés qui contribuent à améliorer la structure du sol, à augmenter la matière organique et à promouvoir la biodiversité microbienne. Un sol sain et diversifié est essentiel pour la croissance des plantes et la résilience des écosystèmes agricoles. La culture de différentes céréales et plantes fourragères augmente la présence d'espèces végétales diversifiées dans les champs. La diversité des cultures contribue à la résilience des systèmes agricoles face aux changements climatiques et aux autres perturbations environnementales.

En mettant en œuvre ces pratiques, les fermes peuvent non seulement améliorer la biodiversité, mais aussi renforcer la résilience de leurs systèmes agricoles en les rendant plus durables.

Des diagnostics sont réalisés auprès des producteurs partenaires du Groupe, grâce à des outils fondés sur des règles méthodologiques et des référentiels reconnus permettant de réaliser une évaluation environnementale multicritères à l'échelle de l'exploitation. En France, l'outil CAP'2ER® (Calcul Automatisé des Performances Environnementales en Élevage de Ruminants) développé par l'Institut de l'Élevage (Idèle) est utilisé afin de réaliser cet état des lieux et de construire des plans d'action. Dans les autres pays, l'outil Cool Farm Tool est le plus couramment utilisé. Le maintien de la biodiversité est un des indicateurs proposés au travers des diagnostics. Il est calculé à partir du recensement de différents éléments agroécologiques (hectares de prairies, de jachères, mètres linéaires d'arbres alignés, de haies, etc..) présents sur l'exploitation et permet d'indiquer la contribution en faveur de la biodiversité de l'exploitation agricole.

Plusieurs diagnostics associés à des plans d'action, ont été réalisés depuis 2023 et le Groupe a pour objectif d'engager l'ensemble des producteurs partenaires dans cette démarche de durabilité d'ici fin 2029. Dans l'intervalle, SAVENCIA Fromage & Dairy est d'ores et déjà présent auprès de ses éleveurs partenaires afin de coconstruire des plans d'action en cohérence avec les résultats à venir et avec la durabilité des exploitations à moyen et long terme. Les techniciens accompagnent ainsi au quotidien les producteurs partenaires sur ces thématiques. A titre d'exemples :

- En 2024, en France, un essai pilote d'optimisation de rations 100 % herbe se poursuit dans l'Est, associé à un parcours d'accompagnement individuel et collectif sur l'optimisation des prairies dans l'écosystème

agricole. Une formation sur la fertilité des sols a également été organisée en collaboration avec la chambre d'agriculture de l'Aisne, à destination des éleveurs de la zone d'approvisionnement de l'AOP Maroilles Fauquet.

- En Argentine, le Groupe a planté plus de 3 600 arbres couvrant 46 espèces différentes depuis 2022 favorisant ainsi l'ombre pour les animaux et augmentant la biodiversité dans les parcelles. En 2024, 93 collaborateurs de la filiale ont planté 230 arbres.

Ces actions contribuent à la préservation et à l'amélioration de la biodiversité dans les zones d'élevage.

Plus globalement, la filiale SAVENCIA Ressources Laitières (SRL) a adhéré à "Pour une Agriculture du Vivant", mouvement de coopération et d'innovation qui engage les acteurs de l'écosystème agricole et alimentaire, dans la transformation vers un modèle résilient et créateur de valeur grâce à l'agroécologie. A travers cette adhésion, SRL s'appuie sur l'expertise scientifique et agronomique du mouvement pour sensibiliser ses équipes aux pratiques agroécologiques.

La filiale Adamance, qui propose des fruits en purée, a également adhéré à «Pour une Agriculture du Vivant» (PADV) pour promouvoir l'agroécologie, une approche agricole qui s'inspire des écosystèmes naturels. Ce collectif d'acteurs agricoles et alimentaires vise à accélérer la transition vers des pratiques agricoles durables, favorisant la régénération des sols et la préservation de la biodiversité.

2.4.2.2. Promouvoir une gestion durable des ressources pour limiter la déforestation, le changement d'affectation des sols et l'imperméabilisation des sols dans la chaîne de valeur

En matière de gestion des ressources naturelles, l'approche du Groupe repose sur l'optimisation de l'efficacité de ces ressources, afin de minimiser son impact environnemental. Le Groupe privilégie également l'utilisation de terres déjà cultivées afin de limiter le changement d'affectation des sols.

En matière de lutte contre la déforestation, SAVENCIA se conforme aux obligations réglementaires, notamment au Règlement contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE). Malgré la décision de la commission européenne de reporter de 12 mois la date de mise en œuvre du règlement RDUE, le Groupe poursuit son plan de mise en conformité à ce règlement.

Un groupe pluridisciplinaire d'experts internes a été constitué afin de réaliser un inventaire plus précis des filiales potentiellement concernées par cette réglementation. En effet, en application de la RDUE, plusieurs cas peuvent se poser à savoir la mise sur le marché ou l'import de produits de l'annexe I, mais également l'utilisation des produits de cette annexe (produits dérivés du soja).

SAVENCIA Gourmet a choisi d'utiliser la plateforme proposée par Tilkal afin de les accompagner dans leur processus de mise en conformité à la RDUE. Cette plateforme permet d'assurer une traçabilité complète jusqu'à la parcelle, une consolidation des analyses de risques ainsi que l'intégration avec des outils d'imagerie satellite et des plateformes comme EU TRACES pour automatiser la gestion des Déclarations de Diligence Raisonnée (DDS).

Au sein de SAVENCIA Gourmet, VALRHONA a mis en place différentes politiques cacao pour répondre aux enjeux liés à la déforestation et à la gestion durable des ressources :

- La politique «Zéro Déforestation» vise à éliminer la production de cacao dans les zones protégées et à réduire l'empreinte carbone liée

à la production de cacao soutenue par des partenariats avec des ONG comme Nitidae. Cette politique, en cohérence avec le Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE), vient appuyer ses objectifs au-delà du cadre réglementaire en s'appuyant sur des outils notamment de traçabilité permettant de répondre à d'autres enjeux associés (tel que le pilier sur le changement climatique).

➤ La politique d'agroécologie vise à promouvoir des pratiques agricoles durables, incluant la conservation des ressources naturelles et la réduction des pesticides, avec des projets en Côte d'Ivoire, au Ghana, et d'autres régions. Un plan de contrôle des pesticides est ainsi établi sur les fèves arrivant sur le site de production, et des projets d'agroforesterie sont mis en œuvre pour régénérer les sols et améliorer les rendements des producteurs.

➤ La démarche de traçabilité garantit que 100% des fèves de cacao sont tracées depuis le producteur jusqu'au produit fini, utilisant des outils digitaux et la cartographie polygonale.

Dans la même optique, 3 filiales du Groupe ont rejoint Cacao Forest, une alliance entre chocolatiers français, institutions de recherche (CIRAD) et d'enseignement supérieur (ISARA), l'ONG Earthworm Foundation et l'Agence Française de Développement (AFD). Cette initiative, mise en œuvre dès 2015 en République Dominicaine, premier producteur mondial de cacao biologique, visait à augmenter le revenu des producteurs et à assurer la qualité et la durabilité des approvisionnements en fèves de cacao grâce à l'agroforesterie. Les résultats obtenus ont démontré les impacts positifs de l'agroforesterie notamment sur l'accroissement de la biodiversité.

SAVENCIA soutient la Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI). Proposée par les pouvoirs publics français dès 2018, son objectif est de mettre fin d'ici 2030 à la déforestation causée par les importations françaises de produits forestiers ou agricoles non durables. Le Groupe est également actif au sein de groupes de travail et de réflexion nationaux et internationaux autour de la question du soja durable : Duralim, CNIEL, SAI Platform et DSF.

2.4.2.3. Mieux comprendre et protéger la biodiversité autour des sites du Groupe

Plusieurs actions sont par ailleurs mises en œuvre dans les opérations propres du Groupe, au niveau des sites, notamment afin de maintenir et de développer la biodiversité.

➤ Elvir est depuis 2022 une « Entreprise Engagée pour la Nature », programme labélisé par l'Office français de la biodiversité (OFB) pour agir en faveur de la biodiversité. Un diagnostic écologique du site a été réalisé avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Normandie afin d'identifier les espèces présentes, tout en menant des actions de pédagogie et de sensibilisation auprès des collaborateurs. Elvir a décidé de faire de la parcelle de l'ancienne station d'épuration une zone en libre évolution, en la laissant se revégétaliser naturellement. Le développement de cette zone est suivi régulièrement par des collaborateurs « ambassadeurs biodiversité » qui y réalisent notamment des inventaires de papillons. Aucune espèce de papillons menacée n'a été identifiée à date. Ce projet se poursuivra dans les années à venir, de nouveaux collaborateurs seront formés en 2025.

➤ En 2024, Elvir a poursuivi son engagement en devenant partenaire fondateur de la Grande Cause #AgirpourlaBiodiversité avec Make.org. Cette plateforme citoyenne a permis à tous les Français d'exprimer leurs priorités en répondant à la question « Comment protéger et restaurer ensemble la biodiversité ? ». La restitution a fait émerger 6 thématiques qui seront transformées en actions concrètes d'impact

national et mises en œuvre avec les partenaires et les organisations expertes.

➤ Un projet de restauration de la biodiversité a été initié en 2023 dans une des filiales du Groupe, la Fromagerie Louis Tessier située dans le Maine et Loire, en partenariat avec le Syndicat Mixte du bassin de l'Authion et de ses affluents. L'objectif était de favoriser le développement des écosystèmes et de protéger la zone humide. Plus de 1850 arbres et arbustes, d'une trentaine d'espèces différentes plus adaptées à un sol humide ont été plantées et quatre mares ont été créées. Cette zone humide protégée agit comme une éponge, en captant l'eau de pluie pour recharger les nappes phréatiques favorisant ainsi la préservation de la ressource en eau. Des écologues spécialisés dans les mares ont constaté, sur le site, la présence d'espèces protégées, et pour certaines menacées à l'échelle nationale et internationale, montrant ainsi l'efficacité de l'aménagement des 4 mares créées par ce projet.

➤ En 2023, une étude écologique a par ailleurs été réalisée sur le site de Valrhona, incluant un diagnostic détaillé des espaces végétalisés, ainsi qu'un inventaire floristique et faunistique. L'écologue a proposé des préconisations pour améliorer la valeur écologique du site, telles que la maximisation des surfaces végétalisées, la création de mosaïques d'habitats et l'installation d'aménagements pour la faune locale. Un plan de gestion écologique a également été élaboré pour assurer la pérennité des actions recommandées. Ainsi Valrhona travaille pour les prochaines années sur le déploiement d'un projet alliant performance industrielle, ancrage territorial et écologie.

2.4.3. Indicateurs et objectifs

A ce stade, aucun indicateur de résultat ou cible spécifique au sujet de la biodiversité n'est suivi par le Groupe. A l'avenir, cette thématique fera l'objet d'un suivi à travers des indicateurs et cibles qui seront définis ultérieurement. Néanmoins, nous suivons les initiatives menées par nos différentes filiales au niveau local.

Deux indicateurs et objectifs permettent par ailleurs de suivre la traçabilité de la filière cacao :

	2022	2023	2024	Objectif 2025
% de nos achats de cacao issus de partenariats à long terme	100 %	100 %	100 %	100 %

2.5. UTILISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

2.5.1. Introduction

L'analyse de double matérialité a permis d'identifier les impacts et risques matériels suivants, directement en lien avec le modèle économique de SAVENCIA :

Thématiques	IRO	IRO identifiés
Utilisation des ressources	Impacts positifs et négatifs	(+) Impact lié à la limitation du gaspillage alimentaire via des offres adaptées (allongement de durée de consommation, refonte des portions) et la récupération des invendus (-) Impacts liés à l'utilisation de matières premières vierges dans les emballages ainsi qu'à la gestion de la fin de vie des emballages
	Risques et opportunités	(+) Réduction des coûts en matières premières du fait de l'allègement des emballages (-) Hausse des coûts opérationnels, risques juridiques et réputationnels en cas de non-conformité avec les attentes réglementaires et sociétales en termes de gestion des emballages
Gestion des déchets	Impacts positifs et négatifs	(-) Pertes alimentaires (rupture de la chaîne du froid, dégâts causés aux produits) dans la chaîne d'approvisionnement pouvant également entraîner des pertes financières pour l'écosystème

Le modèle d'économie circulaire est essentiel pour le Groupe, car il permet de réduire les déchets en réutilisant et recyclant les matériaux, ce qui diminue l'impact environnemental. Il favorise également l'innovation en valorisant les sous-produits et en développant de nouvelles technologies durables. Dans ce cadre, SAVENCIA précise son ambition en matière d'emballages en s'impliquant sur le développement de leur écoconception. Cette démarche vise à réduire le risque de surproduction de déchets en concevant des emballages qui favorisent l'économie circulaire. Les emballages sont ainsi pensés pour être recyclables ou biodégradables, s'inscrivant dans une logique de préservation des ressources naturelles et de responsabilité environnementale. SAVENCIA cherche à relever ces défis en mettant en œuvre des pratiques plus durables et en travaillant en étroite collaboration avec ses partenaires pour développer des solutions innovantes afin d'optimiser le modèle d'économie circulaire.

En parallèle, SAVENCIA s'engage dans la lutte contre le gaspillage alimentaire en étudiant l'allongement de la durée de consommation des produits, réduisant ainsi les déchets alimentaires et prolongeant la fraîcheur et la qualité des produits. En mettant l'accent sur des portions adaptées dans la phase de développement de produits, SAVENCIA contribue à limiter le gaspillage alimentaire et à répondre aux besoins des consommateurs, tout en réduisant l'impact environnemental et en prenant en compte la possibilité des pertes alimentaires dans la chaîne de valeur.

Ces initiatives reflètent l'engagement de SAVENCIA à agir de manière responsable et solidaire, en contribuant à la fois à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'aide aux personnes en situation de précarité, et ce sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Le Groupe n'a pas mené de consultation externe pour élaborer son analyse de matérialité sur cette thématique, mais a utilisé des sources externes pour intégrer les intérêts et les points de vue de ses parties prenantes.

2.5.2. Économie circulaire des emballages

2.5.2.1. Politiques

Dans le cadre de ses objectifs de la durabilité et en réponse aux exigences croissantes du règlement européen PPWR (Packaging and Packaging Waste Regulation), le Groupe travaille actuellement à l'élaboration d'une politique dédiée à l'écoconception des emballages pour les produits à marque SAVENCIA dont la publication devra être effective au plus tard le 1er janvier 2027. Cette politique sera validée par le Comité Exécutif de SAVENCIA Fromage & Dairy et sera mise à disposition sur l'espace interne de gestion documentaire du Groupe.

En attendant la publication de cette politique, le Groupe est doté depuis 2019 d'une Charte de Conception Responsable qui est déployée dans l'ensemble des filiales du Groupe. Cette charte a été mise en place dans le cadre de la démarche RSE du Groupe afin de répondre aux exigences grandissantes des consommateurs et des réglementations qui ont été votées en France depuis 2020 (loi AGECL, 3R).

Cette charte vise à utiliser les ressources de la meilleure façon possible afin de réduire notre impact sur le climat et l'environnement. Elle intègre notamment des mesures de réduction à la source ou d'utilisation de matériaux recyclables ou biodégradables, l'intégration de matériaux recyclés, ou encore la suppression des matériaux controversés favorisant ainsi la transition vers une économie circulaire des emballages.

Nous commercialisons ces produits dans plus de 120 pays ayant des systèmes de collecte et de recyclage très différents les uns des autres. Nos marchés internationaux présentent des disparités importantes dans les infrastructures de collecte et de recyclage, ce qui complexifie nos efforts pour réduire l'impact environnemental de nos emballages.

La future politique s'appuiera sur les bases solides établies par notre Charte de Conception Responsable mise en œuvre depuis plusieurs années et sera placée sous la gouvernance du comité de pilotage Oxygen actuellement en place : et dont les membres permanents sont issus des Directions RSE, Achat, Nutrition, Marketing, Opérations et Ressources Humaines. À l'avenir, l'approche circulaire en matière d'emballage sera renforcée dans une politique en favorisant :

- L'utilisation accrue de matériaux recyclés et recyclables,
- La réduction des emballages et notamment des plastiques vierges,
- Le développement d'emballages réutilisables.

Elle sera élaborée en collaboration avec les partenaires industriels, fournisseurs et parties prenantes et garantira une conformité stricte avec les nouvelles exigences réglementaires tout en répondant aux attentes des consommateurs.

Cette politique reflètera notre vision à long terme : allier innovation, conformité réglementaire et attentes sociétales pour atteindre nos objectifs de durabilité. SAVENCIA réaffirme son ambition d'être un

acteur clé de l'économie circulaire en rendant ses emballages non seulement durables, mais aussi pleinement alignés avec les principes de circularité.

2.5.2.2. Actions et ressources

En utilisant les données issues des ERP sur les matériaux d'emballage, le Groupe a la capacité de mesurer la durabilité de ses emballages. L'ensemble des données à disposition et la mise en place de critères d'analyse permettent de prioriser les initiatives susceptibles d'accroître la recyclabilité.

Le comité de pilotage Oxygen a défini comme principaux domaines d'action prioritaires de sa Charte de Conception Responsable les six axes suivants pour les produits fabriqués à marque :

- réduire à la source l'usage de matériaux ;
- bannir les matériaux controversés (PVC, PVDC ou PSE) ;
- intégrer un maximum de matériaux recyclés ;
- privilégier l'utilisation de matériaux renouvelables ;
- réduire l'empreinte carbone de nos emballages.

Des progrès ont été réalisés sur les principaux produits à marque, mais les contraintes mondiales auxquelles nous sommes confrontés concernant la disponibilité de matériaux de substitution, combinées à l'émergence plus lente que prévu de nouvelles technologies, ont ralenti la progression par rapport aux prévisions initiales.

Le Groupe travaille avec ses fournisseurs d'emballages pour qu'ils commencent à apporter des solutions aux problèmes liés à la disponibilité de matériaux alternatifs au plastique vierge d'origine fossile et est convaincu que des progrès plus rapides seront observés dans les années à venir. Nous nous engageons à réduire la quantité de plastique vierge d'origine fossile dans nos emballages et à utiliser du plastique de meilleure qualité.

Des projets d'écoconception ont été réalisés sur nos emballages en 2024 parmi lesquels :

- Passage des barquettes Apérivrais de PVC (matière controversée) à PET/PE sur 2024. A date deux tiers des volumes sont déjà transférés. Le reste sera finalisé début 2025.
- Elvir utilise aujourd'hui du plastique recyclé pour la fabrication de ses bouchons. L'impact est un transfert de 377 tonnes de plastique PP en recyclé Mass Balance.
- Un plan sur Fol Epi a permis de supprimer 88 tonnes de plastique et 395 TeqCO₂.

2.5.2.3. Indicateurs et objectifs

Dans le cadre de notre démarche Oxygen, l'objectif que s'est fixé le Groupe de manière volontaire est de tendre vers 100 % d'emballages recyclables ou biodégradables pour les produits à marque d'ici 2025.

En 2024, 85,9 % des emballages utilisés pour nos produits à marques SAVENCIA ont été conçus pour être recyclés.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la future politique emballage de SAVENCIA, une réflexion sera menée afin de déterminer les principaux indicateurs à mettre en place et à suivre.

Les matériaux utilisés majoritairement dans la conception de nos packagings sont :

- le papier : carton ondulé, carton plat, étiquettes, films (Habillages Fromagers), ... ;
- le plastique : boîtes fromagères, pots, films, barquettes, ... ;
- l'acier : boîtes ;
- l'aluminium : films, boîtes, ... ;
- le bois : boîtes fromagères ;
- le verre : pots.

Dans la conception de tous nos packagings, nous nous efforçons d'utiliser autant que possible des matériaux recyclés comme c'est le cas pour les cartons de transport qui peuvent contenir plus de 80 % de papier recyclé.

2.5.2.4. Méthode de mesure

La recyclabilité fait référence à la capacité d'un matériau ou d'un produit à être collecté, traité et transformé en nouveaux matériaux ou produits grâce à des processus de recyclage.

Un matériau est considéré par le Groupe SAVENCIA comme recyclable lorsqu'il existe une infrastructure appropriée pour la collecte et le tri des déchets d'emballage, ainsi qu'un marché pour les matériaux recyclés dans au moins un des marchés principaux de SAVENCIA en Europe.

Chaque composant de l'emballage dispose d'un poids enregistré en grammes par pièce ou par mètre carré. Chaque unité d'emballage de produit évaluée est convertie en poids des différents matériaux utilisés et multipliée par les volumes achetés. Le chiffre consolidé est calculé en comparant le poids des matériaux d'emballage recyclables au poids total des matériaux d'emballage utilisés. Ces mesures sont appliquées aux emballages utilisés pour les produits fabriqués à marque SAVENCIA en Europe et aux Amériques.

Entrent dans le calcul du Taux d'emballages recyclables les emballages fabriqués à partir des matériaux suivants : carton, plastique, complexe (carton-aluminium-plastique), papier, bois, acier et aluminium.

Incertitudes et estimations :

En 2024, l'évaluation de la recyclabilité a été réalisée sur la base du statut de recyclabilité au mois de décembre. Il est possible qu'une certaine combinaison de matériaux ne soit pas recyclable au début de l'année 2024, mais le soit devenue durant le mois de décembre. Dans ce cas, la combinaison de matériaux est comptabilisée comme recyclable pour l'année entière.

2.5.3. Gestion des déchets

2.5.3.1. Politiques

Les activités de transformation génèrent des déchets courants inhérents aux procédés de fabrication et de conditionnement. Il s'agit majoritairement de Déchets Industriels Non Dangereux (DIND), et la plupart d'entre eux, comme le carton, le papier, le verre, l'acier ou l'aluminium, sont retraités dans des filières de revalorisation ou de recyclage. Les Déchets Industriels Dangereux (DID) sont peu présents. Ils proviennent des activités de maintenance (huiles usagées, déchets

d'équipements électriques et électroniques) et font l'objet d'un tri à la source en vue d'un recyclage par des prestataires spécialisés.

Afin de lutter contre le gaspillage des ressources naturelles et de réduire les coûts liés au traitement de ces déchets, l'objectif du Groupe est de renforcer le tri et la valorisation des déchets industriels en contribuant à des solutions circulaires, dans le but de limiter les risques de pollution.

SAVENCIA n'a pas de politique formalisée concernant la gestion des déchets au niveau Groupe. Au niveau France, le portefeuille est consolidé avec 4 fournisseurs référencés. Dans le cadre des accords Groupe, nous avons intégré une clause sur la valorisation des déchets qui demande aux fournisseurs de valoriser le mieux possible les déchets produits par nos sites en favorisant, dans l'ordre suivant : le recyclage, la valorisation matière puis la valorisation énergétique.

Concernant la limitation du gaspillage alimentaire des produits finis, se référer à la partie 3.4 Consommateurs et utilisateurs finaux.

2.5.3.2. Actions et ressources

En 2024, grâce aux dons réalisés par nos filiales en France, c'est l'équivalent de 1 350 000 repas qui ont été distribués aux bénéficiaires des Banques Alimentaires avec qui le Groupe a un partenariat depuis plusieurs années.

2.5.3.3. Indicateurs et objectifs

Bien que SAVENCIA privilégie autant que possible la valorisation des déchets, le Groupe n'a pas défini à date d'objectifs chiffré de valorisation de ses déchets mais s'engage à renforcer le tri et la valorisation des déchets industriels en contribuant à des solutions circulaires.

	2022	2023	2024
% de déchets courants évacués en vue de valorisation (sites de production)	68,5 %	72,7 %	94,1%*

*L'évolution de l'indicateur en 2024 est lié à l'intégration des boues qui n'étaient pas considérées comme des déchets avant 2024.

Les informations relatives aux déchets sont collectées auprès des filiales dans le cadre de la campagne annuelle de reporting environnement via l'outil de reporting Groupe.

2.6. APPLICATION DE LA TAXONOMIE EUROPÉENNE

2.6.1. Contexte

Rappel du contexte réglementaire :

Le règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020, dit « Taxonomie européenne », établit un cadre de référence visant à favoriser les investissements durables en imposant aux entreprises de publier les parts de leur chiffre d'affaires, de leurs dépenses d'investissements et de leurs dépenses d'exploitation qui contribuent de façon substantielle à un des six objectifs environnementaux suivants :

- Atténuation du changement climatique – CCM (Climate Change Mitigation)
- Adaptation au changement climatique – CCA (Climate Change Adaptation)
- Protection et utilisation durable de l'eau et des ressources marines – WTR (Water)
- Transition vers une économie circulaire – CE (Circular Economy)
- Prévention et contrôle de la pollution – PPC (Pollution Prevention and Control)
- Protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes – BIO (Biodiversity)

Ainsi, la Commission européenne a défini des critères techniques permettant d'établir un langage commun sur la notion de durabilité et, par conséquent, d'orienter l'allocation de capitaux vers des activités contribuant substantiellement à l'atteinte d'un de ces six objectifs. Depuis juin 2024, la Commission européenne a étendu le champ d'application de la Taxonomie européenne aux quatre autres objectifs environnementaux, faisant ainsi entrer en vigueur les six objectifs environnementaux.

Dans ce cadre, les entreprises doivent communiquer en 2025 sur les données de l'exercice 2024, la part de leur chiffre d'affaires, de leurs dépenses d'investissement et leurs dépenses d'exploitation associées à des activités économiques dites « éligibles », c'est-à-dire classifiées dans la Taxonomie européenne, et « alignées », c'est-à-dire respectant les critères de durabilité définis dans la Taxonomie.

Pour répondre à ces obligations de reporting, une analyse détaillée de l'ensemble des activités de SAVENCIA Fromage & Dairy au sein des différentes entités consolidées a été menée conjointement par les Directions financière, RSE, industrielle, juridique, conformité, assurance et fiscale. L'identification des activités éligibles et la qualification de leur niveau d'alignement à la Taxonomie ont été réalisées conformément aux instructions et aux critères détaillés dans les actes délégués.

Une activité éligible sera considérée comme alignée si elle respecte le ou les critère(s) technique(s) de contribution substantielle, si elle ne porte pas de préjudice important aux autres objectifs environnementaux (critères dits Do No Significant Harm – DNSH définis par la taxonomie), et si elle respecte les garanties minimales relatives aux droits de l'homme, la corruption, la fiscalité et la concurrence.

2.6.2. Méthodologie

2.6.2.1. Méthodologie d'évaluation des activités au regard des critères d'examen technique

Afin d'évaluer le niveau d'alignement actuel des activités identifiées comme éligibles, SAVENCIA Fromage & Dairy a procédé à une vérification du respect des critères d'examen technique de ces activités et des garanties minimales.

A. Contribution substantielle

Pour cet exercice, SAVENCIA Fromage & Dairy a ciblé les CapEx avec le potentiel d'éligibilité et d'alignement le plus élevé, tout en tenant compte de la matérialité des montants.

Concernant la méthodologie appliquée pour l'alignement des activités CCM 7.4, CCM 7.5 ET CCM 7.6, SAVENCIA Fromage & Dairy a vérifié l'ensemble des critères de contribution substantielle. Et pour l'activité CCM 6.5, le Groupe a vérifié les caractéristiques du véhicule et des pneumatiques avant de conclure quant à l'alignement.

B. DNSH générique - Adaptation au changement climatique

Pour répondre au critère DNSH relatif à l'objectif d'Adaptation au changement climatique visé par la Taxonomie, SAVENCIA Fromage & Dairy a sollicité son assureur afin de mener une étude sur les risques climatiques physiques couvrant la totalité des entités et des implantations géographiques. Cette analyse intègre différents scénarios climatiques et apporte une vision à moyen et long terme.

Ce rapport détaille les différents risques par sites et par région, ainsi que les recommandations d'adaptation à mettre en place pour pallier ces risques. SAVENCIA Fromage & Dairy a lancé des travaux d'adaptation face aux risques identifiés.

Au vu de cette analyse, SAVENCIA Fromage & Dairy a estimé répondre au respect du DNSH adaptation pour cet exercice.

C. Garanties Minimales

SAVENCIA Fromage & Dairy a mené sa revue des garanties minimales en central via des ateliers conduits avec les Directions concernées et a conclu au respect des garanties minimales, notamment grâce au respect des critères de 'non-alignement et à la mise en place de procédures et de diligences raisonnables.

D'autre part, SAVENCIA Fromage & Dairy met en œuvre les processus nécessaires pour valider le reste des critères de non-alignement, ces procédures étant résumées ci-après :

- Pour répondre aux garanties minimales en matière de droits humains, SAVENCIA Fromage & Dairy s'appuie sur un ensemble de politiques en lien avec les droits humains présentées dans ce document (cf. 3.2.4 Politique Droits Humains) et dans son plan de vigilance.
- En matière de corruption, SAVENCIA Fromage & Dairy s'appuie sur un dispositif complet, conformément aux exigences de la loi Sapin 2, d'identification des risques de corruption, de politiques de prévention et de processus d'alerte, déployé sur la totalité des activités en France et à l'international, et détaillé dans le chapitre du présent document (cf. 4.2.3 Politique de lutte contre la corruption).
- En matière fiscale, SAVENCIA Fromage & Dairy s'engage au respect de la législation locale dans tous les pays où il opère et a choisi de ne pas investir dans tous les pays dits « non coopératifs ». En accord

avec ses valeurs d'honnêteté et de loyauté, le Groupe SAVENCIA, met en œuvre des politiques fiscales et financières responsables, mesurées et maîtrisées. Le Groupe s'assure du respect des législations locales par ses filiales et entretient des relations de long terme, basées sur la transparence, avec tous ses partenaires. L'ensemble des départements fiscaux, juridiques et trésorerie s'assurent du respect de toutes les réglementations applicables.

- Sur la thématique du droit de la concurrence, SAVENCIA Fromage & Dairy déploie plusieurs dispositifs : une formation liée aux enjeux du droit de la concurrence, et la mise à disposition d'une Charte Ethique à destination des collaborateurs (cf. 4.2 Ethique des affaires et culture d'entreprise).

En matière de concurrence, L'Autorité de la concurrence ("ADLC") procède à des investigations dans le cadre des approvisionnements en lait de vache auprès de différents groupes laitiers français dont SAVENCIA Fromage & Dairy . Cf RFA 3.Etats Financiers Consolidés – Note 10. Autres Provisions et Passifs éventuels

2.6.2.2. Calcul des indicateurs

Dans le cadre de l'actualisation du référentiel d'éligibilité de 2024, il est à noter les éléments suivants :

- Conformément au Règlement européen 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables au sein de l'Union européenne (UE), SAVENCIA Fromage & Dairy, de par son statut d'entité d'intérêt public, est tenu de publier, depuis l'exercice 2021, la part de son chiffre d'affaires, de ses investissements et dépenses d'exploitation éligibles résultant de produits et/ ou services associés à des activités économiques considérées comme durables au sens de la classification et des critères définis dans la Taxonomie. L'analyse et les éléments chiffrés présentés concernent par conséquent les activités du périmètre SAVENCIA Fromage & Dairy (ci-après le Groupe).
- Les données financières sont issues des comptes consolidés au 31 décembre 2024 ; les dénominateurs Taxonomie des KPI chiffre d'affaires et des dépenses d'investissement peuvent donc être réconciliés avec les états financiers comme requis par le règlement.

A. Chiffre d'affaires

Définition

La part du chiffre d'affaires visée à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 est obtenue en divisant la partie du chiffre d'affaires net tirée de produits ou de services, y compris d'actifs incorporels, associés à des activités économiques éligibles et alignées sur la Taxonomie (numérateur) par le chiffre d'affaires net (dénominateur) tel que défini à l'article 2, point 5), de la directive 2013/34/UE. Le chiffre d'affaires inclut les produits comptabilisés selon la norme comptable internationale 1, paragraphe 82, point a), telle qu'adoptée par le règlement (CE) n° 1126/2008 de la Commission.

B. CapEx

Définition

Les investissements éligibles et alignés remplissent l'une des conditions suivantes :

- Ces dépenses sont liées à des actifs ou processus associés à des activités économiques éligibles et alignées à la Taxonomie.
- Ces dépenses font partie d'un plan visant l'expansion d'activités économiques alignées à la Taxonomie ou visant à permettre à des activités économiques éligibles à la Taxonomie de s'aligner sur celle-ci (« plan de CapEx »).

➤ Ces dépenses sont liées à l'achat de production d'activités économiques éligibles et alignées à la Taxonomie et à des mesures individuelles permettant aux activités ciblées de devenir sobres en carbone ou d'aboutir à des réductions d'émissions de gaz à effet de serre (notamment les activités répertoriées aux points 7.3 à 7.6 de l'annexe I de l'acte délégué sur le climat, ou d'autres activités économiques répertoriées dans les actes délégués).

➤ Les montants concernés comprennent les entrées d'actifs corporels et incorporels de l'exercice considéré, avant amortissement et avant toute remesure, y compris les remesures résultant de réévaluations et de dépréciations, à l'exclusion des variations de la juste valeur. Il comprend aussi les entrées d'actifs corporels et incorporels résultant de regroupements d'entreprises, ainsi que les entrées de contrats, les réévaluations de contrats et les entrées de périmètre relatifs à l'application d'IFRS16.

C. OpEx

Définition

Les dépenses d'exploitation retenues par SAVENCIA Fromage & Dairy en application des dispositions de la Taxonomie, telles que prévue en 2024, concernent les catégories suivantes :

- Les dépenses de recherche et développement non capitalisées, incluant notamment les frais de personnel associés, retraitées des crédits d'impôt reçus sur la période ;
- Les contrats de location à court terme tels que déterminés conformément à la norme IFRS 16 et comprennent les dépenses relatives aux contrats de location à court terme et aux contrats de location de faible valeur ;
- Les dépenses d'entretien, de réparation, de maintenance et les autres dépenses directes liées à l'entretien quotidien des actifs des immobilisations corporelles.

2.6.3. Résultats d'éligibilité et d'alignement pour l'exercice 2024

La Commission Européenne a priorisé les secteurs d'activité ayant une contribution majeure aux émissions de gaz à effet de serre au niveau de l'UE. Le secteur de l'agroalimentaire n'étant, à ce jour, pas décrit par le Règlement Taxonomie, SAVENCIA Fromage & Dairy a un niveau d'éligibilité à la Taxonomie relativement faible.

SAVENCIA Fromage & Dairy veille à réduire l'empreinte environnementale de ses activités et des investissements sont réalisés en ce sens. Le Groupe s'est fixé comme objectif la réduction de 20 % ses émissions de gaz à effet de serre sur les scopes 1&2 à horizon 2025. De nombreuses actions sont menées en ce sens (cf 2.1.2.1 Stratégie de décarbonation pour l'atténuation du changement climatique). En 2023, le Science Based Target initiative a validé les objectifs de réduction « well below 2° » de SAVENCIA Fromage & Dairy.

Les données communiquées ci-dessous, en application de la réglementation Taxonomie, ne sont donc pas totalement représentatives de l'effort engagé par le Groupe. En effet, le niveau de précision attendu par les textes réglementaires est très important et les outils de reporting ne sont pas encore totalement adaptés à ce stade.

Au sein du Groupe, les investissements éligibles réalisés cette année couvrent trois objectifs environnementaux sur les six objectifs. Le tableau ci-dessous présente les activités éligibles du groupe.

Atténuation

5.1 Construction, extension et exploitation de réseaux de captage, de traitement et de distribution

5.3. Construction, extension et exploitation de réseaux de collecte et de traitement des eaux usées

6.5. Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers

7.1 Construction de bâtiments neufs

7.2. Rénovation de bâtiments existants

7.3. Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique

7.4. Installation, maintenance et réparation de stations de recharge pour véhicules électriques à l'intérieur de bâtiments (et dans des parcs de stationnement annexés à des bâtiments)

7.5. Installation, maintenance et réparation d'instruments et de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments

7.6. Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables

7.7. Acquisition et propriété de bâtiments

5.2. Renouvellement de réseaux de captage, de traitement et de distribution

Economie Circulaire

1.1 Fabrication d'emballages en matières plastiques

2.2 Production de nouvelles ressources en eau à des fins autres que la consommation humaine

2.3. Collecte et transport de déchets non dangereux et dangereux

Pollution

2.4. Dépollution de sites et zones contaminés

2.6.3.1. Résultats d'alignement pour l'exercice 2024

Indicateur Chiffre d'Affaires :

A l'instar de 2023, SAVENCIA Fromage & Dairy n'a identifié aucun chiffre d'affaires éligible car son activité n'est pas ciblée par les objectifs de la Taxonomie.

Le total du Chiffre d'Affaires peut être rapproché des états financiers intégrés au rapport financier annuel 2024 (cf. état 1.1 des comptes consolidés).

Indicateur CapEx :

La part des investissements éligibles de SAVENCIA Fromage & Dairy pour l'année 2024 s'élève à 14,7 % sur un total de 290 millions d'euros

Ces montants se réfèrent principalement à :

- au transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers (CCM6.5).
- à l'installation, la maintenance et la réparation de technologies liées aux énergies renouvelables (CCM 7.6.)

La part alignée de ces dépenses d'investissement s'élève à 1,5 % et concerne les investissements liés aux activités :

- CCM 7.4 Installation, maintenance et réparation de stations de recharge pour véhicules électriques,



➤ CCM 7.5 Installation, maintenance et réparation d'instruments et de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments

➤ CCM 7.6 Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables,

➤ CCM 6.5 Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers;

Les données sont cohérentes par rapport à 2023.

Le total des dépenses d'investissement peut être rapproché des états financiers intégrés au rapport financier annuel 2024 (cf. état 3 des comptes consolidés).

Le Groupe SAVENCIA prend en compte pour l'exercice 2024 l'ensemble de ses dépenses d'investissement, quelle que soit la source de leur financement, c'est-à-dire la valeur des acquisitions de ses immobilisations brutes. En 2024, face au contexte macroéconomique agité et fortement inflationniste, le Groupe a priorisé les investissements les plus stratégiques.

Indicateur OpEx :

Le Règlement permet une exemption de publication si les OpEx visés par la Taxonomie ne sont pas matériels. De ce fait, il a été décidé de fixer un seuil raisonnable de matérialité au regard des pratiques de place et de la compréhension du Règlement par SAVENCIA.

La démonstration de la non-matérialité a été calculée en comparant les OpEx ciblés par la Taxonomie aux OpEx totaux :

	2024
Total des OpEx au sens de la taxonomie	143 440 258 €
Total des OpEx Groupe	6 907 355 000 €
Matérialité des OpEx	2,1 %

Le total des dépenses d'exploitation peut être rapproché des états financiers intégrés au rapport financier annuel 2024 (cf. États financiers consolidés).

2.6.4. Perspectives

Au titre de l'exercice 2024, l'analyse de l'éligibilité et de l'alignement à la Taxonomie européenne a permis d'identifier des pistes de réflexion pour les prochains exercices de reporting Taxonomie. Ainsi SAVENCIA Fromage & Dairy a identifié des actions à mettre en place dans les prochains exercices :

➤ L'amélioration de la remontée des informations techniques afin de fluidifier la collecte des données spécifiques à la Taxonomie. Cela passera par des formations continues des équipes mises à contribution dans la collecte d'informations requise par la taxonomie verte européenne ;

➤ La poursuite de la valorisation des investissements réalisés dans le cadre des plans d'adaptation au titre de l'objectif d'adaptation.

➤ La poursuite de l'analyse relative aux investissements réalisés dans le cadre de la réparation et la remise en état des machines de fabrication agroalimentaire, dans le cadre de l'objectif d'économie circulaire (CE 5.1). En effet, Savencia F&D travaille sur la potentielle qualification des pièces détachées relatives aux machines industrielles (code NACE 28.93) au titre de l'éligibilité des CAPEX.

2.6.5. Tableaux obligatoires

Activités économiques (1)	Code(s) (2)	Chiffre d'affaires absolu (3) en €	Part du chiffre d'affaires (4)
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES A LA TAXONOMIE			
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la Taxonomie)			
Chiffre d'affaires des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la Taxonomie) (A.1)		0	0 %
Dont habilitantes	N/A	0	0 %
Dont transitoires	N/A	0	0 %
A.2 Activités éligibles à la Taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la Taxonomie) (g)			
Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2.)		0	0 %
A.Chiffre d'affaires des activités éligibles à la taxonomie (A.1. + A.2.)		0	0 %
B. Activités non éligibles à la taxonomie			
Chiffre d'affaires des activités non éligibles à la taxonomie		7 139 634 €	100 %
Total (A. + B.)		7 139 634 €	100 %

Activités économiques (1)	Code(s) (2)	CapEx (3) en €	Part des CapEx (4)
A. ACTIVITÉS ÉLIGIBLES A LA TAXONOMIE			
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la Taxonomie)			
Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	CCM 6.5	103	0,0 %
Installation, maintenance et réparation de stations de recharge pour véhicules électriques à l'intérieur de bâtiments (et dans des parcs de stationnement annexés à des bâtiments)	CCM 7.4	106	0,0 %
Installation, maintenance et réparation d'instruments et de dispositifs de mesure, de régulation et de contrôle de la performance énergétique des bâtiments	CCM 7.5	458	0,2 %
Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables	CCM 7.6	3 724	1,3 %
CapEx des activités durables sur le plan environnemental (alignées sur la taxonomie) (A.1.)		4 391	1,5 %
Dont habilitantes		4 289	1,5 %
Dont transitoires		103	0,0 %
A.2. Activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (g)			
Construction, extension et exploitation de réseaux de captage, de traitement et de distribution	CCM 5.1	1 926	0,66 %
Construction, extension et exploitation de réseaux de collecte et de traitement des eaux usées	CCM 5.3	3 476	1,20 %
Transport par motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	CCM 6.5	7 901	2,72 %
Transport routier de fret	CCM 6.6	1 264	0,43 %
Construction de bâtiments neufs	CCM 7.1 / CE 3.1	6 225	2,14 %
Rénovation de bâtiments existants	CCM 7.2 / CE 3.2	5 019	1,73 %
Installation, maintenance et réparation d'équipements favorisant l'efficacité énergétique	CCM 7.3	1 497	0,51 %
Installation, maintenance et réparation de technologies liées aux énergies renouvelables	CCM 7.6	6 088	2,09 %
Acquisition et propriété de bâtiments	CCM 7.7	4 752	1,63 %
Fabrication d'emballages en matières plastiques	CE 1.1	47	0,02 %
Production de nouvelles ressources en eau à des fins autres que la consommation humaine	CE 2.2	5	— %
Collecte et transport de déchets non dangereux et dangereux	CE 2.3	65	0,02 %
Dépollution de sites et zones contaminés	PPC 2.4	128	0,04 %
CapEx des activités éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignées sur la taxonomie) (A.2.)		38 394	13,20 %
A.CapEx des activités éligibles à la taxonomie (A.1. + A.2.)		42 785	14,71 %
B. ACTIVITÉS NON ÉLIGIBLES À LA TAXONOMIE			
CapEx non éligibles à la taxonomie		248 052	85 %
Total (A. + B.)		290 838	100 %

Critères de contribution substantielle					Critères d'absence de préjudice important («critères DNSH») (h)								Garanties minimales (17)	Part du chiffre d'affaires alignée sur la taxonomie (A.1.) ou éligible à la taxonomie (A.2.), Année 2022 (18)	Catégorie activité habilitante (19)	Catégorie activité transitoire (20)
Atténuation au changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Eau (7)	Pollution (8)	Economie circulaire (9)	Biodiversité (10)	Atténuation au changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Eau (13)	Pollution (14)	Economie circulaire (15)	Biodiversité et écosystèmes (16)					
0,0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	NON	0 %			
0,0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	0 %	H		
0,0 %						NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	0 %		T	
0,0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %								0 %	H		
0,0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %								0 %			

Atténuation au changement climatique (5)	Adaptation au changement climatique (6)	Eau (7)	Pollution (8)	Economie circulaire (9)	Biodiversité (10)	Atténuation au changement climatique (11)	Adaptation au changement climatique (12)	Eau (13)	Pollution (14)	Economie circulaire (15)	Biodiversité et écosystèmes (16)	Garanties minimales (17)	Part des CapEx alignées sur la taxonomie (A.1.) ou éligibles (A.2.) à la taxonomie, FY 2022 (18)	Catégorie activité habilitante (19)	Catégorie activité transitoire (20)
OUI	EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	0 %		T
OUI	EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	0 %	H	
OUI	EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	0 %	H	
OUI	EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	1 %	H	
1,5 %	EL	0 %	0 %	0 %	0 %	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI			
1,5 %	EL	0 %	0 %	0 %	0 %	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	1 %	H	
0 %	EL					OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI			T

EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								0,5 %	
EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								0,1 %	
EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								3,2 %	
EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								0,1 %	
EL	N/EL	N/EL	N/EL	EL	N/EL								2,7 %	
EL	N/EL	N/EL	N/EL	EL	N/EL								2,0 %	
EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								0,8 %	
EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								0,5 %	
EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	N/EL								1,8 %	
N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	EL	N/EL								0,1 %	
N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	EL	N/EL								0,0 %	
N/EL	N/EL	N/EL	N/EL	EL	N/EL								0,0 %	
N/EL	N/EL	N/EL	EL	N/EL	N/EL								0,0 %	
13,1 %	0 %	0 %	0 %	0,0 %	0 %									
14,6 %	0 %	0 %	0 %	0,0 %	0 %									

Activités économiques (1)	Code(s) (2)	OpEx (3) en €	Part des OpEx (4)
A. Activités éligibles à la Taxonomie			
A.1. Activités durables sur le plan environnemental (alignés sur la Taxonomie)			
OpEx durables sur le plan environnemental (alignés sur la Taxonomie) (A.1.)		0	0 %
Dont habilitantes		0	0 %
Dont transitoires		0	0 %
A.2 Activités éligibles à la Taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignés sur la Taxonomie) (g)			
OpEx éligibles à la taxonomie mais non durables sur le plan environnemental (non alignés) (A.2.)		0	0 %
A.OpEx des activités éligibles à la taxonomie (A.1. + A.2.)		0	0 %
B. Activités non éligibles à la taxonomie			
OpEx non éligibles à la taxonomie		143 440 258	100 %
Total (A + B)		143 440 258	100 %

	Part du Chiffre d’affaires/ chiffre d’affaires total		Part des CapEx/ Total des CapEx		Part des OpEx/ Total des OpEx	
	Alignée sur la taxonomie par objectif	Éligible à la taxonomie par objectif	Alignée sur la taxonomie par objectif	Éligible à la taxonomie par objectif	Alignée sur la taxonomie par objectif	Éligible à la taxonomie par objectif
CCM	0,0 %	0,0 %	1,50 %	14,63 %	0,0 %	0,0 %
CCA	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
WTR	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %
CE	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,04 %	0,0 %	0,0 %
PPC	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,04 %	0,0 %	0,0 %
BIO	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %

Ligne	Activités liées à l’énergie nucléaire	
1.	L’entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de recherche, de développement, de démonstration et de déploiement d’installations innovantes de production d’électricité à partir de processus nucléaires avec un minimum de déchets issus du cycles du combustible.	Non
2.	L’entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction et d’exploitation sûre de nouvelles installations nucléaires de production d’électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d’hydrogène, y compris leurs lises à niveau de sûreté, utilisant les meilleures technologies disponibles.	Non
3.	L’entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction et d’exploitation sûre d’installations nucléaires existantes de production d’électricité ou de chaleur industrielle, notamment à des fins de chauffage urbain ou aux fins de procédés industriels tels que la production d’hydrogène, à partir d’énergie nucléaire, y compris leurs mises à niveau de sûreté.	Non
Ligne	Activités liées au gaz fossile	
4.	L’entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction ou d’exploitation d’installations de production d’électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	Non
5.	L’entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état et d’exploitation d’installations de production combinée de chaleur/froid et d’électricité à partir de combustibles fossiles gazeux.	Non
6.	L’entreprise exerce, finance ou est exposée à des activités de construction, de remise en état ou d’exploitation d’installations de production de chaleur qui produisent de la chaleur/du froid à partir de combustibles fossiles gazeux.	Non

Critères de contribution substantielle						Critères d’absence de préjudice important («critères DNSH») (h)						Garanties minimales (i7)	Part des OpEx alignées sur la taxonomie (A.1.) ou éligibles à la taxonomie (A.2.), FY 2022 (i8)	Catégorie activité habilitante (i9)	Catégorie activité transitoire (i20)
Atténuation au changement climatique (i5)	Adaptation au changement climatique (i6)	Eau (i7)	Pollution (i8)	Economie circulaire (i9)	Biodiversité (i10)	Atténuation au changement climatique (i11)	Adaptation au changement climatique (i12)	Eau (i13)	Pollution (i14)	Economie circulaire (i15)	Biodiversité et écosystèmes (i16)				
0,0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	%		
0,0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	%	H	
0,0 %						N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	%		T
0,0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %								0 %	H	
0,0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %								0 %		



3.1. EFFECTIFS DE L'ENTREPRISE

3.1.1. Introduction

L'analyse de double matérialité a permis d'identifier les impacts, risques et opportunités (IRO) suivants qui sont directement en lien avec le modèle économique de SAVENCIA :

Thématiques	IRO	IRO identifiés
Conditions de travail des collaborateurs du Groupe	Impacts positifs et négatifs	(+) Stabilité et conditions d'emploi contribuant à la stabilité financière, à l'insertion sociale et au bien-être des salariés (-) Pertes d'emploi en cas de plan de licenciement des collaborateurs (-) Exposition des employés à des risques d'insécurité de l'emploi lié à l'automatisation des activités
	Risques et opportunités	(+) Gain de productivité lié à l'épanouissement des collaborateurs (-) Perte de productivité en cas d'indisponibilité de la main d'œuvre saisonnière (-) Risque juridique en cas de non-respect du Code du Travail et des droits des collaborateurs, de pratiques discriminatoires ou d'inégalités de traitement
Gestion et développement des compétences des collaborateurs	Impacts positifs et négatifs	(+) Renforcement de l'employabilité des collaborateurs lié au développement de leurs compétences tout au long de leur parcours professionnel
	Risques et opportunités	(-) Hausse des coûts de formation et recrutement liés à l'évolution des métiers du Groupe
Santé et sécurité des collaborateurs	Impacts positifs et négatifs	(-) Exposition des employés à des risques physiques ou psychosociaux (intégrant notamment les travailleurs intérimaires et sur sites industriels)
	Risques et opportunités	(-) Faible attractivité et difficulté de rétention du fait des contraintes liées à certains métiers au sein du Groupe, y compris main d'œuvre saisonnière

Thématiques	IRO	IRO identifiés
Diversité, inclusion et respect des droits humains des collaborateurs	Impacts positifs et négatifs	(-) Exposition des employés à des risques de discrimination ou au harcèlement
	Risques et opportunités	(+) Capacité d'innovation liée à la diversité des collaborateurs au sein du Groupe (-) Risque juridique en cas de non-respect du Code du Travail et des droits des collaborateurs, de pratiques discriminatoires ou d'inégalités de traitement

Les IROs découlent de l'analyse de la stratégie et du modèle économique de SAVENCIA et ont vocation à orienter les décisions stratégiques du Groupe.

L'analyse de matérialité n'a pas mis en exergue d'impacts matériels sur le personnel susceptibles de résulter de plans de transition visant à réduire des impacts négatifs sur l'environnement.

SAVENCIA s'attache à faire vivre un modèle social de l'entreprise propice à attirer et développer des collaborateurs de talents et qui partagent les valeurs et la culture du Groupe.

Les effectifs du Groupe sont répartis ainsi pour l'année 2024 :

ETP annuel moyen	2024
Salariés	24 001,4
Non-salariés	2 411,4
Total des employés	26 412,9

Dans le cadre de la démarche Oxgen, la politique Ressources Humaines du Groupe repose sur plusieurs axes :

- la sécurité des collaborateurs
- l'amélioration de la qualité de vie au travail
- le développement des compétences des collaborateurs
- l'engagement en faveur de la diversité et de l'inclusion
- l'engagement solidaire des collaborateurs
- le respect des droits humains

La fonction Ressources Humaines (RH) est animée par un comité de coordination RH de manière collégiale qui relaie la stratégie, les politiques auprès des Directeurs Ressources Humaines des filiales du Groupe et qui s'assure du déploiement des processus et des outils communs. Le suivi qualitatif et quantitatif des indicateurs issus de ces politiques est assuré par la DRH Groupe notamment par les pôles reporting social et pôle data liés à l'outil SI RH Groupe.

Dans la suite du chapitre, les montants des investissements et ressources financières actuels et futurs des plans d'actions ont été indiqués quand la donnée était disponible et significative.

3.1.1.1. Prise en compte des intérêts et points de vue des collaborateurs

La prise en compte des remontées des collaborateurs s'effectue par différents mécanismes et pratiques comme les :

1) Réunions et Groupes de Travail :

- Réunions managériales et du personnel : des réunions d'équipe ou des assemblées générales pour discuter des préoccupations des employés.
- Groupes de travaux spécifiques pour traiter des sujets particuliers soulevés par les employés.

2) Enquêtes d'opinion et de satisfaction

- Enquêtes d'opinion comme Great Place To Work® (GPTW) et enquêtes de satisfaction « à chaud » sur différents événements pour recueillir les avis des employés.

3) Instances représentatives

- Comités Sociaux et Economiques (CSE) et autres instances représentatives type « Comités des travailleurs » pour discuter des remontées des salariés et chercher des solutions conjointes.

4) Canaux de Communication ouverts comme les plateformes numériques d'échanges ou boîtes à idées

Ces pratiques permettent non seulement de recueillir les remontées des collaborateurs, mais aussi de renforcer leur engagement en montrant que leurs opinions sont valorisées et prises en compte.

Par ailleurs, différentes consultations ont eu lieu courant 2024 auprès de nos parties prenantes pour alimenter nos politiques en termes de RSE. En exemple, des salariés du Groupe, des représentants du personnel membres du comité de Groupe France ou du Comité d'Entreprise Européen, des fournisseurs et acheteurs, des clients distributeurs, des ONG ou bien encore des associations de consommateurs ont été interviewées par la Direction RSE du Groupe.

3.1.1.2. Processus visant à remédier aux impacts négatifs et canaux permettant aux travailleurs de l'entreprise de faire part de leurs préoccupations

Le Groupe a mis en place un dispositif d'alerte à disposition de l'ensemble des collaborateurs, permettant de lancer un signalement en cas de manquement à la loi (corruption, harcèlement, fraude,...) et aux règles et valeurs du Groupe en respectant la confidentialité des informations et de l'anonymat du lanceur d'alerte. Le dispositif d'alerte Groupe est présenté dans le chapitre 4.2.4 Dispositif d'alerte Groupe.

En 2024, sur 21 alertes reçues par le dispositif d'alerte Groupe aucun signalement relatif à des atteintes graves des droits humains et à des cas de discrimination, y compris de harcèlement, des collaborateurs n'a été reçu.

Il est rappelé que ce dispositif d'alerte interne est un moyen de signalement parmi d'autres : tout collaborateur ayant connaissance d'un manquement dont il souhaiterait faire part, est invité à se rapprocher de ses interlocuteurs habituels et/ ou dédiés : responsable hiérarchique, équipe RH, référents, etc.

3.1.1.3. Caractéristiques des salariés de l'entreprise :

Au sein du Groupe, nous mesurons le nombre de collaborateurs via deux métriques : en nombre d'effectif et en Equivalent Temps Plein (ETP).

Concernant le nombre d'effectif, c'est le nombre de collaborateurs dont la relation de travail est active au dernier jour calendaire du mois, sans tenir compte du temps de travail contractuel ou réel. La donnée ne peut être égale qu'à 0 ou 1. Une valeur de 1 représente un salarié figurant dans l'effectif inscrit à la fin de la période considérée, le dernier jour calendaire de chaque mois. Un salarié dont le contrat se termine le dernier jour calendaire du mois comptera pour 1 sur le mois. Une valeur de 0 indique le contrat avec le salarié est terminé. Les effectifs sont calculés dans l'outil Groupe de management RH, puis sont importés dans l'outil de consolidation Groupe selon différents axes d'analyses (type de contrat, genre, statut...).

L'ETP (Equivalent temps plein) est l'unité de mesure proportionnelle au nombre d'heures contractuelles des salariés. La donnée est comprise entre 0 et 1 proportionnellement au temps contractuel (les contrats suspendus sont comptabilisés à 0 ETP). On calcule cet ETP pour les salariés inscrits (Permanents, non permanents, apprentis), et pour les non-salariés (intérimaires) pour l'ensemble des filiales du Groupe. Les salariés inscrits en alternance sont comptabilisés à 0,7 ETP.

Les mouvements entrées/sorties au cours d'un mois sont comptabilisés proportionnellement au temps contractuel et temps de présence sur le mois. Pour tous les changements de situation en cours de mois pour un salarié, nous retenons la dernière situation au dernier jour du mois.

Les ETP sont calculés dans l'outil Groupe de management RH, puis sont importés dans l'outil de consolidation Groupe selon différents axes d'analyses (type de contrat, genre, statut...).

Pour de nombreux indicateurs, nous utilisons l'ETP moyen annuel, soit la moyenne des 12 mois de l'année de référence, soit 2024 dans le cadre ce rapport.

L'évolution des ETP inscrits et non-inscrits entre la moyenne annuelle 2024 et 2023, se traduit par les principales variations suivantes :

- Changement méthodologique de comptabilisation des ETP en passant d'un ETP moyen payé en 2023 à un ETP théorique contractuel en 2024.
- Acquisition de la société Williner en Argentine qui est entrée dans le périmètre en avril 2023.
- Corrélation forte avec les évolutions d'activité dans les pays du Groupe.

Vous trouverez l'information des ETP moyen annuel 2024 dans le rapport financier dans la partie 7.1 « Frais de personnel » de la Note 7 « Frais et avantages du personnel ».

Tableaux de répartition :Répartition par genre :**Nombre moyen de salariés - salariés par genre en 2024**

Genre	ETP moyen annuel	Effectif moyen annuel
Homme	14 557,5	14 867,3
Femme	9 431,2	9 923,5
Autres	12,8	3,8
Total des employés	24 001,4	24 794,7

Nombre de salariés (effectif au 31.12.2024) - salariés à horaires non garantis par genre

Effectifs au 31.12.24	2024
Homme	38
Femme	44
Autres	0
Total des employés	82

Répartition par zone géographique :**Nombre moyen de salariés par région en 2024**

Pays	ETP moyen annuel	Effectif moyen annuel
Europe	17 444,0	18 093,4
dont France	11 539,4	11 860,0
Afrique, Asie Pacifique, Moyen-Orient	1 151,0	1 164,6
Amériques	5 406,5	5 536,7
Total des employés	24 001,4	24 794,7

Nombre de salariés (effectif) - salariés à horaires non garantis par région

Effectifs au 31.12.24	2024
Europe	57
dont France	0
Afrique, Asie Pacifique, Moyen-Orient	0
Amériques	25
Total des employés	82

Répartition de l'effectif par type de contrat ventilé par genre :**Nombre moyen de salariés (effectifs moyen annuel) par genre par type de contrat**

	Nombre de salariés permanents	Nombre de salariés temporaires	Total des employés
Homme	14 037,8	829,5	14 867,3
Femme	9 050,7	872,8	9 923,5
Autres	3,8	0,0	3,8
Total des employés	23 092,3	1 702,3	24 794,7

Nombre moyen de salariés (effectifs moyen annuel) par genre par type de contrat en 2024

	Nombre de salariés permanents	Nombre de salariés temporaires	Total des employés
Homme	13 824,9	732,6	14 557,5
Femme	8 656,8	774,4	9 431,2
Autres	12,8	0,0	12,8
Total des employés	22 494,4	1 507,0	24 001,4

Nombre total de salariés ayant quitté l'entreprise et le taux de rotation des salariés au cours de la période de référence :

Nombre de salariés (effectif)	2024
Nombre de salariés ayant quitté l'entreprise	2 983
Pourcentage de rotation du personnel	12,0 %

En 2024, le taux de rotation est de 12 %. Le calcul se base sur le nombre de collaborateurs ayant quitté l'entreprise pour les motifs suivants : démissions, licenciements (économique, pour inaptitude, et autres), fin de période d'essai, rupture conventionnelle, autres ou décès, divisé par le nombre de salariés inscrits de l'entreprise en effectif moyen annuel de l'année.

3.1.1.4. Caractéristiques des travailleurs non-salariés de l'entreprise

La consolidation et le suivi des données des travailleurs non-salariés de l'entreprise correspondent aux salariés intérimaires (93 % de l'ETP annuel moyen annuel des travailleurs non-salariés), aux stagiaires, et à salariés en contrat d'apprentissage externe. Les données concernant cette population sont principalement calculées par les filiales en appliquant des définitions Groupe.

3.1.1.5. Engagement en matière de droits humains

Politique relative au respect des droits humains, au trafic d'êtres humains, travail forcé et travail des enfants et alignement avec les standards internationaux.

La charte « Le Groupe et sa culture », remise à l'ensemble des collaborateurs, présente les éléments fondamentaux de la culture, les responsabilités partagées en matière de ressources humaines et le respect des personnes, ainsi que les règles de bonne conduite professionnelles. En cohérence avec ses engagements et sa culture, SAVENCIA a adhéré au pacte mondial de l'ONU en 2004. Il s'est ainsi engagé à soutenir et à mettre en œuvre, dans son domaine d'influence et auprès de ses parties prenantes, les 10 principes fondamentaux de ce pacte relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. Ces principes fondamentaux sont tirés des instruments suivants : La Déclaration universelle des droits de l'homme et La déclaration de l'Organisation internationale du travail, notamment relative aux principes et droits fondamentaux au travail. Depuis plus de 20 ans, SAVENCIA renouvelle son adhésion au Pacte mondial et réaffirme ainsi ses engagements notamment en matière d'exigences sociales et de droits humains fondamentaux, dans tous les pays où il opère.

La charte éthique du Groupe « Le Groupe et sa culture » qui exprime ses valeurs et son identité, rappelle également les principes du pacte des Nations unies. Le Groupe veille à s'assurer du bon respect des engagements en faveur des droits humains et libertés fondamentales, par le respect des conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT).

L'ensemble des politiques mises en œuvre par la Direction des Ressources Humaines Groupe, conformément à la culture et aux valeurs du Groupe, s'attache à promouvoir le respect des droits humains fondamentaux, tout comme la santé et la sécurité au travail, le dialogue social et la libre expression de ses collaborateurs. Cela passe notamment par des actions de développement individuel des salariés et de cohésion collective, avec l'extension progressive du principe de l'entretien individuel annuel dans tous les pays du monde et la promotion du dialogue social au travers de la représentation des salariés.

Aucun salarié n'est âgé au 31.12.24 de moins de 16 ans dans nos effectifs permanents et non permanents (apprentis exclus). Le travail forcé, le trafic d'être humains et le travail des enfants sont couverts par les politiques droits humains mises en place au sein du Groupe.

3.1.1.6. Dialogue social et processus de dialogue avec le personnel de l'entreprise et ses représentants au sujet des impacts

Les relations sociales s'organisent à plusieurs niveaux au sein du Groupe, avec une dimension globale et une dimension locale, conformes aux exigences légales, dans chacun des pays où le Groupe est implanté.

La responsabilité opérationnelle du dialogue social, conformément aux législations locales des pays, incombe au Directeur Général de chaque filiale. La Direction des Ressources Humaines du Groupe supervise et veille à la bonne tenue du dialogue social dans tous les pays et coordonne ce dialogue à chaque niveau où il est attendu.

- Au niveau local, en France à travers les Comités Sociaux et Economiques (CSE) :

Le fonctionnement des CSE ou CSEC est organisé sur la base d'accords d'entreprise cadrés et harmonisés, plus favorables que la législation, notamment sur le thème de la santé et la sécurité au travail (mise en place de CSSCT dans l'ensemble des sites à vocation industrielle).

Les relations sociales sont maintenues et développées dans le Groupe avec des acteurs ouverts au dialogue et à la confiance mutuelle, tant dans les équipes de directions (directeurs de site et d'usine) que dans les représentants du personnel, en cultivant, dans le respect des prérogatives de chacun, des relations sociales de qualité et respectueuses des personnes.

Il existe dans chaque entité un planning annuel d'information/consultation réalisé sur les thématiques prévues par le code du travail et repris dans les accords de CSE.

Les consultations obligatoires donnent lieu à un avis par les membres du CSE. Ces décisions sont traduites dans un procès verbal, lui-même publié en interne par voie d'affichage (tableau et/ou intranet).

- Au niveau local hors France :

Le Groupe encourage le développement du dialogue social notamment par la mise en place et l'animation d'instances collectives de représentation du personnel dans ses filiales, et ce dans le monde entier selon les législations en vigueur dans chacun des pays. Il est en effet important, en cohérence avec nos valeurs, de garantir l'expression d'un dialogue direct avec les collaborateurs dans une volonté de respect des droits fondamentaux. Un indicateur permet de mesurer le taux de représentation du personnel par ces instances collectives.

- Au niveau central, les Comités centraux :

Au cours de l'année 2024, les comités de Groupe France et Comité d'Entreprise Européen SAVENCIA ont poursuivi leurs activités, dans le cadre de réunions régulières, qui ont donné lieu notamment à des présentations sur le cadrage stratégique de SAVENCIA Saveurs & Spécialités.

- Au niveau France, le Comité de Groupe France :

Le Comité de Groupe France, regroupe 35 représentants. La mandature actuelle couvre quatre années de 2024 à 2027. Il se réunit 2 fois par an en juin et en décembre, afin d'apporter une information complète sur le suivi de la Santé et de la Sécurité au travail, la vie du Groupe, son organisation, ses résultats, ses orientations stratégiques, ses projets majeurs, la digitalisation de ses métiers, ...

- Au niveau européen, le Comité d'Entreprise Européen SAVENCIA (CEES)

Le CEES regroupe 22 représentants des filiales des pays de l'Union Européenne.

Le Comité d'Entreprise Européen est réuni une fois par an pour présenter les résultats et la stratégie du Groupe et partager sur les grands projets qui l'animent.

Depuis octobre 2019, un accord unanime a été trouvé avec les membres du CEES, afin de réviser en profondeur les modalités de fonctionnement du CEES et ses moyens. Les points principaux de cet accord portent sur les modalités d'information et de consultation récurrentes du CEES, ainsi que sur les modalités de consultation de l'instance en cas de circonstance exceptionnelle transnationale.

- La représentation du personnel au sein des instances de Gouvernance Groupe :

Dans le cadre des obligations légales de représentation du personnel au sein des instances de gouvernance du Groupe, les nominations suivantes ont été confirmées en 2024 :

- Nomination d'un représentant des salariés actionnaires au Conseil d'Administration de SAVENCIA SA
- Nomination d'une représentante des salariés au Conseil de Surveillance de SAVENCIA Holding

Les relations sociales en soutien d'un dialogue social vivant et de qualité :

- En France, la poursuite des négociations « vers un socle sociétal » :

Depuis l'année 2021, de nouvelles séquences de négociations centrales se sont ouvertes, sur les thèmes du développement des ressources humaines, au travers d'une feuille de route de négociations « vers un socle sociétal ». Ce socle vient élargir le « socle social » déjà en place sur les dimensions de protection sociale (Frais de santé, prévoyance, retraite) et d'épargne salariale (prévoyance, plan d'épargne Groupe).

Cette démarche, ambitieuse et engageante pour les différentes parties, a donné lieu à la signature, à l'unanimité des organisations syndicales, d'un accord de méthodologie et de moyens, couvrant une période jusqu'en décembre 2025, engageant à des négociations en central sur les thèmes suivants :

- La mobilité interne géographique volontaire dans le Groupe (signé le 12 avril 2022)



- La reconnaissance des parcours professionnels des représentants du personnel (signé le 17 janvier 2023)
- L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (signé le 3 septembre 2024)
- La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (prévisionnel 2025)
- La diversité et l'inclusion (prévisionnel 2025)

Des commissions de suivi des accords du socle social (Assurance Santé / Prévoyance, PEG, PERO, accord de participation) et du socle sociétal sont régulièrement réunies pour faire le point sur les différents sujets concernés, revoir d'éventuels ajustements des accords et évoquer l'intégration de nouvelles sociétés dans le périmètre du Groupe.

- Dans les filiales hors de France, une actualité sociale suivie :

Au-delà des négociations récurrentes (salaires, organisation du travail, ...) certaines filiales ont eu à gérer avec leurs instances représentatives du personnel localement des projets de réorganisation en 2024.

Il est à noter par ailleurs que les accords de Groupe France du socle sociétal, ont pour vocation à servir de cadre à des recommandations Groupe à l'international sur les bases équivalentes adaptées aux pays dans lesquels le Groupe est implanté (exemple : accompagnement à la mobilité interne géographique volontaire).

Dans ce cadre, un indicateur de suivi est défini : sur le périmètre des filiales de plus de 10 salariés, l'objectif Groupe est que 85 % des salariés aient accès à une instance représentative collective du personnel à horizon 2025, comme un comité des travailleurs, un comité d'entreprise ou un Comité Social et Economique.

En synthèse, les relations sociales sont actives chez SAVENCIA, tant au niveau local, qu'au niveau global, en accompagnement des crises sanitaires, économiques, géopolitiques et climatiques qui se succèdent, et la nécessaire information des partenaires sociaux de la conduite de plans de résilience et autres projets majeurs d'accompagnement du développement des activités.

Dialogue social	2024
Europe	95 %
dont France	100 %

Il s'agit du nombre de collaborateurs salariés au 31.12.24 représentés par des instances représentatives du personnel dans les filiales de plus de 10 collaborateurs.

3.1.2. Conditions de travail des collaborateurs du Groupe

Comme indiqué précédemment, SAVENCIA s'attache à faire vivre un modèle social de l'entreprise propice à attirer et développer des collaborateurs de talents qui partagent les valeurs et la culture du Groupe.

3.1.2.1. Qualité de vie au travail

Les grandes thématiques couvertes dans la démarche Qualité de Vie et des Conditions de Travail de SAVENCIA sont :

- Améliorer le bien-être des employés en veillant à maintenir un environnement de travail sain et agréable.

- Favoriser l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle : Mettre en place des mesures pour aider les employés à concilier leurs responsabilités professionnelles et personnelles.
- Promouvoir la santé et la sécurité : Assurer des conditions de travail sûres et prévenir les risques professionnels.
- Encourager le développement professionnel : Offrir des opportunités de formation et de développement de carrière.

Le Groupe SAVENCIA est soucieux de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail, facteur important de la motivation, de l'engagement des collaborateurs et donc de la performance de l'entreprise.

Dans cette perspective le Groupe s'attache à mesurer le niveau de satisfaction des employés de son organisation tous les trois ans par une enquête d'opinion interne à destination de l'ensemble des collaborateurs selon la méthodologie du trust index de GPTW permettant de disposer de benchmark internes et externes.

Ces enquêtes font l'objet d'une restitution auprès des équipes et un plan d'action est défini au niveau de la filiale, du site, voire des services, en fonction des points à renforcer et actions à maintenir.

Les filiales ayant des résultats supérieurs à 65 % ou 70 %, selon les pays, peuvent mettre en avant leur certification GPTW.

En complément, les filiales peuvent planifier des enquêtes flash avec l'outil d'enquête GPTW afin d'avoir un retour sur certaines actions de leur plan d'action ou autres avant le renouvellement de l'enquête Groupe.

L'enquête GPTW questionne le collaborateur sur son ressenti au sein de son entreprise, au travers 3 grandes dimensions à savoir la confiance dans le management, la fierté d'appartenance et la convivialité avec les collègues.

Les filiales s'attachent à mettre en place des groupes de travail transverses avec des Ambassadeurs GPTW pour animer la partie fierté et convivialité.

Des initiatives sont également portées au niveau des managers dans leur service.

Plus globalement au niveau des filiales, des actions sont également menées pour fluidifier la communication, organiser des moments de convivialité et accompagner les managers dans leur rôle via du coaching et de la formation. Un outil de communication digitalisé comme Workplace permet de partager et mettre en avant tout le travail réalisé dans les filiales et d'informer les collaborateurs. Pour le personnel de production non connecté, les informations sont partagées par voie d'affichage digital et lors des routines managériales.

3.1.2.2. Équilibre vie professionnelle et vie privée

A. Politique relative à l'équilibre vie professionnelle et vie privée

SAVENCIA développe des solutions en faveur des conditions et de la qualité de vie au travail, notamment en veillant à l'équilibre vie professionnelle/vie personnelle des collaborateurs.

B. Actions et ressources

La flexibilité du Travail pour un meilleur équilibre vie professionnelle/vie personnelle :



En France, de nombreuses actions sont menées via des mises en place d'organisation ou des accords avec les partenaires sociaux.

- Temps de travail choisi : les salariés qui le souhaitent peuvent opter pour un travail à temps partiel ;
- Horaires flexibles : des horaires de travail flexibles avec des plages fixes et des plages variables pour mieux s'adapter aux besoins des salariés et notamment des parents sont proposés dans les services support ;
- Congés supplémentaires : pour accompagner la parentalité, le Groupe a mis en place des congés pour enfants malades pour les collaborateurs sur le périmètre France ;
- Télétravail : Le Groupe permet aux employés, dont le poste le permet, de travailler à distance selon des modalités définies. Depuis 2019, le télétravail à raison de 2 jours maximum par semaine est proposé aux salariés dont le poste est éligible. Cet équilibre permet un meilleur équilibre vie professionnelle / vie personnelle, réduit la fréquence des déplacements domicile-lieu de travail, tout en permettant de maintenir un lien social au travers des relations interpersonnelles. En télétravail, les salariés sont équipés des outils nécessaires, et différentes aides sont proposées aux salariés pour adapter leur environnement personnel au télétravail. Des modules de formation en e-learning sont également disponibles pour accompagner les managers et les collaborateurs dans leur adaptation au télétravail. Le télétravail peut être étendu à des jours supplémentaires pour accompagner les salariés reconnus "proches-aidants" (Cumul 2 jours hebdomadaires + 2 jours mensuels) dans le cadre de notre Charte Télétravail, et pour les salariées à partir du 4ème mois de grossesse (Passage de 2 à 3 jours de télétravail), dans le cadre de notre nouvel accord d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en France. En parallèle de cette flexibilité au travail et des jours de RTT proposés pour la France, certaines filiales offrent un accompagnement de garde d'enfant via un partenariat avec des crèches de type Léo Léa, Babilou ou Maison Bleue. Le Groupe a également mis en place une charte de la déconnexion informatique incitant ainsi ses collaborateurs à respecter la déconnexion en dehors des plages horaires de travail de chacun.

Pour les filiales hors France, les filiales peuvent mener des actions selon leurs organisations locales et elles ont la possibilité d'appliquer des dispositifs Groupe en les adaptant à leur réglementation locale.

Santé et Bien-être :

- Dans les filiales, des programmes de bien-être au travail sont mis en œuvre ;
- De nombreuses activités, sous différentes formes, sont proposées pour pratiquer notamment du sport en entreprise ;
- Depuis 2022, des rendez-vous santé connectés sont proposés tous les mois via Teams avec des coachs professionnels sur le triptyque Santé mentale, Santé physique et Nutrition avec le programme #caring@SAVENCIA pour les pays francophones ;
- Le Groupe propose à ses salariés une cellule d'écoute psychologique avec Stimulus pour accompagner les personnes en difficultés sur le périmètre France ;
- Des espaces de travail sont aménagés pour être confortables et ergonomiques ainsi que des zones de détente et de convivialité qui permettent d'améliorer leur bien-être au travail.

Engagement et Reconnaissance :

- Programmes de reconnaissance : valoriser les contributions des employés par des récompenses et des reconnaissances.
- Communication : afin de favoriser une communication ouverte et transparente au sein de l'entreprise, les filiales ont déployé des plateformes digitales de communication dédiées aux informations sur la vie de l'entreprise.
- A différentes occasions (réunions des vœux, évènement de fin de projet, atteinte d'objectif sécurité, médailles du travail, ancienneté dans le groupe, anniversaire de sites ou de produits) des évènements festifs sont organisés avec les collaborateurs pour les remercier de leur engagement. En 2022, dans le cadre de l'enquête GPTW, sur le périmètre SAVENCIA Saveurs & Spécialités près de 60 % des répondants avaient une vision positive de la célébration de ces évènements.

Le développement des collaborateurs reste un axe important de la qualité de vie au travail et il est traité dans la rubrique de la gestion des talents.

C. Indicateurs et objectif

Dans le cadre de la dernière enquête GPTW, les collaborateurs sont invités à se positionner sur le fait qu'ils soient encouragés à conserver un équilibre de vie professionnelle et leur vie privée. A cette question, 62 % des collaborateurs répondent favorablement à cette question. L'enquête GPTW s'inscrit dans une démarche de mesure du ressenti des collaborateurs quant à plusieurs thématiques relative à la QVT dont l'équilibre vie professionnelle – vie privée. L'objectif est que l'ensemble des filiales progressent d'une enquête à l'autre. Suite aux résultats de l'enquête des plans d'action filiale seront préparés et suivis dans une démarche d'amélioration continue.

Au-delà des quelques accords QVT signés en filiale, les accords du socle sociétal en France portent bon nombre de thèmes liés à la qualité de vie au travail et à l'équilibre vie professionnelle – vie personnelle (égalité professionnelle femme-homme, accompagnement à la parentalité, accompagnement à la mobilité interne géographique volontaire, etc.).

3.1.2.3. Sécurité de l'emploi

A. Politiques relatives à la sécurité de l'emploi

La politique RH du Groupe intègre dans ses objectifs d'anticiper l'évolution des métiers, de répondre, à moyen et long terme, aux besoins du Groupe et de ses filiales en termes d'emploi et de compétences et de permettre le développement des collaborateurs dans leur parcours professionnel. Elle contribue ainsi à la mise en œuvre de la stratégie du Groupe en anticipant les adaptations nécessaires à son développement et sa pérennité. Elle tend également à permettre la meilleure adéquation possible entre les besoins du Groupe et les aspirations des salariés, ainsi qu'à maintenir et développer leur employabilité.

En cas de projet de réorganisation interne, la philosophie du Groupe est de ne jamais laisser un salarié seul face à ses problèmes d'emploi. En cas de restructuration entraînant des conséquences sociales significatives, les instances représentatives du personnel sont systématiquement informées, et consultées le cas échéant, suivant les réglementations en vigueur dans les pays concernés.

B. Actions et ressources

Dans le cadre de cette politique, le Groupe déploie des plans d'action dans chacune de ses filiales pour maintenir l'employabilité des salariés :

➤ Proposer des parcours professionnels tout au long de la carrière dans le Groupe, permettant de compléter les apprentissages et de cultiver l'employabilité en développant une politique de formation ambitieuse, en accompagnant la mobilité volontaire interne (fonctionnelle et/ou géographique) et en favorisant les passerelles entre les métiers ;

➤ Favoriser le maintien dans l'emploi des salariés dont la santé est fragilisée, par la mise en œuvre d'actions d'amélioration des conditions de travail ;

➤ Gérer les enjeux de l'évolution des pyramides des âges, notamment l'accompagnement au maintien dans l'emploi des seniors, le transfert des compétences et la transition vers la retraite.

➤ Le groupe veille également à ce que l'ensemble des collaborateurs soient formés, y compris les salariés les plus âgés.

C. Indicateurs et objectif

En cas de projet de réorganisation interne ou de restructuration, l'objectif est un taux de reclassement/ solution plus de 90 % de nos collaborateurs avec pour priorité le maintien des compétences au sein du Groupe en priorisant la mobilité interne.

La moyenne d'âge des salariés les plus âgés formés est de 62 ans en 2024. A ce stade, aucun indicateur de résultat ou cible spécifique quant à la formation des salariés les plus âgés par le Groupe. A l'avenir, cette thématique fera l'objet d'un suivi à travers des indicateurs et cibles qui seront définis ultérieurement. Néanmoins, les initiatives peuvent être menées par nos différentes filiales au niveau local.

3.1.3. Gestion et développement des compétences des collaborateurs du Groupe

En matière de gestion des carrières des collaborateurs, le Groupe veille à respecter chaque employé à chaque étape de son développement de carrière, s'assure d'un traitement équitable (rémunération, contrepartie, évolution de carrière) indépendamment du sexe, de l'âge, des origines. La mobilité est ainsi traitée de façon équitable. La gestion des carrières prend en compte les choix de mobilité de chacun et se base également sur l'évaluation de la performance du collaborateur.

La formation des collaborateurs vise à contribuer au développement personnel de chacun. Cela permet d'assurer de façon continue leur employabilité. Le Groupe veille également à la transmission et pérennisation du savoir-faire et l'expertise du Groupe.

3.1.3.1. Politique relative à la gestion et au développement des compétences

Le maintien et le développement du savoir-faire sont au cœur des priorités de SAVENCIA.

Le Groupe s'applique à déployer une stratégie responsable et durable basée, entre autres, sur le développement et la promotion de ses collaborateurs, et sur une culture humaniste et entrepreneuriale favorisant l'évolution des compétences, la fidélisation des collaborateurs et le maintien de la compétitivité du Groupe.

La formation et la gestion de leurs carrières jouent, à cet effet, un rôle primordial : elles permettent à chacun d'enrichir ses compétences pour se développer, contribuer à la réussite commune et maintenir son employabilité. Ces éléments contribuent à réduire le risque d'inadéquation entre le niveau de compétence des collaborateurs et les ambitions du Groupe.

Être collaborateur chez SAVENCIA, c'est vivre une expérience riche en matière de développement et d'apprentissage. Le Groupe s'attache à ce que tous ses collaborateurs puissent disposer de moyens pour se développer et s'épanouir dans un environnement où de nouvelles compétences émergent et où les modes de travail évoluent.

Ces évolutions représentent une formidable opportunité où chacun est acteur de la transformation, dans des organisations où coresponsabilité, collaboration et partage des connaissances seront la clé du développement durable du Groupe.

La politique de formation des collaborateurs du Groupe s'appuie sur le soutien du pilotage de la performance, l'accompagnement des changements, la pérennisation des savoir-faire, pour donner à chacun la possibilité de progresser dans sa vie professionnelle et d'adopter des comportements en cohérence avec les valeurs du Groupe.

Le Groupe a développé depuis plusieurs années de nouvelles formes de pédagogies applicables à l'apprentissage pour que les managers soient encore plus autonomes dans leur développement. Cette offre combine présentiel et distanciel pour un écosystème de formation, exploitant tout le potentiel des outils technologiques et la force des interactions sur le lieu d'apprentissage.

Pour encourager le développement de ses collaborateurs, le Groupe mène une politique de gestion des carrières qui privilégie la mobilité interne et la promeut systématiquement à tous les niveaux de responsabilité. Pour les collaborateurs, il s'agit de disposer d'une visibilité sur leur parcours de carrière, d'identifier des opportunités attractives qui répondent à leurs attentes, et d'avoir la possibilité de développer leurs compétences.

Depuis de nombreuses années, une politique d'intégration des jeunes est menée avec le recrutement de stagiaires ou d'apprentis. Ces modalités sont les plus adaptées pour accompagner les premiers pas des jeunes futurs diplômés dans l'entreprise et leur proposer de poursuivre ensuite leur parcours au sein du Groupe SAVENCIA.

3.1.3.2. Actions et ressources

L'intégration et le développement des jeunes collaborateurs :

La campagne Groupe « 500 Apprentis » visant à recruter 500 apprentis, témoigne de l'engagement de SAVENCIA auprès des jeunes. Le déploiement de cette campagne s'appuie sur un réseau de référents « apprentissage » en filiale. Le Groupe a mobilisé les filiales en proposant une forte diversité de postes. Le réseau des référents permet d'avoir une vision élargie des offres et de nombreuses opportunités ont été pourvues au sein d'autres filiales.

Afin d'attirer de nouveaux talents, les partenariats avec les écoles généralistes et spécialisées (écoles de commerce, ingénieurs et agroalimentaire) se sont développés avec une mise en avant de cette campagne sur les réseaux sociaux.

Le parcours des Graduate Programs continue de se développer avec la participation de filiales à l'international. A ce jour, deux filières métiers sont concernées : les Opérations industrielles et Sales & Marketing. Les participants sont recrutés en Contrat à Durée Indéterminée en France, pour un parcours d'une durée de 3 années, avant d'occuper un poste définitif au sein de l'une de nos filiales. L'objectif pendant ces trois années est de découvrir plusieurs postes dans des entités différentes. Généralement et sauf contrainte personnelle, l'une des rotations est réalisée à l'international.

Le développement des collaborateurs du Groupe :

Les formations dans le Groupe sont mises en œuvre à tous les niveaux de son organisation.

Au niveau central, la volonté depuis quelques années est de développer des dispositifs associant la puissance et la vitesse du Digital avec l'expérience collective du présentiel. En termes de modalités, une partie de l'offre de formation s'appuie sur du E Learning permettant aux salariés de se former quand ils le veulent et à leur propre rythme. Parallèlement, il a été développé un format de Masterclass/ Webinaires, formations en direct et à distance, adaptées pour des groupes composés de nombreux participants. Ce format, rapide à mettre en œuvre et d'une large portée, vise à partager mondialement les connaissances et les pratiques d'experts du Groupe avec un contenu plus engageant. Des programmes sous format de Classe Virtuelle et sous format présentiel sont également mis à disposition des filiales du Groupe.

L'offre de formation du Groupe est réactualisée chaque année. Elle ne comporte que des programmes sur mesure développés en partenariat avec les Directions fonctionnelles du Groupe et des prestataires référencés de longues dates.

Les formations du Groupe sont complètement internationalisées, la volonté étant que tous les salariés puissent avoir accès au même corpus de connaissances et de savoir-faire.

Un important catalogue de modules de formation en E-learning est à disposition des salariés en libre-service. Cette offre très complète propose des contenus en différentes langues, intégrant les dernières innovations pédagogiques et des thématiques répondant aux nouveaux besoins. Des modules développés en interne via des référents métiers sont également mis en ligne.

Le Groupe s'est attaché depuis de nombreuses années à intégrer tous ses nouveaux collaborateurs en leur faisant faire mieux connaître ses particularités, ses spécificités, au travers de son histoire, sa culture, son mode d'organisation et ses méthodes de travail et en encourageant chacun dans son «savoir être» en relation avec les valeurs qui fondent le Groupe.

- La première étape de ce dispositif d'intégration est un parcours E Learning, articulé sur le partage des connaissances et principes fondamentaux en matière de Sécurité des personnes, Conformité, et Cybersécurité, déclenché automatiquement à l'arrivée de chaque salarié dans le Groupe. Il s'appuie sur les politiques du Groupe.
- La seconde étape, destinée aux managers du Groupe, est un parcours comprenant deux modules. Le premier, en présentiel est mis en œuvre dans les grandes régions du Groupe dans le monde (Europe, Asie, Amériques). Le second est constitué de 5 Masterclass approfondissant la connaissance des spécificités du groupe en termes d'organisation et de méthodes de travail.
- La formation Culture Fromagère/Laitière donne un vrai point final à une intégration complète. Dans le cadre de la mission de transfert des fondamentaux du Groupe et tout particulièrement le soutien de notre stratégie de différenciation par la Qualité et le Produit, il s'agit de pérenniser la culture fromagère auprès des plus récents et de favoriser l'appropriation des traditions et l'appétence pour les particularités de notre métier.

La Culture managériale est un axe essentiel de développement des compétences des collaborateurs de SAVENCIA. Il s'agit de renforcer le lien entre le style managérial et les principes d'action du Groupe

et d'adapter les styles de management aux attentes des nouvelles générations. En matière de culture managériale, ont été développées depuis quelques années des formations correspondant aux différents de prise en charge d'un rôle de manager et notamment du développement progressif des compétences en leadership.

Le Groupe met à disposition des filiales des formations « clés en main » qui sont ensuite déployées en fonction des besoins de chaque filiale.

Un effort important est également consacré au renforcement de la Culture sécurité dans le Groupe avec, au-delà des formations obligatoires et réglementaires, des formations à la conduite des Visites de Sécurité Comportementales, un des standards de nos pratiques en matière de prévention. Un programme « Leadership Sécurité » est également déployé au niveau mondial.

Pour accompagner la mise en place d'un modèle de suivi de la performance globale au niveau du Groupe (porter une attention tant sur la performance financière qu'extra financière de nos activités), le Groupe a mis à disposition de ses collaborateurs un corpus de contenus permettant à tous de mieux comprendre cette notion et de les rendre acteur sur ces sujets :

- La compréhension des notions de performance extra financière autant que financière.
- La compréhension de la démarche RSE du Groupe
- Les méthodes et pratiques en matière de conduite du changement et de gestion de projet.

Et enfin chaque grande fonction du Groupe met à disposition de sa filière des programmes métiers, adaptés aux problématiques qui leur sont propres avec une mise en œuvre adaptée à leurs besoins.

Au niveau des filiales, des formations spécifiques sont mises en œuvre. Ces formations couvrent des volets réglementaires et obligatoires et, des dispositifs répondant à leurs spécificités. C'est à ce niveau que sont déployés les formations en situation de travail ainsi que les formations certifiantes et d'habilitation.

La mobilité au sein du Groupe :

Dans le cadre de notre feuille de route de négociation collective en France « Vers le socle sociétal », un accord sur la mobilité interne géographique volontaire a été signé en France à l'unanimité des organisations syndicales. Cet accord vise à préserver les compétences, les savoirs et la culture dans le Groupe, en accompagnant les collaborateurs volontaires à une mobilité interfiliale. En cas de mobilité géographique, des mesures spécifiques de natures organisationnelles et financières, ainsi qu'un accompagnement de la mobilité du conjoint, sont proposées aux candidats à cette mobilité.

3.1.3.3. Indicateurs et objectifs

Pourcentage de salariés (effectifs permanent annuel moyen) ayant participé à des évaluations régulières des performances et de l'évolution de carrière

Genre	2024
Homme	52,0 %
Femme	62,0 %
Autres	0 %

Le nombre moyen d'heures de formation par employé (effectifs salariés annuel moyen)

Genre	2024
Homme	14,53
Femme	13,92
Autres	4,59

SAVENCIA n'a pas encore défini d'objectifs spécifiques en matière de gestion et de développement des compétences. Toutefois, sur certaines thématiques comme l'intégration des salariés, la sécurité, la conformité le but est de former un maximum de collaborateurs aux standards du Groupe. Le Groupe offre également à l'ensemble de ses collaborateurs la possibilité de se développer grâce à un large éventail de formations adaptées spécifiquement en fonction des besoins identifiés en interne. Il est de la responsabilité de chaque filiale de veiller à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de formation pour l'ensemble des collaborateurs, tout en ayant la possibilité de créer ou d'adapter des formations en fonction des besoins spécifiques.

3.1.4. Santé et sécurité des collaborateurs du Groupe

Dans le cadre du développement de la culture d'entrepreneur responsable, la politique RH du Groupe vise notamment à développer la culture de la sécurité physique et psychique des salariés et des non-salariés.

3.1.4.1. Santé et sécurité**A. Politique relative à la santé et la sécurité des collaborateurs**

Le Groupe SAVENCIA rassemble des entreprises à taille humaine unies par une culture forte qui guide leurs actions et les comportements de ses collaborateurs. Le bien-être, la préservation de l'intégrité physique et la santé des femmes et des hommes qui travaillent dans et pour le Groupe sont la priorité de tous et à tous les niveaux de l'organisation.

Ainsi, il y a plus de dix ans, le Groupe a mis en œuvre une démarche fédérée autour du programme « La SÉCURITÉ, c'est NOTRE affaire ». Elle s'appuie notamment sur :

- Une Charte de la Sécurité et de la Santé au Travail cosignée par le Président et le Vice-Président du Groupe, visant l'objectif du zéro accident de travail ;
- Une organisation à la fois globale et locale, permettant de partager l'ambition et les objectifs, et de piloter efficacement la mise en œuvre opérationnelle au plus près du terrain ;
- Un ensemble de standards et d'outils est à disposition de toutes les filiales ;
- Un réseau mondial de préventeurs sécurité sur les sites, fédérés au travers d'outils et de rendez-vous réguliers, afin de transversaliser les expériences et les meilleures pratiques ;
- Une consolidation et un partage des résultats sécurité, à la fois qualitatifs et quantitatifs, avec l'ensemble des filiales.

L'ambition du Groupe est de tendre vers le zéro accident de travail tant pour nos collaborateurs que pour toutes les autres personnes présentes sur nos sites.

Les comités de direction des filiales sont impliqués dans le déploiement de la politique sécurité et santé sur leur périmètre. A ce titre l'ensemble des membres de ces comités ont une partie de leur rémunération variable indexée sur des objectifs qualitatifs en lien avec la sécurité des collaborateurs.

B. Actions et ressources

La démarche sécurité s'appuie sur de nombreuses actions, priorisées et mises en œuvre grâce à différentes instances favorisant la subsidiarité, et notamment :

- Un Comité de Gouvernance SST semestriel réunissant les Directions Générales, la Direction des Ressources Humaines et la Direction des Opérations ;
- Un Comité de Pilotage SST mensuel réunissant des membres de la Direction des Ressources Humaines et de la Direction des Opérations ;
- Des instances propres aux régions et aux filiales en fonction de leurs organisations ;
- Un réseau de préventeurs SST au travers de réunions régulières, présentielles ou distancielles, selon les régions et les pays.

Un ensemble de référentiels, de standards, d'outils et de méthodes est mis à disposition de toutes les filiales, notamment au travers d'outils digitaux régulièrement complétés et mis à jour.

Des Visites de Sécurité Comportementale (VSC) font partie des routines managériales dans chacun des sites industriels et administratifs. Ces visites ont pour objectif d'évaluer, avec un collaborateur, sa bonne appréhension des risques liés à son environnement de travail, et d'accompagner la politique sécurité du groupe en encourageant les bonnes pratiques au quotidien.

Les résultats santé et sécurité sont consolidés chaque mois et diffusés à l'ensemble des filiales ; ils sont illustrés des principales nouvelles du mois, telles que bonnes pratiques, records, mais aussi d'incidents ou accidents dont les enseignements sont importants à partager.

En 2024, les actions les plus importantes et les plus mobilisatrices ont été les suivantes :

Renforcement de la culture sécurité

Des programmes de formation dédiés à la sécurité sont mis en place au sein des filiales.

Depuis 2021, la formation en e-learning Accueil Sécurité et Santé au Travail (SST) SAVENCIA a été ajoutée au parcours obligatoire d'intégration des nouveaux collaborateurs. Ce dispositif spécifique sur les risques d'accident dans le Groupe est disponible en plusieurs langues. Il est constitué d'un module commun à tous les collaborateurs du Groupe intitulé

« Objectif zéro accident » ainsi que d'un second module dédié aux managers. À l'issue de cette formation, un passeport Sécurité SAVENCIA est délivré dès lors que le salarié a obtenu 100 % de bonnes réponses au quiz.

En parallèle de ces formations, le Groupe a souhaité accompagner et suivre le niveau de culture Sécurité de ses sites.

Afin d'accompagner le déploiement de sa culture Sécurité et en mesurer le niveau, les sites réalisent périodiquement une enquête

de perception Sécurité en s'appuyant sur la méthodologie Dupont selon 3 axes : leadership, processus, organisation. Ces résultats sont positionnés au travers de la courbe de Bradley. Ce avec les quatre stades de maturité (réactif, dépendant, indépendant et interdépendant).

Fin 2024, tous les sites de production dans le monde avaient réalisé ce positionnement leur permettant de connaître leur niveau de maturité en matière de culture sécurité, et de définir les actions prioritaires à mettre en œuvre pour progresser vers le stade maximum de l'interdépendance :

➤ Des actions sont définies afin d'amener les collaborateurs à être acteurs de la démarche. Parmi les plans d'action déclinés, des formations au leadership Sécurité sont mises en place pour les membres des Comités de Direction et les managers afin d'accompagner la transformation.

➤ Chaque année, une semaine mondiale de la Santé et de la Sécurité est organisée dans l'ensemble des filiales. La 11ème édition s'est déroulée en juin 2024. Les sites ont pu mettre en avant une réalisation Sécurité autour d'un Essentiel Sécurité SAVENCIA dont ils sont fiers, les sites de 22 pays ont relevé le défi et partagé leur fierté. Des sites en France et aux USA étaient notamment sur le podium.

Cette semaine est l'occasion pour les sites d'animer un certain nombre d'ateliers de sensibilisation sur différents thèmes autour des Essentiels Sécurité comme des escape games mais aussi sur des ateliers plus centrés Santé.

Dans le cadre de sa démarche «La Sécurité, c'est notre affaire», le Groupe a déployé au cours de cette année 2024 un système d'informations dédié au management de la santé et de la sécurité dans toutes les filiales du Groupe. Il est désormais possible grâce à cet outil unique de gérer de manière harmonisée les événements sécurité en se basant sur le principe de la Pyramide de Bird (de la situation dangereuse à l'accident de travail). Chaque situation dangereuse peut faire l'objet d'une analyse fine des causes permettant de piloter les actions de remédiation. L'ensemble des collaborateurs (employés, managers, RH, préventeurs santé et sécurité au travail) est acteur dans la gestion de ces événements (déclaration, analyse, plan d'actions).

Prévention des hauts risques

Depuis plusieurs années les « Essentiels Sécurité SAVENCIA » sont déployés au sein de l'ensemble des filiales du Groupe ; ils visent à prévenir les accidents et les blessures, en particulier les plus graves ou à haut potentiel de gravité. Chaque Essentiel Sécurité cible un risque propre à nos métiers, et se décline selon quatre règles applicables par tous et en toute circonstance. Un kit complet en accès digital et traduit dans toutes les langues du Groupe est diffusé dans l'ensemble des filiales.

Des actions ciblées sont également mises en œuvre, comme par exemple un chantier de sécurisation des interventions sur les équipements et les énergies. Une directive spécifique, préparée avec des prestataires spécialisés et testée avec quelques sites pilotes, a été mise au point et est en cours de déploiement sur l'ensemble des sites industriels. Des programmes de formation accompagnent ce déploiement et des évaluations sont régulièrement menées sur les sites.

Prévention de la pénibilité et des troubles musculosquelettiques

Afin de réduire la pénibilité et l'exposition aux troubles musculosquelettiques de certains postes sur les sites industriels, le Groupe a engagé un vaste programme de mécanisation ciblant les postes les plus exposés, notamment dans les métiers nécessitant

beaucoup de manipulations de produits et de colis. Ce plan s'appuie sur de nombreuses expertises, aussi bien locales sur les sites concernés, qu'en central au sein des équipes ingénierie afin d'aboutir à ces solutions duplicables et transversalisables.

En 2024, 6 lignes pilotes d'automatisation ont été mises en service avec succès sur différents sites, notamment sur des opérations de retourne, d'emballage ou de suremballage. Après cette phase pilote d'autres lignes seront progressivement dupliquées et mises en service sur d'autres sites intégrés au programme.

Autres actions

Un plan spécifique a été mis en place depuis 2021 qui vise à réduire l'exposition des intérimaires aux risques d'accident du travail en France. Dans l'optique d'une amélioration continue, des revues trimestrielles sont organisées en France avec les Directions Nationales des quatre principales entreprises de travail temporaires françaises afin de suivre la mise en œuvre des actions décidées et l'évolution des indicateurs de performance associés.

Le programme #caring@SAVENCIA a pour vocation de sensibiliser les salariés sur l'importance d'être acteur de son capital santé. Un certain nombre d'actions, notamment lors de la Semaine Mondiale de la Sécurité et de la Santé au travail sont proposées autour du triptyque : Santé physique, santé mentale et nutrition. Ainsi depuis juin 2022, des rendez-vous santé connectés mensuels sont organisés avec des coaches à destination des pays francophones sur ces différentes thématiques.

L'application care-stimulus mise à disposition pour le périmètre France permet de prendre de nombreux conseils Santé et suivre des conférences.

Des activités sportives sont proposées à nos collaborateurs par plusieurs filiales et ce sous plusieurs formes allant de la mise à disposition d'espaces sportifs ou l'organisation d'événements sportifs tels des balades à vélo, à pied, des réveils musculaires ou bien encore que la participation à des courses. A l'occasion du « Challenge mobilité » organisé par le Groupe, de nombreuses activités sportives ont également été mises en place afin de favoriser les mobilités douces, notamment le vélo.

3.1.4.2. Indicateurs et objectifs

Nombre d'accidents du travail enregistrables pour le propre personnel

	2024
Salariés	601

Taux d'accidents du travail enregistrables pour le propre personnel

	2024
Salariés	14,90

Nombre d'accidents mortels liés au travail au sein de la propre main-d'œuvre

	2024
Nombre accident mortel pour les salariés	0

Pourcentage de personnes couvertes par le système de gestion de la santé et de la sécurité de l'entreprise système de gestion de la santé et de la sécurité de l'entreprise

	2024
Salariés	100 %

Le système de gestion de la santé et de la sécurité du Groupe qui a été déployé en 2024 sur l'ensemble des sites a une certification ISO 45001.

Pourcentage de l'effectif couvert par un système de gestion de la santé et de la sécurité fondé sur des exigences légales et (ou) des normes ou lignes directrices reconnues et ayant fait l'objet d'un audit interne et (ou) d'un audit ou d'une certification par une partie externe.

	2024
Pourcentage de l'effectif couvert par un système de gestion de la santé et sécurité certifié	5,8 %

Il s'agit dans cet indicateur des ETP moyen annuel salariés et non-salariés travaillant sur des sites ayant des certifications OHSAS 18001 et/ou ISO 45001.

L'ambition du Groupe est de tendre vers le zéro accident de travail tant pour ses collaborateurs salariés que non-salariés. Au niveau Groupe, un pilotage des données quantitatives en lien avec les événements sécurité est réalisé mensuellement et un Comité de Pilotage santé et sécurité au travail se réunit à cette même fréquence afin de suivre les différents plans d'action. De plus, les sites mettent en œuvre des plans d'action globaux ou spécifiques à chaque événement en lien avec la sécurité.

3.1.5. Diversité, inclusion et respect des droits humains des collaborateurs

En accord avec ses valeurs et conformément aux exigences réglementaires, le Groupe SAVENCIA promeut l'égalité des chances pour tous ses collaborateurs afin d'éviter tout risque de discrimination.

3.1.5.1. Diversité et inclusion

A. Politique relative à la promotion de la diversité et de l'inclusion

La Charte Éthique du Groupe rappelle que « le respect des personnes » et « l'égalité des chances » sont des piliers de notre culture. Dans cet esprit, des accords sont signés et des démarches mises en œuvre afin de favoriser particulièrement l'insertion des jeunes, l'emploi et le maintien de personnes en situation de handicap et l'égalité femme-homme.

Le Groupe s'attache à promouvoir l'égalité femme-homme, notamment en matière de qualification, de formation, de rémunération et d'évolution de carrière. Dans le cadre de son plan Oxygen, SAVENCIA s'est fixé pour objectif d'atteindre la parité femme-homme managers (équivalent au statut cadre) en 2025.

Par ailleurs, afin de changer le regard des collaborateurs sur le handicap, de maintenir dans l'emploi des personnes en situation de handicap et de promouvoir leur recrutement, le Groupe mène au travers d'« Action Handicap », un certain nombre d'initiatives s'articulant autour de quatre axes :

- sensibiliser pour lutter contre les stéréotypes ;
- maintenir dans l'emploi ;
- recruter des personnes en situation de handicap ;
- développer des partenariats avec le secteur protégé et adapté.

B. Actions et ressources

Actions concernant la non-discrimination :

L'enquête GPTW permet de mesurer la perception des collaborateurs en matière de traitement de la non-discrimination sur différents thèmes : l'égalité femme homme, l'âge, l'origine ethnique, le genre et les orientations sexuelles.

Lors de la dernière enquête: 70 % des collaborateurs avaient la perception d'être traités équitablement quel que soit leur âge. 85 % des collaborateurs avaient la perception d'être traités équitablement quel que soit leur origine ethnique, 80 % des collaborateurs avaient la perception d'être traités équitablement quel que soit leur genre. 87 % des collaborateurs avaient la perception d'être traités équitablement quel que soit leur orientation sexuelle.

Une nouvelle mesure sera réalisée lors de la prochaine enquête.

Par ailleurs, la plateforme de dispositif d'alerte Groupe permet à tous les collaborateurs, mais plus largement à toutes les parties prenantes de SAVENCIA de signaler toutes dérives de discriminations.

Actions en faveur des personnes en situation de handicap :

En 2024, à l'occasion de la semaine Européenne de l'emploi des personnes en situation de handicap, une campagne d'affichage a été déployée. En France, 8 Ambassadeurs SAVENCIA, eux-mêmes en situation de handicap, ont témoigné sur la capacité de s'épanouir dans son travail.

Le dispositif « Action Handicap » est animé en France au travers d'un réseau de référents Handicap filiale qui déploient le kit de communication autour des thématiques choisies sur l'année. Un support de sensibilisation a été créé en 2024 ainsi qu'une vidéo pour présenter le rôle des référents handicap en filiales, en plus des films déjà existants présentant « Action Handicap » et les actions menées dans les 4 axes de cette politique.

Plusieurs actions sont par ailleurs menées localement par nos filiales parmi lesquelles :

- Des partenariats avec des prestataires de services employant des personnes en situation de handicap, notamment en France avec des Établissement et Service d'Aide par le Travail, pour des travaux de nettoyage, jardinage, logistique, etc... ;
- L'organisation d'une journée paralympique, d'un déjeuner dans le noir ou bien encore de collectes de bouchons ;
- Des actions de sensibilisation sont également réalisées auprès des managers ;
- En Espagne, notre filiale est particulièrement active autour de cette thématique et mets en œuvre plusieurs actions : collaboration avec la Fondation Prodis (spécialisée dans l'inclusion professionnelle des personnes ayant une déficience intellectuelle), dons de produits pour l'organisation du marché de Noël solidaire et participation des collaborateurs à une course solidaire au profit de l'Association Espagnole de l'ichtyose.

En faveur de l'égalité femmes, hommes :

Un accord de Groupe en France a été signé le 3 septembre 2024, sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et l'accompagnement à la parentalité, dont les principaux thèmes sont les suivants :

- La garantie d'égalité professionnelle et de non-discrimination ;
- La protection des femmes enceintes et les modalités d'accompagnement à l'allaitement ;
- La prévention du harcèlement sexuel et des agissements sexistes afin de garantir un environnement de travail sûr et sain ;
- La promotion de la mixité des métiers et de l'égal accès aux postes et aux emplois ;
- La mise en place de congés d'accompagnement à la parentalité (enfants malades, conjoint hospitalisé, ...) ;
- La formation professionnelle et l'égalité de traitement en matière de rémunération.

De plus, diverses actions sont menées par les filiales :

- Femmes Managers (Mulheres Lideres) mise en place par la filiale au Brésil a pour but de renforcer le leadership féminin grâce à des formations et séances de coaching où les femmes discutent de leur carrière, développent leur leadership et échangent sur leurs expériences respectives. En 2022 cette action était adressée uniquement aux femmes membres du CODIR mais depuis 2023, elle s'est étendue à l'ensemble des collaboratrices.
- À la suite d'un congé parental, présence parentale ou soutien familial d'au moins 6 mois consécutifs, une filiale française organise un entretien entre le salarié et son manager afin d'échanger sur l'articulation vie professionnelle/ personnelle, l'orientation professionnelle, l'accueil et la réadaptation au poste via des formations et un bilan de compétences.
- Un groupe de travail composé de volontaires a été constitué au siège pour identifier des actions concrètes à mettre en œuvre afin de promouvoir l'équité entre les femmes et les hommes, comme par exemple des conférences, des déjeuners de partage d'expérience, des ateliers de sensibilisation à la « posture d'Allié(e)s ».

Actions menées au niveau du Groupe :

- Un groupe de travail, créé en 2022 pour développer le leadership féminin, s'est concentré sur la définition d'un plan d'action après avoir analysé de nombreuses données quantitatives internes et externes, mené des entretiens avec des employés (hommes et femmes) et assuré la liaison avec le comité de direction du Groupe. Au cours de l'année 2023, un plan d'action a été élaboré ainsi qu'un planning de mise en œuvre. Certaines initiatives au niveau Groupe seront déployées en 2024 ;
- Afin de favoriser l'accès des femmes aux postes de cadres dirigeants, un programme de mentoring a été initié et sera déployé en 2025. Ce programme accompagne les talents identifiés dans son évolution de carrière et dans sa préparation à la prise de responsabilité. Cette démarche est accompagnée par un cabinet spécialisé.

C. Indicateurs et objectifs

Répartition par âge des salariés permanents (effectifs au 31.12.2024)

Âge	2024
Nombre de salariés (effectifs) de moins de 30 ans	3 398
Pourcentage de salariés de moins de 30 ans	15,0 %
Nombre de salariés (effectifs) âgés de 30 à 50 ans	11 910
Pourcentage de salariés âgés de 30 à 50 ans	51,0 %
Nombre de salariés (effectifs) de plus de 50 ans	7 821
Pourcentage de salariés âgés de plus de 50 ans	34,0 %

Pourcentage d'employés ayant le statut de cadre dirigeant (effectifs au 31.12.2024)

Genre	2024
Femme	30,0 %
Homme	70,0 %
Autres	0 %

Il s'agit du nombre de collaborateurs (effectif) au 31.12.2024 ayant un statut de cadre dirigeant. Pour les filiales françaises, il s'agit des salariés ayant le statut contractuel de « cadre-dirigeant » et pour les filiales hors France, il s'agit des membres des comités de direction et des directeurs généraux.

Pourcentage de personnes en situation de handicap parmi les employés soumis à des restrictions légales en matière de collecte de données (effectifs au 31.12.2024)

	2024
Pourcentage de personnes en situation de handicap	3,7 %

Comme indiqué précédemment, le Groupe promeut l'égalité des chances pour tous ses collaborateurs afin d'éviter tout risque de discrimination. Des objectifs ont été définis sur 2 axes prioritaires. En matière d'égalité femme-homme, le Groupe s'est fixé l'ambition de compter 40 % de femmes occupant les postes de direction. Dans le domaine du handicap, SAVENCIA vise à pouvoir accueillir 5 % de personnes en situation de handicap au sein de ses effectifs.

3.1.5.2. Mesures de lutte contre la violence et le harcèlement sur le lieu de travail

A. Politique relative à la lutte contre la violence et le harcèlement au travail

La Charte SST réaffirme les engagements de l'entreprise afin de garantir un environnement sûr et sain.

B. Actions et ressources

Dans ce cadre des actions sont déployées :

- Des formations et sensibilisation : des sessions de formation ou de sensibilisation sont mis en place à destination des employés sur la prévention du harcèlement ;
- Des mécanismes de signalement existent notamment via des référents harcèlement et la plateforme de dispositif d'alerte Groupe ;
- Le soutien aux victimes : la cellule Stimulus offre notamment un soutien psychologique et juridique aux victimes de harcèlement et met en place d'un accompagnement personnalisé pour les aider à surmonter l'épreuve ;

➤ Des enquêtes et sanctions : des enquêtes peuvent être menées en cas d'allégations de harcèlement et des sanctions appropriées et proportionnées sont mises en œuvre auprès des auteurs de harcèlement ;

➤ La promotion d'un environnement de travail respectueux : encouragement à une culture d'entreprise basée sur le respect, l'inclusion et la diversité. Favoriser le dialogue et la communication ouverte entre les employés et la Direction.

C. Indicateurs et objectifs

Comme indiqué précédemment dans ce présent rapport, à travers le dispositif d'alerte Groupe aucun signalement relatif à des cas de discriminations, y compris de harcèlement n'a été reçu (cf. 3.1.1.2 Processus visant à remédier aux impacts négatifs et canaux permettant aux travailleurs de l'entreprise de faire part de leurs préoccupations). SAVENCIA n'a pas encore défini d'objectifs spécifiques concernant des mesures.

3.2. TRAVAILLEURS DE LA CHAÎNE DE VALEUR

3.2.1. Introduction

L'analyse de double matérialité a permis d'identifier les impacts, opportunités et risques matériels résultant du modèle économique et des activités de SAVENCIA, ainsi que des acteurs de sa chaîne de valeur :

Thématiques	IRO	IRO identifiés
Travailleurs de la chaîne de valeur	Impacts positifs et négatifs	(+) Création d'emplois sur la chaîne de valeur (-) Impact sur les droits humains/ conditions de travail (temps de travail, salaire décent, santé et sécurité, discrimination, harcèlement, travail forcé, travail des enfants)
	Risques et opportunités	(+) Préférence des consommateurs liée à la production de produits éthiques et responsables (-) Risque juridique et réputationnel en cas de non-respect des droits des travailleurs de la chaîne de valeur, et de non-maîtrise des risques santé et sécurité (intégrant les coûts de mise en conformité) (-) Pertes de revenus et tension sur l'approvisionnement en matières premières en cas de manifestations sociales sur la chaîne de valeur, de déprise agricole ou de condamnation d'un fournisseur sur les sujets de droits humains

3.2.1.1. Description des travailleurs de la chaîne de valeur de SAVENCIA

Les typologies de travailleurs de la chaîne de valeur de SAVENCIA diffèrent selon les typologies d'activités du Groupe.

Filières agricoles :

Travailleurs de la chaîne de valeur amont

Éleveurs et ouvriers agricoles (cacao, sucre, matière grasse végétale, herbes et épices, fruits secs...)

Ouvriers des usines de production de packaging

Employés des entreprises de transport et logistique amont

Travailleurs de la chaîne de valeur présents sur les sites du Groupe

Agents de sécurité, agents d'entretiens ...

Travailleurs de la chaîne de valeur aval

Employés des distributeurs des produits SAVENCIA

Ouvriers des usines de traitement des déchets

Employés des entreprises de transport et logistique aval

Travailleurs informels des décharges de déchets

Filière laitière :

Travailleurs de la chaîne de valeur amont
Techniciens laitiers
Éleveurs laitiers
Ouvriers des usines de production de packaging
Employés des entreprises de transport et logistique amont
Travailleurs de la chaîne de valeur présents sur les sites du Groupe
Agents de sécurité, agents d'entretiens ...
Travailleurs de la chaîne de valeur aval
Ouvriers des usines de traitement des déchets
Employés des réseaux de distribution des produits SAVENCIA
Employés des entreprises de transport et logistique aval
Travailleurs informels des décharges de déchets

A noter que dans les filières agroalimentaires, certaines typologies de parties prenantes sont particulièrement vulnérables :

- Les femmes éleveuses ou agricultrices, le secteur étant majoritairement masculin.
- Les enfants, l'agriculture étant le secteur regroupant le plus de main-d'œuvre infantile dans le monde.
- Les personnes migrantes ou réfugiées, sur-représentées parmi la main d'œuvre agricole.
- Les agriculteurs ou éleveurs indépendants, davantage soumis aux pressions des donneurs d'ordres.

Ces typologies de travailleurs ont été identifiés dans le cadre de la réalisation de la cartographie des risques devoir de vigilance (2022) et de la réalisation de l'analyse de double matérialité du Groupe (2024).

3.2.1.2. Facteurs de risques liés au travail forcé et au travail des enfants

L'analyse de cartographie des risques, mise à jour en 2022 dans le cadre de la révision du plan de vigilance, a permis de faire émerger des filières particulièrement à risques dans le secteur agroalimentaire, en particulier dans les pays où les droits des travailleurs ne sont pas ou peu protégés.

Concernant le travail des enfants, l'exercice de cartographie des risques réalisé dans le cadre du plan de vigilance a permis d'identifier notamment deux matières premières à risques dans la chaîne d'activités du Groupe :

- Le cacao : les risques saillants auxquels sont confrontés l'ensemble des acteurs du secteur du cacao, la production ayant principalement lieu dans des pays de l'hémisphère Sud.
- Les fruits secs : l'activité liée aux fruits secs est confrontée à des chaînes d'approvisionnement complexes, qui impliquent de nombreux intermédiaires dans des filières internationales morcelées et souvent sensibles. Le travail informel, notamment dans le cassage de noix réalisé dans un cadre familial, rend difficile le suivi des conditions de travail et augmente le risque d'emploi des enfants.

Concernant le travail forcé, une matière première à risque a été identifiée :

- Le Poisson : Coraya s'approvisionne en poisson sauvage, du colin d'Alaska et du Merlu du Pacifique, pêchés dans le Pacifique Nord.

Des plans d'actions spécifiques de prévention, mitigation et remédiation des impacts négatifs sont mis en œuvre par le Groupe, et sont décrits dans le Plan de vigilance 2024.

3.2.1.3. Processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités matériels, et de leur influence sur la stratégie et le modèle d'affaires

La démarche d'analyse des risques d'impact sur les droits humains et la santé et sécurité des personnes relève du Devoir de vigilance du Groupe. Une cartographie des risques a été réalisée dans ce cadre fin 2022, afin d'identifier les risques les plus significatifs relevant des activités du Groupe et de ses filiales, mais également de ses fournisseurs. Cette cartographie consolide ainsi les risques liés aux travailleurs de la chaîne de valeur du Groupe. La méthodologie et les résultats de l'analyse sont détaillés dans le Plan de vigilance du Groupe SAVENCIA.

Cette démarche est alignée avec celle de l'analyse de double matérialité, effectuée dans le cadre de la conformité à la CSRD pour SAVENCIA Fromage & Dairy et mutualisée au niveau du Groupe, réalisée au cours de l'année 2024 avec l'appui d'un cabinet spécialisé. Cette analyse a mobilisé les principales directions métiers concernées, via l'organisation de groupes de travail et d'interviews thématiques.

Ce travail a notamment inclus des ateliers d'identification des plans d'action existants en lien avec les différents IROs, et des sessions de réflexion/priorisation des actions à déployer par le Groupe dans le futur en lien avec le plan de vigilance ou la démarche Oxygen.

Cette analyse a notamment permis d'identifier les dépendances et impacts liés au modèle économique du Groupe et à sa qualité de « donneur d'ordre » vis-à-vis de ses fournisseurs amont, pouvant impacter négativement les travailleurs de la chaîne de valeur :

- Concernant le respect des droits humains des travailleurs de la chaîne de valeur, la rémunération des travailleurs agricoles est considérée comme un facteur impactant leurs conditions de vie, notamment celles des éleveurs et ouvriers agricoles de la filière d'élevage. En cas d'atteinte aux droits humains des travailleurs de la chaîne de valeur des matières premières agricoles, le Groupe et ses dirigeants peuvent ainsi engager leur responsabilité pénale, et s'exposer à des sanctions légales et financières ; cela peut impacter la réputation du Groupe et ainsi entraîner une dévalorisation de l'entreprise auprès des investisseurs, mais également des distributeurs comme des consommateurs. Enfin, le poids croissant des enjeux règlementaires en matière de droits humains conduit le Groupe à augmenter les dépenses de mise en conformité comme le choix d'un outil de traçabilité de la chaîne d'approvisionnement du cacao qui sera mis en œuvre en 2025 pour répondre aux exigences du Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts.
- Concernant les conditions de travail et la santé et la sécurité dans la chaîne de valeur, les impacts identifiés concernent les atteintes à l'intégrité physique et psychologique et à la santé des travailleurs de la chaîne de valeur (troubles musculosquelettiques, chutes, travail sur des machines en mouvement, exposition chimique, stress, anxiété...), dont l'importance est accrue en cas de recours à des travailleurs saisonniers, ou encore des migrants, des réfugiés, des travailleurs informels. C'est principalement le cas des travailleurs de la filière d'élevage, des producteurs de cacao, comme pour ceux de la filière des fruits secs. Les risques alors encourus par le Groupe sont de nature juridique, pouvant aller jusqu'à des sanctions légales et financières ou des demandes de réparation financière en cas d'atteinte grave aux travailleurs, sans oublier le risque réputationnel relevant de ces éventuelles mises en cause. Le ralentissement

de l'activité sur le long terme serait ainsi à craindre en raison de contraintes d'approvisionnements liées à la déprise agricole, c'est-à-dire à la réduction du nombre d'exploitants due à la pénibilité de leurs métiers et au manque d'attractivité des territoires ruraux.

Le modèle économique du Groupe et ses chaînes d'approvisionnements établies à un niveau mondial permettent néanmoins d'impacter positivement les travailleurs de ses filières, par la création d'emplois pérennes sur l'ensemble de la chaîne de valeur, incluant notamment des personnes éloignées de l'emploi et/ou peu qualifiées.

Le Groupe SAVENCIA est en effet convaincu du bénéfice d'une démarche positive vis-à-vis de sa chaîne de valeur pouvant conduire à la création d'emplois pérennes pour le maintien d'une activité agricole dynamique, à la hauteur des attentes éthiques et responsables des consommateurs. A noter également que des plans d'actions développés par le Groupe SAVENCIA couvrent essentiellement les typologies de travailleurs suivants :

- Les éleveurs et techniciens laitiers,
- Les éleveurs et ouvriers agricoles.

Il s'agit en effet des typologies de travailleurs sur lesquels le Groupe a une influence plus directe en raison de son modèle économique et de ses métiers, et sur lesquels l'essentiel des engagements ont été historiquement concentrés.

Quelques exceptions sont toutefois à souligner concernant les plans d'actions et politiques relatives aux engagements RSE du Groupe s'appliquant à l'ensemble des prestataires directs et indirects du Groupe, ayant vocation à influencer les pratiques au sein des filières et des travailleurs amont/aval.

Le Groupe prévoit de consolider ses engagements permettant de mieux répondre aux spécificités des autres typologies de travailleurs de la chaîne de valeur, en fonction de ses capacités d'influence en amont et en aval des filières.

3.2.1.4. Engagements et politiques liés aux travailleurs de la chaîne de valeur

Cette section décrit les engagements et politiques mises en place par SAVENCIA pour gérer les impacts positifs et négatifs sur les droits humains et les conditions de travail (temps de travail, salaire décent, santé et sécurité, discrimination, harcèlement, travail forcé, travail des enfants) des travailleurs de la chaîne de valeur, ainsi que les risques et opportunités qui en découlent.

- Engagements du Groupe SAVENCIA

SAVENCIA a ainsi rejoint en 2003 le Global Compact des Nations Unies, la plus large initiative en faveur du développement durable, marquant son engagement pour travailler sur l'évaluation des impacts et sur une approche de développement durable sur sa chaîne de valeur. Ainsi, sur le fondement du respect des Principes Directeurs des Nations Unies (UNGPs), le Groupe veille à l'observation des textes internationaux de référence qui définissent les engagements en matière de droits humains :

- la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les Principes du Global Compact des Nations Unies ;
- les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales ;

➤ la Déclaration tripartite de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) sur les entreprises multinationales ;

➤ sans oublier les législations nationales, notamment en matière de diligence raisonnable pour le respect des droits humains et de l'environnement.

Pour s'assurer du respect de ses engagements, en conformité avec les Principes Directeurs des Nations Unies pour les entreprises, le Groupe met en œuvre un processus de diligence raisonnable en matière de droits humains en veillant notamment à l'application des politiques ci-dessous.

3.2.2. Charte éthique « Le Groupe et sa culture »

Les engagements en matière de droits humains relèvent de la charte éthique du Groupe « Le Groupe et sa culture » et sont intégrés dans les processus liés à la conformité éthique : le Comité Éthique et Culture Groupe, présidé par le Secrétaire général, veille à la mise en œuvre de la démarche de vigilance Droits humains.

Cette charte éthique est portée à la connaissance de tous les collaborateurs qui sont ainsi engagés dans le respect des valeurs, règles et principes qui y sont définis.

En ce même sens, la charte de conduite des acheteurs du Groupe définit les principes éthiques et responsables à respecter dans le cadre des approvisionnements.

3.2.3. Charte Achats Responsables

Dans le cadre de la démarche achats responsables pilotée par la Direction achats, qui s'applique à toutes les filiales dans le cadre de la politique RSE Oxygen, le Groupe procède à la sélection des fournisseurs sur la base d'appels d'offres ouverts, concurrentiels et équitables, et privilégie les fournisseurs qui partagent ses engagements et qui en acceptent les principes, notamment en matière de bonnes pratiques professionnelles, de conditions de travail, de respect des droits de l'Homme et de l'environnement.

Les attendus en matière de droits humains vis-à-vis des fournisseurs sont ainsi définis dans le cadre de la Charte Achats Responsables, que SAVENCIA demande à ses partenaires de signer dans le cadre de sa relation d'affaires.

Cette charte précise ainsi les engagements du Groupe à promouvoir auprès des fournisseurs les principes et droits fondamentaux au travail, notamment définis dans la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail, et à se conformer aux législations en vigueur dans chaque pays, notamment concernant l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants, et l'élimination de toute forme de discrimination.

Cette Charte Achats Responsables est signée par les fournisseurs du Groupe et produit donc des effets directs et indirects sur les travailleurs de la chaîne de valeur concernés.

Le Groupe demande à ses acheteurs de suivre la mise en œuvre des plans d'actions correctifs, notamment ceux fournis par EcoVadis. (Cf. 4.3 Gestion des relations avec les fournisseurs).

3.2.4. Politique Droits Humains

Dans le cadre de la loi sur le Devoir de vigilance, SAVENCIA va formaliser ses objectifs pour le respect des droits humains dans ses activités dans une politique Droits humains à paraître en 2026. Cette politique, qui pourra être portée par la Direction des ressources humaines et la

Direction RSE, viendra réaffirmer et structurer les engagements de SAVENCIA, en résonance avec sa vocation « Entreprendre pour bien nourrir l'Homme », pour veiller au respect des conditions de travail décentes des travailleurs de la chaîne de valeur, ainsi qu'à l'exclusion de toute forme de travail forcé, de traite d'êtres humains et de travail des enfants.

3.2.5. Prise en considération des intérêts et points de vue des parties prenantes

L'exercice d'analyse de double matérialité du Groupe réalisé en 2024 a permis l'intégration des attentes et points de vue des parties prenantes affectées de SAVENCIA, en lien avec les travailleurs de sa chaîne de valeur. En effet, l'identification des impacts matériels s'est notamment fondée sur une analyse du plaidoyer d'organisations des représentants des parties prenantes affectées et d'experts spécialisés sur les enjeux liés à l'environnement et aux droits humains dans le secteur agroalimentaires (exemples : plaidoyers d'Organisations de la Société Civile (OSC), publications des institutions nationales et internationales de défense des droits humains, publication ou articles issus d'acteurs de la recherche sur le secteur agroalimentaire). Le Groupe SAVENCIA construit et entretient également un dialogue avec les parties prenantes au niveau opérationnel, dont la qualité et le développement sont notamment supervisés et suivis par la Direction RSE. Ces échanges relèvent d'une volonté du Groupe de structurer une relation durable avec son écosystème, et se déclinent notamment par des actions concrètes inscrites dans le cadre d'adhésion à des initiatives globales.

➤ Engagement des parties prenantes au sein de la filière laitière

SAVENCIA, en recherche permanente de relations équilibrées et collaboratives avec ses partenaires et parties prenantes, intègre la responsabilité sociétale de l'entreprise dans sa stratégie d'approvisionnements laitiers durables et responsables et dans ses actions au quotidien. Au fil des ans, des relations de confiance et de proximité ont été développées avec les fournisseurs de lait. SAVENCIA Fromage & Dairy les accompagne et cherche à coconstruire une filière laitière durable, pour faire face ensemble aux défis sociaux, économiques et environnementaux d'aujourd'hui, et pour soutenir les intérêts des travailleurs dans notre chaîne de valeur.

La stratégie du Groupe est d'encourager les approches collectives. En France, la très grande majorité (99,9 %) des fournisseurs de lait de SAVENCIA Fromage & Dairy sont regroupés en structures collectives : coopératives, organisations de producteurs ou associations d'organisations de producteurs. Ces structures permettent de négocier la contractualisation de manière équilibrée, en tenant compte de multiples critères, tels que la qualité, l'origine, les volumes, la composition du lait et les engagements RSE.

Chaque année, en France, plus de 150 réunions sont effectuées avec les organisations de producteurs et les coopératives. Un cadre d'actions conjointes est défini dans un objectif de progrès commun autour de grands axes : l'évolution du marché et de la filière, la préparation de l'avenir, la formation et la contractualisation. SAVENCIA Fromage & Dairy participe également aux assemblées générales des structures partenaires, dans une logique d'échange et de dialogue.

En 2024, dans le cadre des objectifs ambitieux de décarbonation de son amont laitier, SAVENCIA Fromage & Dairy a signé des accords stratégiques avec trois de ses partenaires : la coopérative Agril et les organisations de producteurs GPLVD (Groupement de Producteurs de Lait de la Vallée du Dropt) et FMB Ouest (France Milk Board Ouest). L'objectif est de construire une relation durable avec l'ensemble des structures partenaires de la filière laitière.

Sur l'ensemble de nos zones de collecte dans le monde, les techniciens laitiers sont les ambassadeurs, sur le terrain, de SAVENCIA Fromage & Dairy. Ils visitent au quotidien les exploitations et leur apportent un appui en fonction des besoins. Cette proximité individuelle et collective ainsi que ces échanges permettent aux éleveurs de partager leurs expériences, leurs bonnes pratiques et leurs interrogations.

De plus, SAVENCIA Ressources Laitières a mis en place depuis 2023 une consultation des parties prenantes qui inclut des représentants des structures partenaires, des fournisseurs de lait du Groupe et de la filière laitière française. Ce comité se réunit 1 à 2 fois par an pour discuter des enjeux auxquels font face les acteurs de la chaîne d'approvisionnement laitière (dont producteurs laitiers).

L'ensemble de ces actions permet de confronter la stratégie d'entreprise aux avis des parties prenantes en intégrant les éventuels risques d'impact que nos activités peuvent générer et, de mettre en place des mesures d'adaptation et de progrès coconstruites.

Grâce à ces mécanismes de dialogue et à son engagement envers des pratiques durables et responsables, SAVENCIA Fromage & Dairy, sous la supervision de son Comité exécutif, s'assure que les intérêts des travailleurs et des éleveurs sont pris en compte de manière systématique et continue.

➤ Engagement des parties prenantes au sein de la filière cacao

Dans le cadre de sa politique RSE pilotée par son Comité de direction, la filiale Valrhona établit des accords pluriannuels de 3 ans minimum avec tous les producteurs partenaires, avec une durée moyenne des contrats supérieure à 8 ans. Ces contrats permettent de maintenir des prix élevés afin de limiter le travail des enfants.

Valrhona a rejoint en 2017 l'ONG International Cocoa Initiative (ICI) qui est présente au Ghana et en Côte d'Ivoire. Cette ONG œuvre pour assurer un meilleur avenir aux enfants des communautés productrices de cacao. L'ICI a ainsi testé et déployé des solutions de développement de Systèmes de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants (SSRTE). La priorité est d'adresser ces solutions sur les approvisionnements d'Afrique de l'Ouest qui sont les plus à risque.

Un des piliers du programme Rev'cacao mis en œuvre par les filiales Révillon, La Maison du chocolat et De Neuville, concerne la lutte contre le travail des enfants dans les plantations. L'accès à une éducation de qualité étant clé dans ce cadre, une prime "cacao durable" versée au producteur contribue à payer les frais de scolarité des enfants.

Consciente des enjeux sociaux, économiques et environnementaux complexes et profonds de la filière cacao, Valrhona travaille en partenariat avec l'ensemble des acteurs du secteur du cacao français dans le cadre de l'Initiative française pour un cacao durable (IFCD), en se positionnant pour l'amélioration des revenus des cacaoculteurs pour qu'ils puissent bénéficier d'une valorisation du revenu d'ici 2030.

➤ Prise en compte des typologies de travailleurs particulièrement vulnérables

A date, le Groupe n'a pas mis en place de mesure spécifiquement dédiée à la prise en compte des points de vue des travailleurs susceptibles d'être particulièrement vulnérables aux incidences et/ou marginalisés (les femmes, enfants, migrants, exploitants indépendants ...).

Les enjeux liés aux parties prenantes vulnérables sont abordés dans le cadre des initiatives existantes.

3.2.6. Procédures visant à remédier aux incidences négatives et canaux permettant aux travailleurs de la chaîne de valeur de faire part de leurs préoccupations

➤ Ligne d'alerte

Dans le cadre de la culture éthique, d'intégrité et de transparence de SAVENCIA, et tel que développé par la mise en œuvre du dispositif d'alerte Groupe, les travailleurs de la chaîne de valeur ainsi que toute autre partie prenante du Groupe peuvent signaler les potentiels comportements contraires à la loi ou à l'éthique. Pour signaler volontairement une violation potentielle des lois et réglementations, et/ou de la charte éthique du Groupe SAVENCIA et ses politiques, les lanceurs d'alerte peuvent utiliser les différents canaux de signalement disponibles, qu'il s'agisse de sous-traitants et de parties prenantes externes (fournisseurs, sous-traitants ultérieurs, clients, agents commerciaux, etc...). Les parties prenantes ont connaissance des canaux de la ligne d'alerte publiés sur les sites Internet du Groupe dans le Plan de vigilance. En 2025, une plateforme digitale dédiée sera déployée et permettra de renforcer la connaissance du dispositif d'alerte par un lien direct publié sur les sites internet du Groupe. (cf. 4.2.4. Dispositif d'alerte Groupe).

➤ Procédure de remédiation des impacts négatifs

En cas d'impact négatif relevé dans le cadre du dispositif d'alerte Groupe, mais également par d'autres canaux d'expression (management, référent RH, cellule de crise...), un comité des alertes ad hoc peut être saisi afin de statuer et traiter le cas, et orienter les actions à entreprendre en vue d'une possible remédiation. En fonction de la criticité du signalement, le Comité Éthique et Culture Groupe peut être saisi pour orientation et décision.

Ces deux instances ont également vocation à se réunir pour prendre en compte le bilan des alertes reçues et entreprendre des actions afin d'inscrire le dispositif d'alerte dans une démarche globale de performance et d'amélioration continue. Pour en savoir plus sur la gouvernance du dispositif d'alerte Groupe, se référer au Chapitre 4.2 - Éthique des affaires et culture d'entreprise.

➤ Recensement des signalements liés aux travailleurs de la chaîne de valeur

Aucune controverse ni signalements liés au non-respect des Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux Droits de l'Homme, des Conventions de l'Organisation du travail, ou des Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales n'ont été formulés en 2024 concernant la chaîne de valeur de SAVENCIA.

Aucun signalement n'a été reçu sur la ligne d'alerte Groupe concernant les travailleurs de la chaîne de valeur en 2024.

Actions de pilotage des impacts, risques et opportunités liés aux travailleurs de la chaîne de valeur, et de mesure de leur efficacité

L'ensemble des actions décrites ci-dessous contribuent au management des impacts, risques et opportunités listés (cf. 3.2.1 Introduction).

Prise en considération des travailleurs de la chaîne de valeur dans la stratégie et le modèle économique de SAVENCIA.

Ces actions ont été notamment identifiées dans le cadre de la formalisation et le suivi du plan de vigilance du Groupe SAVENCIA, et sont pilotées par les instances de gouvernance associées pour garantir la pertinence et l'efficacité de leur mise en œuvre.

En cas de matérialisation des impacts négatifs, les parties prenantes affectées pourront bénéficier de la procédure de remédiation associée au mécanisme d'alerte.

Conformément à l'approche développée dans le cadre du devoir de vigilance, les plans d'actions relatifs aux travailleurs de la chaîne de valeur sont principalement organisés par métier et matière première à risque.

➤ Plans d'actions transverses

➢ Procédure applicable aux fournisseurs et sous-traitants du Groupe

Le Groupe demande à ses fournisseurs et sous-traitants de s'engager de la même façon dans le respect des droits humains, y compris de sa propre chaîne de valeur. Les mesures suivantes sont ainsi appliquées :

- En termes d'engagements attendus de nos fournisseurs en matière de droits humains, nous définissons des exigences dans le cadre de la Charte Achats Responsables (cf. 4.3 Gestion des relations avec les fournisseurs)
- Des clauses RSE sont définies dans les contrats des fournisseurs.
- Des audits sont organisés pour mesurer l'efficacité des mesures de prévention décrites ci-dessus, et vérifier la conformité des fournisseurs à risque. En effet, en cas de plan d'action correctif jugé insuffisant après évaluation des risques RSE, incluant le volet social, la qualification d'un nouveau fournisseur ne sera pas validée sans un audit SMETA sur site, réalisé par un prestataire externe certifié tel que Bureau Veritas.
- Si les fournisseurs ne prennent pas de mesures correctives pour remédier aux non-conformités ou aux violations, ou ne respectent pas les délais convenus dans le plan de remédiation, une décision peut être prise de les exclure de notre chaîne d'approvisionnement et de mettre fin à leurs contrats.

Les indicateurs de suivi de ces procédures sont décrits en partie 4.3.3 Indicateurs et objectifs.

➢ Formation des collaborateurs au devoir de vigilance

Afin de développer la connaissance des enjeux du Devoir de vigilance, en sensibilisant notamment sur les risques d'impact sur les travailleurs de la chaîne de valeur, une formation en e-learning est assignée à tous les collaborateurs dans un parcours obligatoire de formation sur les sujets de Conformité.

En 2024, 80 % des collaborateurs du Groupe ont été formés en e-learning sur le Devoir de vigilance

➤ Plan d'action concernant les atteintes aux travailleurs de la filière lait

➢ Rémunération des producteurs de lait

Dans les trois dernières années, SAVENCIA Fromage & Dairy a augmenté le prix du lait de base 38/32 de +33 %.

Depuis 2018, le prix du lait est en moyenne supérieur de +1 % versus France Agrimer (ref. moyenne du marché France).

➢ Conditions de travail des producteurs de lait

La stratégie Terroirs de Lait, qui vise à développer les démarches de sécurisation et de décarbonation, est étroitement liée aux conditions

de travail de nos fournisseurs, en étant à la fois un prérequis et une conséquence de ces démarches. Sur l'ensemble de nos zones de collecte dans le monde, les techniciens accompagnent les éleveurs au quotidien, visitent les exploitations et leur apportent un appui en fonction des besoins. Cette proximité individuelle et collective et ces échanges permettent aux éleveurs de partager leurs expériences, leurs bonnes pratiques et leurs préoccupations en termes de conditions de travail.

➤ Plan d'action concernant les atteintes aux travailleurs de la filière cacao

▸ Travail des enfants dans la filière cacao

Des actions spécifiques sont entreprises dans les filiales Cacao de SAVENCIA pour répondre aux risques identifiés sur les droits humains, notamment celui d'accroissement du travail des enfants en fonction des évolutions du prix du cacao. Ces actions déployées avec des experts et représentants des parties prenantes affectées sont détaillées dans la section 6. Prise en considération des intérêts et point de vue des parties prenantes, Conditions de travail dans la filière cacao. La société VALRHONA veille à comprendre les besoins des producteurs par une relation de proximité avec les sourceurs de cacao. Fort de ce partenariat, le Fonds Solidaire Valrhona a été engagé pour financer le développement d'une ferme avicole à Pona Ouinlo en Côte d'Ivoire. Ce projet entrepreneurial a permis de construire un bâtiment d'élevage, fournir des équipements nécessaires, et former et suivre les 30 femmes regroupées en association en charge de la ferme. Discrimination des travailleurs de la filière cacao

Dans le cadre de ce même projet de ferme avicole, le Fonds solidaire VALRHONA a permis la création de 30 emplois participant à l'autonomisation des femmes et à la diversification des revenus par la vente d'œufs et de poulets de chair. La ferme contribue globalement à la souveraineté alimentaire de la communauté et à la valorisation de la place des femmes dans l'exploitation.

➤ Plan d'action concernant les travailleurs de la filière viande

▸ Rémunération des travailleurs de la filière viande

Bordeau Chesnel développe des partenariats de confiance pour une filière plus durable avec les éleveurs en les accompagnant vers des modèles d'élevages plus vertueux, notamment par la garantie d'une meilleure rémunération supérieure au cours moyen du porc, et bien au-delà pour les élevages les plus vertueux.

Elle cherche ainsi à garantir une juste rémunération des éleveurs qui évolue proportionnellement au coût des céréales.

La démarche « Nos Valeurs partagées » déployée depuis 2021 sur la filière poulet a pour objectif de créer un engagement durable avec des producteurs locaux et les partenaires de Bordeaux Chesnel : il s'agit notamment de garantir un juste niveau de rémunération aux éleveurs en prenant en compte les coûts de production et en donnant une visibilité sur le long terme grâce à un système de contractualisation.

➤ Plan d'action concernant les travailleurs de la filière fruits secs

Le travail informel dans cette filière rend difficile le suivi des conditions de travail.

Afin de partager les engagements du Groupe concernant les conditions de travail et l'absence de travail forcé et de travail des enfants, l'ensemble des fournisseurs concernés a signé la Charte Achats Responsables qui couvre ces enjeux.

➤ Par ailleurs, l'activité Food Service Premium de SAVENCIA Gourmet a lancé en 2024 un exercice de cartographie des risques Vigilance, intégrant les impacts relevant des approvisionnements en fruits secs, permettant d'approfondir les risques identifiés sur les droits humains dans cette chaîne de valeur, selon une combinaison produits/pays détaillée, et de définir des plans d'actions adaptés. Les résultats de ces travaux d'analyse seront consolidés en 2025.

De manière générale, les filiales du Groupe concernées s'assurent de développer la connaissance de la chaîne de valeur. Le Groupe s'inscrit dans des partenariats de long terme notamment dans ses approvisionnements laitiers auprès de producteurs référencés depuis de nombreuses années. Les fournisseurs hors matière première laitière sont évalués selon l'outil EcoVadis ou autre outil d'évaluation reconnu.

Cibles liées à la gestion des impacts négatifs matériels, de la promotion des impacts positifs, et de la gestion des risques et opportunités associés aux travailleurs de la chaîne de valeur :

A date, le Groupe suit de façon qualitative la réalisation de l'ensemble de ses plans d'action dont l'efficacité et la pertinence sont suivis par les Directions associées à la gouvernance du Plan de vigilance.

L'efficacité des mesures mises en place est également analysée par le Comité d'Audit et des Risques qui se réunit deux fois par an, aucun incident grave n'a fait l'objet d'une mesure spécifique.

Par ailleurs, dans le cadre du Plan d'audit interne comme dans celui du Référentiel de Contrôle interne, et des travaux de la Direction Conformité, les points suivants font l'objet de contrôles spécifiques :

▸ Vérification de l'information obligatoire faite aux collaborateurs concernant l'existence de la ligne d'alerte Groupe, et celle relative au Code de conduite Corruption ;

▸ Vérification de l'application des politiques et procédures du Groupe sur des sujets ciblés.

Ainsi des éléments de suivi ont été mis en place concernant l'application de la Charte Achats Responsables. En effet, comme décrit dans le plan de vigilance, le Groupe s'appuie sur des évaluations RSE via EcoVadis permettant d'évaluer les politiques et actions des fournisseurs et sur une surveillance des fournisseurs à risque avec une fréquence plus élevée d'évaluation. Les indicateurs de progression sont décrits dans le Plan de vigilance dans la section Résultats de l'application du Plan à l'égard des fournisseurs.

3.3. ANCRAGE TERRITORIAL ET IMPACT SUR LES COMMUNAUTÉS

3.3.1. Introduction

SAVENCIA a pleinement conscience du rôle qu'il a à jouer dans le développement des territoires sur lesquels il conduit ses activités.

L'analyse de double matérialité a permis d'identifier les impacts, opportunités et risques matériels résultant du modèle économique et des activités de SAVENCIA, ainsi que des acteurs de sa chaîne de valeur :

Thématiques	IRO	IRO identifiés
Ancrage territorial et impact sur les communautés	Impacts positifs et négatifs	(-) Impact sur les conditions de vie des communautés locales sur les chaînes de valeurs agricoles et d'élevage (déplacement de population, précarité économique, accès limité aux ressources) (-) Impact sur les riverains et communautés locales à proximité des élevages (risque sanitaire, nuisances sonores, olfactives, lumineuses)
	Risques et opportunités	(-) Risque juridique et réputationnel en cas de non-respect des droits fondamentaux des communautés locales (-) Risque réputationnel en cas de remise en cause de la licence sociale d'opérer (atteinte des droits fondamentaux des communautés locales)

3.3.2. Description des communautés affectées par les activités de SAVENCIA

Les communautés de SAVENCIA se décomposent suivant les différentes étapes de sa chaîne de valeur :

Communautés situées en amont de la chaîne de valeur
Les communautés vivant ou travaillant à proximité des producteurs de matières premières alimentaires (incluant des communautés autochtones dans certains pays et filières)
Les communautés vivant ou travaillant à proximité des sites de production de matières premières ou de production d'intrants agricoles (dont minéraux)
Les communautés vivant ou travaillant à proximité des sites de production de matières premières et de production de packaging
Communautés situées aux alentours des sites de production du Groupe
Les communautés vivant ou travaillant à proximité des sites d'exploitation et usines de production de SAVENCIA
Communautés situées en aval des sites de production du Groupe
Les communautés vivant à proximité des sites de commercialisation des produits
Les communautés vivant à proximité des sites de stockage et de traitement des déchets

Ces typologies de communautés affectées concernent l'ensemble des activités du Groupe SAVENCIA.

En raison de l'implantation essentiellement française des activités Fromage & Dairy, la présence de communautés autochtones en amont de la chaîne de valeur n'a pas été identifiée à date. En ce qui concerne l'approvisionnement laitier dans le reste du monde, notamment en Amérique du Sud, des travaux sont en cours pour analyser les risques et impacts, et envisager les éventuels plans d'action.

La présence de communautés autochtones concerne essentiellement les filières amont des activités Gourmet (et notamment les filières sujettes à des risques de déforestation comme le cacao, le soja, les fruits secs, etc.

Dans son analyse des risques relevant du Devoir de vigilance, SAVENCIA a pu identifier des facteurs de risques pays qui rendent certaines communautés vulnérables aux risques de déplacements, de précarité économique, et d'accès aux ressources naturelles. Ces facteurs de risques résultent d'une défaillance des institutions et réglementations nationales et locales, pour protéger les droits fondamentaux des citoyens et de leur environnement.

3.3.3. Processus d'identification et d'évaluation des impacts, risques et opportunités matériels, et de leur influence sur la stratégie et le modèle économique

Depuis 2022, le Groupe réalise une cartographie des risques au titre du Devoir de Vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre. Cet exercice a identifié un risque d'atteinte aux communautés locales, notamment s'agissant des conditions de vie et des risques d'accaparement des terres. Des travaux d'approfondissement de la cartographie des risques Vigilance et de mise en cohérence avec l'analyse des IROs seront aussi menés en 2025 pour renforcer l'analyse des risques d'atteinte pour les communautés sur certaines filières - notamment sur les filières cacao de SAVENCIA Gourmet - conformément au devoir de vigilance exigé par le Règlement européen contre la déforestation et la dégradation des forêts (RDUE). Ces travaux d'analyse sont élargis aux filières de fruits, de fruits secs et de vanille, filières stratégiques des activités de Food service au sein de SAVENCIA Gourmet.

Ce travail a notamment inclus des ateliers d'identification des plans d'action existants en lien avec les différents IROs, et des sessions de réflexion/priorisation des plans à déployer par le Groupe dans le futur en lien avec le plan de vigilance ou la démarche Oxygen.

Ce processus a permis l'identification d'impacts, risques et opportunités en lien avec les communautés affectées, résultant du modèle économique et des activités du Groupe. Les incidences négatives recensées dans ce contexte sont systémiques au sein du secteur agroalimentaire, en particulier dans le cas de filières mondialisées :

- Impact sur les conditions de vie des communautés locales sur les chaînes de valeurs agricoles et d'élevage (déplacement de population, précarité économique, accès limité aux ressources) ;
- Impact sur les riverains et communautés locales à proximité des élevages (risques sanitaires, nuisances sonores, olfactives, lumineuses).
- Pollutions : les pollutions de l'eau, de l'air et des sols liées à l'amont agricole ou à la production d'emballages pouvant entraver l'accès à un environnement sain pour la santé (e.g. pollutions de l'eau et des sols liées aux activités d'élevage et d'agriculture, pollutions de l'eau et des sols liées à l'extraction de matières premières destinées à la production de produits phytosanitaires etc.).

➤ **Ressources hydriques** : le prélèvement et la contribution à la raréfaction des ressources en eau peut mener à de potentiels conflits d'usage liées aux activités propres du Groupe (usines de production) et aux activités amont de sa chaîne de valeur (exploitations agricoles, élevages, etc.).

➤ **Biodiversité** : la contribution à la dégradation des sols, à la dégradation et à la destruction des habitats, à l'appauvrissement des ressources et à l'érosion de la biodiversité animale sur certaines chaînes de valeur amont du Groupe peut impacter gravement l'accès à un environnement sain, aux services écosystémiques, et au patrimoine naturel des communautés locales. Ces incidences peuvent concerner en particulier des populations autochtones en lien avec certaines filières (soja, matières grasses végétales, pâte à papier, etc.).

➤ **Économie circulaire** : le stockage et le traitement des déchets peuvent avoir des effets conséquents sur l'environnement des communautés riveraines des sites concernés.

Les politiques et plans d'action relatifs aux impacts listés ci-dessus sont détaillés dans le Chapitre 2. Environnement du présent rapport.

Les activités du Groupe sont dépendantes des filières à l'origine des impacts listés ci-dessus, généralement systémiques en amont et en aval de sa chaîne de valeur. Cette section du rapport détaille donc les efforts déployés dans le cadre du plan de vigilance, de la stratégie d'approvisionnement, et de la démarche Oxygen.

Ces efforts permettent également de piloter les risques juridiques et réputationnels liés aux impacts sur les communautés locales identifiés dans le cadre de l'analyse de double matérialité, à savoir le risque juridique et réputationnel en cas de non respect des droits fondamentaux des communautés locales.

3.3.4. Engagements et politiques liés aux communautés affectées

Cette section décrit les engagements et politiques mis en place par SAVENCIA pour piloter les impacts sur les communautés affectées par les opérations propres du Groupe et les acteurs situés en amont et en aval de sa chaîne de valeur. Ces politiques contribuent également au pilotage des risques qui en découlent.

➤ Engagements du Groupe

SAVENCIA veille au pilotage des impacts sur les communautés affectées de sa chaîne de valeur via des politiques et plans d'actions visant à s'assurer du respect des droits et libertés fondamentaux de ses parties prenantes, tant sur le périmètre de ses opérations propres que sur celui de sa chaîne de valeur.

SAVENCIA a ainsi rejoint en 2003 le Global Compact des Nations Unies, la plus large initiative en faveur du développement durable, marquant son engagement pour travailler sur l'évaluation des impacts et sur une approche de développement durable sur sa chaîne de valeur. Ainsi, sur le fondement du respect des Principes Directeurs des Nations Unies (UNGPs), le Groupe SAVENCIA veille à l'observation des textes internationaux de référence qui définissent les engagements en matière de droits humains :

➤ La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, les Objectifs de Développement Durable (ODD) et les Principes du Global Compact des Nations Unies ;

➤ Les Principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales ;

➤ Sans oublier les législations nationales, notamment en matière de diligence raisonnable pour le respect des droits humains et de l'environnement.

Pour s'assurer du respect de ses engagements, en conformité avec les Principes Directeurs des Nations Unies pour les entreprises, SAVENCIA met en œuvre un processus de diligence raisonnable en matière de droits humains (cf. 1.2.3 Déclaration sur la diligence raisonnable).

Les politiques décrites dans la section ci-dessous sont alignées avec les engagements du Groupe.

➤ Charte éthique « Le Groupe et sa culture »

Les engagements en matière de droits humains relèvent de la charte éthique du Groupe « Le Groupe et sa culture » et sont intégrés dans les processus liés à la conformité éthique : le Comité Éthique et Culture Groupe veille à la mise en œuvre de la démarche de vigilance Droits humains. Cette charte éthique est portée à la connaissance de tous les collaborateurs qui sont ainsi engagés dans le respect des valeurs, règles et principes qui y sont définis.

➤ Charte Achats Responsables

Dans le cadre de la démarche achats responsables pilotée par la Direction achats, qui s'applique à toutes les filiales dans le cadre de la démarche Oxygen, le Groupe privilégie les fournisseurs qui partagent ses engagements et qui en acceptent les principes de respect des droits de l'Homme et de l'environnement.

Les attendus en matière de droits humains vis-à-vis des fournisseurs sont ainsi définis dans le cadre de la Charte Achats Responsables, que le Groupe demande à ses partenaires de signer dans le cadre de sa relation d'affaires. Cette Charte Achats Responsables est signée par les fournisseurs du Groupe et produit donc des effets directs et indirects sur les communautés situées à proximité de leurs activités.

Dans le cadre de cette politique, SAVENCIA demande à ses fournisseurs à travers la Charte Achats Responsables de s'engager à prendre en compte les interactions avec les communautés locales, à respecter les droits de propriété et à veiller à ce que leurs activités n'engendrent pas d'atteintes aux populations.

En cas de risque ou d'impact avéré, il est notamment demandé aux acheteurs de suivre la mise en œuvre des plans d'actions correctifs, notamment ceux fournis par EcoVadis. (Cf. 4.3 Gestion des relations avec les fournisseurs).

➤ Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage

Dans le cadre de la démarche RSE dans l'approvisionnement laitier, la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage intègre des indicateurs qui mesurent indirectement les impacts de l'activité laitière sur les communautés locales (gestion durable des ressources en eau, biodiversité, protection de l'environnement...) et caractérise ainsi les actions de progrès et de remédiation à déployer.

Cette charte est exigée contractuellement pour tous les fournisseurs de lait de vache français. Cette exigence est progressivement étendue à l'ensemble de notre collecte laitière dans le monde. En 2024, 79,4 % de nos volumes mondiaux répondent déjà à cette charte ou à des standards reconnus comme équivalents par pays ou par filière. La fluctuation de cet indicateur est due aux évolutions des zones de collecte et aux renouvellements des audits au fil du temps.

Politique Droits Humains

Forts de la démarche que le Groupe veille à développer conformément au Devoir de vigilance, SAVENCIA prévoit de développer ses engagements et objectifs pour le respect des droits humains dans le cadre de ses activités, via la formalisation d'une politique Droits humains à paraître en 2026.

Cette politique, qui pourra être par la Direction des ressources humaines et la Direction RSE, viendra réaffirmer et structurer les engagements de SAVENCIA, en résonance avec sa vocation « Entreprendre pour bien nourrir L'Homme », pour renforcer ses engagements et plans d'action en faveur des droits et libertés fondamentales des communautés potentiellement affectées par ses activités.

Elle intégrera notamment les résultats des travaux de cartographie Vigilance réalisés par SAVENCIA Gourmet dans le cadre du Règlement européen sur la Déforestation importée (EUDR), prenant en compte les impacts, risques et opportunités liés aux communautés affectées qui auront éventuellement été identifiés dans la chaîne de valeur du cacao, et des autres matières premières de SAVENCIA Gourmet analysées dans le cadre de l'étude.

3.3.5. Prise en considération des intérêts et points de vue des parties prenantes

L'exercice d'analyse de double matérialité du Groupe réalisée en 2024 a permis une première intégration des attentes et points de vue des parties prenantes affectées de SAVENCIA, en lien avec les communautés affectées par ses activités tout au long de sa chaîne de valeur. En effet, l'identification des impacts matériels s'est notamment fondée sur une analyse du plaidoyer d'organisations des représentants des parties prenantes affectées et d'experts spécialisés sur les enjeux liés à l'environnement et aux droits humains dans le secteur agroalimentaires (exemples : plaidoyers d'Organisations de la Société Civile (OSC), publications des institutions nationales et internationales de défense des droits humains, publication ou articles issus d'acteurs de la recherche sur le secteur agroalimentaire).

Ce travail est venu ainsi compléter l'analyse documentaire réalisée dans le cadre de l'analyse des risques relative au plan de vigilance mise à jour en 2022.

A date, le Groupe n'a pas mis en place de plan d'actions spécifiquement dédié à la prise en compte des points de vue des communautés potentiellement affectées (riverains, populations autochtones etc.).

Les enjeux liés aux communautés sont néanmoins abordés dans le cadre d'initiatives existantes, notamment par le dialogue actif mené par nos filiales avec leurs parties prenantes locales.

Afin de promouvoir le lien « Nation-Armée » et de soutenir l'engagement dans les réserves, plusieurs cadres du groupe SAVENCIA ont été recrutés au cours de ces dernières années dans un parcours « active » issus des différentes armées et bénéficient des dispositifs légaux. Afin de faciliter la mise à disposition de nos collaborateurs pompiers volontaires, une convention de partenariat entre les casernes de pompiers et certains sites a été élaborée. De nombreuses actions sont également menées dans plusieurs filiales où des dons sont réalisés en faveur des casernes de pompiers situés à proximité des sites.

L'analyse documentaire réalisée dans le cadre de la cartographie des risques devoir de vigilance, et l'analyse de double matérialité ont confirmé la matérialité des enjeux.

3.3.6. Procédures visant à remédier aux incidences négatives et canaux permettant aux communautés affectées de faire part de leurs préoccupations

Dans le cadre de la culture éthique, d'intégrité et de transparence de SAVENCIA, et tel que développé par la mise en œuvre du dispositif d'alerte Groupe, les communautés affectées par les activités du Groupe et sa chaîne de valeur, ainsi que toute autre partie prenante du Groupe peuvent signaler les potentiels comportements contraires aux réglementations, à la charte éthique SAVENCIA, et/ou à ses politiques.

Les canaux de signalement sont publiés sur le site internet du Groupe SAVENCIA (cf. 4.2.4 Dispositif d'alerte Groupe).

Procédure de remédiation des impacts négatifs

En cas d'impact négatif relevé dans le cadre du dispositif d'alerte Groupe ou par d'autres canaux d'expression, un comité des alertes ad hoc peut être saisi afin de statuer et traiter le cas, et orienter les actions à entreprendre en vue d'une possible remédiation. En fonction de la criticité du signalement, le Comité Éthique et Culture Groupe (CECG) peut être saisi pour orientation et décision.

Ces deux instances ont également vocation à se réunir pour prendre en compte le bilan des alertes reçues et des actions entreprises, afin d'inscrire le dispositif d'alerte dans une démarche globale de performance et d'amélioration continue. Pour en savoir plus sur la gouvernance du dispositif d'alerte Groupe, se référer au Chapitre 4.2 Ethique des affaires et culture d'entreprise.

Recensement de controverses ou signalement liés aux communautés affectées

Aucun signalement n'a été relevé dans ce cadre concernant les communautés en 2024 (cf. 4.2 Ethique des affaires et culture d'entreprise).

Processus de signalement complémentaires à la ligne d'alerte

Le Groupe a demandé aux filiales d'identifier l'impact sur les communautés potentiellement affectées par leurs activités, ainsi que les actions entreprises le cas échéant, dans le reporting social 2024. Ce projet en cours de déploiement a pour objectif de :

- Mieux identifier les impacts sur les communautés ;
- De sensibiliser les filiales aux enjeux correspondants.
- D'apporter les données permettant de construire une démarche et des plans d'actions adaptés.

Les résultats de ce projet seront consolidés en 2025.

Dans cette perspective de structuration, l'efficacité des mesures mises en place est aussi en partie considérée au vu des remontées d'incidents faites au Comité audit et risques qui se réunit deux fois par an.

3.3.7. Actions de pilotage des impacts, risques et opportunités liés aux communautés et mesure de leur efficacité

SAVENCIA continue de structurer sa démarche de pilotage des actions contribuant à la prise en compte des intérêts des communautés. Dans un modèle décentralisé, le Groupe s'efforce d'adapter le pilotage de ces actions menées en local, qui sont parfaitement en phase avec sa politique RSE.

La structuration des filières d'approvisionnement des activités de SAVENCIA Fromage & Dairy témoigne d'une forte implantation locale et nationale des activités du Groupe.

En effet, tout comme les fromageries et sites de fabrication du Groupe, les équipes chargées des approvisionnements laitiers sont réparties au cœur des territoires et des zones de collecte, autour des laiteries.

Cette implantation au plus près des bassins laitiers, au cœur du modèle économique du Groupe, représente un double avantage pour piloter les risques liés aux communautés affectées :

- Elle limite les risques pays pouvant contribuer aux atteintes aux communautés locales dans les régions du monde où les droits de l'environnement et des communautés sont faiblement protégés, et renforce la traçabilité des filières laitières pour mieux en piloter les risques.
- Elle permet aussi de créer de la valeur socioéconomique au niveau des territoires en y maintenant des emplois et en contribuant à préserver le tissu social local dans des zones agricoles où l'enjeu d'attractivité est fort.
- Plan d'action concernant les communautés affectées de la filière cacao
 - Partenariats avec les organisations de producteurs de cacao

Valrhona soutient le développement des organisations de producteurs et participe ainsi à l'amélioration des conditions de vie des communautés.

Les partenariats à long terme avec les producteurs de cacao fixent en effet un cadre de collaboration transversale contribuant à la préservation des communautés. En 2024, Valrhona a maintenu son objectif de 100 % de ses achats de fèves de cacao issus de partenariats à long terme, contribuant à l'atteinte des objectifs de préservation des communautés. Cette implication se traduit par la mise en place de projets, notamment en faveur de l'éducation par la construction d'écoles, ou de l'accès à l'eau potable par les communautés locales.

3.3.8. Indicateurs et objectifs

Le Groupe va définir des objectifs de réalisation pour ses plans d'action relatifs à la prise en compte des intérêts des communautés en 2026. Cependant, les enjeux correspondants sont identifiés et suivis dans le cadre de la démarche de vigilance.

3.4. CONSOMMATEURS ET UTILISATEURS FINAUX

3.4.1. Introduction

L'analyse de double matérialité a permis d'identifier les impacts, risques et opportunités matériels sur les - consommateurs et utilisateurs de SAVENCIA :

Thématiques	IRO	IRO identifiés
Information des consommateurs et marketing responsable	Impacts positifs et négatifs	(-) Impact sur la protection des données personnelles des consommateurs (notamment lié aux pratiques marketing et de vente) (+) Sensibilisation et incitation des consommateurs à une alimentation saine et durable (incluant les enjeux relatifs au gaspillage alimentaire)
	Risques et opportunités	(-) Hausse des coûts et risque juridique/réputationnel suite à de potentiels retraits/rappels de produits et en cas d'allégations non conformes sur les caractéristiques des produits
Accès à des produits sains et durables	Impacts positifs et négatifs	(+) Accès à des produits sains, durables et accessibles au plus grand nombre (produits laitiers, produits issus des filières chocolat, porc, poisson, volaille et fruits secs) (+) Valorisation des savoir-faire traditionnels et locaux, notamment via la promotion des produits labellisés et aux produits terroirs et origines
	Risques et opportunités	(+) Gain de parts de marché lié au développement d'offres de produits sains, durables et accessibles à tous, répondant aux attentes croissantes des consommateurs (-) Pertes de revenus en cas de report des consommateurs vers des produits plus abordables financièrement
Qualité nutritionnelle des produits	Impacts positifs et négatifs	(-) Impact sur la santé des consommateurs liés à la sécurité et la composition nutritionnelle des produits
Sécurité des denrées alimentaires	Impacts positifs et négatifs	(-) Impact sur la santé des consommateurs liés à la sécurité et la composition nutritionnelle des produits
	Risques et opportunités	(-) Hausse des coûts et risque juridique/réputationnel suite à de potentiels retraits/rappels de produits et en cas d'allégations non conformes sur les caractéristiques des produits



Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), l'alimentation saine et durable est un facteur clé pour améliorer la santé publique et protéger l'environnement. La transition agroécologique est nécessaire pour modifier la manière dont les aliments sont produits et consommés afin d'aller vers une alimentation plus durable. L'alimentation durable englobe quatre dimensions, qui sont les dimensions nutrition & santé (couvrir les besoins nutritionnels et protéger la santé des populations), environnementale (protéger l'environnement et les ressources naturelles), économique (être rémunératrice et accessible au plus grand nombre) et culturelle (être désirable, acceptable en respectant les habitudes alimentaires locales). Les actions en faveur d'une alimentation durable doivent donc prendre en compte l'ensemble de ces dimensions et chercher un équilibre entre elles.

L'industrie agroalimentaire joue un rôle important pour accompagner la transition alimentaire à la fois avec l'offre alimentaire (améliorer la qualité nutritionnelle et la naturalité des produits et diversifier l'offre) et avec l'éducation et l'accompagnement des consommateurs (comprendre et appliquer les évolutions de comportements, lutter contre le gaspillage alimentaire...).

La vocation de SAVENCIA « Entreprendre pour bien nourrir l'Homme » façonne sa stratégie et son modèle économique autour de produits de qualité, sains et gourmands, élaborés conformément aux normes de la sécurité alimentaire. En tant qu'acteur majeur sur le secteur alimentaire et avec la présence de ses produits dans 120 pays à travers le monde, SAVENCIA se fixe la responsabilité de participer activement à la transition alimentaire. Le Groupe travaille ainsi à l'élaboration d'une offre de produits savoureux et sains répondant aux attentes des consommateurs, mais aussi au développement de solutions facilitant les évolutions vers une alimentation plus durable.

Avec le lancement de #PositiveFood en 2019, le Groupe SAVENCIA a confirmé sa volonté de défendre une transition alimentaire positive. Notre objectif est de promouvoir une alimentation saine et durable en mettant le plaisir au cœur de l'assiette. Le modèle alimentaire porté par #PositiveFood est basé sur une alimentation diversifiée respectant la portion adaptée à chaque catégorie d'aliments, donnant une place majeure aux aliments bruts, peu transformés et de saison, tout en limitant le gaspillage alimentaire.

En réponse aux attentes croissantes des consommateurs en matière d'alimentation et face au risque d'impact sur leur santé, le Groupe s'efforce d'élaborer des produits de qualité, peu transformés. Les équipes proposent et construisent des plans de progrès concrets et ciblés pour améliorer en permanence la qualité nutritionnelle et la conception des produits. Des plans de progrès nutritionnels portent sur la réduction de sel, de sucres, de matières grasses. Le nombre de plan de progrès est suivi et les marques sont accompagnées dans le diagnostic, la priorisation et la mise en place des optimisations. La naturalité des produits est travaillée avec la liste d'ingrédients la plus courte possible et la suppression des substances controversées. Une démarche par paliers est définie et est mise à disposition des marques pour qu'elles puissent s'engager dans une amélioration continue. En plus du suivi des optimisations sur les produits existants, un engagement fort est pris sur les nouveaux produits à marque avec la cible de 100 % des nouveaux produits à marque engagés dans la démarche Clean label du Groupe, d'ici fin 2025.

Afin d'inciter à des comportements plus sains et plus responsables, les marques mettent en place des plans de communication et de pédagogie ciblés. L'apposition de l'étiquetage nutritionnel à la portion sur 100 % de nos marques vendues en grande distribution a pour objectif de sensibiliser le consommateur à la notion de portion et l'aider à mieux contrôler ses apports alimentaires. La proposition de recettes équilibrées, flexitariennes et gourmandes respectant les

recommandations officielles est un axe fort de #PositiveFood. Pour la lutte contre le gaspillage alimentaire, les marques mettent en place des recettes accessibles antigaspi et relaient la pédagogie sur les dates de consommation dans le cadre de notre partenariat avec Too Good Too Go.

La Charte de Conception Responsable de SAVENCIA a été élaborée afin de mettre à disposition de toutes les filiales des guidelines et des orientations volontaristes pour la conception et la reconception plus durable et responsable de nos produits, et fixer des objectifs transversaux à l'échelle du Groupe. Ces objectifs sont :

- Faciliter la phase de diagnostic et structurer les propositions de plans de progrès produits et emballages ;
- Partager des méthodes et un vocabulaire commun au sein de toutes les équipes SAVENCIA dans le monde.

Dans l'ensemble de ses activités, le Groupe œuvre sans relâche pour répondre aux attentes de ses clients en proposant des produits à la fois sains et gourmands, offrant plaisir et qualité nutritionnelle.

3.4.1.1. Prise en considération des intérêts des consommateurs

Études et panels

Le Groupe assure une veille informationnelle des grandes tendances de consommation aussi bien globales que locales.

Pour connaître les intérêts, les points de vue et les aspirations des consommateurs, le Groupe prend en compte des études existantes réalisées par des tiers ainsi que des études internes réalisées avec des instituts partenaires, aussi bien au niveau central qu'au niveau de nos filiales.

Parmi les études externes, on peut citer l'étude Food 360 Kantar. C'est une étude de dimension internationale réalisée dans le cadre du Salon International de l'Agro-Alimentaire (SIAL) visant à mesurer l'évolution des attentes des consommateurs en matière alimentaire. Cette étude inclut également un volet RSE.

Parmi les études réalisées au niveau du Groupe figurent :

- La revue des tendances : revue biannuelle réalisée par la Market Intelligence SAVENCIA visant à synthétiser l'ensemble des informations disponibles autour des tendances de consommation de l'année. Les tendances RSE sont intégrées. La dernière étude, par exemple, a été finalisée en décembre 2024.
- Le baromètre de suivi de la santé des marques : étude annuelle multi-pays sur nos marques et leurs concurrents. L'étude évalue la notoriété et l'image de nos marques. Notamment les marques sont évaluées sur la question « responsable, engagée sur les questions sociétales et environnementales ». Le baromètre le plus récent est sorti en octobre-novembre 2024.
- Des études usages et attitudes : étude stratégique, réalisée tous les 5-10 ans visant à connaître et mesurer la perception, les attentes, les usages des consommateurs vis-à-vis de nos catégories.
- Des études sur le comportement des acheteurs : étude stratégique, réalisée tous les 5-10 ans visant à connaître la perception et les attentes versus la catégorie des acheteurs.
- Des études « safaris consommateurs » : compréhension du comportement des consommateurs en situation réelle.



Nos filiales réalisent de manière régulière, et en fonction de leurs besoins, des études des produits/ marques en amont de la mise sur le marché. Cela permet de prendre en compte des intérêts des consommateurs dans la stratégie des marques du Groupe.

Les tests innovations produits permettent d'interroger, en aval, les consommateurs sur leur perception de l'innovation, intention et motivation d'achat potentiel.

Ce sont les Directions Marketing des filiales qui sont en charge de l'engagement des consommateurs et contribuent de concert avec la Direction Marketing Groupe à l'intégration des résultats dans la stratégie de l'entreprise.

Service consommateur

Les équipes du Groupe sont formées à l'écoute des consommateurs, de leurs besoins et leurs aspirations.

Le Service Consommateur, l'écoute des consommateurs sur les réseaux sociaux, l'animation des communautés d'internautes par des Community Managers sont les points de contact privilégiés avec nos consommateurs.

Le Service Consommateur chez SAVENCIA :

La gestion des contacts provenant des consommateurs/ clients est prise en charge sur l'intégralité de nos marchés/ pays, en interne ou en externe.

Chaque marché dispose d'un outil de traitement des contacts consommateurs/clients. Une synthèse des réclamations consommateurs/clients est réalisée mensuellement en central.

Des tests sont réalisés régulièrement pour vérifier le bon fonctionnement des canaux mis à disposition de nos consommateurs/ clients, nos recommandations en interne étant de multiplier la diversité de ces points de contact. Ainsi, en France par exemple, nous testons tous nos canaux mails quotidiennement (envois automatiques de mails tests) et nos lignes téléphoniques mensuellement.

Les échanges sont réalisés dans la langue usuelle du consommateur/ client et les réponses apportées sont personnalisées.

En cas de préjudice avéré, le consommateur/client est indemnisé, à hauteur du dommage subi et selon différents modes d'indemnisation variant d'un marché à l'autre.

Une attention particulière est apportée au traitement des demandes relatives aux populations vulnérables comme les enfants et les femmes enceintes, mais ils ne font pas à ce jour l'objet de procédure spécifique.

En France, par exemple, nous mesurons l'efficacité de notre réponse à une réclamation consommateur. Après clôture d'un dossier de réclamation, le consommateur qui nous a sollicité reçoit un email pour évaluer sa satisfaction du traitement de sa demande sur une échelle de 0 à 10.

Gestion de crise

Dans le cas de non-respect des droits de l'homme et/ou des principes directeurs¹ impliquant des consommateurs et utilisateurs finaux, des signalements ont lieu dans la chaîne de valeur amont et aval.

Aucun signalement n'a été remonté depuis plusieurs années, néanmoins, un processus pour gérer ces risques est défini.

Le Groupe dispose par ailleurs depuis de nombreuses années d'un système de remontée d'information, de traitement et si besoin, de gestion de crise. Il s'agit d'un dispositif permanent du Groupe destiné à guider la circulation de l'information, indispensable en temps normal comme en temps de crise. Il repose sur des processus et des outils techniques mis en place par la Direction de la gestion des risques. Il s'intègre complètement dans l'organisation générale de la gestion des risques du Groupe. Tout événement susceptible d'affecter l'image ou la réputation du Groupe ou d'une de ses filiales est du ressort de ce dispositif. Il peut être activé par exemple dans le cas de retraits temporaires de produits ou bien d'atteinte aux biens matériels ou immatériels.

Tout acteur en interne peut déclencher le processus de gestion crise selon le contexte et la situation. Le Groupe suit tout particulièrement les signaux faibles comme :

- Signalement d'un consommateur ou d'un client,
- Contact des autorités publiques (ex : Signalconso),
- Hausse des volumétries de réclamations sur un motif, un produit et/ou une marque,
- Signalement d'un fournisseur ou d'un distributeur,
- Contact d'une association, d'un journaliste ou autre média.

Protection de la vie privée

Chaque filiale se doit de respecter les lois locales en vigueur pour la protection des données à caractère personnel.

Dès 2018, SAVENCIA a nommé un Délégué à la Protection des Données Groupe (DPO Groupe) pour piloter la mise en conformité au Règlement Général relatif à la Protection des Données (RGPD) au sein de l'Union européenne.

SAVENCIA s'est engagé dans une politique de respect et de maintien de normes élevées en matière de protection des données à caractère personnel. En effet, dans le cadre de ses relations d'affaires et de son activité, le Groupe est amené à collecter et à traiter des données à caractère personnel relatives notamment à ses partenaires (fournisseurs, prestataires, partenaires commerciaux et clients) et aux consommateurs.

Le Groupe a mis en place les moyens techniques et organisationnels nécessaires afin de protéger les données personnelles qu'il traite.

La Charte de protection des données à caractère personnel garantit le respect, par l'ensemble des salariés des filiales de l'Union Européenne, des mesures de protection nécessaires à la préservation de la confidentialité, de l'intégrité et de la disponibilité des données des consommateurs et des internautes de l'Union Européenne, lesquels

¹ Des principes des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, de la déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

peuvent saisir, en cas de besoin, le DPO Groupe pour faire valoir leurs droits conférés par le RGPD.

Hors Union européenne, chaque filiale respecte les lois locales en vigueur.

La politique en vigueur vise à limiter les impacts négatifs sur la protection des données personnelles des consommateurs, notamment celles utilisées en marketing et en vente.

3.4.1.2. Description des consommateurs

Les produits du Groupe, font partie des produits de l'alimentation quotidienne dans beaucoup de pays, et s'adressent à tous consommateurs :

- De toutes les zones géographiques : l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Océanie et l'Amérique ;
- Des groupes de tout âge ;
- Des catégories sociales différentes.

Incluant les sous-groupes particulièrement sensibles et fragiles (enfants, femmes enceintes et allaitantes, sujets plus âgés etc.).

Les produits laitiers font partie des repères alimentaires partout dans le monde et contribuent à une alimentation équilibrée. Ils s'intègrent parfaitement dans l'alimentation quotidienne de tous les types de consommateurs, y compris les enfants, les adolescents, les adultes et les seniors, grâce à leurs apports naturels en protéines, en calcium et en vitamines. Certaines catégories de personnes sujettes aux allergies et aux intolérances alimentaires doivent adapter leur consommation de produits laitiers.

La consommation excessive d'aliments gras, salés et sucrés est également déconseillée afin de prévenir les risques de maladies comme le diabète, l'obésité et les maladies cardiovasculaires.

3.4.2. Information des consommateurs et marketing responsable

3.4.2.1. Politiques

En résonance avec les initiatives de l'ONU, SAVENCIA respecte les textes internationaux de référence qui définissent les engagements en matière de droits humains, des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ; de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail et des Principes Directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales.

Nous veillons notamment à ce que :

- Les produits et services fournis répondent aux exigences en matière de santé et de sécurité (cf. 3.4.4 Qualité nutritionnelle des produits et 3.4.5 Sécurité des denrées alimentaires) ;
- Les informations fournies sur nos produits soient suffisamment précises et complètes, y compris les risques potentiels pour la santé, ce qui permet aux consommateurs de prendre des décisions éclairées.

A travers son programme Oxygen, SAVENCIA contribue aux Objectifs de développement durable définis par les Nations unies en 2015, dont notamment : santé - bien-être et consommation et production responsable.

Un chapitre spécifique de la Charte de Conception Responsable de SAVENCIA est dédié aux objectifs de communication et marketing responsables. Cette démarche s'applique à l'intégralité des communications de nos marques vers tous les types de cibles (clients, consommateurs, etc.) et sur tous les supports (emballages, médias, supports imprimés et digitaux, publicités sur lieu de vente etc.).

Elle repose sur plusieurs principes : des engagements sincères, de la transparence dans les réponses apportées aux consommateurs, l'incitation à une consommation raisonnée et une vigilance sur l'impact sociétal et environnemental de la communication.

La commercialisation responsable des produits et des marques du Groupe s'appuie sur la communication responsable avec ses trois piliers :

- Transparence et sincérité : Délivrer une information claire, exacte et facilement compréhensible sur la marque et ses produits et veiller à la cohérence des différents produits proposés par la marque :
 - Proscrire le greenwashing, les mots/labels inventés, l'exagération des avantages du produit ;
 - Mettre en avant des faits concrets, apporter des preuves ;
- Incitation à bien consommer :
 - Inciter à une consommation raisonnée de nos produits ;
 - Inciter à une alimentation diversifiée, de saison et peu transformée ;
 - Mettre en avant les atouts et les bienfaits nutritionnels objectifs des produits sur les emballages ;
- Inciter au tri des emballages et favoriser leur recyclage ;
- Vigilance :
 - Limiter l'impact environnemental de nos supports de communication ;
 - Veiller à une diffusion maîtrisée de nos communications ;
 - Veiller à une relation juste et responsable avec nos agences et partenaires.

Cette politique s'applique sur plusieurs niveaux :

- Relations avec les consommateurs :
 - Inciter les consommateurs à adopter des habitudes alimentaires saines et équilibrées ;
 - Inciter à une consommation raisonnée de nos produits : Informer sur le poids et la taille de la juste portion à consommer et systématiser l'étiquetage des valeurs nutritionnelles à la portion dans le tableau nutritionnel sur le packaging ;
 - Mettre en avant les atouts et bienfaits nutritionnels objectifs de nos produits sur les emballages ;
 - Inciter au tri des emballages et favoriser leur recyclage par une communication pédagogique "on pack" et autres supports de communication (digital) ;

Relation avec nos partenaires :

- Respect des principes de transparence, sincérité, responsabilité dans les appels d'offre ;
- Veiller à l'équilibre de la relation au quotidien et échanger régulièrement sur le déroulé de cette relation ;
- Favoriser le recours à des partenaires locaux et à des Établissements et Service d'Aide par le Travail (ESAT).

L'information, le marketing et l'éducation sont les piliers majeurs pour accompagner les consommateurs vers un choix alimentaire éclairé favorable à leur santé. Nous mettons en œuvre ces leviers via l'information sur le packaging, la communication multicanale sur nos produits et la mise en place de campagnes éducatives en faveur de l'alimentation saine et durable et de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

La consommation excessive d'aliments gras, salés et sucrés est également déconseillée afin de prévenir les risques de maladies comme le diabète, l'obésité et les maladies cardiovasculaires.

Avec notre démarche Positive Food, nous défendons une alimentation positive et une vision globale de l'alimentation et de l'assiette. Pour aider les consommateurs à s'orienter vers des régimes alimentaires plus sains et plus responsables, il est essentiel de fournir des informations claires et précises sur la composition et les apports nutritionnels de nos produits (étiquetage nutritionnel à la portion, promotion des atouts nutritionnels naturels des produits avec des allégations nutritionnelle et de santé).

Un des leviers efficaces dans la construction d'une alimentation équilibrée et diversifiée repose sur la taille de la portion consommée. Le Groupe a pour objectif que 100 % de ses produits à marque vendus en grande distribution comportent d'ici 2025 un étiquetage nutritionnel à la portion. Les recommandations officielles dans différents pays sont basées sur les fréquences de consommation et les tailles de portion pour chaque catégorie d'aliments. Par l'ajout de l'étiquetage nutritionnel à la portion sur l'ensemble de ses marques vendues en grande distribution, le Groupe souhaite fournir une aide au consommateur pour une meilleure compréhension des apports nutritionnels de ses produits.

Les informations relatives à la composition des produits et leurs valeurs nutritionnelles affichées sur les packs sont validées par les services juridiques des filiales et par les responsables réglementaires. Aucun produit ne peut être commercialisé sans cette validation.

Au-delà de l'étiquetage nutritionnel à la portion, nous utilisons depuis 2016 la méthodologie Nudge pour inciter à une consommation plus saine et plus raisonnée de nos produits, notamment par l'ajout de repères visuels de portion sur le produit et/ou l'emballage, ainsi que l'accompagnement vers des modes de consommation plus raisonnés et responsables grâce à une communication ciblée.

Nos marques s'attachent à promouvoir une consommation raisonnée de nos produits grâce à la proposition de recettes gourmandes et équilibrées respectant les recommandations pour une alimentation saine et durable.

Le gaspillage alimentaire est un défi mondial. Selon le WWF (2021), 40 % de la nourriture produite dans le monde est gaspillée.

En tant qu'acteur responsable et conscient des enjeux mondiaux en matière d'accès à l'alimentation et de préservation des ressources, le Groupe SAVENCIA lutte contre le gaspillage alimentaire en sensibilisant et éduquant les consommateurs.

Le gaspillage alimentaire des ménages de l'Union européenne, dû à une mauvaise compréhension par les consommateurs des dates d'emballages, est estimé à 10 % (Source : Commission européenne, 2018). Ceci s'explique par la confusion entre la date limite de consommation (DLC) et la date de durabilité minimale (DDM). La date limite de consommation sert à assurer la sécurité alimentaire des produits et la date de durabilité minimale est une indication concernant les qualités organoleptiques des produits. Dans de nombreux cas, les aliments peuvent encore être consommés en toute sécurité après cette date s'ils sont conservés correctement.

SAVENCIA est signataire depuis 2020 du Pacte sur les Dates de Consommation lancé en France par Too Good To Go®, soutenu par les ministères de la Transition écologique et solidaire et de l'Agriculture et de l'Alimentation. L'objectif est d'encourager les consommateurs à se fier à leurs sens à travers l'initiative « Observez-Sentez-Goûtez » lorsqu'ils évaluent les produits « à consommer de préférence avant ». Plusieurs marques du Groupe, tant en France qu'à l'international ont ainsi apposé la DDM sur leurs emballages afin de limiter le gaspillage alimentaire dans les foyers.

3.4.2.2. Actions et ressources

Le Groupe SAVENCIA, en tant qu'acteur engagé dans la transition alimentaire, accompagne les consommateurs vers des comportements de consommation plus raisonnés.

Un des leviers efficaces dans la construction d'une alimentation équilibrée et diversifiée repose sur la taille de la portion consommée. Le Groupe a fixé un objectif visant à ce que 100 % de ses produits à marque vendus en grande distribution comportent d'ici 2025 un étiquetage nutritionnel à la portion. Les recommandations officielles dans différents pays sont basées sur les fréquences de consommation et les tailles de portion pour chaque catégorie d'aliments. Par l'ajout de l'étiquetage nutritionnel à la portion sur l'ensemble de ses marques vendues en grande distribution, le Groupe souhaite fournir une aide au consommateur pour une meilleure compréhension des apports nutritionnels de ses produits.

Au-delà de l'étiquetage nutritionnel à la portion, nous utilisons depuis 2016 la méthodologie Nudge pour inciter à une consommation plus saine et plus raisonnée de nos produits, notamment par l'ajout de repères visuels de portion sur le produit et/ou l'emballage, ainsi que l'accompagnement vers des modes de consommation plus raisonnés et responsables grâce à une communication ciblée.

Un de nos objectifs est l'intégration de nos produits au sein d'une alimentation plaisir, saine et équilibrée. Le déploiement de notre démarche #PositiveFood s'est poursuivi en 2024. Plus de 700 recettes #PositiveFood autour des marques majeures du Groupe sont disponibles sur nos plateformes digitales quiveutdufromage.com, j aime-le-fromage.ch, ich-liebe-kaese.de et sur les pages web de nos marques. Il s'agit de recettes flexitariennes et végétariennes, pour des repas équilibrés et gourmands. Notre outil interne #PositiveFood, permettant à nos marques d'élaborer des recettes équilibrées, Nutriscorées A ou B pour la grande majorité.

Des actions de partenariats ont également été de nouveau mises en place en 2024, toujours avec l'objectif de promouvoir une alimentation gourmande, saine et plus durable :

- Opération menée avec un groupe au sein de la plateforme collaborative du Consumer Goods Forum (CGF). Nous avons de nouveau participé, avec d'autres acteurs du secteur, à une opération multi-marque avec un distributeur à travers sa démarche « Mon restaurant passe au durable ». Le but de cette initiative était d'accompagner ses

clients, restaurateurs et acteurs de la restauration hors domicile, à intégrer dans leurs menus des recettes plus saines, plus durables et plus accessibles. Grâce à notre outil #PositiveFood, nous avons élaboré des recettes multi-marques, saines, gourmandes et responsables, Nutri-Scorées A ou B, coûtant moins de 3 euros. Ces recettes ont été mises en avant dans un livret à destination des restaurateurs.

➤ Notre filiale serbe a poursuivi le développement de son projet RSE « Biser Nutri Academy » afin de sensibiliser à l'importance d'une alimentation saine et équilibrée dans le développement des enfants. En 2024, une nouvelle opération « Fromages et Légumes », portant sur deux produits de la gamme Biser Perfetta, a été mise en place dans plusieurs magasins. La consommation de fruits et légumes est insuffisante en Serbie et cette opération avait pour objectif d'inciter à l'achat et à la consommation de plus de légumes. Au niveau local, notre filiale est pionnière dans la mise en place d'activations en points de ventes, notamment la mise en avant des légumes de saison associés à nos marques au sein de recettes gourmandes et équilibrées composées de fromages et légumes. Lors de cette opération, les ventes de légumes de saisons ont évolué positivement.

Le Groupe poursuit ses actions en faveur d'une alimentation saine et durable à travers notamment l'Institut for a Positive Food. Créé en 2020, l'Institut a pour objectif de produire, vulgariser et diffuser des données scientifiquement pertinentes autour de la transition alimentaire et l'alimentation saine et durable.

En 2021, grâce à un premier partenariat avec Vivons en Forme et l'Institut LYFE (ex-Institut Paul Bocuse), un programme de prévention destiné aux seniors a été élaboré et est depuis déployé en lien direct avec les collectivités territoriales.

L'Institut for a Positive Food a organisé plusieurs webinaires et tables rondes avec des experts autour de sujets en lien avec l'alimentation. Le conseil scientifique de l'Institut a notamment réalisé une intervention au SIAL 2024 sur la thématique « du nouvel omnivore et comment concilier recommandations nutritionnelles, et enjeux environnementaux, économiques et agricoles ? » L'objectif était de rappeler la complexité du contexte autour de l'alimentation durable. Le consommateur est soumis à de nombreux messages prescriptifs qu'il ne lui est pas facile de comprendre et concilier et qui peuvent même lui apparaître contradictoires. Les membres du conseil scientifique de l'Institut for a Positive Food ont apporté un regard d'experts et donné quelques clefs de compréhension du sujet, montrant toute sa complexité et insistant sur le fait que tout est question d'arbitrage et d'équilibre entre les différentes dimensions de l'alimentation saine et durable.

Dans le cadre des actions de SAVENCIA visant à réduire le gaspillage alimentaire et notamment de la signature du Pacte sur les Dates de Consommation conclu par le Groupe avec Too Good To Go®, plusieurs marques majeures du Groupe déploient les logos « regarder, sentez, goûtez avant de jeter » sur leur emballage. L'objectif est de rappeler qu'il s'agit d'un produit à date de durabilité minimale, traduite par la mention « à consommer de préférence avant », qui est encore consommable sans risque pour la santé :

➤ Les marques Saint Môret, Chavroux, Saint-Agur ou encore Elle&Vire apposent sur leurs emballages la DDM (date de durabilité minimale) qui signale qu'à la date mentionnée, le produit peut avoir perdu ses qualités nutritionnelles et gustatives, mais qu'il peut encore être consommé et qu'il est sans danger pour la santé.

➤ La Maison du Chocolat, grâce à l'application Too Good To Go, a pu sauver plusieurs tonnes de produits, récupérés via les « paniers » en 2024. De Neuville participe aussi à l'opération en offrant une seconde vie aux moulanges.

Pour aller plus loin dans cette démarche d'incitation à la réduction du gaspillage alimentaire, la marque St Morêt a également développé des recettes anti-gaspi. Ces recettes, simples et faciles, sont diffusées sur les emballages de ses produits ainsi que sur le site quiveutdufromage.com.

3.4.2.3. Indicateurs et objectifs

Pour une meilleure information du consommateur et une incitation à la consommation raisonnée, nous nous engageons à apposer l'étiquetage nutritionnel à la portion sur 100 % de nos produits à marques vendus en grandes distributions d'ici fin 2025.

Fin 2024, 85,5 % de nos produits à marque vendus en grande distribution, portent cet étiquetage.

Les données pour le calcul de cet indicateur sont collectées dans le cadre du reporting nutrition annuel, réalisé dans l'outil de reporting Groupe. Il est demandé aux filiales de compléter le nombre de produits à marque vendus directement aux consommateurs comportant un étiquetage nutritionnel à la portion dans le tableau nutritionnel sur le pack (ou sous forme de texte si la composition par 100 g est rédigée en texte). Des précisions méthodologiques sont apportées aux filiales concernant la définition de la taille de la portion dans le guide de reporting associé.

3.4.3. Accès à des produits sains et durables

3.4.3.1. Politiques

L'accès à des quantités suffisantes d'aliments sains et nutritifs est essentiel au maintien de la vie et à la promotion d'une bonne santé. Par leur richesse nutritionnelle naturelle, les produits laitiers y compris le fromage participent à l'équilibre alimentaire des populations, tout en restant parmi les aliments globalement accessibles si l'on se réfère à leur prix unitaire. A ce titre et dans un contexte de recommandation par les programmes nationaux comme le PNNS de réduction de la consommation de viande, les fromages sont une alternative accessible à d'autres sources de protéines.

Le Groupe n'a pas à date de politique concernant spécifiquement l'accessibilité de ses produits, mais depuis son origine et dans tous les pays où les marques de SAVENCIA sont commercialisées, le Groupe est soucieux de proposer, au plus grand nombre des produits sains et durables, à des prix accessibles, en prenant en compte les spécificités locales en termes de cultures alimentaires et pratiques culinaires. Nos produits de terroir et origines (AOP, AOC, IGP etc.) contribuent également à la préservation de la culture et des identités locales et régionales valorisant les savoir-faire traditionnels. Nos produits sont distribués dans de nombreux pays à travers le monde et sont produits localement ce qui optimise la distribution et l'accessibilité des produits, tout en répondant aux demandes des consommateurs.

Les marques sont distribuées en grandes surfaces alimentaires. Nous veillons, au sein de ces circuits de distribution, à l'accessibilité de notre offre, y compris pour les foyers modestes et ce au travers de trois leviers :

- Nous proposons des petits formats permettant des niveaux de prix bas, adaptés entre-autres aux foyers d'une à deux personnes ou aux foyers modeste ;
- Nous proposons des grands formats présentant un prix au kilo avantageux, pour les familles et les foyers plus nombreux ;
- Nous réalisons régulièrement des opérations promotionnelles consistant en des réductions de prix.

SAVENCIA est partenaire depuis de nombreuses années des Banques Alimentaires. Le Groupe favorise le don de produits par ses filiales, en faveur des Banques Alimentaires, permettant ainsi à des personnes en situation de précarité de bénéficier de produits de qualité. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre de notre démarche Oxygen, d'allier sens et performance, d'agir avec nos partenaires et d'innover pour un monde plus inclusif en lien avec notre vocation « Entreprendre pour Bien nourrir l'Homme ».

3.4.3.2. Actions et ressources

Afin de favoriser l'accès à des produits sains et durables au plus grand nombre de consommateurs, le Groupe propose des offres et des formats accessibles comme c'est par exemple le cas pour la marque Saint Môret, leader des pâtes fraîches, disponible en plusieurs formats et pour des usages multiples (tartine, petit déjeuner, en cas, apéritif, pâtisserie) qui se décline de la portion individuelle à la barquette XXL de 500 grammes.

Des actions en faveur des personnes en situation de précarité sont également menées :

- En France, de nombreux collaborateurs du Groupe se sont mobilisés aux côtés des Banques Alimentaires pour participer à la collecte nationale de novembre qui a eu lieu dans 8 000 magasins. Un moment d'échange et de solidarité particulièrement apprécié par les collaborateurs ainsi que les bénévoles des Banques Alimentaires. Cette mobilisation a eu lieu dans le cadre du mécénat de compétences proposé par le Groupe.
- Pour la quatrième année consécutive, le Groupe s'est également engagé, auprès des Banques Alimentaires dans le cadre de leur opération Paniers solidaires, à doubler les dons réalisés par les consommateurs. Il s'agit de dons effectués par des particuliers sur une plateforme de collecte virtuelle mise en place par les Banques Alimentaires : monpaniersolidaire.org. Le donateur sélectionne un type de panier (étudiant, bébé, famille, etc.) et, sous forme d'un don financier, l'offre aux bénéficiaires des Banques Alimentaires.
- Grâce à la mobilisation de nos filiales et à travers les dons effectués tout au long de l'année, c'est ainsi l'équivalent de 1 350 000 repas qui ont été distribués en 2024 aux bénéficiaires des Banques Alimentaires.
- Notre marque Milkana a renouvelé en 2024, son partenariat avec l'association Reach Out and Feed Philippines pour fournir des repas nutritifs aux enfants défavorisés grâce à l'initiative «Ayudang Pangkalusugan». Grâce à ce soutien, 98 enfants recevront des repas préparés par l'Institut de Recherche sur l'Alimentation et la Nutrition.
- Notre filiale en Argentine a réalisé un don de briques de lait équivalent à 16 600 litres de lait dans 10 provinces et à 189 institutions à travers tout le pays.

3.4.3.3. Indicateurs et objectifs

A date, l'indicateur suivi au niveau Groupe est celui relatif aux dons réalisés à des associations par les filiales. En 2024, 80,3 % des dons réalisés par les sites de production étaient des dons de produits.

3.4.4. Qualité nutritionnelle des produits

3.4.4.1. Politiques

L'alimentation est un facteur clé de prévention santé. Une alimentation raisonnée et diversifiée est recommandée pour couvrir les besoins nutritionnels des populations et prévenir obésité, surpoids et autres maladies chroniques liées aux apports excessifs de nutriments comme

le sucre, le sel et les acides gras saturés. Face à la demande croissante des consommateurs d'accéder à une offre de produits bons, sains et durables, la proposition de produits adaptés à ses critères constitue également une opportunité de gain de part de marché pour l'entreprise.

En accord avec sa vocation « Entreprendre pour bien nourrir l'Homme », SAVENCIA a la volonté de contribuer aux objectifs de santé publique en proposant des produits de qualité, alliant plaisir et santé, contribuant ainsi à une alimentation plaisir, diversifiée, saine et durable. En réponse aux attentes croissantes des consommateurs en matière d'alimentation et face au potentiel impact sur leur santé, nous nous engageons à élaborer des produits peu transformés et les plus naturels possibles en conservant les atouts nutritionnels naturels de nos produits.

Parmi les catégories de produits manufacturées et commercialisées par le Groupe, les produits laitiers font partie des repères alimentaires partout dans le monde. Leurs atouts nutritionnels naturels (apports protéines de haute qualité, de calcium et d'autres minéraux et vitamines) sont reconnus et leur consommation suffisante et régulière est recommandée (exemple : 30 g de fromage par jour) par les autorités locales de santé publique.

Notre Groupe s'engage sur la mise en place de plans de progrès continus visant à conserver et/ou à renforcer les nutriments bénéfiques dans nos produits, tout en limitant les nutriments dont l'effet sur la santé peut être délétère lorsqu'ils sont consommés en trop grande quantité, tels que le sucre ou le sel par exemple. Un travail d'amélioration continue est également mené par l'ensemble des marques pour aller vers des listes d'ingrédients courtes et limiter l'usage d'additifs.

Nos équipes proposent et construisent des plans de progrès concrets et ciblés pour améliorer en permanence la qualité nutritionnelle et la liste des ingrédients des produits.

Notre Charte de Conception Responsable consacre un chapitre à la qualité nutritionnelle et à la conception de notre offre et vise à :

- Assurer la meilleure composition nutritionnelle possible au regard de la qualité organoleptique et de l'usage du produit ;
- Aligner, au maximum possible, la composition nutritionnelle des produits destinés aux enfants aux seuils du guide marketing de l'Organisation Mondiale de la Santé ;
- Conserver les propriétés nutritionnelles naturelles des matières premières (protéines, calcium et vitamines dans le lait) ;
- Mettre en place une démarche d'amélioration continue de la composition de nos produits basée sur l'amélioration de nos recettes via la suppression de certains additifs et substances controversées.

Nos équipes proposent et construisent des plans de progrès concrets et ciblés pour améliorer en permanence la qualité nutritionnelle et la liste des ingrédients des produits.

Le Groupe travaille sur la mise en place de plans de progrès visant à conserver et/ou à renforcer les nutriments bénéfiques dans nos produits, tout en limitant les nutriments dont l'effet sur la santé peut être délétère lorsqu'ils sont consommés en trop grande quantité, tels que le sucre ou le sel par exemple.

Un travail d'amélioration continue est également mené par l'ensemble des marques pour aller vers des listes d'ingrédients courtes et limiter l'usage d'additifs. Une veille continue est réalisée afin de suivre les dernières données scientifiques sur le risque santé potentiel lié à certaines substances. Une démarche à plusieurs niveaux, nommée

démarche « Clean Label » est définie afin d'engager nos marques sur des plans de progrès continus. Celle-ci encourage l'ensemble des marques du Groupe à aller progressivement vers des listes d'ingrédients courtes et la suppression des éventuelles substances controversées.

Les filiales sont accompagnées par la Direction Nutrition du Groupe dans la phase de diagnostic pour identifier les actions d'optimisation. Une revue de la littérature scientifique est menée afin de prioriser les actions, à la fois sur la composition nutritionnelle (notamment réduction de sel et de sucres dont la surconsommation conduit à des problèmes de santé) et à l'amélioration de la liste des ingrédients (notamment sur les substances dont l'effet négatif potentiel sur la santé est controversé). Le statut nutritionnel de la population locale est également étudié afin d'aligner les optimisations avec les carences nutritionnelles spécifiques ou la surconsommation de certains nutriments. Les seuils sont établis en fonction de la spécificité de chaque catégorie de produit et les ressources R&D nécessaires pour mener à bien les optimisations sont attribuées en fonction de la priorité de chaque action. Ces optimisations ne doivent en aucun cas remettre en cause la sécurité alimentaire ou détériorer le goût ou l'usage des produits.

3.4.4.2. Actions et ressources

En 2024, plusieurs actions ont été mises en œuvre dont un chantier lancé sur 2024 portant sur une étude approfondie dans des pays couvrant environ 75 % des volumes de ventes de produits sur le périmètre de SAVENCIA Fromage & Dairy. L'objectif de ce travail mené par la Direction nutrition du Groupe, en lien direct avec les équipes locales, était d'actualiser notre connaissance du contexte Nutrition-Santé local, afin d'aligner au mieux nos actions, cibles et indicateurs (optimisation de l'offre et accompagnement du consommateur vers une alimentation plus saine et plus durable) aux enjeux de santé publique au niveau local. Ce chantier sera finalisé en 2025 avec une coordination transversale dans toutes les filiales du Groupe.

L'institut for a Positive Food, qui soutient les projets et actions innovantes en faveur de l'alimentation saine et durable par l'attribution annuelle du prix innovation Positive Food, a décerné en 2024 ce prix à deux lauréats œuvrant en faveur de l'alimentation saine et durable :

- iFAYO www.fayo.fr pour un projet de création et distribution de produits à base de légumineuses, bons, sains, peu transformés et locaux à destination de la restauration hors foyer.
- PULPE collectifpulpe.com en collaboration avec l'association Active, pour leur démarche "d'aller vers" les populations défavorisées et leur projet de création et d'animation d'un dispositif-espace alimentaire de type tiers-lieux.

Le Groupe SAVENCIA a également rejoint fin 2024, le fonds de dotation Vivactéo. Il s'agit d'un fonds à impact, dont la mission est la promotion de la santé au cœur des territoires. Ce fonds de dotation permettra de réaliser des appels à projets et de soutenir financièrement des actions concrètes au cœur des territoires. Il réunit les acteurs des secteurs privés et publics afin de mutualiser les efforts pour contribuer à la prévention-santé dans les territoires.

3.4.4.3. indicateurs et objectifs

Notre objectif à l'horizon 2025 est de déployer notre démarche Clean Label sur 100 % des nouveaux produits à marques. Il s'agit d'une démarche d'amélioration continue de la composition de nos produits basée sur l'optimisation de nos recettes.

Fin 2024, 94,0 % des nouveaux produits à marque étaient engagés dans la démarche Clean Label du Groupe.

Les cibles et indicateurs de performance relatifs à l'amélioration de la composition nutritionnelle et de la liste des ingrédients de nos produits seront renforcés courant 2025 à la suite de la finalisation du diagnostic du portefeuille initié en 2024.

Les données pour le calcul de cet indicateur sont collectées dans le cadre du reporting nutrition, réalisé de façon annuelle dans l'outil de reporting Groupe. Il est demandé aux filiales de renseigner le nombre de nouveaux produits à marque engagés dans une démarche Clean Label. La notion de nouveau produit à marque et les différents niveaux de Clean Label sont définis dans le guide de reporting Groupe partagé aux filiales.

3.4.5. Sécurité des denrées alimentaires

3.4.5.1. Politiques

SAVENCIA, en accord avec sa vocation "Entreprendre pour bien nourrir l'Homme" et sa volonté de contribuer aux objectifs de santé publique, met en œuvre une organisation et un mode de fonctionnement contribuant à prévenir et éviter toute atteinte grave aux droits des consommateurs.

Les risques sur la santé des consommateurs, hors aspects nutritionnels, sont essentiellement liés à la potentielle contamination des produits du Groupe par :

- des micro-organismes pathogènes, responsables d'intoxications alimentaires ;
- des corps étrangers ;
- des contaminants chimiques (pesticides par exemple) ;
- des allergènes (substances génératrices de réactions allergiques) alimentaires identifiés par la réglementation.

La maîtrise des risques fournisseurs en matière de sécurité des aliments fait partie intégrante du dispositif de prévention des risques d'atteinte à la santé et à la sécurité des consommateurs.

Le Groupe déploie un dispositif solide de prévention des risques sur la santé des consommateurs. Elle s'appuie sur des procédures de contrôle qualité de très haut niveaux applicables dans tous les domaines de production du Groupe :

- Le contrôle libératoire : basé sur un ou plusieurs critères microbiologiques de sécurité des aliments, il conditionne la libération des produits du Groupe SAVENCIA pour leur mise sur le marché auprès des clients ;
- Des agréments spécifiques : en cas de lancement d'un produit nouveau, de modification significative sur un produit existant, ou de transfert d'un produit entre deux sites.

La mise en œuvre et le suivi de ces procédures est sous la responsabilité directe des unités de production du Groupe.

La démarche de certification du Groupe précise que chaque site de production doit être certifié sur la base d'un référentiel internationalement reconnu, ISO 22000 ou le FSSC 22000 (Food Safety System Certification) pour certains marchés.

Par ailleurs, le Groupe reconnaît, sous certaines conditions, plusieurs autres référentiels en matière de certification de la sécurité des aliments tels que des référentiels privés, dont certains répondent aux exigences de la GFSI (Global Food Safety Initiative) comme par exemple :



➤ le BRCCS (Brand Reputation through Compliance of Global Standards) ;

➤ L'IFS (International Featured Standards).

Des évaluations annuelles des fournisseurs stratégiques de matières premières et de MICAE (Matières, Incorporables, Consommables, Additifs et Emballages) sont réalisées par les filiales. Le Groupe a développé des procédures d'audit chez les fournisseurs stratégiques. Ces audits sont effectués par des binômes d'auditeurs Qualité et Achats sur la base d'une grille comportant les exigences du Groupe en matière de sécurité des aliments. Le résultat de ces audits fait l'objet d'un suivi dans le temps.

Un suivi du respect des procédures Groupe de contrôle qualité applicables par domaines d'activité des sites de production est en place. Ce suivi est assuré par le reporting effectué par la Direction du Contrôle interne et couvre :

➤ la mise en place et le suivi du contrôle libératoire,

➤ le respect du déploiement des agréments spécifiques : en cas de lancement d'un produit nouveau, de modification significative sur un produit existant, ou de transfert d'un produit entre deux sites.

3.4.5.2. Actions et ressources

Des actions sont menées au quotidien sur l'ensemble de nos sites afin de s'assurer de la conformité réglementaires des matières premières (cf. 2.2.3 Substances préoccupantes et extrêmement préoccupantes) et de nos produits. Des audits des bonnes pratiques en matière d'hygiène et de Sécurité des Aliments sont régulièrement effectués sur les sites de production.

En 2025, une campagne de sensibilisation/communication à destination des filiales autour des politiques élaborées par le Groupe va être réalisée sous l'égide de la Direction Qualité du Groupe.

3.4.5.3. Indicateurs et objectifs

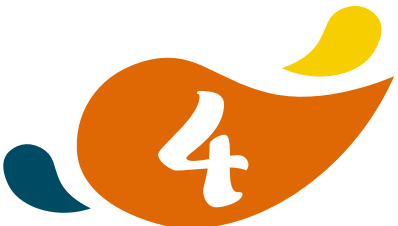
Le suivi des indicateurs concernant la sécurité des aliments est assuré principalement au niveau de la filiale, voire du site de production.

Depuis 2023, une démarche d'autoévaluation du respect des procédures a été engagée par la Direction du contrôle interne sur les procédures suivantes :

➤ la mise en place et le suivi du contrôle libératoire,

➤ le respect du déploiement des agréments spécifiques.

Un reporting est assuré auprès de la Direction Qualité Groupe pour définir et suivre des plans d'amélioration.



GOUVERNANCE

4.1. INTRODUCTION

L'analyse de double matérialité a permis d'identifier les impacts et risques matériels suivants, directement en lien avec le modèle économique de SAVENCIA :

Thématiques	IRO	IRO identifiés
Ethique des affaires	Impacts positifs et négatifs	(+) Impact sur les collaborateurs lié au sentiment de reconnaissance et d'appartenance en lien avec le modèle familial, les objectifs long terme, la culture et les valeurs du Groupe (+) Sentiment de sécurité pour l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur du fait de l'existence d'un mécanisme de remontée d'alerte et de la protection des lanceurs d'alerte (+) Satisfaction des consommateurs liée à une offre adaptée à leurs besoins et attentes (-) Impact économique sur les fournisseurs et agriculteurs lié au poids du Groupe dans les négociations et/ou pratiques de paiement (-) Hausse des coûts liés aux cyberattaques
	Risques et opportunités	(+) Gain de parts de marché renforçant la pérennité du modèle d'affaires liée à l'innovation et l'adaptation de l'offre de produits aux besoins et aux attentes des parties prenantes (-) Pertes de parts de marché ou risque réputationnel lié à l'instabilité géopolitique
	Risques et opportunités	(-) Risque juridique et réputationnel en cas de non-conformité avec les réglementations en matière d'éthique, de corruption, de bien-être animal et de non-respect des engagements vis à vis des parties prenantes

Achats responsables	Impacts positifs et négatifs	(+) Diffusion de pratiques éthiques au sein de l'ensemble des filiales du Groupe et influence sur l'écosystème en faveur de filières plus responsables (-) Impacts environnementaux et sociaux dans la chaîne d'approvisionnement des matières agricoles et lait liés au manque de visibilité / traçabilité
	Risques et opportunités	(+) Renforcement et pérennisation des relations avec les fournisseurs via les programmes d'accompagnement et de montée en compétences, notamment sur les sujets d'agriculture biologique ou d'agroécologie (-) Hausse des coûts opérationnels, risques juridiques et réputationnels en cas de controverses ESG liées aux approvisionnements du Groupe
Bien-être animal	Impacts positifs et négatifs	(-) Impact sur le bien-être animal sur les filières viande et lait

4.2. ÉTHIQUE DES AFFAIRES ET CULTURE D'ENTREPRISE

4.2.1. Présentation de la culture d'entreprise

SAVENCIA est un groupe familial qui rassemble des entreprises à taille humaine unies par une culture forte, appliquée par tous à tous les niveaux. Notre culture inspire, guide et unit dans leur action les femmes et les hommes qui travaillent dans le Groupe autour de sa vocation « Entreprendre pour bien nourrir l'Homme ».

Les éléments fondamentaux de la culture du Groupe se basent sur des finalités, des valeurs et des principes d'action.

Les finalités :

- Élaborer et commercialiser des produits et des services de très haute qualité répondant parfaitement aux attentes des consommateurs et des clients, en étant constamment innovants.
- Favoriser l'épanouissement professionnel et social des femmes et des hommes, qui travaillent dans et pour le Groupe.

➤ Sécuriser et faire fructifier les capitaux engagés dans le Groupe, en préservant son indépendance et son autonomie décisionnelle. Participer au développement économique et social des pays qui accueillent le Groupe et servir le bien commun.

Les valeurs : elles définissent et alimentent la morale de l'action et du comportement de tous. Travailler dans le Groupe, c'est reconnaître ses valeurs et les appliquer à savoir : la tolérance, le courage, l'honnêteté et la loyauté.

Les principes d'action : ils participent au ciment de l'identité et de la cohésion du Groupe. Travailler efficacement dans le Groupe, c'est comprendre et appliquer les trois principes fondamentaux qui sont indissociables : la subsidiarité, la collégialité et l'autonomie.

Le Groupe, ses filiales et tous ses collaborateurs appliquent des règles de bonne conduite professionnelle qui sont incontournables. La culture s'adresse à tous les collaborateurs de SAVENCIA dans le monde et est présentée dans la charte éthique du Groupe. Les dirigeants et les membres des comités de direction du Groupe et de ses filiales doivent impérativement donner l'exemple et s'assurer de sa bonne application.

La promotion de cette culture d'entreprise est réalisée à travers des réunions dédiées à l'occasion notamment de l'intégration de nouveaux arrivants ou bien lors de formations telles que par exemple la formation à destination des nouveaux cadres (FNC).

Cette formation est organisée afin de leur faire connaître le Groupe et notamment ce qui fonde ses particularités, ses spécificités au travers de sa culture, son mode d'organisation et ses méthodes de travail. Ce programme, animé par des collaborateurs du Groupe, permet d'être plus rapidement opérationnel en développant la transversalité et le partage de connaissances. Ce parcours d'intégration comporte deux modules dont une série de masterclasses dédiées à la présentation des principales fonctions du Groupe et un module présentiel abordant plusieurs thématiques dont celui relatif à la culture. Les objectifs de cet atelier "culture" sont, entre autres, de favoriser la compréhension et l'appropriation de la culture du Groupe, la rendre tangible mais également de collecter les retours d'expérience des participants afin de pouvoir améliorer la communication relative à la Culture.

Les enquêtes Great Place To Work® menées tous les trois ans par le Groupe permettent également aux collaborateurs de s'exprimer sur leur perception, leurs expériences dans leur quotidien autour de plusieurs sujets dont celui de la culture Groupe.

Dans le cadre de ses missions dans les différentes entités du Groupe, l'audit interne porte une appréciation sur la mise en œuvre des politiques, des principes d'action et des recommandations du Groupe, notamment ceux contenus dans la culture.

Une auto-évaluation et un guide d'entretien RSE ont été mis en place par la Direction de l'audit interne. Ils sont abordés à chacun des audits de filiales.

Les thématiques auditées sont les suivantes :

- L'environnement (objectifs Oxygen et plans d'action) ;
- L'animation auprès des producteurs ;
- Les filières durables (achats responsables, droits de l'Homme respectés dans la chaîne d'approvisionnement, supervision des sous-traitants) ;
- Les actions mises en place auprès de nos collaborateurs (sécurité, GPTW, égalité H/F, handicap, etc.).

Ces audits sont réalisés principalement au moyen d'interviews, de revues des indicateurs, de l'animation en filiale et de contrôles sur la fiabilité des données remontées.

4.2.2. Politiques en matière de conduite des affaires

Le Groupe SAVENCIA a placé l'éthique des affaires au cœur de sa stratégie.

La démarche déployée par le Groupe intègre le respect de la concurrence loyale, la prévention et la détection de la corruption, du trafic d'influence, de la fraude et de toute autre forme d'atteinte à la probité.

Elle a pour vocation de préserver non seulement l'intérêt du Groupe et de ses filiales, mais également de chaque collaborateur, client, partenaire et toute autre partie prenante externe.

Au-delà de la simple volonté de répondre aux obligations réglementaires auxquelles il est assujéti et ainsi de prévenir toute non-conformité, la conduite éthique des affaires s'inscrit dans l'ADN du Groupe, et est consacrée dans la charte éthique « Le Groupe et sa culture ». Elle fait écho aux valeurs d'honnêteté et de loyauté qui irriguent la culture d'entreprise.

Missionnée par l'instance dirigeante, la Direction Gestion des Risques et Conformité a pour rôle de piloter et coordonner la démarche de conformité et d'éthique, en vue de prévenir tout risque de non-conformité réglementaire et/ou de pratiques non-éthiques pouvant porter atteinte à la réputation du Groupe. L'action de la Conformité s'articule à date autour de trois thématiques principales : le devoir de vigilance, la lutte contre la corruption et le trafic d'influence, ainsi que la protection des données à caractère personnel. La Politique de conformité du Groupe SAVENCIA fait état de l'organisation de la Direction Conformité Groupe, et de son périmètre d'action.

Elle s'appuie, dans la mise en œuvre opérationnelle des mesures, sur un réseau de référents conformité opérant au sein des filiales.

Enfin, la Direction Gestion des risques et Conformité est membre du Comité Ethique et Culture Groupe (CECG), qui veille notamment au respect de la Culture du Groupe et de ses principes éthiques, dans l'ensemble de ses activités partout dans le monde. Le CECG se réunit au moins une fois par semestre en réunion plénière, et autant que de besoin en fonction de l'actualité.

4.2.3. Politique de lutte contre la corruption

Consacrée dans la charte dédiée du Groupe, l'éthique guide à la fois les comportements individuels de chaque collaborateur et celle du Groupe dans son ensemble.

Les principes éthiques tels que consacrés dans la charte dédiée du Groupe, ont pour objectif d'instaurer un climat de confiance, de transparence et de responsabilité tant en son sein, qu'envers ses partenaires, clients et toute autre partie externe prenante. La lutte contre la corruption participe, entre autres, à la concrétisation de ces principes.

C'est dans cette optique que le Groupe SAVENCIA s'est doté d'un dispositif de prévention et de détection de la corruption (détaillé en 4.2.5 Actions et ressources), conformément à la loi n°2016-1691 du 9 décembre 2016, dite loi Sapin 2, adoptée par la France en vue de se conformer à ses engagements internationaux en matière de lutte contre la corruption (Convention anticorruption de l'OCDE de 1997,

Convention du Conseil de l'Europe sur la corruption de 1998, ainsi que la Convention des Nations Unies contre la corruption de 2003). L'engagement du Groupe dans le cadre de la lutte contre la corruption est formalisé par son Code de conduite anticorruption.

4.2.4. Dispositif d'alerte Groupe

SAVENCIA met en œuvre depuis 2018 un dispositif d'alerte Groupe, piloté par la Direction Conformité Groupe, et ouvert aux collaborateurs de l'entreprise, mais également aux fournisseurs comme à leurs employés, aux clients, partenaires, aux communautés locales et autres parties prenantes internes et externes.

Il couvre l'ensemble des engagements et valeurs du Groupe rappelés dans la charte éthique « Le Groupe et sa Culture », et répond aux exigences de la loi relative au Devoir de vigilance et de la loi Sapin 2, ainsi que celles de la loi relative à la protection des lanceurs d'alerte dite Wasserman.

Garantissant la confidentialité et le respect de l'anonymat, ce dispositif permet ainsi à toute partie prenante interne ou externe du Groupe de signaler :

- Tout manquement ou situation contraire à la charte éthique de SAVENCIA, à son Code de conduite anti-corruption, ainsi qu'à toute politique de conformité du Groupe ;
- Un crime ou d'un délit ;
- Une menace ;
- Un préjudice pour l'intérêt général ;
- Une violation ou une tentative de dissimulation d'une violation :
 - D'un engagement international régulièrement ratifié ou approuvé par la France ;
 - D'un acte unilatéral d'une organisation internationale pris sur le fondement d'un tel engagement, du droit de l'Union européenne ;
 - De la loi ou du règlement.

Ce dispositif d'alerte fait l'objet d'une procédure spécifique, dont la mise à jour est en cours au regard des évolutions prévues pour 2025 avec la mise en place d'une ligne d'alerte digitale, dans un objectif de renforcement du dispositif déployé par le Groupe.

Soucieux de lever toute crainte ou réticence que peut avoir une personne répondant au statut légal de lanceur d'alerte en signalant des faits, le Groupe a déployé et communiqué sur un dispositif d'alerte garantissant la protection du lanceur d'alerte. Conformément à la loi Sapin 2 consacrant le principe de protection des lanceurs d'alerte, renforcée par la loi relative à la protection des lanceurs d'alerte, dite Wasserman, cette protection se traduit par :

- La garantie de la confidentialité de l'identité du lanceur d'alerte ;
- L'assurance d'une absence de représailles, notamment disciplinaires ;
- L'absence de remise en cause de la responsabilité civile et/ ou pénale dès lors que la procédure de signalement a été respectée.

Cette protection est étendue à toute personne physique (collègues, proches) ou morale (groupement de personnes physiques réunies pour accomplir quelque chose en commun (entreprises, sociétés civiles, associations, État, collectivités territoriales, etc.) ayant aidé le lanceur d'alerte à effectuer le signalement, également dénommée « facilitateur ».

4.2.5. Actions et ressources

Actions concernant la prévention, la détection et la remédiation aux faits de corruption :

Le dispositif de prévention et de détection de la corruption déployé par le Groupe s'articule autour des piliers fondamentaux de la loi Sapin 2.

- L'identification des risques de corruption, via la formalisation d'une cartographie, constitue l'étape initiale à leur maîtrise. En effet, cette démarche est la clé de voûte du dispositif anticorruption du Groupe. Elle permet, grâce à une appréciation des risques spécifiques à chaque filiale, de définir les actions de maîtrise les plus adaptées, et contribue ainsi à renforcer l'efficacité du programme de conformité déployé.
- Un code de conduite anticorruption est mis à disposition de l'ensemble des collaborateurs. Il vient en complément de la Charte éthique « Le Groupe et sa culture ». Manifestation de l'engagement du Groupe et de son Instance dirigeante dans la lutte contre la corruption et toute autre atteinte à la probité, ce document traduit en 19 langues, s'applique et est opposable à l'ensemble des collaborateurs de SAVENCIA. Il a pour vocation de préciser les règles applicables en définissant et en illustrant, au regard de la cartographie des risques, les différents types de comportements à proscrire.

Des procédures relatives aux cadeaux et invitations², ainsi qu'à la représentation d'intérêts³ y sont également annexées. Abordés dans le Code de conduite anticorruption, les conflits d'intérêts feront l'objet d'une procédure spécifique dissociée, en cours de finalisation, afin d'accompagner au mieux les collaborateurs dans leur gestion.

Des politiques et procédures ont été déployées à l'échelle du Groupe, en vue de maîtriser au mieux les risques de corruption pouvant impacter le Groupe, ses filiales, ses collaborateurs et toute autre partie prenante. Ces documents sont mis à disposition de l'ensemble des collaborateurs via l'espace de gestion documentaire du Groupe.

Politique d'évaluation des tiers⁴:

La confiance et l'intérêt mutuel font partie des fondements mêmes des relations que le Groupe souhaite construire avec ses partenaires (fournisseurs et prestataires de services, clients, bénéficiaires d'opérations de sponsoring et mécénat, cibles d'opérations de fusions-acquisitions, intermédiaires). Il s'est, à cette fin, doté d'une politique d'évaluation de l'intégrité de ces tiers. Ce document définit les principes généraux associés sur lesquels se fondent des guides et protocoles spécifiques à certaines catégories de tiers externes. En vue d'en permettre une mise en œuvre opérationnelle efficace et efficace, à date, deux protocoles distincts ont été définis en concertation avec les métiers concernés :

² Guide pratique gestion des cadeaux et invitations

³ Guide pratique gestion des représentations d'intérêts

⁴ Politique d'évaluation des tiers

- Le protocole d'évaluation des tiers : Fournisseurs Groupe⁵;
- Le protocole d'évaluation des tiers : Fusions & Acquisitions⁶.

Pour la fonction Achats, un Code de conduite Acheteurs a été rédigé afin de formaliser les principes guidant leurs actions au quotidien. Parmi ces principes, figure le principe d'action intègre et éthique, conformément aux lois et règlements, ainsi qu'aux valeurs, procédures et principes d'action du Groupe (cf. 4.3 Gestion des relations avec les fournisseurs).

Par ailleurs, une Charte Achats Responsables a été élaborée et adressée pour signature à tout fournisseur afin de les informer, entre autres, des engagements éthiques et de conformité de SAVENCIA, et des attendus dans le cadre des relations d'affaires établies avec l'ensemble des entités du Groupe. Erigés en critère de sélection lors des appels d'offres, il est ainsi demandé aux fournisseurs de s'associer à ces engagements (cf. 4.3 Gestion des relations avec les fournisseurs).

Un guide relatif aux cadeaux et invitations encadre les avantages offerts ou reçus, et institue un seuil minimum de déclaration adapté à chaque pays d'implantation du Groupe en fonction du niveau de vie local. Des registres dédiés sont tenus par les entités du Groupe pour y consigner les déclarations et en assurer une traçabilité. Ces registres font l'objet d'une transmission semestrielle à la Direction Conformité Groupe.

Un guide de gestion des représentations d'intérêts a été mise à disposition des collaborateurs. Il prône la transparence et cadre les interactions avec les décideurs publics. Des moyens dédiés sont également mis à disposition des collaborateurs pour permettre la déclaration de tels liens ou toute autre activité de lobbying pouvant interférer avec leur activité professionnelle.

Les enjeux éthiques et de conformité font l'objet de sensibilisations et de formations auprès de l'ensemble des collaborateurs en vue de les acculturer de manière continue aux risques auxquels ils sont exposés dans l'exercice de leurs fonctions, et de leur donner les clés nécessaires pour réagir face aux situations qu'ils pourraient rencontrer.

Disponible dans toutes les langues du Groupe, le e-learning à destination de l'ensemble des collaborateurs permet à chacun d'entre eux de comprendre les concepts clés de la loi Sapin 2. Il permet outre mesure, via des mises en situation, de sensibiliser aux différents cas de corruption qu'ils pourraient rencontrer au quotidien. Chaque chapitre du module anticorruption doit être validé via la réalisation d'un quizz évaluant les connaissances acquises.

Cette formation s'inscrit dans le parcours obligatoire de tous les nouveaux collaborateurs entrants connectés.

Des formations spécifiques aux personnes considérées comme étant les plus exposées au risque de corruption ont été réalisées soit par la Direction Conformité sur demande des filiales, soit par les Référents Conformité des filiales avec l'appui de la Direction Conformité.

L'édition de modules e-learning spécifiques par population est prévu pour l'année 2025 afin de renforcer la formation des personnes exposées, et assurer un suivi optimal de leur réalisation

Outre les actions de formation, l'accompagnement des collaborateurs dans la compréhension des enjeux éthiques est un objectif que le

Groupe poursuit au quotidien. Ainsi, une première édition d'un « Compliance Day » a été organisée cette année au sein du Siège, dans le cadre de la Journée Internationale de lutte contre la corruption. L'enjeu était de rendre les notions éthiques et de compliance beaucoup plus accessibles, via des conférences et animations ludiques. L'expansion de cette animation au niveau des filiales est envisagée à compter de l'année 2025.

- Un dispositif de contrôle interne est déployé en vue d'évaluer l'efficacité et la pertinence des mesures mises en place, et d'identifier les actions correctives à mettre en œuvre dans une optique d'amélioration continue.
- Un dispositif d'alerte interne garant de la confidentialité, du respect de l'anonymat et de la protection des lanceurs d'alerte a été mis en place et déployé dans l'ensemble du Groupe conformément à la loi Sapin 2, aux lois relatives au Devoir de vigilance et à la protection des lanceurs d'alertes (Loi Wasserman). Ouvert aux collaborateurs, clients, partenaires et autres parties prenantes, ledit dispositif fait l'objet d'une présentation plus détaillée en IV.B.4 « Dispositif d'alerte Groupe » du présent document.
- Un régime disciplinaire sanctionnant tout comportement illicite et contraire à l'éthique contrevenant aux valeurs d'honnêteté et de loyauté promues par le Groupe.

Tout manquement y afférent fait l'objet d'un traitement particulier proportionnel à la gravité du manquement. Le Groupe affiche une tolérance zéro à l'encontre de tout fait avéré de corruption ou de trafic d'influence, de fraude, ou toute autre infraction. Dans un souci de transparence et d'équité, le Groupe a formalisé dans un document dédié, les principes applicables en matière de mesures disciplinaires⁷.

Actions en matière de protection des lanceurs d'alerte :

Le pilotage du traitement des alertes est réalisé par les membres de la Direction de la Conformité. Cette équipe rapporte au Comité des alertes, missionné par le Comité Ethique et Culture Groupe (CECG) comme instance statuant sur le traitement des cas présentant un niveau de gravité élevé. Le Comité des alertes définit le cas échéant les actions de remédiation à mettre en place. Les cas présentant un niveau de gravité critique font l'objet d'une sollicitation directe du Comité Ethique et Culture Groupe.

Les instances dirigeantes, notamment via le Comité d'Audit et des Risques et le Conseil de Surveillance sont informées des cas les plus significatifs ayant été traités et clôturés.

Les lanceurs d'alerte disposent à date, pour émettre leur signalement, de deux canaux, à savoir : une adresse mail et une ligne d'appel dédiées, leur permettant de signaler des faits relatifs aux sujets éthiques (fraude, corruption, conflits d'intérêts, blanchiment, et toute autre infraction financière), aux droits humains et libertés fondamentales, à la santé et la sécurité des personnes ou à l'environnement.

SAVENCIA a fait le choix de se doter d'une plateforme digitale de recueil et de traitement des signalements en vue de garantir la sécurité du dispositif d'alerte pour :

- Renforcer la protection de l'auteur du signalement et des facilitateurs,

⁵ Protocole d'évaluation des tiers : Fournisseurs Groupe

⁶ Protocole d'évaluation des tiers : Fusions & Acquisitions

⁷ Principes applicables en matière de mesures disciplinaires

- Renforcer la confidentialité dans le traitement des signalements reçus, mais également la confidentialité de l'identité des personnes concernées.

Par ailleurs, la plateforme permettra de structurer la gestion des signalements dans une optique d'uniformisation et d'optimisation des pratiques au sein du Groupe.

La Direction de la conformité assure la confidentialité de l'ensemble des informations.

Les signalements reçus font l'objet en premier lieu d'une analyse de recevabilité. Si celle-ci est établie, une investigation est pilotée par la Direction Conformité, avec le concours de personnes spécifiques au niveau de l'entité concernée afin d'apprécier au mieux la réalité de la situation. Les personnes pouvant être associées à l'investigation d'un cas sont soumises à un engagement de confidentialité.

L'ensemble des informations reçues et collectées sont placées sous le sceau de la stricte confidentialité :

- De la réception du signalement, à l'étude de sa recevabilité, et au traitement qui s'ensuit (ex : investigation si jugé recevable), l'identité de la personne émettrice du signalement et des personnes visées et/ou tiers mentionnés est protégée ;
- Les éléments de nature à identifier l'auteur de l'alerte ne pourront être divulgués qu'avec son consentement, et ce à l'autorité judiciaire ou aux seules personnes ayant besoin de la connaître ;
- L'instauration de la confiance étant fondamentale pour qu'un signalement puisse être effectué, SAVENCIA s'engage à ce que toute personne réunissant les conditions pour bénéficier du statut de lanceur d'alerte, ne fasse, conformément aux dispositions légales et réglementaires, l'objet d'aucune mesure de représailles. Cet engagement est formalisé dans la procédure relative au dispositif d'alerte Groupe.

Les informations recueillies dans le cadre du dispositif d'alerte sont utilisées uniquement pour les besoins du traitement de l'alerte, et sont conservées puis archivées conformément aux dispositions réglementaires du Règlement Général sur la Protection des Données.

Outre la remédiation appliquée au cas par cas, les signalements reçus dans le cadre du dispositif d'alerte Groupe permettent d'actualiser la démarche de gestion des risques du Groupe, dans le respect de la confidentialité garantie par le dispositif. Les instances de gouvernance peuvent en effet en tirer les conclusions sur les améliorations à apporter aux éléments du dispositif de conformité de SAVENCIA (plan de formation, code de conduite, évaluation de l'intégrité des tiers, ...), et plus généralement, sur toute évolution des règles et procédures dans une logique d'amélioration continue.

Des actions de communication relatives au dispositif d'alerte Groupe sont entreprises auprès des collaborateurs via l'affichage permanent de posters dédiés, la mise à disposition des procédures sur un espace partagé et accessible à tous les collaborateurs, réalisées soit par la Direction Conformité Groupe, soit par les Référents Conformité au niveau des filiales.

Ces actions de communication ont contribué, sur l'année 2024, à une augmentation du nombre d'alertes reçues.

4.2.6. Indicateurs et objectifs

La Direction Conformité en charge du recueil et de la gestion des signalements effectue un bilan annuel des alertes reçues, établies

comme étant recevables conformément à la réglementation, et ayant fait l'objet d'un traitement.

	2024
Nombre d'alertes reçues via le dispositif d'alerte Groupe	21
	2024
Pourcentage de collaborateurs ayant suivi le e-learning obligatoire Sapin 2	82 %
	2024
Nombre de condamnations pour infraction à la législation sur la lutte contre la corruption	0
	2024
Montant des amendes pour infraction à la législation sur la lutte contre la corruption	0€

4.3. GESTION DES RELATIONS AVEC LES FOURNISSEURS

4.3.1. Politiques en matière d'achats responsables et relation avec les fournisseurs

Le Groupe, dans le cadre de l'adoption par le législateur des lois Sapin 2 et Devoir de Vigilance, a renforcé les dispositifs déjà mis en œuvre afin d'assurer le pilotage des achats dans le respect des obligations relatives à la lutte contre le travail dissimulé, à la transparence, à la prévention de la corruption et à la prévention des atteintes aux droits humains et environnementaux.

SAVENCIA développe ainsi des collaborations de long terme avec ses principaux fournisseurs, inscrivant ses relations dans une dynamique de progrès partagée afin de promouvoir des achats responsables, répondre aux différents enjeux sociétaux, et prévenir le risque d'atteinte aux droits sociaux et environnementaux causés par la chaîne d'approvisionnement.

Achat Matières premières laitières

Le lait est la principale matière première stratégique de SAVENCIA Fromage & Dairy. Nous développons, en partenariat avec nos fournisseurs, un approvisionnement plus durable et créateur de valeur afin d'assurer la pérennité de la filière laitière.

En 2024, SAVENCIA Fromage & Dairy a acheté 5 milliards de litres de lait dans le monde auprès d'exploitations laitières bovines, ovines et caprines. La France représente la plus grande partie de nos approvisionnements laitiers mondiaux et tout le lait que nous transformons dans l'Hexagone est d'origine française.

Au cœur des engagements du Groupe se trouve la volonté de s'inscrire dans un dialogue ouvert avec les producteurs de lait et l'ensemble des partenaires pour continuer à progresser ensemble, collaborer et coconstruire dans la durée.

Le Groupe assure le juste équilibre (qualité, quantité, délais, coûts) entre les besoins et les ressources en matières laitières liquides. Il garantit un approvisionnement efficace de ses laiteries avec une logistique de qualité, réactive et compétitive. SAVENCIA soutient une politique d'achat responsable du lait et incite les producteurs à adhérer à une structure collective, soit une coopérative, soit une organisation de producteurs.

Les équipes en charge des approvisionnements laitiers se sont fixées deux objectifs spécifiques pour des approvisionnements durables et responsables dans le cadre de leur démarche Terroirs de lait :

➤ Codévelopper des approvisionnements laitiers responsables avec nos parties prenantes, avec l'extension de la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage (ou de ses équivalents par pays ou par filière) à l'ensemble de notre collecte laitière dans le monde à fin 2025. Cette Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage s'articule autour de sept chapitres : la traçabilité des animaux, la santé des animaux, l'alimentation des animaux, l'hygiène de la production du lait, la durabilité sociale, l'environnement et le bien-être animal.

➤ Construire l'avenir avec le programme "Terroirs de lait 2032" : sécuriser les approvisionnements laitiers, assurer le maintien et le renouvellement des générations d'éleveurs et améliorer significativement l'empreinte carbone avec les producteurs partenaires, en activant l'ensemble des leviers d'une production laitière durable et en prenant en compte le bien-être animal.

Achats hors Matières premières laitières

Les fournisseurs du Groupe sont sélectionnés sur des critères de qualité, de sécurité, de service, de compétitivité et sur leur capacité d'accompagnement durable.

Depuis 2010, une Charte Achats Responsables est soumise aux fournisseurs majeurs (dont le chiffre d'affaire est supérieur à 1 million d'euros) pour signature. En 2024, la Direction des achats a publié une procédure de gestion de ce programme d'adhésion à notre Charte Achats Responsables incluant les process de dérogation en cas de refus du fournisseur.

L'évaluation des risques RSE fournisseurs est établie via le processus d'évaluation EcoVadis, engagé depuis 2010.

Les quatre domaines d'évaluation concernés sont :

- Environnement
- Social
- Éthique et corruption
- Chaîne d'approvisionnement durable.

Depuis 2024, le Groupe utilise également l'outil d'évaluation des risques proposé par Supplier Ethical Data Exchange (SEDEX) afin d'élargir le périmètre de couverture des évaluations réalisées auprès de nos fournisseurs.

Le déploiement de ces évaluations dans toutes ses filiales s'opère par vagues successives avec un suivi portant sur trois indicateurs :

- Le nombre de fournisseurs évalués ;
- Le taux de couverture des dépenses achats des fournisseurs évalués ;
- La note moyenne de notre panel de fournisseurs évalués.

La Direction achat suit l'évolution de la note associée à chaque fournisseur. Elle déploie, de manière progressive et selon les typologies de fournisseur, un processus de remédiation lorsqu'elle juge que la note obtenue ne correspond pas à ses attentes. Un entretien est organisé avec le fournisseur afin de comprendre la note et de définir

les plans d'actions à mettre en place par le fournisseur, en fonction de la problématique (nombre d'indicateurs suivis ou documentation insuffisants, périmètre non couvert, manque d'engagement...).

Dans le cas où le plan d'action correctif serait jugé insuffisant, un audit complémentaire de type SMETA (Sodex Members Ethical Trade Audit) devra être réalisé sur site par un prestataire externe certifié tel que par exemple Bureau Veritas.

En ce qui concerne les fournisseurs stratégiques, un niveau d'exigence spécifique a été défini avec une note minimale EcoVadis requise devant être supérieure ou égale à 50/100.

A fin 2024, 83 % des dépenses externes du Groupe pilotées par l'organisation Achats et réalisées avec les fournisseurs majeurs (dont la dépense annuelle du Groupe est supérieure à 1 million d'euros) sont couvertes (hors achats matières premières agricoles).

Il est prévu à l'avenir de baisser ce seuil de manière progressive en intégrant, au fil des années, de plus en plus de fournisseurs selon des critères de chiffre d'affaires annuel et de priorisation en fonction des typologies de produits achetés :

Priorité	Fournisseurs	CA annuel
Obligatoire	Tous les fournisseurs	Seuil 1
Priorité 2	Fournisseurs de matières incorporables laitières et non laitières, de packaging, d'énergie, de logistique et de produits chimiques	Seuil 2
Priorité 3	Tous les fournisseurs	Seuil 2
Priorité 4	Fournisseurs de matières incorporables laitières et non laitières, de packaging, d'énergie, de logistique et de produits chimiques	Seuil 3
Priorité 5	Tous les fournisseurs	Seuil 3
Priorité 6	Fournisseurs de matières incorporables laitières et non laitières, de packaging, d'énergie, de logistique et de produits chimiques	Seuil 4
Priorité 7	Tous les fournisseurs	Seuil 4

En 2024, la Direction achats a publié une procédure de gestion de ce programme d'évaluation RSE incluant les process de dérogation en cas de refus du fournisseur. Nous avons également réalisé la formation de plus de 180 acheteurs à cette nouvelle procédure.

Politique et Manuel Achat

En 2024, une Politique Achats SAVENCIA a été publiée en interne, sur l'espace de gestion documentaire du Groupe, applicable par tous les collaborateurs du Groupe amenés à engager des dépenses au nom du Groupe.

Cette politique précise les engagements du Groupe vis-à-vis des fournisseurs et les principes à respecter au cours du processus achats. Ce document sera complété par un Manuel Achat SAVENCIA en 2025 qui précisera les règles à appliquer au cours du processus achat. Ces documents seront accompagnés d'un module de e-learning à destination des managers du Groupe afin de les former aux points clés de cette politique qui sera déployée à partir de 2025 dans l'ensemble de nos filiales sous la forme d'un manuel achat filiale.

Le Groupe a pour ambition de rédiger, par la suite, des procédures ou modes opératoires relatifs à chaque sous-processus du processus achat. Au-delà des modes opératoires existants comme la Charte

Achat Responsable ou l'évaluation RSE fournisseurs, la rédaction d'une procédure de gestion des risques fournisseurs avec l'évaluation et la qualification fournisseurs devrait être achevée courant 2026.

4.3.2. Actions et ressources

Matières premières laitières

Afin de déployer nos démarches, plusieurs actions sont mises en place :

- Les Animateurs Ressources Laitières sont en contact quotidien avec les producteurs pour les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques. Ils visitent au moins une fois par an chacune des exploitations et apportent un appui technique en fonction des besoins, y compris sur la qualité du lait. De nombreuses actions sont mises en place : réunions, groupes de travail, site internet dédié aux producteurs, journal trimestriel, vidéos, mécénat d'événements...
- Codévelopper des approvisionnements laitiers responsables avec nos parties prenantes ;

Sur le plan de la qualité des conditions de production et d'élevage, le respect de la Charte des Bonnes Pratiques d'Élevage est exigé contractuellement pour tous nos fournisseurs de lait de vache français. Cette exigence est progressivement étendue à l'ensemble de notre collecte laitière dans le monde. En 2024, 79,4 % de nos volumes mondiaux répondent déjà à cette charte ou à des standards reconnus comme équivalents par pays ou par filière. La fluctuation de cet indicateur est due aux évolutions des zones de collecte et aux renouvellements des audits au fil du temps.

- Construire l'avenir avec le programme "Terroirs de lait 2032" :

Un programme à destination des producteurs français, comprenant des mesures financières et d'accompagnements spécifiques et structuré autour de trois volets :

- Accueillir de nouveaux producteurs : Depuis 2023, 158 exploitations ont par exemple choisi de nous rejoindre en France. En Argentine et au Brésil, ce sont respectivement 268 et 89 exploitations que nous avons accueillies ;
- Installer les jeunes producteurs en les aidant à démarrer leur activité. Pour assurer la maîtrise de leur projet, les jeunes agriculteurs bénéficient d'un pack « Accompagnement à l'installation » qui leur permet, entre autres, de bénéficier d'une aide financière et d'un engagement contractuel sur la durée. Ce pack comprend également un accompagnement technique : réalisation d'un diagnostic individuel, et programme de formation de 10 jours (management d'exploitation, approche environnementale, ...). Cette année, 352 jeunes agriculteurs ont bénéficié d'au moins un accompagnement financier à l'installation ;
- Fidéliser : au-delà d'assurer la rémunération du lait et de soutenir les investissements réalisés sur les exploitations, nous avons mis en place, avec différentes structures partenaires, des programmes d'accompagnement à l'investissement. Ce système permet le soutien de projets menés sur les exploitations, qu'il s'agisse d'investissements en matériels (équipements et cheptels liés à l'atelier laitier) ou immatériels (formations).

Afin de participer à l'avenir de la filière et de partager son expertise, SAVENCIA Fromage & Dairy travaille avec tous les acteurs de la chaîne de valeur en France : la Fédération nationale des Industries laitières, l'Association de la Transformation laitière, l'Association nationale

des Industries alimentaires. SAVENCIA Fromage & Dairy siège au sein des conseils d'administration du Centre national inter-professionnel de l'économie laitière (CNIEL - interprofession du lait de vache), de l'Association nationale interprofessionnelle caprine (ANICAP - interprofession du lait de chèvre), de France Brebis Laitière (FBL - interprofession du lait de brebis), et de leurs instances régionales.

À l'échelon international, SAVENCIA Fromage & Dairy est également signataire de la déclaration « Pathways to dairy net zero » et membre actif de la Fédération internationale du lait (FIL - IDF), de la Sustainable Agriculture Initiative (SAI) et du Dairy Sustainability Framework (DSF). Cette déclaration couvre notamment l'ensemble des critères et éléments fondamentaux du DSF : émissions de gaz à effet de serre, nutriments des sols, déchets, eau, qualité et capacité de rétention des sols, biodiversité, soin des animaux, conditions de travail, développement du marché, économies rurales, qualité et sécurité des produits, respect de la législation locale, droits humains et lutte contre la déforestation.

Hors matières agricoles brutes (lait, cacao, poisson et viande)

En ce qui concerne le pilier Ethique et Corruption, le Groupe renforce sa politique de contrôle et a décidé de mettre en place une évaluation en 2026 de tous les nouveaux fournisseurs ayant une dépense annuelle supérieure à 250 K€ à l'aide d'une plateforme d'évaluation des tiers.

Pour les fournisseurs actuels, cette évaluation sera menée selon les mêmes seuils que ceux définis pour le programme EcoVadis, c'est-à-dire pour une dépense supérieure à 1M€ pour l'année 2025, avec une baisse des seuils au fur et à mesure des années.

A partir de 2026, les fournisseurs ayant, sur le pilier Ethique d'EcoVadis, une note inférieure à 35, devront mettre en œuvre un plan d'action correctif spécifique. Le process appliqué sera identique à celui relatif à la note globale EcoVadis, à savoir si le plan d'action correctif est jugé insuffisant, un audit complémentaire SMETA sur site devra être réalisé.

D'autre part, afin de prévenir le risque de corruption et de conflit d'intérêt au sein des collaborateurs de la fonction Achat, fonction identifiée comme à risque, tous les collaborateurs devront obligatoirement réaliser la formation de e-learning anti-corruption du Groupe. Une sensibilisation spécifique sera également réalisée lors des séminaires d'intégration à la fonction pour tous les nouveaux arrivants. De plus, courant 2025, le Code de Conduite de l'acheteur SAVENCIA sera remis à jour en vue d'une signature de chaque collaborateur.

Enfin, le dispositif d'alerte Groupe, mis à disposition des parties prenantes internes comme externes du Groupe, permet aux fournisseurs et sous-traitants de formuler un signalement en cas de manquement (Cf. 4.2.4 Dispositif d'alerte Groupe). Une action dédiée à l'information de l'existence de ce dispositif d'alerte est prévue en 2025 auprès des fournisseurs stratégiques de SAVENCIA, garantissant la compréhension des enjeux et opportunités de la ligne d'alerte Groupe en termes de transparence et d'éthique des affaires.

Pour le pilier Chaîne d'approvisionnement durable, à partir de 2025, une cartographie Risque Pays / Secteurs d'activité sera réalisée, ce qui permettra d'obtenir une première approche pour évaluer le risque de nos approvisionnements.

En ce qui concerne le processus de gestion de la relation fournisseur, nous avons définis en 2024 un programme de gestion de la relation fournisseur à savoir :

- Catégorisation de nos principaux fournisseurs Groupe selon leur impact pour SAVENCIA ;

- Formalisation d'une gouvernance avec le fournisseur sous forme de comités stratégiques ;
- Mise en place de réunions périodiques type Business review ;
- Organisation de revues opérationnelles avec les fonctions de l'entreprise qui participent à la gestion de la relation fournisseur.

Pour le pilier Financier, l'évaluation de la « santé financière » de nos fournisseurs stratégiques est réalisée actuellement à l'aide de la solution CREDIT SAFE. Courant 2025, nous avons le projet d'élargir cette évaluation à tous les fournisseurs ayant une dépense annuelle supérieure à 250 K€. Les fournisseurs clés sont suivis tous les mois et un système d'alerte est mis en place. L'évaluation est jugée conforme si la note CREDIT SAFE est supérieure ou égale à 50.

Nous évaluons également la dépendance financière de nos fournisseurs vis-à-vis de SAVENCIA à travers le taux de dépendance qui se définit par le ratio entre le chiffre d'affaires réalisé avec SAVENCIA par rapport au chiffre d'affaires total de l'entité juridique du fournisseur. L'évaluation est jugée conforme si le taux de dépendance est inférieur à 10 %. Il est évalué comme « à surveiller » s'il se situe entre 10 % et 20 % et comme non conforme s'il est supérieur à 20 %.

En ce qui concerne les délais de paiement, le Groupe s'engage à respecter pour les entreprises basées en France la Loi LME c'est-à-dire pour les catégories d'achats non dérogatoires le délai de paiement de 60 jours NET.

Les achats de lait auprès des producteurs, les transports et les achats de certaines matières premières agricoles et les achats avec facturation périodique (notamment mensuelle) sont à 30 jours NET.

4.3.3. Indicateurs et objectifs

Pratiques en matière de paiement

Nous mesurons le respect de ces engagements par les indicateurs suivants :

- Le délai de paiement moyen exprimé en jours ;
- Le taux de factures non payées dans le délai contractuel.

En matière de pratiques de paiement, nous mesurons, à date, l'indicateur relatif au délai de paiement moyens exprimés en jours mais pas celui concernant le taux de factures non payées dans le délai contractuel.

Pour ce qui est du taux de factures non payées dans le délai contractuel, nous allons étudier la faisabilité de produire l'indicateur sous le format demandé.

L'indicateur que nous suivons à date afin de mesurer le respect de nos engagements est le DPO (Days Payable Outstanding) comptable de fin de période, qui est un indicateur financier mesurant le nombre moyen de jours qu'une entreprise met pour payer ses fournisseurs après avoir reçu une facture. Le DPO comptable de fin de période est calculé en divisant le montant total des comptes fournisseurs par le total des achats annuels puis en multipliant le résultat par 365 jours.

Le DPO, calculé sur la moyenne des quatre trimestres 2024, est de 43 jours.

Il n'existe pas de procédure judiciaire en cours concernant des retards de paiement.

4.4. BIEN-ÊTRE ANIMAL

Chez SAVENCIA, le bien-être animal est un enjeu qui est au cœur des préoccupations et ne se limite pas à des considérations éthiques, mais englobe également des aspects sanitaires, environnementaux et économiques. Garantir des conditions de vie adéquates, une alimentation équilibrée, des soins vétérinaires appropriés, améliore la qualité de vie des animaux mais réduit également l'impact environnemental et améliore la compétitivité des exploitations.

4.4.1. Politiques en matière de bien-être animal

Le bien-être animal est devenu un pilier essentiel pour une production alimentaire durable et responsable. Afin de réduire le risque lié à de mauvaises conditions d'élevage et d'abattage des animaux, nous travaillons avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs. Nous les accompagnons afin de mettre en place des pratiques rigoureuses pour surveiller et améliorer continuellement le bien-être animal dans notre chaîne d'approvisionnement.

En ce qui concerne notre amont laitier, l'objectif des producteurs de lait partenaires du Groupe est d'élever des animaux en bonne santé et le plus longtemps possible. Au cœur de leur métier, le troupeau représente un véritable capital à préserver. Une vache, une chèvre ou une brebis en bonne santé vit plus longtemps, donne davantage de lait et de meilleure qualité. Le bien-être animal et la santé sont ainsi deux thématiques fondamentales du métier d'éleveur. Ce sont des gages de sérénité et de performance au quotidien, de meilleures relations avec les animaux et de durabilité dans le cadre d'enjeux sociétaux toujours plus affirmés.

Convaincus de l'importance de cet enjeu, SAVENCIA Fromage & Dairy est engagé, depuis plus de dix ans, dans une démarche de progrès aux côtés de nos éleveurs laitiers partenaires.

Notre politique globale se base sur les cinq libertés fondamentales du bien-être animal, développées par le Farm Animal Welfare Council (FAWC), au Royaume-Uni :

- Bien-être physiologique (absence de faim et de soif) ;
- Bien-être et confort (absence d'inconfort) ;
- Bien-être sanitaire (absence de douleurs, de blessures ou de maladies) ;
- Bien-être comportemental (possibilité d'exprimer les comportements naturels propres à l'espèce) ;
- Bien-être et sérénité (absence de peur ou de détresse).

En 2021, afin de renforcer et communiquer plus largement nos engagements à l'échelle mondiale, nous avons publié une Charte pour le Bien-être animal en s'appuyant sur l'expertise de l'ONG internationale Compassion in World Farming (CIWF).

Quatre enjeux majeurs ont ainsi été définis :

- Une meilleure prise en compte de la santé : communiquer pour un usage raisonné des traitements antibiotiques, prendre en charge la douleur des jeunes bovins pendant l'ébourgeonnage, interdire l'écornage adulte d'ici 2030 sur l'ensemble de nos zones de collecte à travers le monde.
- Une alimentation de qualité, durable et locale : s'assurer de la quantité et de la qualité de la nourriture des animaux, via les audits de bonnes pratiques et de bien-être animal, voire recourir à une

alimentation de qualité spécifique via les filières différenciées comme les AOP ;

➤ Un accès à l'extérieur garanti : favoriser la pratique du pâturage pour les vaches laitières, partout où les conditions climatiques le permettent et offrir un accès à une aire d'exercice extérieure aux vaches de 100 % de nos exploitations d'ici à 2025 et adopter, dans les exploitations qui ne le permettent pas, un plan de progrès adapté pour y parvenir.

➤ Un logement confortable : garantir pour 100 % des élevages de chèvres un couchage sur litière en 2025 et pour 100 % des vaches laitières une place en logette ou une surface minimale de 10 m² par vache en aire paillée intégrale d'ici 2030, éliminer la pratique des vaches à l'attache d'ici 2030, réduire la durée du logement des veaux en cases individuelles à huit semaines maximum.

Ces indicateurs sont basés sur la méthode Welfare Quality® et portés en France par l'outil Filière Bovivell.

Cette charte s'inscrit dans une démarche globale de l'entreprise pour évaluer le bien-être et accompagner les éleveurs dans un processus d'amélioration continue.

Notre filiale Bordeau Chesnel développe des partenariats de confiance pour une filière plus durable, en travaillant main dans la main avec les éleveurs, pour les accompagner vers des modèles d'élevages plus vertueux à travers sa démarche de progrès « nos valeurs partagées ».

Cette démarche s'applique pour la filière porcine et la filière poulet.

Filière porcine :

Les engagements sur la filière porcine en matière de bien-être animal sont les suivants :

- La garantie d'une meilleure rémunération, supérieure au cours moyen du porc, et bien au-delà pour les élevages les plus vertueux ;
- Une alimentation maîtrisée avec des graines de céréales 100 % françaises, contenant au minimum 20 % d'orge ;
- La mise en place de mesures d'hygiène préventives afin de réduire au maximum le recours aux antibiotiques ;
- Un encouragement financier pour déployer des modèles d'élevage plus respectueux du bien-être animal, comme l'élevage sur paille ou la « maternité liberté ».

La démarche comporte par ailleurs un volet environnemental, visant à réduire l'impact des élevages avec la mise en place d'un outil de mesure et de suivi de leur empreinte environnementale.

La référence « les Rillettes du Mans engagées », s'engage également pour l'amélioration de la filière porcine à travers un approvisionnement exclusif de porcs issus de :

- Un élevage sur paille, ce qui favorise l'expression des comportements naturels des animaux ;
- 70 % d'espace en plus par animal, par rapport aux élevages standards ;
- Des porcs profitant d'une ventilation naturelle et de la lumière du jour, ce qui permet notamment le respect du rythme jour/nuit.

Pour cette référence, la marque s'engage à acheter 100 % de la production de porcs de ce nouveau modèle d'élevage pendant au moins cinq ans et à garantir une juste rémunération des éleveurs, qui évolue proportionnellement au coût des céréales.

De plus, Pour chaque pot de Rillettes Engagées Bordeau Chesnel acheté, huit centimes d'euros seront reversés à un fonds de soutien qui sera reversé aux éleveurs contractualisés dans la démarche « nos valeurs partagées » dans le cadre d'un appel à projets annuel.

Ce fonds a pour objectif de participer au financement de 3 projets visant à améliorer le bien-être animal et / ou réduire l'impact environnemental.

Cette démarche initie, entre autres, une amélioration progressive du bien-être animal à travers des actions telles que :

- Donner accès à la lumière naturelle ;
- Aménager les poulaillers avec des perchoirs et des pierres à picorer pour faciliter l'expression des comportements naturels ;
- Augmenter l'espace disponible pour les animaux. A ce jour, les élevages offrent 10 % d'espace en plus par animal par rapport à un élevage standard, avec pour objectif d'atteindre +30 % in fine.

Ovoproduits :

Des ovoproduits sont utilisés en tant qu'ingrédients entrant dans la formulation de nos produits tels que par exemple le surimi, les desserts, pâtisseries ou chocolats.

Même si cette matière première représente une part minime de nos approvisionnements, notre objectif est qu'à fin 2025, 100 % des œufs utilisés dans la formulation de nos produits soient issus de poules élevées hors cage.

Des plans d'action ont été mis en œuvre à cet effet dans les filiales concernées et à fin 2024, 99,97 % des œufs sont issus de poules élevées hors cage. Nous sommes mobilisés en interne afin que l'objectif des 100 % soit atteint dans les délais fixés.

4.4.2. Actions et ressources

En 2024, 71,7 % des collaborateurs Approvisionnement Laitiers des sites de SAVENCIA Fromage & Dairy ont été formés sur le bien-être animal. Ces collaborateurs ont la charge de réaliser, au niveau mondial, les audits des exploitations à partir de référentiels reconnus par l'interprofession et d'identifier des plans d'action avec les éleveurs.

Des audits ont été initiés dès 2022, notamment en France, en Europe centrale et en Argentine et continueront à être déployés progressivement jusqu'en 2025. A fin 2024, 57 % élevages ont été audités sur le bien-être animal dans le monde.

Pour les accompagner dans leur mission, nos équipes ont construit un outil de pilotage opérationnel et de suivi des audits BEA et plans d'actions réalisés dans les zones où SAVENCIA Fromage & Dairy collecte du lait. Cet outil d'analyse des données, traduit dans les langues locales, a été déployé en France, en Pologne, en République Tchèque et en Slovaquie en 2024. De plus, l'équipe en Argentine a été formée et réalise à ce jour des audits BEA.

En 2024, le fonds de soutien mis en place par Bordeau Chesnel a permis d'aider à financer trois projets d'amélioration du bien-être animal et/ou de l'impact environnemental. 34 500 euros ont ainsi été collectés et répartis en avril 2024 entre trois jeunes éleveurs. La première place a

été attribuée à un couple d'éleveurs du Finistère pour la mise en place d'infrastructures qui offrent plus de confort et de liberté aux porcs et aux truies. Ils ont aussi installé un système de chauffage qui réutilise le biogaz émis et des panneaux solaires. Ce projet a été salué pour sa cohérence avec les préoccupations sociétales croissantes pour le bien-être des animaux d'élevages et pour l'environnement.

4.4.3. Indicateurs et objectifs

Le suivi régulier d'indicateurs relatifs au bien-être animal permet d'identifier des éventuels problèmes existants mais également de fixer des objectifs de progrès et de mettre en place un programme d'amélioration continu propre à chaque élevage.

Filière laitière :

- 100 % des collaborateurs Approvisionnements Laitiers des sites de SAVENCIA au niveau mondial formés sur le bien-être animal d'ici 2025.
- 100 % des élevages laitiers audités d'ici 2025 par des techniciens formés, sur des référentiels reconnus, et définition de plans d'action conjointement avec les éleveurs.

Les Animateurs des Ressources Laitières jouent un rôle clé dans la gestion et l'animation des relations avec les producteurs de lait sur nos zones de collecte, en veillant à la qualité et à la conformité des approvisionnements laitiers. Ils réalisent des audits en élevages pour vérifier la conformité aux référentiels établis, grâce à des outils robustes et harmonisés (Best Farming Practices Charter, Animal Welfare audit tool). Suite à cela, ils définissent des plans d'action avec les éleveurs pour améliorer les pratiques, ceci afin d'assurer l'atteinte des objectifs de l'entreprise en matière de bien-être animal et de durabilité.

	2024	Objectif 2025
% de collaborateurs Approvisionnements Laitiers des sites SAVENCIA formés sur le bien-être animal	72 %	100 %
% d'élevages laitiers audités par des collaborateurs Approvisionnements Laitiers formés sur le bien-être animal	53 %	100 %

Formules de calcul :

- Formation BEA des collaborateurs : formule de calcul pour le périmètre monde basée sur la somme du périmètre France (nombre de personnes formées par les ARL « animateurs ressources laitières » / par l'ensemble des collaborateurs RR, ARL, apprentis France) + du périmètre monde (nombre de personnes formées par la MEDT « milk expertise développement team » / par l'ensemble des collaborateurs des approvisionnements laitiers à l'international (Pologne, Slovaquie, République Tchèque, Argentine...)).
- Audits BEA : formule de calcul pour le périmètre monde basée sur la somme du périmètre France (nombre d'élevages audités via milkdata en France hors coop + pourcentage de ces élevages (68 %) audités via milkdata appliqué au périmètre coop puisque l'évolution des audits est supposée quasi similaire) + du périmètre international (chiffre renseigné dans la RAL pour les pays du monde où des audits ont été réalisés).

Filière porc :

	2022	2023	2024	Objectif 2025
% d'approvisionnements de filière qualité durable régionale pour les rillettes de porcs	60,0 %	76,0 %	92,0 %	90 %

Filière poulet :

	2022	2023	2024
% de nos approvisionnements issus d'une filière poulet responsable	73,0 %	59,0 %	66,0 %

Savencia Holding S.C.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur la vérification de la Déclaration consolidée de performance extra-financière

Savencia Holding S.C.A.
65, avenue de Ségur, 75007 Paris

Exercice clos le 31 décembre 2024
A l'assemblée générale de la société,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité »), agissant en tant qu'organisme tiers indépendant (« tierce partie »), nous avons mené des travaux visant à formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur les informations historiques (constatées ou extrapolées) de la déclaration consolidée de performance extra-financière, préparées selon les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 (ci-après respectivement les « Informations » et la « Déclaration »), présentées dans le rapport de gestion de la société Savencia Holding S.C.A en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

Conclusion

Sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre, telles que décrites dans la partie « Nature et étendue des travaux », et des éléments que nous avons collectés, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la Déclaration est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Préparation de la déclaration

L'absence de cadre de référence généralement accepté et communément utilisé ou de pratiques établies sur lesquels s'appuyer pour évaluer et mesurer les Informations permet d'utiliser des techniques de mesure différentes, mais acceptables, pouvant affecter la comparabilité entre les entités et dans le temps.

Par conséquent, les Informations doivent être lues et comprises en se référant au Référentiel dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur le site internet ou sur demande au siège de l'entité.

Limites inhérentes à la préparation de l'information liée à la Déclaration

Comme indiqué dans la Déclaration, les Informations peuvent être sujettes à une incertitude inhérente à l'état des connaissances scientifiques ou économiques et à la qualité des données externes utilisées. Certaines informations sont sensibles aux choix méthodologiques, hypothèses ou estimations retenues pour leur établissement et présentées dans la Déclaration.

Responsabilité de l'entité

Il appartient à la direction :

- de sélectionner ou d'établir des critères appropriés pour la préparation des Informations ;

• d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance et par ailleurs les informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxinomie verte) ;

• ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement des Informations ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

La Déclaration a été établie par le Gérant.

Responsabilité du commissaire aux comptes agissant en tant qu'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Comme il nous appartient de formuler une conclusion indépendante sur les informations telles que préparées par la direction, nous ne sommes pas autorisés à être impliqués dans la préparation desdites Informations, car cela pourrait compromettre notre indépendance.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur :

- le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière d'informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte), de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ;
- la sincérité des informations prévues par l'article 8 du règlement (UE) 2020/852 (taxonomie verte) ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Dispositions réglementaires et doctrine professionnelle applicable

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément à notre programme de vérification en application des dispositions des articles A. 2251 et suivants du code de commerce, de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative, et de la norme internationale ISAE 3000 (révisée - Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information).

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de onze personnes et se sont déroulés entre décembre 2024 et avril 2025 sur une durée totale d'intervention de douze semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration, représentant notamment les directions RSE, finances, conformité, ressources humaines, santé et sécurité, environnement et achats.

Nos travaux ont fait appel à l'utilisation de technologies de l'information et de la communication permettant la réalisation des travaux et entretiens à distance sans que cela n'entrave leurs exécutions.

Nature et étendue des travaux

Nous avons planifié et effectué nos travaux en prenant en compte le risque d'anomalies significatives sur les Informations.

Nous estimons que les procédures que nous avons menées en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée :

- Nous avons pris connaissance de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques.
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 du code de commerce.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1.
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques.
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés ; et

➢ corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes présentées en Annexe. Pour l'ensemble des risques nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante.

- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 avec les limites précisées dans la Déclaration.
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations.
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants, présentés en Annexe, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages ou d'autres moyens de sélection, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices¹ et couvrent entre 15 % et 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests.
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Les procédures mises en œuvre dans le cadre d'une assurance modérée sont moins étendues que celles requises pour une assurance raisonnable effectuée selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Paris La Défense,
le 30 avril 2025

KPMG S.A.
Arnaud Rinn
Associé

Paris La Défense,
le 30 avril 2025

Deloitte & Associés
Hélène De Bie
Associée

¹ BG – Usine Illoud ; FROMAGERIE DES CHAUMES SAS – Usine Jurançon ; EDELWEISS GMBH & CO KG – Usine Kempten ; SAVENCIA FROMAGE & DAIRY CZECH REPUBLIC – Usine Pribyslav ; SA CORMAN – Usine Goé ; ELVIR – Usine Condé sur Vire ; BMK – Usine Belbey ; AFP ADVANCED FOOD PRODUCT – Usine Clear Lake ; ARMOR PROTEINES – Usine Saint-Brice ; COMPAGNIE DES FROMAGES & RICHEMONT – Usine Vigneulles ; FROMAGES ASSOCIES JAPAN – Usine Matsu-Azumino ; FROMARSAC – Usine Marsac ; MILKAUT – Usine Franck ; VALRHONA – Usine Tain l'Hermitage ; WILLINER – Usine Bella Italia



Informations qualitatives (actions et résultats) considérées les plus importantes
Mesures pour aider les employés à concilier leurs responsabilités professionnelles et personnelles
Programmes de formation dédiés à la sécurité mis en place au sein des filiales
Dispositifs d’alertes Groupe et de pilotage du traitement des alertes
Plan de décarbonation pour l’atténuation du changement climatique

Informations qualitatives (actions et résultats) considérées les plus importantes
Répartition des effectifs du groupe ETP annuel moyen (salariés et non-salariés)
Nombre moyen de salariés (effectifs moyen annuel) par genre par type de contrat
Nombre de salariés (effectif au 31.12.2024) – salariés à horaires non garantis par genre
Nombre moyen de salariés par région
Pourcentage de rotation du personnel
Pourcentage de salariés (effectifs permanent annuel moyen) ayant participé à des évaluations régulières des performances et de l’évolution de carrière
Nombre moyen d’heures de formation par employé (effectifs salariés annuel moyen)
Nombre d’accidents du travail enregistrables pour le propre personnel
Taux d’accidents du travail enregistrables pour le propre personnel
Nombre d’accidents mortels liés au travail au sein de la propre main-d’œuvre
Pourcentage d’employés ayant le statut de cadre dirigeant (effectifs au 31.12.2024)
Répartition par âge des salariés permanents (effectifs au 31.12.2024)
Nombre d’alertes reçues via le dispositif d’alerte Groupe
Consommation d’énergie
Total des émissions de GES des scopes 1, 2 et 3
Consommation d’eau totale
Quantité totale d’eau recyclée et réutilisée
Part de contenu recyclable dans les produits et leurs emballages
% de déchets courants évacués en vue de valorisation



Groupe Savencia

42 rue Rieussec – 78220 Viroflay – FRANCE

Tél. : +33 (0)1 34 58 63 00

savencia.com